AgroParisTech
INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY FOR LIFE, FOOD AND ENVIRONMENTAL SCIENCES

Equipe "Gestion Environnementale des Ecosystèmes et Forêts Tropicales (G.E.E.F.T.)

Equipe de formation et de recherche

"GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ECOSYSTEMES ET FORETS TROPICALES"



Sociologie de l'action organisée et gestion des ressources naturelles

Textes d'Appui au cours

Maya LEROY – AgroParisTech Montpellier

POINTS DE REPÈRE
THÉORIES ET PENSEURS DE L'ORGANISATION

L'organisation et son fonctionnement

LES FONDATEURS : UNE APPROCHE RATIONNELLE ET MÉCANISTE DE L'ORGANISATION

Max Weber (1864-1920), penseur de la rationalisation et de la bureaucratie ; **Frederick W. Taylor** (1856-1915), inventeur de l'organisation scientifique du travail ; **Henri Fayol** (1841-1925), qui a formalisé les opérations à mener dans une organisation.

LES SOCIOLOGIES DE L'ORGANISATION

L'approche fonctionnaliste de la bureaucratie
Les Américains **Robert K. Merton**, puis **Alvin W. Gouldner** et **Philip Selznick** se sont intéressés au fonctionnement des bureaucraties. **Peter Blau** montrera que les agents savent contourner les règles pour coopérer.

L'analyse stratégique
Michel Crozier et **Erhard Friedberg** analysent l'organisation comme un système politique, résultant du jeu des acteurs *(voir pp. 51 et 155).*

L'approche par les règles
Pour **Jean-Daniel Reynaud**, l'organisation est un système de règles (conjonction de deux sortes de règles : autonomes et de contrôle) *(voir l'entretien p. 259).*

Sociologie de l'identité et de la culture
L'organisation est vue comme un lieu d'appartenance et de socialisation. Principale figure : **Renaud Sainsaulieu** *(voir p. 293).*

L'analyse de l'influence des cultures nationales
Avec l'internationalisation, les organisations sont confrontées à la diversité des cultures (management interculturel). Principaux auteurs : **Philippe d'Iribarne, Edward T. Hall, Gert Hofstede.**

Pouvoir et contrôle
Amitai Etzioni, sociologue américain, distingue les organisations selon le type de pouvoir, de contrôle et de participation.

Nouvelles approches

- **La théorie de l'innovation et de la traduction**
  Principales figures : **Michel Callon** et **Bruno Latour.** Elle met l'accent sur la « traduction » des différentes rationalités et la mise en réseau des acteurs.
- **La théorie des conventions**
  Principales figures : **Laurent Thévenot** et **Luc Boltanski.** L'organisation est vue à travers les principes et valeurs par lesquels les personnes justifient leurs actes.

Aujourd'hui éclatées, les théories de l'organisation se sont construites autour de deux grands pôles : l'analyse du fonctionnement de l'organisation et l'étude du comportement des individus.

LES THÉORIES DE LA FIRME (APPROCHE ÉCONOMIQUE)

Elles cherchent à comprendre le fonctionnement des entreprises en intégrant des variables nouvelles comme le comportement des acteurs, les compétences, les structures juridiques... *(voir p. 107).*

La théorie de l'agence ou l'entreprise comme « nœud de contrats »
E. Fama et **M. Jensen.**

La théorie des coûts de transaction
Ronald H. Coase et **Oliver E. Williamson** *(voir entretien p. 177).*
Les organisations sont considérées comme des institutions (le marché, l'entreprise, le contrat). La volonté d'économiser les coûts de transaction détermine leur fonctionnement.

La théorie évolutionniste ou l'entreprise comme système de compétences
S. Winter et **R. Nelson.**

Firme A (américaine et hiérarchique) et firme J (japonaise et horizontale)
Masahiko Aoki.

LES APPROCHES QUANTITATIVES ET SYSTÉMIQUES

Elles se caractérisent par un souci de formalisation.

Le mouvement mathématique et la recherche opérationnelle
Techniques quantitatives de gestion. En France : les travaux de **Bernard Roy** et du **LAMSADE** (université Paris-Dauphine).

La théorie générale des systèmes
Et son application aux organisations : à la suite des travaux des fondateurs comme **Ludwig Von Bertalanffy**, l'analyse systémique a connu un développement important. Principaux représentants actuels en France : **Jacques Mélèse,** créateur de l'« analyse modulaire de système », et **Jean-Louis Le Moigne.**

L'APPROCHE SOCIOTECHNIQUE

L'organisation est considérée comme un système d'interactions entre deux sous-systèmes : social et technique. Les fondateurs en sont **Frederick E. Emery** et **Eric L. Trist,** du Tavistock Institute de Londres.

LES APPROCHES MANAGÉRIALES

Les théories managériales
Elles se distinguent par leur objet (la coordination des activités) et par leur vocation pratique. Parmi les principales figures : **Alfred P. Sloan** (1875-1906), **Chester Barnard** (1886-1961), **Mary Parker Follett** (1868-1933), **Hyacinthe Dubreuil** (1883-1971), **Henry Mintzberg** *(voir l'entretien p. 91).*

L'école néo-classique des organisations
Récente, elle se place dans la lignée des « classiques » (approche rationnelle) en intégrant d'autres apports (notamment psychosociologiques). Principales théories : l'excellence (**Tom Peters** et **Robert H. Waterman**), la Direction par objectifs (**Peter Drucker**, **Octave Gélinier**).

L'histoire des entreprises
Alfred D. Chandler a démontré l'influence de la stratégie (la « main visible des managers ») sur la structure de l'organisation. L'histoire des entreprises connaît un développement significatif en France. Principales figures : **Patrick Fridenson**, **François Caron**... *(voir p. 301).*

Les théories de la contingence
Pour les tenants de ce courant, c'est par l'influence de l'environnement que l'on doit analyser le fonctionnement des organisations.

- **Influence de la technique**
Pour **Joan Woodward** (1916-1971), la technologie de production est le principal facteur déterminant les structures organisationnelles.
- **L'instabilité de l'environnement**
Paul R. Lawrence et **Jay W. Lorsch** analysent le rôle du degré d'instabilité et d'incertitude de l'environnement dans la structure de l'organisation.
- **Plus récemment,** de nombreux travaux se penchent sur les conséquences de l'informatisation et de l'automatisation.

L'individu dans l'organisation

L'ÉCOLE DES RELATIONS HUMAINES

Cette approche, dont le fondateur est **Elton Mayo** (1880-1949), met l'accent sur l'importance du facteur humain *(voir l'article de Claudie Bert p. 59).*

LES APPROCHES PSYCHOSOCIOLOGIQUES

Elles s'inscrivent directement dans la filiation de l'école des relations humaines.

Les théories des besoins et de la motivation
Douglas McGregor (1906-1964) oppose au management rationnel et autoritaire (« Théorie X »), le management participatif (« Théorie Y »), fondé sur l'autonomie et la créativité des salariés. Il s'appuie sur les recherches d'**Abraham Maslow** (1908-1970). **Frederick Herzberg** a inventé le concept d'« enrichissement du travail ».

Dynamique des groupes et leadership
Kurt Lewin (1890-1947), initiateur de la dynamique des groupes et fondateur de la psychologie. **Rensis Likert** a élaboré une théorie fondée sur la nature des interactions entre responsables et subordonnés.

LES APPROCHES PSYCHANALYTIQUES

Elles cherchent à révéler les dimensions cachées que sont les affects, les mythes, les conflits psychiques.

Wilfried R. Bion (1897-1979) analyse les « névroses de l'organisation ».

Elliot Jaques, Canadien, membre du Tavistock Institute, est considéré comme le père de la socio-analyse.

Des chercheurs français contemporains comme **Eugène Enriquez** *(voir p. 75),* **Max Pagès**, **Vincent de Gaulejac**... peuvent être classés dans cette mouvance.

L'analyse institutionnelle
Cette méthode décrit comment les organisations s'auto-institutionnalisent *(voir p. 337).*

La psychodynamique du travail
Elle analyse les processus psychiques (peur, risque, fierté...) mobilisés par les salariés.

LES APPROCHES COGNITIVES

L'organisation comme lieu de décision, d'apprentissage et comme système de compétences.

Herbert A. Simon et la théorie de la rationalité limitée
Elle montre que les individus ne prennent pas des décisions « optimales » (rationalité substantive). Ils sont mal informés, et agissent en fonction de valeurs, d'opportunités, de la situation. Ils adoptent donc des solutions « satisfaisantes » (rationalité procédurale, ou limitée).

Richard M. Cyert et **James G. March** ont proposé une théorie de l'organisation conçue comme une coalition d'individus ayant des objectifs différents.

Le modèle de la poubelle
J.G. March, **J.-P. Olsen**, **M.D. Cohen** montrent que dans les organisations il y a des solutions toutes faites qui attendent l'occasion d'être utilisées, et qui le sont *(voir encadré p. 191).*

Chris Argyris et l'apprentissage organisationnel *(voir l'entretien p. 193).*

Les travaux sur les liens entre organisation, travail et apprentissage connaissent un fort développement en France avec des chercheurs comme **Armand Hatchuel**, **Christophe Midler**, **Philippe Zarifian**...

L'ETHNOGRAPHIE DES ORGANISATIONS

Encore naissante, elle met l'accent sur les phénomènes symboliques (pouvoir, territoire, culture), les rituels, les interactions quotidiennes...

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Face à une production pléthorique, nous avons privilégié des ouvrages de synthèse, publiés en français et récents, ainsi que quelques classiques de la littérature managériale.

Manuels et ouvrages de synthèse

T. ALBERTO, P. COMBEMALE, *Comprendre l'entreprise. Théorie, gestion, relations sociales*, Nathan, 1993.

N. AUBERT, J.-P. GRUERE, J. JABES, H. LAROCHE, S. MICHEL, *Management. Aspects humains et organisationnels*, Puf, 1991.

P. BERNOUX, *La Sociologie des entreprises*, Seuil, 1995.

J.-F. CHANLAT ET F. SÉGUIN, *L'Analyse des organisations. Une anthologie scientifique*, Gaëtan Morin, 1992.

S.R. CLEGG, C. HARDY, W.R. NORD, *Handbook of Organization Studies*, Sage, 1996.

Y.-F. LIVIAN, *Introduction à l'analyse des organisations*, Economica, collection «Gestion Poche», 1995.

Y.-F. LIVIAN, *Organisation. Théories et pratiques*, Dunod, 1998.

G. MORGAN, *Images de l'organisation*, Presses de l'Université de Laval et Eska, 1989.

R. SAINSAULIEU, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise,* Presses de la FNSP et Dalloz, 1987.

R. SAINSAULIEU (dir.), *L'Entreprise, une affaire de société*, Presses de la FNSP, 1990, rééd. 1992.

J.-C. SCHEID, *Les Grands Auteurs en organisation*, Dunod, 1990.

R.-A. THIÉTART (dir.), *Méthodes de recherche en management*, Dunod, 1999.

C N E R C 393

Quelques classiques des sciences des organisations et du management (écrits ou traduits en français)

A.D. CHANDLER, *La Main visible des managers*, Economica, 1988.

M. CROZIER ET E. FRIEDBERG, *L'Acteur et le Système*, Seuil, 1977.

P. DRUCKER, *La Pratique de la direction des entreprises*, Editions d'Organisation, 1957.

A. ETZIONI, *Les Organisations modernes*, Duculot, 1971.

P.R. LAWRENCE, J.W. LORSCH, *Adapter les structures de l'organisation*, Editions d'Organisation, 1969.

R. LIKERT, *Le Gouvernement participatif de l'entreprise*, Gauthier-Villars, 1974.

J.G. MARCH, H.A. SIMON, *Les Organisations*, Dunod, 1964.

D. MCGREGOR, *La Dimension humaine de l'entreprise*, Gauthier-Villars, 1974.

H. MINTZBERG, *Le Management. Voyage au centre des organisations*, Editions d'Organisation, 1990.

J.-D. REYNAUD, *Les Règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, réédition, 1997.

R. SAINSAULIEU, *L'Identité au travail*, Presses de la FNSP, 1977, rééd. 1985.

O.E. WILLIAMSON, *Les Institutions de l'économie*, InterEditions, 1994.

Les approches sociologiques de l'organisation

H. AMBLARD, P. BERNOUX, G. HERREROS, Y.-F. LIVIAN. *Les Nouvelles Approches sociologiques de l'organisation*, Seuil, 1996.

C. BALLÉ, *La Sociologie des organisations*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1990.

M. CROZIER, *Le Phénomène bureaucratique*, Seuil, 1963.

P. DESMAREZ, *La Sociologie industrielle aux Etats-Unis*, Armand Colin, 1986.

E. FRIEDBERG, *L'Analyse sociologique des organisations*, L'Harmattan, 1987 (rééd.).

F. PAVÉ (dir.), *L'Analyse stratégique. Autour de Michel Crozier*, Seuil, 1994.

F. PIOTET, R. SAINSAULIEU, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, Presses de la FNSP/ANACT, 1994.

D. SEGRESTIN, *Sociologie de l'entreprise*, Armand Colin, 1992.

C. THUDEROZ, *Sociologie des entreprises*, La Découverte, collection « Repères », 1996.

Les approches psychosociologiques de l'organisation

G. AMADO, A. GUITTET, *Dynamique des communications dans les groupes*, Armand Colin, 1991.

B. DAUBERVILLE, P. GILBERT, F. PIGEYRE, *Les Sciences humaines dans l'entreprise*, Economica, collection « Gestion Poche », 1996.

S. DOLAN, G. LAMOUREUX, E. GOSSELIN, *Psychologie du travail et des organisations*, Gaëtan Morin, 1996.

E. ENRIQUEZ, *L'Organisation en analyse*, Puf, 1992.

A. MUCCHIELLI, *Approche systémique et communicationnelle des organisations*, Armand Colin, 1998.

A. MUCCHIELLI, J.A. CORBALAN, V. FERRANDEZ, *Théorie des processus de communication*, Armand Colin, 1998.

A. ROJOT, A. BERGMAN, *Comportement et Organisation*, Vuibert, 1989.

Les approches managériales et économiques

J.-P. BOUILLOUD, B.-P. LÉCUYER (dir.), *L'Invention de la gestion*, L'Harmattan, 1994.

G. CHARREAUX, A. COURET, P. JOFFRE, G. KOENIG, B. DE MONTMORILLON, *De nouvelles théories pour gérer l'entreprise*, Economica, 1987.

B. CORIAT, O. WEINSTEIN, *Les Nouvelles Théories de l'entreprise*, le Livre de poche, 1995.

C. KENNEDY, *Toutes les théories du management*, Maxima Laurent du Mesnil, 1993.

J.-L. LE MOIGNE, *Modélisation des systèmes complexes*, Dunod, 1990.

J. NIZET, F. PICHAULT, *Comprendre les organisations. Mintzberg à l'épreuve des faits*, Gaëtan Morin, 1995.

R.-A. THIÉTART, *Le Management*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1980.

M. WEILL, *Le Management. La pensée, les concepts, les faits*, Armand Colin, 1994.

Les arcanes de la décision

P. BONARELLI, *La réflexion est-elle rentable ? De la décision en univers turbulent*, L'Harmattan, 1994.

M. GHERTMAN, *La Prise de décision*, Puf, 1981.

R. KAST, *La Théorie de la décision*, La Découverte, collection « Repères », 1993.

H. LAROCHE, J.-P. NIOCHE (dir.), *Repenser la stratégie. Fondements et perspectives*, Vuibert, 1998.

J.G. MARCH (dir.), *Décisions et organisations*, Editions d'Organisation, 1991.

B. ROY (dir), *La Décision : ses disciplines, ses acteurs*, Colloque de Cerisy, Presses universitaires de Lyon, 1983

STRATEGOR, *Stratégie, structure, décision, identité*, InterEditions, 1988.

Le management et le pouvoir

O. AKTOUF, *Le Management entre tradition et renouvellement*, Gaëtan Morin, 1989.

M. BAUER, *Les Patrons de PME entre le pouvoir, l'entreprise et la famille*, Inter-Editions, 1993.

P. CABIN, J.-C. RUANO-BORBALAN (dir.), *Le Management aujourd'hui. Théories et pratiques*, Editions DEMOS, 1999.

M. CROZIER, *La Crise de l'intelligence*, InterEditions, 1995.

E. ENRIQUEZ, *Les Jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Desclée de Brouwer, 1997.

E. FRIEDBERG, *Le Pouvoir et la Règle*, Seuil, 1993.

J.-P. LE GOFF, *Les Illusions du management,* La Découverte, 1996.

H. MINTZBERG, *Le Manager au quotidien*, Editions d'Organisation, 1984.

P. MORIN, *L'Art du manager. De Babylone à l'Internet*, Editions d'Organisation, 1997.

Le changement et ses paradoxes

N. ALTER, *La Gestion du désordre en entreprise*, L'Harmattan, 1990.

N. ALTER, *Sociologie de l'entreprise et de l'innovation*, Puf, 1996.

N. AUBERT, V. DE GAULEJAC, *Le Coût de l'excellence*, Seuil, 1991.

C. ARGYRIS, *Savoir pour agir. Surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel*, InterEditions, 1995.

R. BEAUJOLIN, *Les Vertiges de l'emploi. L'entreprise face aux réductions d'effectifs*, Grasset/*Le Monde*, 1999.

J. BRÉNOT, L. TUVÉE, *Le Changement dans les organisations*, Puf, « Que sais-je ? », 1996.

I. BROUWERS et al., *Management humain et contexte de changement. Pour une approche constructiviste*, De Boeck Université, 1997.

C. DEJOURS, *Travail. Usure mentale*, Bayard, 1993.

F. GINSBOURGER, *La Gestion contre l'entreprise*, La Découverte, 1998.

I. NONAKA, H. TAKEUCHI, *La Connaissance créatrice. La dynamique de l'entreprise apprenante*, De Boeck Université, 1997.

M. VILLETTE, *Le Manager jetable. Récits du management réel*, La Découverte, 1996.

L'individu et le groupe

V. AEBISHER, D. OBERLÉ, *Le Groupe en psychologie sociale*, Dunod, 1998.

S. BELLIER-MICHEL, *Le Savoir-être dans l'entreprise*, Vuibert, 1998.

J.-F. CHANLAT (dir.), *L'Individu dans l'organisation. Les dimensions cachées*, Presses de l'Université de Laval et Eska, 1990.

N. CÔTÉ et al., *Individu, groupe et organisation*, Gaëtan Morin, 1986.

C. LOUCHE (dir.), *Individus et Organisations*, Delachaux et Niestlé, 1994.

S. MICHEL, *Peut-on gérer les motivations ?*, Puf, 1989.

M. MOULLET, *Le Management clandestin*, InterEditions, 1992.

M. PAGÈS et al., *L'Emprise de l'organisation*, Puf, 1979.

G. DE TERSSAC, *Autonomie dans le travail,* Puf, 1992.

P. ZARIFIAN, *Travail et communication*, Puf, 1996.

Culture et identité

C. DUBAR, *Socialisation et identités professionnelles*, Armand Colin, 1992.

A. ETCHEGOYEN, *Les entreprises ont-elles une âme ?*, François Bourin, 1989.

I. FRANCFORT, F. OSTY, R. SAINSAULIEU, M. UHALDE, *Les Mondes sociaux de l'entreprise*, Desclée de Brouwer, 1995.

D. GUIGO, *Ethnologie de la vie de bureau*, L'Harmattan, 1994.

E.T. HALL, *La Dimension cachée*, Seuil, 1978.

P. D'IRIBARNE, *La Logique de l'honneur*, Seuil, 1989.

P. D'IRIBARNE, A. HENRY, J.-P. SEGAL, S. CHEVRIER, T. GLOBOKAR, *Cultures et mondialisation. Gérer par-delà les frontières*, Seuil, 1998.

M. MAURICE, F. SELLIER, J.-J. SILVESTRE, *Politique d'éducation et organisation professionnelle en France et en Allemagne. Essai d'analyse sociétale*, Puf, 1982.

M. THÉVENET, *La Culture d'entreprise*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1994.

M. THÉVENET, J.-L. VACHETTE, *Culture et comportement*, Vuibert, 1992.

La gestion au quotidien

G. CHARREAUX (dir.), *Le Gouvernement des entreprises. Corporate Governance. Théories et faits*, Economica, 1997.

F. CHARUE-DUBOC (dir.), *Des savoirs en action*, L'Harmattan, 1995.

C. MIDLER, *L'auto qui n'existait pas. Management des projets et transformation de l'entreprise*, InterEditions, 1993.

J.-C. MOISDON (dir.), *Du mode d'existence des outils de gestion. Les instruments de gestion à l'épreuve de l'organisation*, Seli Arslan, 1997.

P. JOFFRE, Y. SIMON, *Encyclopédie de gestion*, Economica, 1989.

J.-P. SCHMITT, *Manuel d'organisation de l'entreprise*, Puf, 1994.

Outils et diagnostics

CAHIERS DE CARGÈSE (Collectif), *Sciences sociales et entreprises. Histoires de partenariats*, L'Harmattan, 1995.

J. ALLOUCHE, G. SCHMIDT, *Les Outils de la décision stratégique*, La Découverte, collection Repères, 1995 (2 tomes).

J.-F. AMADIEU, L. CADIN, *Compétence et organisation qualifiante*, Economica, collection « Gestion Poche », 1996.

P. BOULTE, *Le Diagnostic des organisations appliqué aux associations*, Puf, 1991.

T. EVETTE, F. LAUTIER (dir.), *De l'atelier au territoire, le travail en quête d'espace*, L'Harmattan, 1995.

M. GHERTMAN, *Le Management stratégique de l'entreprise*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1992.

R. HESS, A. SAVOYE, *L'Analyse institutionnelle*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1993.

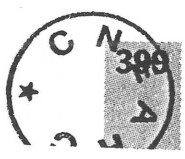

C. LÉVY-LEBOYER, *L'Evaluation du personnel*, Editions d'Organisation, 1993.

H.-Y. MEYNAUD (dir.), *Les Sciences sociales et l'entreprise. Cinquante ans de recherches à EDF*, La Découverte, 1996.

A. MUCCHIELLI, J. HART, *Soigner l'hôpital. Diagnostics de crise et traitements de choc*, Lamarre, 1994.

J.-M. PERETTI, *Ressources humaines*, Vuibert, 1990.

P. ROMELAER, *Gestion des ressources humaines*, Armand Colin, 1993.

B. ROY, D. BOUYSSOU, *Aide multicritère à la décision : méthodes et cas*, Economica, 1993.

Nouvelles formes d'organisation

P. BAUMARD, *Organisations déconcertées*, Masson, 1996.

P. BESSON (dir.), *Dedans, dehors. Les nouvelles frontières de l'organisation*, Vuibert, collection « Entreprendre », 1997.

F. DUPUY, *Le Client et le Bureaucrate*, Dunod, 1998.

L. EDVINSSON, M. MALONE, *Le Capital immatériel de l'entreprise*, Maxima du Mesnil, 1999.

F. FRÉRY, *Benetton ou l'entreprise virtuelle*, Vuibert, à paraître, 1999.

A. HATCHUEL, B. WEIL, *L'Expert et le Système*, Economica, 1992.

F. HESSELBEIN, M. GOLDSMITH, R. BECKHARD, *The Organization of the Future*, The Drucker Foundation, Jossey-Bass, 1997.

P. LORINO, *Comptes et récits de la performance : essai sur le pilotage de l'organisation*, Editions d'Organisation, 1995.

J.-P. NEUVILLE, *Le Modèle japonais à l'épreuve des faits*, Economica, 1997.

G. PACHE, C. PARAPONARIS, *L'Entreprise en réseau*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1993.

J.-C. TARONDEAU, *Le Management des savoirs*, Puf, collection « Que sais-je ? », 1998.

Revues et dossiers

« Pouvoir et dynamique des organisations », *Sciences de la société*, n° 38 et 39, 1996.

Les Annales de l'Ecole de Paris, 3 volumes, 1996-1997. Comptes rendus des colloques et conférences de l'Ecole de Paris du management.

« Management et organisation des entreprises », *Cahiers français*, n° 287, 1998.

« Ethnologie de l'entreprise », *Journal des anthropologues*, n° 43 et 44, mai 1991.

« Gérer les organisations après l'an 2000 », *Revue française de gestion*, n° 100, septembre/octobre 1994.

Quelques revues spécialisées :

Communication et Organisation, GREC/O, université Bordeaux-II.

Entreprises et Histoire, Editions Eska.

L'Expansion Management Review, Groupe l'Expansion.

Gérer et Comprendre, Annales des Mines, Editions Eska.

Gestion 2000, Université de Louvain-la-Neuve, Belgique.

Le Journal de l'Ecole de Paris, Association des amis de l'Ecole de Paris.

Performances humaines et techniques, Editions Octarès.

Personnel, revue publiée par l'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel).

Revue française de gestion, FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises).

Revue de gestion des ressources humaines, Editions Eska.

Sociologie du travail, Dunod.

JEAN-FRANÇOIS DORTIER* ET JEAN-CLAUDE RUANO-BORBALAN**

LES THÉORIES DE L'ORGANISATION : UN CONTINENT ÉCLATÉ ?***

Nées avec l'industrialisation et la bureaucratisation, les théories de l'organisation constituent aujourd'hui un immense domaine de connaissances. Leur développement peut être vu comme une arborescence aux multiples ramifications. Leur diversité comme autant de facettes d'un même objet.

UN PARTI politique, une école, un syndicat, une entreprise, une association caritative : toutes ces entités sont des organisations. Qu'ont-elles en commun qui permet de les réunir en une même catégorie ?

Quelques traits distinctifs suffisent à les différencier d'autres groupes humains comme une bande, une famille ou une foule : l'existence d'une mission explicite à accomplir (soigner, éduquer, produire, vendre, défendre un idéal), la division des tâches en fonctions spécialisées, la présence d'une hiérarchie et des règles formelles de fonctionnement (1).

De cette ossature commune découlent des schémas de comportement, des mécanismes généraux qui président à la vie des organisations.

Naissance et essor d'un champ de connaissances

Le besoin de comprendre et de mettre au jour ces mécanismes s'est affirmé avec l'essor des grandes organisations, qu'elles soient industrielles, commerçantes ou administratives. Ainsi s'est progressivement constitué un vaste champ de connaissances et de méthodes. Au point que l'analyse des organisations, particulièrement celle des entreprises, constitue aujourd'hui un

---

* Rédacteur en chef du magazine *Sciences Humaines*.
** Directeur du magazine *Sciences Humaines*.
*** Ce texte est une version remaniée et fusionnée de deux articles publiés dans *Sciences Humaines* : « Visages de l'organisation », par J.-F. Dortier, n° 30, juillet 1993 ; et « Un siècle de réflexion sur les organisations », par J.-C. Ruano-Borbalan, hors série n° 20, mars/avril 1998.
1. Voir E. Friedberg, *L'Analyse sociologique des organisations*, 1972, rééd. L'Harmattan, 1987.

continent entier des sciences humaines et sociales. Pour Renaud Sainsaulieu *«l'entreprise, comme institution économique et sociale majeure de notre époque industrielle, a été le théâtre d'une histoire d'imagination structurelle considérable. Et ce n'est pas l'un des moindres effets de sa créativité institutionnelle que d'avoir ainsi permis une accumulation, maintenant planétaire et non plus seulement occidentale, de théories sur le problème général de l'organisation de collectifs humains de production.»* (2)

L'ingénieur rationnel

L'analyse des organisations est née au tournant du XIXe et du XXe siècle, en lien avec l'exigence de rationaliser le fonctionnement des entreprises. Elle a alors rencontré le projet scientiste des ingénieurs et l'apparition d'une réflexion sociologique. Trois auteurs ont jeté les bases de la science des organisations. Le plus connu est Frederick W. Taylor (1856-1915). D'abord ouvrier puis ingénieur dans la sidérurgie, ce consultant américain fut obsédé par l'efficacité. Il met en œuvre «l'organisation scientifique du travail» sur la base de recherches menées dans des entreprises sidérurgiques de Pittsburgh. Dans son ouvrage majeur, *La Direction scientifique des entreprises*, publié en 1911, F.W. Taylor prône l'organisation scientifique des tâches. Celle-ci devait être fondée sur une division verticale du travail (la direction coordonne et détermine les conditions de travail). Elle devait procéder à un choix scientifique des exécutants (*«the right man on the right place»*) et définir exactement les tâches de chacun d'entre eux (*«the one best way»*). Outre une standardisation poussée à son maximum, F.W. Taylor souhaitait l'établissement du salaire au rendement, censé constituer une motivation importante pour des ouvriers, que l'on considérait comme des agents rationnels maximisant de manière consciente leurs gains monétaires.

Dans une volonté similaire de rationalisation, un ingénieur français, Henri Fayol (1841-1925), théorisa l'administration des entreprises. Il définit le contenu de la fonction administrative (la direction) selon une formule simple : planifier, organiser, commander, coordonner et contrôler. Cette formalisation est restée le socle de la réflexion managériale jusqu'à nos jours.

Troisième «père fondateur» : le sociologue Max Weber, avec sa définition des formes de pouvoir en organisation. Pour lui, la source et la forme du pouvoir se modifiaient depuis deux siècles. Dans les sociétés modernes, contrairement aux sociétés traditionnelles, la capacité d'action des chefs, leur autorité, s'appuie en priorité sur la légalité de leur fonction et la rationalité de leurs décisions. Max Weber définit l'administration bureaucratique idéale-typique, strictement hiérarchisée mais parfaitement efficace. Dans cette forme d'organisation, qu'elle soit une entreprise ou une bureaucratie d'Etat, les règles sont impersonnelles, transparentes et applicables à tous, permettant précision, rapidité et efficacité.

Cette première vague de réflexion a dominé la pensée scientifique et mana-

2. R. Sainsaulieu, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses de Sciences-Po/Dalloz, 1987.

gériale des années 1900 à 1930. Elle peut se définir comme la volonté de mettre de l'ordre dans les organisations par l'établissement de règles strictes. L'organisation est conçue comme un énorme mécanisme destiné à produire des biens ou des services dans lequel chaque individu est un rouage.

Le courant des relations humaines

A partir des années 30, la vision de l'organisation change de perspective. Le courant dit des « relations humaines » se préoccupe des aspects individuels et relationnels au sein de l'organisation. Il prend naissance avec les travaux du sociologue américain d'origine australienne Elton Mayo (1880-1949). Alors professeur de recherche industrielle à l'université de Harvard, il conduisit de 1927 à 1932, dans un atelier de la Western Electric, une série d'expériences destinées à définir les motivations réelles des travailleurs. Il s'agissait essentiellement de modifier les conditions de travail pour améliorer la productivité. Ce faisant, les enquêteurs de Harvard mirent au jour « l'effet Hawthorne », du nom de la ville où se situe l'usine choisie comme lieu expérimental. Cet effet peut être résumé brièvement ainsi : ce n'est pas tant l'amélioration des conditions objectives de travail que l'attention aux relations humaines qui permet l'accroissement de la productivité. Les expériences de Hawthorne réfutent selon E. Mayo la philosophie tayloriste de l'intérêt personnel. Il rappelle, dans un ouvrage paru en 1947 que *« le désir d'être bien avec ses collègues de travail, ce que l'on appelle l'instinct humain d'association, l'emporte facilement sur le simple intérêt individuel et la logique des raisonnements sur lesquels tant de faux principes de direction sont fondés »*.

Dès lors, et même si les résultats et les méthodes employés par E. Mayo ont été critiqués depuis (3), l'étude de la complexité des motivations humaines s'est développée grâce aux travaux croisés de chercheurs et de consultants américains, principalement issus de la psychologie. Les recherches d'Abraham Maslow, en particulier sa fameuse pyramide des besoins, sont universellement connues. Cette mise en forme des désirs fondamentaux et de la satisfaction, qui classe hiérarchiquement les besoins des individus (besoins nourriciers, sexuels, de sécurité, d'accomplissement de soi), a fondé nombre de pratiques de rétribution et de motivation. L'un des auteurs les plus connus de l'école des relations humaines est Douglas McGregor. Il estime que l'on doit chercher la meilleure conciliation possible entre les objectifs organisationnels et ceux des divers acteurs.

Le courant des relations humaines va s'enrichir de l'analyse des groupes restreints et des formes du pouvoir en leur sein (*leadership*) par l'intermédiaire des travaux de Kurt Lewin, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Ces recherches fournissent, en effet, une assise théorique définitive à l'idée selon laquelle la coopération est de toute façon supérieure à la division mécanique du travail et à la valorisation purement individuelle.

L'influence du courant des relations

3. Voir sur ce point l'article de C. Bert dans cet ouvrage.

humaines a persisté jusqu'à aujourd'hui. A la suite de D. McGregor, de nombreux auteurs ont essayé de donner une « dimension humaine » à l'entreprise. On peut souligner par exemple, dans les années 60, Chris Argyris qui, par ses travaux, souhaitait aussi accroître les responsabilités des salariés. Ces conceptions postulent que l'homme a besoin de donner un sens à sa vie et qu'il le fait au travers de l'action (4).

L'approche des relations humaines a connu d'autres prolongements dans les années 50 et 60 au Tavistock Institute of Human Relations, centre britannique important de recherches en sciences humaines. C'est là qu'Elliott Jaques a introduit la psychanalyse freudienne dans la réflexion sur les organisations. Il a défini une approche clinique – la socio-analyse – qui s'intéresse aux fonctionnements des groupes et à la place de l'inconscient et des mécanismes de défense en leur sein. Il a mis en évidence des phénomènes importants et fréquents, comme celui du bouc émissaire. Dans les relations de travail, certaines personnes sont systématiquement tenues pour responsables de tous les maux. Cette dérivation sur un « mauvais sujet » permet de se départir de ses propres responsabilités, de soulager les tensions, de donner libre cours à certaines tendances sadiques et de souder une partie du groupe. De même, Wilfried Bion s'est intéressé à la réaction « d'attaque-fuite », où le groupe projette ses peurs sur un ennemi extérieur. Dans certains de ses excès, la virulente hostilité des firmes automobiles américaines que l'on a pu observer, à une certaine époque, à l'égard de la concurrence japonaise entre dans ce registre paranoïaque. En France, l'approche psychanalytique s'est développée à partir des années 60, avec des chercheurs comme Eugène Enriquez, Max Pagès et Georges Palmade. Ce courant de réflexion est à la base de la mise en place de techniques d'intervention psychosociologique.

Structures et contingence

En dépit de ses apports féconds et abondants, la démarche des relations humaines est critiquée aux Etats-Unis à partir des années 60 : on lui reproche de trop « psychologiser » l'analyse des organisations. De nombreuses recherches se focalisent alors sur la structure. Ce faisant, elles découvrent le rapport des organisations avec leur environnement. L'historien Alfred Chandler étudie l'évolution des grandes sociétés américaines entre 1850 et 1920. Dans un livre publié en 1962 (5), il montre le lien entre les structures des entreprises, le marché et les stratégies des dirigeants. Une approche dite des contingences se développe dans les décennies suivantes pour laquelle « la structure formelle » est vue comme un résultat, une variable « dépendante » (6). L'efficacité de l'entreprise dépend alors de l'adaptation des structures et des processus de travail à l'environnement et à ses contraintes. Les théoriciens de la contingence, comme Joan Woodward, ou Charles Perrow, interprètent les diverses formes d'organisation en examinant le poids de

4. Voir l'entretien avec C. Argyris dans cet ouvrage.
5. A. Chandler, *Stratégies et structures de l'entreprise* (trad. fra.), Editions d'Organisation, 1989.
6. N. Aubert et al., *Management, aspects humains et organisationnels*, introduction de J.-P. Gruère, Puf, 1991.

variables comme la taille de l'organisation, la technologie, le degré d'incertitude sur les marchés...

La sociologie de l'action

Parallèlement, une sociologie de l'action va reprendre vigueur. Elle puise son origine dans les conceptions de Max Weber et dans les travaux du sociologue américain Talcott Parsons pour qui tout système social – et l'organisation en est un – peut être compris à partir de l'action des différents agents qui le composent. Les conduites de l'acteur doivent être interprétées comme des tentatives d'ajustement entre les objectifs organisationnels et ses visées propres.

La notion de système est, par ailleurs, progressivement importée dans l'analyse de l'action organisée. Chester Barnard (7) avait déjà montré, par exemple, que les membres d'une organisation s'insèrent dans une structure, au sein de laquelle les finalités, les rôles et statuts ont été prédéterminés. Autrement dit, elle constitue un système. Cette définition de l'organisation et de l'analyse de l'action sera reprise par James G. March et par Herbert Simon qui mettront en avant dans les années 40 la notion fondamentale de rationalité limitée de l'acteur. Ils s'opposent ainsi à la vision de l'économie et à la théorie rationaliste classique de la décision. Ils montrent que les acteurs ne choisissent pas, dans une situation donnée, la meilleure solution, mais une solution satisfaisante en fonction de leur degré d'information et de leur capacité réelle d'action.

Michel Crozier, dans *Le Phénomène bureaucratique*, publié en 1963 (*voir encadré page suivante*) et surtout dans *L'Acteur et le Système* (écrit en collaboration avec Erhard Friedberg en 1977) souhaite lui aussi bâtir une théorie de l'action. Il cherche, avec E. Friedberg, à dépasser la « rationalité limitée » et définit l'« analyse stratégique ». Dans cette théorie, l'acteur possède des degrés de liberté et déploie une rationalité au sein de contextes déterminés. Chaque acteur élabore une stratégie personnelle dont le but est d'accroître son influence et dont les modalités dépendent de ses valeurs, de sa perception de la situation, et des moyens d'influence dont il dispose. M. Crozier et E. Friedberg montrent le rôle central des relations de pouvoir dans les relations humaines et dans l'action sociale. Ce type d'approche, qui part des capacités d'actions des individus en montrant que ceux-ci ne sont pas enfermés dans une structure rigide, a eu un impact considérable.

Récemment, E. Friedberg a étendu, dans *Le Pouvoir et la Règle* (8), l'analyse stratégique à toutes les formes d'action collective. Il souligne que le terme d'organisation désigne à la fois un état et une dynamique. Si l'état renvoie à ce que l'on nomme habituellement organisation (entreprise, administration et association), la dynamique est plus généralement liée aux processus par lesquels les individus ajustent leur comportement et coordonnent leurs conduites dans la poursuite d'une action collective (9).

7. C. Barnard, *The Function of the Executive*, Harvard University Press, 1938.
8. Seuil, 1992.
9. Voir sur ces questions l'entretien avec E. Friedberg dans cet ouvrage.

L'atelier : un espace de jeux politiques ?

Dans son étude désormais classique *Le Phénomène bureaucratique* (1), Michel Crozier a appliqué l'approche stratégique à l'analyse du pouvoir dans un grand monopole industriel d'Etat. Dans cette entreprise aux normes de travail très tayloriennes, il a repéré parmi les personnels d'exécution trois groupes distincts : les ouvriers de production, les ouvriers d'entretien et les chefs d'atelier. Ouvriers de production et ouvriers d'entretien ont accès aux machines, les uns pour produire, les autres pour réparer. Or les deux exigences sont parfois contradictoires ; d'où des conflits larvés entre les deux catégories de personnel. Chacun cherche alors à revendiquer une plus grande légitimité de son intervention. Les ouvriers d'entretien réclament la possibilité d'arrêter la machine pour réparation, rénovation ou nettoyage. Ils appuient cette revendication sur leur expertise technique, sur le fait d'être les seuls à connaître vraiment les machines. Zone de compétence exclusive signifie pour eux zone d'autonomie et de pouvoir. De leur côté, les ouvriers de production revendiquent le droit de décider, au nom des normes de production, quand la machine doit fonctionner ou non. Chacun déploie donc sa rationalité, recherche l'alliance avec les chefs d'atelier, revendique la compétence ultime.

1. Seuil, 1963.

L'homme, son identité, sa culture

A partir des années 70, le regard sur les organisations va encore se diversifier, notamment à cause des changements qui interviennent dans les structures et les contraintes des organisations. La notion d'adhocratie, synonyme de structure complexe, originale et plutôt démocratique, est abondamment reprise pour qualifier les nouvelles formes d'organisation des industries informatiques ou, plus généralement, des activités intellectuelles dans des environnements fortement innovateurs et concurrentiels. De plus, les grandes industries sont désormais intégrées dans d'immenses marchés internationaux.

Dans ce cadre, la notion de culture, liée autant aux valeurs individuelles, aux savoirs professionnels qu'à l'existence d'une « culture de groupe » ou à l'existence de références culturelles globales, permet d'affirmer le rôle de l'informel et de l'humain face à la règle et aux structures. Yves-Frédéric Livian estime que deux thèses s'affrontent (10) : l'une culturaliste liant les modes d'organisations aux cultures nationales, et l'autre

10. Y.-F. Livian, *Introduction à l'analyse des organisations*, Economica, 1995.

institutionnaliste qui prend plutôt en compte les structures sociales et politiques. L'approche interculturelle est illustrée en France par les travaux de Philippe d'Iribarne (11) qui, à la fin des années 80, a étudié les différences entre usines du même groupe implantées dans plusieurs pays. Il montre que les modes d'entrée en relation ou les formes contractuelles varient fortement. Les travaux comparatistes de Marc Maurice, François Sellier et Jean-Jacques Silvestre (12) ont, au contraire, montré que trois facteurs d'organisation des sociétés influent sur le mode d'organisation des entreprises : le rapport éducatif, la forme des relations sociales et professionnelles.

Mais l'approche culturelle s'applique aussi aux sous-cultures d'organisation. L'intérêt récent pour l'histoire des entreprises ou pour l'ethnologie des organisations participe de cette approche nouvelle (13). Les dignitaires du clergé, les officiers, les responsables politiques, tous les dirigeants d'organisation savent l'importance des rites, des cérémonies, des emblèmes, des remises de médailles dans la conduite des troupes. Dans les établissements scolaires ou les entreprises, les rites ont perdu de leur force.

Les ethnologues se voient donc contraints de scruter les signes implicites d'une culture ou d'une tradition commune. De là viennent sans doute le recours à certaines pratiques managériales comme les projets d'entreprise, les stages de formation-ressourcement pour cadres, les journaux internes, etc., qui visent à créer une identité commune au sein du collectif de travail.

Images de l'organisation

Cet examen chronologique des théories de l'organisation donne l'impression d'une arborescence aux multiples ramifications. Une façon de mieux s'approprier cette surabondance nous est fournie par Gareth Morgan. Ce spécialiste canadien des sciences de l'organisation a conçu une ingénieuse grille de lecture pour aider à se retrouver dans le dédale des théories organisationnelles. Il propose de décrire les différents modèles d'analyse par l'intermédiaire de métaphores. Ainsi l'organisation sera vue, selon les cas, comme une machine, un cerveau, un organisme vivant, un système politique, une prison mentale ou un instrument de domination (14).

• **L'organisation vue comme une machine.** Le premier modèle est celui de la machine : l'organisation taylorienne du travail et le modèle weberien de la bureaucratie en sont les modèles typiques. Cette conception, symbolisée par le Charlot des *Temps modernes*, est loin d'avoir disparu. D'une part, elle persiste dans certaines activités. Ainsi, la chaîne de restauration Mc Donald's est connue pour sa gestion «néo-taylorienne». Chaque geste, chaque parole des serveurs ou des cuisiniers est codifié et rythmé selon des cadences précisément définies par l'encadrement. Cet

11. *La Logique de l'honneur : gestion des entreprises et traditions nationales*, Seuil, 1989.
12. M. Maurice, F. Sellier, J.-J. Silvestre, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne : essai d'analyse sociétale*, EHESS, 1976.
13. Voir l'article de P. Cabin sur les rites en entreprise, dans cet ouvrage.
14. G. Morgan, *Images de l'organisation*, Presses de l'Université de Laval et Editions Eska, 1989. Dans son ouvrage, G. Morgan isole sept modèles. Pour la commodité de l'exposé, nous n'en distinguerons que cinq.

Les multiples facettes de l'organisation

L'organisation peut être vue de différentes façons selon l'angle de vue adopté.

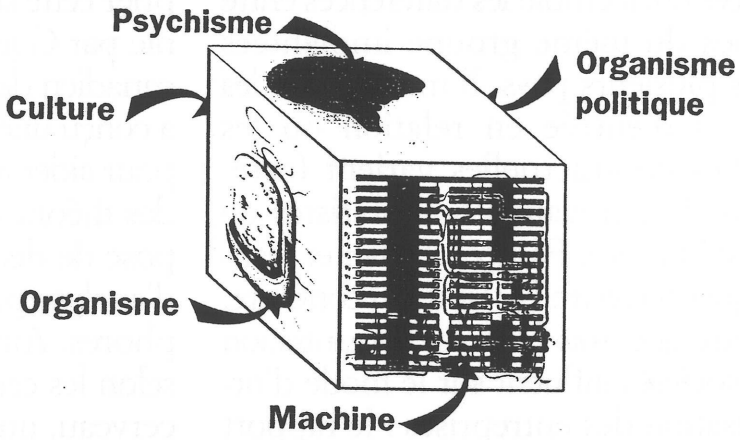

Gareth Morgan a représenté chacune des grilles de lecture par une métaphore (la machine, l'organisme, le système politique, etc.) qui reflète une dimension de l'organisation et correspond aussi à une façon de se comporter face à elle. Il n'y a pas de point de vue privilégé ou global. Chaque perspective met en lumière des aspects de l'organisation et en rend d'autres opaques.

exemple caricatural, vilipendé aujourd'hui par les tenants du management participatif (15) ne doit pas faire oublier que la vision mécanique correspond à une dimension qui est encore plus ou moins présente dans toutes les entreprises, administrations, ou associations.

• **L'organisation comme organisme vivant.** Une autre métaphore, celle de l'organisme, renvoie à une vision biologique de la vie sociale avec ses concepts associés : besoins, adaptation, régulation, système, évolution, espèces. Gareth Morgan regroupe ici plusieurs modèles différents :

– l'Ecole des relations humaines, nous l'avons vu, considère qu'on ne peut analyser une organisation ni agir sur elle sans prendre en compte les motivations des individus ;

– l'approche systémique considère l'organisation comme un ensemble de sous-systèmes interdépendants reliés entre eux par des causalités réciproques (*feed-back*) (16). Cette approche est particulièrement pertinente lorsque l'on observe des milieux sociaux « complexes » où interviennent de multiples partenaires institutionnels. C'est le cas notamment des associations de formation, des systèmes politiques locaux, des grandes entreprises ;

15. Voir mots clés en fin d'ouvrage.
16. Voir l'article de J.-F. Dortier sur l'analyse systémique dans cet ouvrage.

– d'autres modèles comme la théorie de la contingence (*voir plus haut*) participent de cette métaphore biologique.
Les points forts de la métaphore organique sont de proposer une vision souple, vivante et dynamique de l'organisation. Elle souligne les capacités d'innovation, la diversité des gammes d'action possibles. La notion systémique « d'équifinalité » montre, par exemple, qu'un même but peut être atteint par des dispositifs différents.

• **L'organisation comme système politique.** L'analyse stratégique (*voir plus haut*), postule que l'organisation est d'abord formée d'hommes et de femmes guidés par des intérêts, des valeurs, des représentations, des mobiles, bref des « stratégies » différentes. Le rôle de l'analyse stratégique est de découvrir ces stratégies souvent implicites, et d'en déduire comment se forment les systèmes d'action.

• **L'organisation comme prison mentale.** L'organisation peut encore être vue sous l'angle des passions : amour, haine, pulsion de vie et pulsion de mort, mécanisme de défense et névroses de groupe (17). L'approche psychanalytique, qui s'est déployée dans la lignée des travaux de E. Jaques et W. Bion, participe de cette vision.

• **L'organisation comme culture.** De nombreux observateurs ont cherché à identifier les ingrédients des succès de l'économie japonaise, pensant que la culture nationale constituait un des piliers de cette efficacité. Par la suite, de nombreux travaux se sont penchés sur l'importance de la culture dans l'organisation du travail. Le management interculturel, l'étude comparative des traditions nationales dans les relations de travail s'inscrivent dans cet esprit (*voir les travaux de P. d'Iribarne déjà évoqués*). De même que l'étude des processus culturels et identitaires à des échelles moins vastes comme celles de l'entreprise, du métier, du secteur, etc. (*voir par exemple l'approche de Renaud Sainsaulieu*).

De nouvelles théories pour de nouvelles organisations ?

Quelle que soit la façon de les considérer (de façon chronologique comme une arborescence de courants, ou de façon métaphorique comme les diverses facettes d'un même phénomène), les théories de l'organisation frappent par leur diversité. De nouvelles approches suscitent aujourd'hui un intérêt grandissant. C'est le cas avec les nouvelles théories économiques de la firme, ou en France avec l'école des conventions ou la théorie de la traduction (18).
Il faut néanmoins souligner que cette production en apparence intarissable de systèmes interprétatifs n'est pas le fruit d'une génération spontanée ou de l'imagination débridée des chercheurs en sciences de l'organisation. Si on examine leur contenu et les conditions de leur apparition, on constate que le développement de ces théories est largement tributaire des préoccupations managériales de leur époque et des formes nouvelles d'organisations, qui ne cessent de se transformer, pour faire face aux mutations de l'économie et de la société.

17. Voir l'article de J.-F. Dortier, « Les dimensions cachées des organisations » dans cet ouvrage.
18. Voir sur ces nouvelles théories l'article de P. Bernoux dans cet ouvrage.

Amnesty International : de l'organisation missionnaire à la bureaucratie ?

Amnesty International est fondée en 1961 en Grande-Bretagne. L'analyse de la section de Belgique francophone, à la lumière des catégories du modèle d'Henry Mintzberg, permet de comprendre comment l'accroissement de l'organisation et des tâches, les évolutions du travail et des caractéristiques du personnel entraînent une mutation de fond dans le fonctionnement global de l'organisation (1).

Pendant la période de démarrage (1969 à 1977), toutes les personnes impliquées sont bénévoles. Elles appartiennent aux professions intellectuelles : enseignants, travailleurs sociaux, avocats... Elles fonctionnent par groupes de 5 à 15 personnes. Le travail consiste à écrire des lettres de soutien aux prisonniers et à leur famille, à adresser des courriers et des pétitions aux gouvernements, à informer le public et à récolter des fonds. L'organisation correspond à la configuration missionnaire décrite par H. Mintzberg. La coordination s'opère sur le mode de la « *standardisation des normes* » : c'est parce qu'ils adhèrent fortement aux *idéaux* de l'organisation que les membres la rejoignent. Le travail s'exerce sur le mode de *l'ajustement mutuel*, avec une faible spécialisation des tâches : tout le monde est « au four et au moulin ». Cette faible spécialisation est notamment liée à la qualification élevée des personnes.

A partir de la fin des années 70, Amnesty obtient le prix Nobel de la paix, ce qui provoque un afflux de membres. Des professionnels sont recrutés : informaticiens, responsables de la communication... Pour faire face à certains conflits de responsabilités, une charte de fonctionnement est mise en place. Les structures se renforcent et se diversifient : coordinations par pays, commissions spécialisées en fonction des catégories de prisonniers, commissions pour gérer les problèmes internes (finances, informatique...). Tout cela conduit à une *multiplication des règles*. Mais surtout, les *justifications* de ces règles changent : le secrétariat international met en avant les considérations d'*efficacité* dans la réalisation du mandat et de *cohésion* de l'organisation. Le secrétariat national cherche à reprendre le contrôle des opérations de communication, au détriment des groupes de base, et de plus en plus d'opérations de promotion de l'organi-

sation elle-même sont lancées. Des oppositions se manifestent, notamment de la part des membres les plus anciens des groupes de base. Il semble donc que l'organisation glisse du modèle « missionnaire » vers celui de la bureaucratie. Les membres ne sont plus tous des bénévoles, et progressivement, la *compétence* l'emporte sur *l'adhésion aux valeurs* de l'organisation comme critère principal de recrutement. Les objectifs changent : les *buts de système* (régulation interne, promotion) prennent de l'importance, les missions sont moins claires. Enfin, on observe une standardisation des procédés, une formalisation des règles et une augmentation du nombre des niveaux hiérarchiques.

Il serait imprudent de déduire de cette observation une tendance inéluctable à la bureaucratisation. La vertu de cet exemple est de montrer en quoi un modèle explicatif (ici celui de Mintzberg, mais d'autres approches comme l'analyse stratégique ou la théorie des conventions auraient pu être utilisées) apporte une compréhension des mécanismes organisationnels.

PHILIPPE CABIN

1. Etude de cas présentée par J. Nizet et F. Pichault, *Comprendre les organisations. Mintzberg à l'épreuve des faits*, Gaëtan Morin, 1995.

INTRODUCTION

Les contraintes de l'action collective

A quelles conditions et au prix de quelles contraintes l'action collective, c'est-à-dire l'action organisée, des hommes est-elle possible ? C'est la question centrale de ce livre. Car, si l'action collective constitue un problème si décisif pour nos sociétés, c'est d'abord et avant tout parce que *ce n'est pas un phénomène naturel.* C'est un *construit social* dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien.

Contrairement à l'idée que nous en avons couramment, en effet, contrairement aussi à la façon dont psychologues, sociologues et analystes divers ont pu poser — et posent encore et toujours — les problèmes d'organisation, nos modes d'action collective ne sont pas des données « naturelles » qui surgiraient en quelque sorte spontanément et dont l'existence irait de soi. Ils ne sont pas le résultat automatique du développement des interactions humaines, d'une sorte de dynamique spontanée qui porterait les hommes en tant qu'« êtres sociaux » à s'unir, à se grouper, à s'« organiser ». Ils ne sont pas davantage la conséquence logique et déterminée d'avance de la « structure objective » des problèmes à résoudre, c'est-à-dire de la somme des déterminations extérieures que l'« état des forces productives », le « stade de développement technique et économique » feraient peser sur les hommes. Ils ne constituent rien d'autre que des solutions toujours spécifiques, que des acteurs relativement autonomes, avec leurs ressources et capacités particulières, ont créées, inventées, instituées pour résoudre les problèmes posés par l'action collective et, notamment, le plus fondamental de ceux-ci, celui de leur coopération en vue de l'accomplissement

d'objectifs communs, malgré leurs orientations divergentes.

Et en cette matière, il n'y a ni fatalité ni déterminisme simple. Ces solutions ne sont ni les seules possibles, ni les meilleures, ni même les meilleures relativement à un « contexte » déterminé. Ce sont toujours des solutions *contingentes* au sens radical du terme, c'est-à-dire largement *indéterminées* et donc *arbitraires*. Mais elles n'en sont pas moins contraignantes. En tant que modes d'articulation et d'intégration de comportements divergents et contradictoires, elles supposent et instituent à la fois une structuration humaine, c'est-à-dire un minimum d'« organisation », des champs de l'action sociale. Cette structuration peut être relativement formalisée et consciente, ou elle peut avoir été « naturalisée » par l'histoire, la coutume, les croyances, au point de paraître évidente. Elle n'en reste pas moins toujours et fondamentalement un *artefact humain* qui — en orientant les comportements des acteurs et en circonscrivant leur liberté et leurs capacités d'action — rend possible le développement des entreprises collectives des hommes, mais conditionne en même temps profondément leurs résultats. Avant de critiquer ces solutions, avant éventuellement d'en proposer de nouvelles, il importe de les *connaître,* c'est-à-dire d'en comprendre la logique et la rationalité propres, en s'interrogeant sur les problèmes que les hommes ont tenté de résoudre à travers elles et sur les difficultés et contraintes qui en résultent.

Cette interrogation peut se résumer et se concrétiser à travers la mise en évidence et l'élucidation des *effets contre-intuitifs ou « effets pervers »* qui caractérisent les affaires humaines[1]. Dans leur acception la plus générale, ceux-ci désignent les effets inattendus, non voulus et à la limite

1. Les premières analyses des effets contre-intuitifs et le terme lui-même sont dus à J. Forrester, *Urban Dynamics,* Cambridge, Mass., MIT Press, 1970. Mais ils ne sont finalement que la redécouverte sous un autre nom de ces « conséquences inattendues de l'action » que Robert K. Merton avait mises en lumière dès 1936 dans un célèbre article. Cf. R.K. Merton, « The Unanticipated Consequences of Purposive Social Action », *American Sociological Review,* vol. 1, 1936, p. 894-904.

aberrants sur le plan collectif d'une multitude de choix individuels autonomes et, pourtant, chacun à son niveau et dans son cadre, parfaitement rationnels. Ils marquent le décalage, voire l'opposition souvent fatale entre les orientations et les intuitions des acteurs et l'effet d'ensemble de leurs comportements dans le temps, ce mécanisme fondamental qui fait qu'en voulant le bien nous réalisons le mal.

De nombreux exemples de cette opération de magie noire viennent à l'esprit, qui englobent tous les niveaux de la vie sociale. On la voit à l'œuvre dans ce que Marx a décrit avec le théorème sur la baisse tendancielle du taux de profit, comme dans la loi d'airain de l'oligarchie chère à R. Michels[2] et à beaucoup de penseurs politiques depuis, ou encore dans la dynamique perverse qui veut que des parents, dans le souci de faire bénéficier leurs enfants d'une pédagogie anti-autoritaire, finissent par créer des structures à certains égards plus « disciplinaires »[3] que les écoles maternelles « habituelles »[4].

Il est sans doute inutile de poursuivre cette énumération. Toutes nos actions risquent d'aboutir au contraire de ce que nous cherchions à réaliser : l'effet contre-intuitif est au cœur même de tout effort d'action collective.

Malgré ses implications morales évidentes, ce dilemme ne peut être résolu en renvoyant la discussion au niveau des finalités. Car ce n'est pas uniquement, ni même avant tout, une question de finalités de l'action ou de motivation des acteurs[5]. Ni nos intentions, ni nos motivations, ni nos objectifs, ni nos relations transcendantales avec le sens de l'histoire ne sont une garantie ou une preuve de la réussite

2. R. Michels, *Les Partis politiques,* Paris, Giard et Brière, 1913 ; Flammarion, 1971 et 1978.

3. Au sens de M. Foucault, *Surveiller et Punir,* Gallimard, 1975, dans la mesure où elles instituent un quadrillage permettant un contrôle plus serré des enfants par leurs parents.

4. Toute l'institution de l'éducation dans nos sociétés développées, et pas seulement là, est en fait le champ de tels effets contre-intuitifs, comme l'ont montré, chacun à sa manière, R. Boudon et I. Illich. Cf. R. Boudon, *L'Inégalité des chances,* Paris, A. Colin, 1973 ; I. Illich, « Comment éduquer sans école ? », *Esprit,* juin 1971.

5. Et ajoutons qu'il est heureux qu'il en soit ainsi. Car sinon, tout changement autre que totalitaire serait exclu.

de nos entreprises. L'enfer, on le sait bien, est pavé de bonnes intentions. C'est que le dilemme se situe à un autre niveau, celui des moyens que nous utilisons, ou plutôt de la *médiation inéluctable* entre les fins que nous poursuivons, d'une part, et les « moyens » humains que nous sommes obligés d'employer pour les atteindre, d'autre part. Cette médiation, ce sont les construits d'action collective, et la structuration des champs qu'ils instituent.

L'effet contre-intuitif peut apparaître de prime abord comme un dilemme logique inhérent en quelque sorte à la structure des problèmes matériels à résoudre. C'est en fait comme tel qu'il a été compris par tout un courant d'analyse anglo-saxon centré sur l'étude des problèmes des biens collectifs, des choix publics et des difficultés qui en résultent pour l'action collective[6]. Mais si on veut bien y regarder de plus près, il s'agit aussi, sinon avant tout, d'un *effet d'organisation* ou d'un *effet de système.* Si les résultats de l'action collective sont contraires aux volontés des acteurs, ce n'est jamais dû seulement aux propriétés intrinsèques des problèmes « objectifs », pour autant qu'une telle distinction ait un sens[7]. C'est aussi toujours à cause de la structuration sociale du champ de l'action, c'est-à-dire à cause des propriétés de l'organisation et/ou des systèmes d'action organisés, bref, des construits d'action collective à travers lesquels ces problèmes sont traités, et sans lesquels ils ne pourraient pas l'être, voire ne seraient pas ce qu'ils sont.

Prenons, pour concrétiser cette proposition, un exemple simpliste qui a fait les délices des spécialistes de la théorie des jeux : le *dilemme du prisonnier.*

Il s'agit, on s'en souvient, du dilemme devant lequel se trouvent deux criminels qui ont été arrêtés pour le même crime, mais contre lesquels la police ne peut avoir de

6. Dans un livre remarquable, Mancur Olson synthétise parfaitement bien tout l'acquis d'une réflexion sur l'action collective encore trop ignorée en France. Cf. M. Olson, *The Logic of Collective Action,* Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1965.

7. Car aucun problème n'existe en soi. Il n'a d'existence que pour autant qu'il y ait un construit capable de le traiter. Mais ce construit à son tour le redéfinira, le transformera pour pouvoir le traiter.

preuve matérielle autre que la dénonciation qu'elle pourrait obtenir de l'un ou l'autre. Dans cette situation, chacun des deux prisonniers n'a que deux stratégies pour « s'en tirer » : soit nier les faits, soit incriminer l'autre. Si tous les deux nient, la police n'a pas de preuve pour ces charges : elle ne pourra obtenir que la condamnation de chacun d'eux à un an de prison pour des délits mineurs. Si l'un des prisonniers accepte de devenir le *crown-witness* en dénonçant l'autre, le dénonciateur est libéré, l'autre condamné à vingt ans de prison. Si les deux se dénoncent mutuellement, chacun d'eux écopera dix ans de prison.

Connaissant ces conséquences, chaque prisonnier sait que la réussite de sa propre stratégie dépendra de celle adoptée par l'autre. Mais, étant détenus séparément, ils n'ont aucune possibilité de communiquer et de se concerter. La structure logique du problème est telle que s'ils agissent « rationnellement », c'est-à-dire en fonction de leurs intérêts personnels, ils dénonceront leur complice et se retrouveront en prison pour dix ans. Soulignons-le : aucun jugement sur la « nature humaine » n'est impliqué ici : on suppose simplement que chacun d'eux essayera de gagner et préférera ses propres intérêts à ceux de l'autre. La connaissance du résultat n'y change rien : les deux sont pris dans une « logique infernale » qui les mène fatalement à l'échec et qui est la conséquence de la structure du problème.

Une seule chose pourrait faire la différence et permettre à chacun de s'en tirer à meilleur compte : la capacité de faire confiance à l'autre, et avec elle la certitude que celui-ci ne le dénoncera pas. Cette remarque peut paraître mettre en jeu une dimension éthique. C'est vrai, mais, comme c'est souvent le cas, l'éthique peut et doit s'analyser ici comme un construit social, comme une invention humaine qui structure le champ d'action de telle façon que, dans la poursuite de leurs intérêts propres, les acteurs ne se ruinent pas mutuellement. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe dans le « milieu ». La « loi du silence » peut parfaitement se comprendre comme un construit humain créé et maintenu par apprentissage et sanction. D'abord simple mesure de rétorsion,

elle devient peu à peu principe organisateur relativement autonome, manipulé certes par ceux capables de l'imposer et de s'en servir, mais qui forme la base implicite ou explicite de toute activité collective se déployant dans ce contexte particulier.

Action collective et organisation sont donc complémentaires. Ce sont les deux faces indissociables d'un même problème : celui de la structuration des champs à l'intérieur desquels l'action, toute action, se développe. On ne peut concevoir une action collective déterminée seulement par les propriétés « intrinsèques » des problèmes à résoudre : elle serait prise dans des dilemmes insolubles. Ce n'est que l'organisation au sens de redéfinition des problèmes à travers une structuration humaine des champs qui permet de surmonter ces impasses logiques et les effets contre-intuitifs « primaires » qui en découlent. Mais dans la mesure même où elle est un moyen pour contrôler et réguler ceux-ci, l'organisation en produira d'autres, qui sont en quelque sorte les « effets pervers » de sa propre fabrication, les effets contre-intuitifs « secondaires » proprement systématiques, ceux en fait que nous rencontrons dans la vie courante.

Ni les objectifs ni les motivations des acteurs ne sont ici en cause. Ceux-ci agissent « rationnellement » dans le cadre de construits qui, eux, sont arbitraires. Ils sont les prisonniers des *moyens* qu'ils ont utilisés pour régler leur coopération et qui circonscrivent jusqu'à leurs capacités de se définir de nouvelles finalités. Ils peuvent changer de moyens, et transformer ces construits, et même le devront s'ils veulent durablement changer les résultats de l'action collective. Mais ils ne peuvent pas s'en passer entièrement, ils ne peuvent pas faire disparaître cette contrainte : il n'y a pas de champ neutre, non structuré. La transparence sociale est impossible.

Dès lors, pour comprendre les problèmes et difficultés de l'action collective, il faut porter l'analyse sur cette structuration des champs, et s'interroger sur les mécanismes à travers lesquels elle opère et aussi s'opère. C'est ici que l'analyse des organisations peut apporter une contribution à notre avis décisive à la constitution d'un nouveau mode

de raisonnement sur les affaires humaines. Parmi toute la gamme de structurations possibles d'un champ d'action, l'organisation constitue, en effet, la forme la plus visible et la plus formalisée, celle qui est au moins partiellement instituée et contrôlée de façon consciente. Elle peut donc nous fournir un modèle en quelque sorte expérimental de l'effet système, dans un cadre certes plus artificiel, mais dans lequel il s'agit bien du même problème : celui de la coopération et de l'interdépendance entre acteurs poursuivant des intérêts divergents sinon contradictoires. Comme l'a bien montré Herbert Simon, l'étude de la machine artificielle permet de progresser dans la compréhension de l'organisme naturel qu'il s'agit précisément d'étudier[8].

Traiter l'organisation dans cette perspective non pas comme une donnée naturelle dont l'existence irait de soi, mais comme un *problème à expliquer,* consiste toutefois à renverser la tendance dominante des théoriciens de l'organisation qui vont de la nature vers l'organisation, et à utiliser la réflexion sur l'organisation (phénomène plus artificiel et plus facile à analyser) pour la compréhension de la « nature ». S'interroger sur l'organisation comme problème, c'est donc essayer d'élaborer un mode de raisonnement permettant d'analyser et de comprendre la « nature » et les difficultés de l'action collective.

Mais revenons à notre point de départ : les modes d'organisation en tant que solutions construites, donc artificielles, des problèmes d'action collective, et essayons de préciser. Quels sont ces problèmes ?

A un premier niveau, c'est tout d'abord celui de la coopération. Toute entreprise collective — on ne nous démentira pas sur ce point — repose sur un minimum d'intégration des comportements des individus ou groupes, bref, des acteurs sociaux concernés, qui poursuivent, chacun, des objectifs divergents, voire contradictoires.

8. Pour une bonne discussion du caractère heuristique de l'artificiel qui dépasse de beaucoup d'ailleurs notre problème, on lira avec beaucoup de fruit l'essai de H. Simon, *La Science des systèmes, Science de l'artificiel,* Paris, Ed. de l'Epi, 1974.

Très schématiquement, cette intégration peut être réalisée de deux façons. Ou bien par la contrainte ou son corollaire, la manipulation affective et/ou idéologique, bref, par la soumission imposée ou consentie des volontés « partielles » des participants à la volonté et aux objectifs de l'ensemble[9]. Ou bien par le contrat, c'est-à-dire la négociation et le marchandage, qui peut se dérouler de façon explicite aussi bien qu'implicite[10]. Mais la négociation, les relations contractuelles ne s'établissent pas naturellement. Ce sont des processus difficiles dans lesquels les acteurs ne s'engagent que moyennant protections, car ils sont doublement menaçants pour eux. D'une part, ils impliquent toujours la reconnaissance de relations de pouvoir et de dépendance, et des contraintes qui en découlent ; d'autre part, leur dynamique propre peut être telle que toutes les parties concernées en souffrent.

Les *construits d'action collective* dans leurs différentes modalités constituent la solution. Par eux, les problèmes sont redéfinis et les champs d'interaction aménagés ou « organisés » de telle façon que dans la poursuite de leurs intérêts spécifiques les acteurs ne mettent pas en danger les résultats de l'entreprise collective, voire les améliorent. Bref, ils organisent des modes d'intégration qui assurent la nécessaire coopération entre acteurs sans supprimer leurs libertés, c'est-à-dire leurs possibilités de poursuivre des objectifs contradictoires.

Car de tels construits opèrent *indirectement* et ne déterminent pas les comportements des acteurs. Ils instituent ce qu'on pourrait le mieux conceptualiser comme des *jeux structurés* de façon plus ou moins lâche, plus ou moins formalisée, plus ou moins consciente et dont la nature et les règles indiquent une série de stratégies gagnantes possibles. Parmi ces stratégies, les acteurs pourront et devront choisir. Ils peuvent aussi — si leurs ressources le permettent — jouer contre, c'est-à-dire adopter une stratégie

9. Nous laissons ici de côté le problème des processus d'élaboration des objectifs de l'ensemble.

10. Cette distinction est évidemment analytique. Toute situation sociale réelle renferme, en fait, les deux modalités à des degrés divers.

momentanément perdante dans l'espoir ou avec l'objectif d'un retournement du ou des jeux en leur faveur[11]. Quoi qu'il en soit, ces jeux restent ouverts et leur contrainte indirecte : elle est le résultat du fait qu'un acteur, aussi longtemps qu'il veut continuer à jouer et s'assurer simultanément que sa participation au jeu lui soit profitable, devra adopter une *des* stratégies gagnantes possibles. Mais ce faisant, il contribuera *nolens, volens,* à l'accomplissement des objectifs de l'ensemble[12].

Mais allons plus loin. Dans la mesure même où elle n'est pas naturelle, l'action collective n'est pas un exercice gratuit. C'est toujours une coalition d'hommes contre la nature en vue de résoudre des problèmes matériels. Les construits inventés à cet effet redéfinissent et réaménagent certes ces problèmes. Mais ni leurs configurations et modalités concrètes ni leurs résultats ne peuvent être abstraits des propriétés et de la structure « intrinsèque » de ces derniers et, notamment, de l'élément le plus fondamental de celles-ci : l'*incertitude.*

Aussi loin que l'on pousse l'analyse « rationnelle » de sa structure logique ou « naturelle », tout problème matériel comporte toujours une part appréciable d'incertitude, c'est-à-dire d'*indétermination,* quant aux modalités concrètes de sa solution. Dans le cas contraire, il ne constitue plus un problème au sens vrai du terme, puisqu'il pourrait être résolu par une machine ou tout autre mécanisme automatique.

Or l'incertitude en général ou des incertitudes spécifiques, comme nous le verrons, constituent la ressource fondamentale dans toute négociation. S'il y a incertitude, les acteurs capables de la contrôler l'utiliseront dans leurs

11. Ils peuvent aussi naturellement commettre des erreurs, se tromper sur la nature du jeu, oublier les règles, etc., et ce faisant découvrir de nouvelles opportunités et de nouvelles stratégies gagnantes.

12. La contrainte et la coercition peuvent ici s'analyser comme un cas limite où l'intégration est obtenue en quelque sorte par la prescription impérative de comportements, ce qui peut se conceptualiser comme un type particulier de jeu négatif, un jeu structuré par des punitions, et non plus des récompenses.

tractations avec ceux qui en dépendent. Car ce qui est incertitude du point de vue des problèmes est pouvoir du point de vue des acteurs : les rapports des acteurs, individuels ou collectifs, entre eux et au problème qui les concerne, s'inscrivent donc dans un champ inégalitaire, structuré par des relations de pouvoir et de dépendance. En effet, les acteurs sont inégaux devant les incertitudes pertinentes du problème. Ceux qui par leur situation, leurs ressources ou leurs capacités (qui sont, bien entendu, toujours personnelles et sociales puisqu'on ne peut concevoir de champ non structuré) sont capables de les contrôler, utiliseront leur pouvoir pour s'imposer face aux autres.

Quelles que soient leurs modalités concrètes, qu'ils prennent la forme de jeux organisationnels relativement formalisés ou celles de jeux plus lâches et empiriques articulés dans une sorte de système organisé, les construits d'action collective développés pour traiter ces problèmes se bâtissent toujours sur les incertitudes « objectives » découlant des caractéristiques techniques, économiques, ou autres, de ces derniers. Au moins dans le court terme, celles-ci s'imposent comme des données de fait [13]. Domineront alors ceux des acteurs qui seront capables d'affirmer et d'imposer leur maîtrise des incertitudes les plus cruciales [14]. Mais la redéfinition des problèmes et, avec elle, la restructuration des champs qu'opèrent ces construits permettront de créer des incertitudes « artificielles » » pour contrecarrer les incertitudes « naturelles » et de réduire ainsi les gains et les pertes des uns et des autres à des dimensions plus acceptables.

C'est même là une condition de leur développement et de leur stabilisation. En d'autres termes, aucun problème,

13. Dans une perspective à plus long terme, toutes ces caractéristiques et les contraintes qui en découlent, peuvent et doivent, bien entendu, être considérées, elles aussi, comme des construits humains, comme une structuration antérieure des champs qui ne va nullement de soi, mais peut être mise en question et transformée.

14. La définition du problème revêt, bien entendu, ici une importance cruciale. Définir un problème, c'est toujours aussi déterminer les incertitudes pertinentes, et c'est donc aussi circonscrire indirectement avec elles la structure de pouvoir du construit humain qui devra le traiter.

finalement, n'existe comme tel. Pour être traité, il doit toujours être repris et redéfini, soit pour l'ajuster aux caractéristiques des jeux déjà en opération, soit pour permettre la création de ces incertitudes « artificielles » sans lesquelles aucun marchandage, aucun jeu n'est possible. Bref, entre la structure « objective » d'un problème et sa solution dans l'action collective s'intercale une médiation autonome, celle des construits d'action collective, qui impose ses propres exigences et sa propre logique. Comme de plus on ne perçoit que ce que l'on sait résoudre, et que l'on ne sait résoudre du moins dans le court terme que ce qui est traitable dans le cadre de construits existants, la conclusion est claire. Instruments pour la solution de problèmes, les construits d'action collective sont aussi des contraintes pour ces solutions, s'ils ne les empêchent pas totalement.

Il ne suffit donc pas de changer de finalités pour changer les résultats de l'action collective. Pour prendre un exemple grossier, qu'il se déploie dans le cadre du capitalisme triomphant des Etats-Unis vers le tournant du siècle, ou dans la Russie des soviets après la révolution prolétarienne d'Octobre, le taylorisme reste un taylorisme et charrie, en tant que mode de structuration des activités collectives, sa propre logique d'organisation des rapports humains. A ce niveau, les moyens sont plus importants que les fins.

Etayée sur les incertitudes « naturelles »[15] des problèmes à résoudre, toute structure d'action collective se constitue comme système de pouvoir. Elle est phénomène, effet et fait de pouvoir. En tant que construit humain, elle aménage, régularise, « apprivoise » et crée du pouvoir pour permettre aux hommes de coopérer dans des entreprises collectives. Toute analyse sérieuse de l'action collective doit donc mettre le pouvoir au centre de ses réflexions. Car l'action collective n'est finalement rien d'autre que de la politique quotidienne. Le pouvoir est sa « matière première ».

15. Répétons qu'une telle formulation ne peut être qu'un abus de langage puisqu'un problème n'existe que s'il est déjà redéfini dans le cadre d'un construit existant, dont les propriétés conditionnent aussi les incertitudes pertinentes.

Cette affirmation peut paraître triviale, tant sont nombreuses les références au « pouvoir », à l'« exercice du pouvoir », aux « rapports de domination » dans le langage courant comme dans les analyses scientifiques de la vie sociale. Nous n'en finissons plus à cet égard de régler son compte à la rationalité techniciste dominante du *one best way*[16] et à son soubassement philosophique et moral, le rationalisme positiviste et scientiste du siècle dernier, dont les représentants les plus illustres, de Hegel à Lénine en passant par Saint-Simon, Marx et Comte ont tous prédit — chacun à sa façon — la « fin du politique » : c'est-à-dire l'avènement de la société rationnelle, rendue à elle-même et maîtresse d'elle-même, l'ère de la transparence sociale où, selon la formule consacrée de Saint-Simon, le gouvernement des hommes sera remplacé par l'administration des choses[17]. Nous n'avons de cesse de traquer l'institué, l'autorité établie sous toutes ses formes (la famille, l'Eglise, l'école, la médecine, la psychiatrie, etc.) et de la démasquer comme ce qu'elle est : un rapport de force et de domination qui, en tant que tel, est toujours et irréductiblement contingent, c'est-à-dire ne reposant sur aucune justification, sur aucune « nécessité » trans-historique ou métaculturelle. Bref, tout est politique, puisque le pouvoir est partout.

16. Rendue célèbre, parce que formulée explicitement par Taylor qui à cet égard ne mérite ni cet excès d'honneur ni cet excès d'indignité puisqu'il n'a fait que reprendre et appliquer une dimension fondamentale d'un climat intellectuel et d'un mode de raisonnement qui le précède et le dépasse de toutes parts.

17. Il faudrait probablement remonter beaucoup plus loin et beaucoup plus près de nous. Beaucoup plus loin, parce que toutes les utopies — de Platon à Thomas More — sont fondées sur le mythe de la transparence sociale, mythe dont les positivismes bourgeois et marxistes ne sont que la formulation « scientifique ». Plus près de nous, parce que beaucoup d'écrits contemporains réinstituent ce mythe. Pour ne prendre qu'un exemple, la « société relationnelle » de J. Attali (*La Parole et l'Outil,* Paris, PUF, 1975) ne cache, derrière un langage compliqué, rien d'autre que la société fraternelle, la société harmonieuse où cette pathologie des « sociétés explosives » — le pouvoir — sera réduite à sa « partie incompressible » (p. 197). C'est probablement la raison pour laquelle le pouvoir — s'il est beaucoup question de lui — n'est jamais vraiment analysé dans ce livre.

L'impression, toutefois, trompe. L'omniprésence du mot cache en fait l'escamotage de l'analyse du phénomène qu'il recouvre. Ou bien le pouvoir est exclu entièrement du champ d'investigation et de réflexion, soit qu'il ne constitue qu'un « bouche-trou » pour un raisonnement par ailleurs déterministe, une sorte de catégorie résiduelle à laquelle on a recours pour expliquer ce qui n'a pu l'être par d'autres procédés, soit que son emploi équivaille en fait à un véritable abus de langage, comme dans les versions structuralistes et ultra-déterministes du marxisme à la Althusser ou à la Poulantzas [18]. Ou bien il est inclus dans ce champ et pris en compte dans l'analyse, mais sous une forme totalement réifiée qui en interdit l'étude. Il est conceptualisé comme un attribut, comme une propriété qui oppose ceux qui en ont à ceux qui n'en ont pas, comme un mécanisme impersonnel, une chose qui s'impose aux acteurs sociaux de l'extérieur, sans que d'ailleurs il soit jamais précisé d'où. Selon l'orientation idéologique et normative de l'analyste, les accents sont ici mis différemment : ce qui pour le conservateur n'est qu'exercice d'une autorité légitime et nécessaire, est abus de pouvoir, domination et répression des potentialités humaines pour le critique. Mais des deux côtés, on trouve la même tendance à identifier le pouvoir à l'autorité, à l'Etat, à l'ordre

18. On ne répétera jamais assez que, dans un cadre théorique qui affirme la détermination rigoureuse des éléments d'un ensemble par la structure de cet ensemble, *il n'y a pas de place pour le concept de pouvoir.* Dire que le pouvoir d'une classe sociale, d'un groupe, d'une collectivité, est sa capacité de réaliser ses intérêts objectifs spécifiques n'a strictement pas de sens. Ou plutôt, cela n'a de sens que si l'on admet que les membres de cette classe, groupe, collectivité auraient pu s'organiser et agir autrement. Or, une telle éventualité est précisément exclue d'une approche qui conceptualise les classes sociales comme des structures objectives, et leurs relations comme un système objectif dont les acteurs ne sont que les supports et qui est gouverné, jusqu'à ses déterminations les plus concrètes, par les lois — elles aussi objectives — de son montage. Cf. à cet égard N. Poulantzas, *Pouvoir politique et Classes sociales,* Paris, Maspero, 1966, et sa controverse avec R. Miliband, « The Problem of the Capitalist State », *New Left Review,* vol. 58, novembre-décembre 1969, p. 67-78, ainsi que les développements intéressants de S. Lukes, *Power : A Radical View,* Londres, MacMillan, 1974.

institué, et le même refus à l'envisager dans toute sa richesse et sa dynamique contradictoire en l'analysant enfin comme ce qu'il est réellement : une dimension irréductible et inéluctable de l'instituant tout autant que de l'institué, du mouvement tout autant que de la stabilité, bref, de l'action sociale tout court[19].

Le pouvoir reste bien l'éternel blanc dans nos théories de l'action sociale[20]. Au fur et à mesure que s'affaissent les anciens mythes, ce blanc est simplement recouvert par d'autres mythes qui, plus « modernes » sur certains points, reproduisent la même ignorance totale des mécanismes de pouvoir. Nous voulons, bien sûr, parler des modèles et analogies thermodynamiques, organiques, biologiques, linguistiques, cybernétiques, ou autres, dont l'utilisation croissante dans les sciences de l'action a de quoi inquiéter, sinon surprendre. Qu'on nous entende bien. Maniés à bon escient et avec toute la prudence nécessaire dans ce genre de « transplantations », les emprunts des concepts et découvertes d'autres disciplines peuvent être utiles et ouvrir des perspectives intéressantes sinon toujours très nouvelles. Mais poussées au-delà de la métaphore, de tels emprunts peuvent devenir — et deviennent effectivement — contre-productifs, parce qu'ils ne peuvent prendre en compte une dimension fondamentale des systèmes humains : leur caractère politique. Cela est particulièrement net pour l'analogie cybernétique qui sous-tend une

19. En ce sens, les sociétés analysées par P. Clastres ne sauraient être considérées — comme elles l'ont été par la mode pseudo-subversive parisienne — comme des sociétés sans pouvoir. Ce sont tout au plus, si l'on suit les analyses de Clastres, des sociétés qui ne connaissent pas un mode particulier du pouvoir : l'Etat. Cf. P. Clastres, *La Société contre l'Etat,* Paris, Minuit, 1974.

20. C'est finalement aussi le reproche que l'on peut faire à un livre aussi important que celui de C. Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société,* Paris, Seuil, 1975. Critique magistrale du marxisme comme incarnation spécifique des schémas positivistes et des fantasmes rationalisateurs du monde gréco-occidental, ce livre constitue par son sujet même une réflexion implicite sur le pouvoir. Mais, très curieusement, le pouvoir, les phénomènes politiques de l'auto-institution de la société prônée par l'auteur ne sont ni vraiment explicités ni traités comme des contraintes spécifiques et relativement autonomes.

part croissante des « analyses de systèmes » contemporaines. Nous y reviendrons souvent au cours de cet ouvrage, mais disons tout de suite que cet engouement pour la cybernétique dans un contexte de plus en plus sensibilisé aux effets de pouvoir a de quoi laisser perplexe : car le modèle cybernétique reproduit la même incapacité qu'on critique par ailleurs[21]. C'est le modèle d'un système *réglé par* — et donc *asservi à* — un régulateur central, donc d'un système non politique opérant dans un champ dont on postule la fluidité et la transparence. Par certains côtés, nous serions tenté de dire que la cybernétique — tout au moins dans son utilisation pour l'étude de systèmes sociaux — n'est que la réédition d'un fonctionnement particulièrement plat et creux qui reproduit les travers du rationalisme positiviste le plus éculé : rationalité *a priori,* logique normativo-déductive, mode de raisonnement mécaniste ignorant le caractère stratégique de l'interaction humaine[22]. C'est peut-être là la raison même de son succès : la cybernétique rassure parce que, sous les dehors d'un langage ésotérique, elle permet encore une fois d'esquiver le vrai débat et d'éviter de tirer toutes les conséquences du caractère irréductiblement indéterminé, c'est-à-dire politique, des systèmes sociaux.

Contre ces nouvelles illusions scientistes et/ou technocratiques, on ne répétera jamais assez cette constatation fondamentale : *il n'y a pas de systèmes sociaux entièrement réglés ou contrôlés.* Les acteurs individuels ou collectifs qui les composent ne peuvent jamais être réduits à des fonctions abstraites et désincarnées[23]. Ce sont des acteurs à

21. Cf. *infra* nos analyses sur les systèmes d'action concrets.

22. L'accouplement fonctionnalisme/cybernétique n'est pas fortuit. Il est implicite dans bon nombre de travaux du courant structuro-fonctionnaliste américain. Il est tenté de façon plus explicite par N. Luhmann — le « Parsons allemand » — dont les travaux constituent une tentative de synthèse d'une théorie fonctionnaliste radicalisée des systèmes sociaux et des travaux cybernétiques.

23. Des praticiens des organisations — pour peu qu'ils veuillent bien regarder la réalité en face — pourraient à cet égard tranquilliser bon nombre de chercheurs et intellectuels toujours tentés d'attribuer aux grandes organisations un pouvoir conditionnant qu'elles n'ont guère en réalité.

part entière qui, à l'intérieur des contraintes souvent très lourdes que leur impose « le système », disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres. La persistance de cette liberté défait les réglages les plus savants, faisant du pouvoir en tant que médiation commune de stratégies divergentes le mécanisme central et inéluctable de régulation de l'ensemble.

Mais le pouvoir dont il est question ici ne saurait être assimilé à celui que détiendrait une autorité établie. Le pouvoir n'est pas le simple reflet et produit d'une structure d'autorité, qu'elle soit organisationnelle ou sociale, pas plus qu'il n'est un attribut, une propriété dont on pourrait s'approprier les moyens comme autrefois on croyait s'approprier les moyens de production par la nationalisation [24]. Il n'est au fond rien d'autre que le résultat toujours contingent de la mobilisation par les acteurs des sources d'incertitudes pertinentes qu'ils contrôlent dans une structure de jeu donné, pour leurs relations et tractations avec les autres participants à ce jeu. C'est donc une *relation* qui, en tant que médiation spécifique et autonome des objectifs divergents des acteurs, est toujours liée à une structure de jeu : cette structure en effet définit la pertinence des sources d'incertitudes « naturelles » et « artificielles » que ceux-ci peuvent contrôler [25].

24. C'est là la conception sous-jacente aux travaux de G. Mendel, reprise malheureusement par P. Rosanvallon dans son excellent livre sur l'autogestion. Cf. P. Rosanvallon, *L'Age de l'autogestion,* Paris, Seuil, 1976. On voit bien l'intérêt d'une formule (« l'appropriation des moyens de pouvoir ») qui fait pendant en l'élargissant à la formule marxiste de l'appropriation des moyens de production. Mais, même comme métaphore, cette formule est dangereuse, car elle perpétue — même malgré elle — la conception erronée selon laquelle le pouvoir s'approprie. Or, il n'y a pas d'appropriation du pouvoir, pour la simple raison qu'il s'agit d'une relation qui, en tant que telle, est inséparable de l'interaction humaine et qu'aucun construit d'action collective ne peut faire disparaître sans supprimer son fondement : l'autonomie des individus. Cf. à cet égard nos développements au chap. XV.

25. C'est aussi l'idée qui récemment a fait son apparition dans l'œuvre de M. Foucault, d'abord de façon presque incidente dans *Surveiller et Punir* (Paris, Gallimard, 1975, notamment p. 29-33), puis reprise et explicitée dans *la Volonté de savoir* (Paris, Gallimard, 1977,

Il nous faut donc nous débarrasser de cette conception purement négative et répressive du pouvoir qui s'est affirmée dans les dernières années à travers les divers courants de l'analyse institutionnaliste, socio-analytique ou autres, et de critique néo-marxiste ou simplement radicale en économie[26], psychiatrie et pédagogie, conception qui voit, dans l'existence de relations de pouvoir et des problèmes qu'elles soulèvent, le simple produit — à la limite pathologique — et la preuve de la prégnance d'une structure d'autorité, d'un mode de domination sociale, d'un institué qu'il suffirait de casser pour faire disparaître aussitôt les problèmes du pouvoir[27].

Non pas qu'il n'y ait des rapports de pouvoir oppressifs et aliénants, non pas que nos structures et modes d'action

---

notamment p. 121-135). Cela devrait à notre avis marquer un tournant dans la réflexion de Foucault. La reconnaissance explicite du phénomène de pouvoir comme une relation, comme une médiation inéluctable et autonome entre les projets collectifs des hommes et leur réalisation, en effet, si elle ne doit pas rester un simple effet rhétorique, oblige à sortir de la logique stricte du discours pour centrer l'analyse sur les processus concrets à travers lesquels ce discours peut s'incarner dans les faits. En somme, elle conduit à une autre démarche, qui, en partant de l'acteur, cherche à étudier la structuration de son champ d'action, et avec elle la médiation qu'en tant que construit de pouvoir avec sa dynamique propre celle-ci impose au discours. La lecture des analyses par ailleurs fascinantes de *Surveiller et Punir,* comme de l'argumentation très développée dans *la Volonté de savoir,* qui, il est vrai, ne constitue encore qu'un exposé programmatique et méthodologique pour des études approfondies à venir, laisse à cet égard insatisfait. L'exposé très articulé de cette nouvelle conceptualisation du pouvoir y apparaît un peu comme une idée abstraite, comme une greffe qui a du mal à prendre racine dans un raisonnement par ailleurs constitué et qui n'est pas véritablement repensé ni dans sa visée d'ensemble ni dans sa démarche générale.

26. C'est cette conception qui parcourt de bout en bout le dernier livre de J. Attali, *La Parole et l'Outil, op. cit.*

27. On peut voir dans cette perspective la raison principale du caractère volontariste, pour ne pas dire idéaliste au sens philosophique du terme, de la pratique et du style d'intervention des courants institutionnalistes, socio-analytiques, etc., qui ressemblent souvent à d'immenses *happenings* où l'intervenant joue en quelque sorte le rôle d'un leader charismatique, d'une sorte de gourou, et d'où la manipulation (sœur aînée de l'idéalisme) affective et/ou idéologique n'est jamais totalement absente.

collective n'instituent des rationalités d'action et des modes de contrôle social, avec tout ce que cela signifie. Mais s'arrêter à cette constatation, c'est tronquer la réalité et se fermer les yeux devant l'essentiel : le pouvoir comme dimension fondamentale et inéluctable de toute relation sociale qui peut toujours s'analyser comme un embryon d'action collective impliquant marchandage et intégration. Car le pouvoir constitue un mécanisme quotidien de notre existence sociale que nous utilisons sans cesse dans nos rapports avec nos amis, nos collègues, notre famille, etc.[28]. L'homme n'exploite pas les sources d'incertitudes à sa disposition parce qu'il serait « mauvais », ou parce qu'il serait corrompu par une société ou un système pervers. Ses relations aux autres sont toujours des relations de pouvoir dans la mesure même où il existe, c'est-à-dire demeure un acteur relativement autonome, au lieu d'être un simple moyen. Et il ne peut le rester qu'en utilisant son autonomie, c'est-à-dire sa capacité à marchander sa « bonne volonté », son comportement face aux autres[29].

On ne peut éviter le problème. L'action et l'intervention de l'homme sur l'homme, c'est-à-dire le pouvoir et sa face « honteuse », la manipulation et le chantage, sont consubstantiels à toute entreprise collective, précisément parce *qu'il n'y a pas* déterminisme structurel et social, et parce *qu'il ne peut* jamais y avoir conditionnement total. Et son existence pose des problèmes spécifiques qu'il faut — et faudra toujours — résoudre. Si critiques que nous puissions et devions être à l'égard des arrangements structurels et hiérarchiques hérités du passé et constamment réinstitués par l'action présente, s'en libérer ne suffira pas pour faire disparaître ces problèmes. Ce n'est possible qu'en supprimant le pouvoir. Or supprimer le pouvoir ne signifie rien d'autre en fin de compte que supprimer la possibilité, mais

28. C'est là aussi l'intuition profonde et toute la richesse des travaux de R.D. Laing sur la famille et la schizophrénie. Cf. R.D. Laing, *The Divided Self,* Londres, Tavistock, 1956 (trad. fr., *Le Moi divisé,* Paris, Stock, 1971) ; et R.D. Laing et A. Esterson, *Sanity Madness and the Family,* Londres, Tavistock, 1964.

29. C'est bien à notre avis le sens véritable du fameux « L'enfer, c'est les autres », de Jean-Paul Sartre.

aussi le droit, des acteurs de faire autre chose que ce qui est attendu d'eux, bref, supprimer leur autonomie pour les réduire à l'état de machines[30].

D'une certaine façon, dire qu'il n'y a pas d'action sociale sans pouvoir n'est qu'une autre manière de dire qu'il n'y a pas — et ne peut y avoir — de champ non structuré. Car si toute structure suppose, crée et reproduit du pouvoir, c'est-à-dire des inégalités, des rapports de dépendance, des mécanismes de contrôle social, on peut affirmer aussi qu'il ne peut y avoir non plus de pouvoir sans structures. Car, les structures, par les cloisonnements, les entraves à la communication, les détours pour l'action qu'elles imposent, fournissent les protections nécessaires pour affronter les phénomènes de pouvoir, c'est-à-dire, finalement, pour rendre possible la coopération des hommes.

Reconnaître ces données ne signifie nullement que l'on croit que toutes les structurations se valent ni, à plus forte raison, que les structurations actuelles sont inévitables parce qu'elles correspondraient à quelques fonctions universelles et suffisamment stables pour rendre tout changement impossible, sinon en fait superflu. De telles conclusions fatalistes, sinon lénifiantes, et, en tout cas, faussement relativistes, ne sont nullement impliquées ici, bien au contraire. Dans la mesure même où il s'agit de construits humains irréductiblement contingents, c'est-à-dire non déterminés, ni leur création ni leur évolution ne reposent sur aucune loi universelle, sur aucune nécessité ou tendance historique. Ce sont des solutions toujours spécifiques que les hommes avec leurs ressources et capacités du moment ont inventées pour structurer leurs interactions dans et pour la résolution de problèmes communs. Et en tant que telles, elles sont toujours révocables. D'autres solutions peuvent et doivent être inventées et instituées

30. C'est ce que semble oublier J. Attali quand il demande aux anthropologues d'indiquer ce qui est incompressible en matière de pouvoir et d'inégalités. Cf. J. Attali, *La Parole et l'Outil, op. cit.*, p. 197. Quelle peut donc être la « part incompressible » de l'autonomie d'un acteur dans la société relationnelle ?

pour permettre l'articulation et le maintien dans un ensemble de plus de liberté et d'autonomie pour chaque acteur, de plus de diversité, d'incohérences et donc de richesses pour leurs interactions. Mais il n'y a dans cette invention aucune automaticité, aucune nécessité logique ou « objective », aucun « telos » transhistorique. En tant que restructuration, ou structuration autre des champs, elle est création, elle est conquête institutionnelle toujours aléatoire et problématique. Reconnaître le caractère construit de nos modes d'organisation, de nos modes d'action collective, c'est donc aussi reconnaître le caractère construit du changement. C'est reconnaître que le changement constitue un problème, non pas tant parce qu'il serait nécessaire ou difficile, que *parce qu'il n'est pas naturel*[31].

Une telle réflexion sur le changement comme problème nous oblige tout d'abord à écarter un modèle de changement qui sommeille en chacun de nous : celui du réformateur autoritaire, du despote éclairé, qu'il soit technocrate compétent et soucieux du bien supérieur de la collectivité, agissant au nom de sa connaissance rationnelle des problèmes, ou qu'il soit commissaire du peuple investi de la mission historique de guide du prolétariat. S'il est vrai qu'il n'y a pas de champ non structuré, s'il est vrai que toute solution aux problèmes de l'action collective est contingente, qu'il n'y a en la matière ni une seule ni une meilleure façon de faire, mais toujours *plusieurs*, alors le changement, à quelque niveau qu'il se situe, ne peut plus se définir comme l'imposition — ou la traduction dans les faits — d'un modèle *a priori* conçu au départ par des sages quelconques et dont la rationalité devra être défendue contre les résistances irrationnelles des acteurs, résistances qui ne seraient que l'expression de leur attachement borné aux routines passées ou de leur conditionnement par — et aliénation dans — les structures de domination existantes[32].

31. Ce sera là l'objet de notre dernière partie : Réflexions sur le changement.

32. La notion de « résistance au changement » qui a fait couler tant d'encre, notamment dans la littérature organisationnelle, devrait être rayée du vocabulaire. Non qu'il n'y ait pas de résistances. Mais celles-

Il faut jeter aux oubliettes une fois pour toutes cette vision du changement, elle aussi héritée du XIXe siècle. Le changement n'est ni le déroulement majestueux de l'histoire dont il suffirait de connaître les lois ni la conception et la mise en œuvre d'un modèle plus « rationnel » d'organisation sociale. Il ne peut se comprendre que comme un processus de création collective à travers lequel les membres d'une collectivité donnée *apprennent* ensemble, c'est-à-dire *inventent et fixent* de nouvelles façons de jouer le jeu social de la coopération et du conflit, bref, une nouvelle praxis sociale, et acquièrent les capacités cognitives, relationnelles et organisationnelles correspondantes. C'est un *processus d'apprentissage collectif* permettant d'instituer de nouveaux construits d'action collective qui créent et expriment à la fois une nouvelle structuration du ou des champs.

L'alternative aux formules de changement technocratiques et/ou autoritaires ne peut être que l'extension et la généralisation progressive de l'expérimentation, c'est-à-dire de l'apprentissage collectif et institutionnel à tous les niveaux, ou plutôt l'organisation des conditions rendant une telle extension possible. Nous reviendrons encore au cours de cet ouvrage sur les problèmes et difficultés de l'apprentissage de nouveaux modes d'action collective. Soulignons seulement une conclusion qui s'impose comme centrale : la transformation de nos modes d'action collective pour permettre plus d'initiative et plus d'autonomie des individus ne passe pas par *moins d'organisation,* mais par *plus d'organisation,* au sens de structuration consciente des champs d'action.

L'accroissement et la multiplication considérables des difficultés, complications et contradictions[33], qui découlent

---

ci ne sont le plus souvent que l'expression de l'appréciation tout à fait raisonnable et légitime par les lecteurs concernés des risques que comporte pour eux tout changement conçu en dehors d'eux et visant avant tout à « rationaliser » leurs comportements, c'est-à-dire à les rendre plus prévisibles en supprimant leurs sources d'incertitudes.

33. Contradictions qui semblent insurmontables dans le cadre des construits existants, mais qui ne le sont que dans ce cadre.

presque logiquement d'une augmentation de la liberté et de l'autonomie des acteurs individuels et collectifs, ne pourront être maîtrisés et résolus ni par la table rase ni par un coup de baguette magique, mais par le renforcement et l'aménagement conscient de l'ensemble des construits collectifs à travers lesquels l'action sociale dans tous les domaines est canalisée, régulée et, en fait, rendue possible.

C'est dire que la transformation nécessaire et souhaitable de nos modes d'action collective met en jeu beaucoup plus que la simple découverte et/ou utilisation à d'autres fins d'une nouvelle technique permettant de répondre à des besoins nouveaux[34], ou l'instauration de nouvelles procédures d'information, de prise de décision ou de désignation des responsables. Toutes les mesures prises dans ce sens ont leur utilité et leur importance. Mais elles ne prennent toute leur place et toute leur signification que dans une stratégie de changement, à travers laquelle doivent se développer l'innovation sociale, l'invention de nouveaux construits d'action collective, l'élaboration réussie et collective d'une nouvelle construction systémique, qui permette à la fois le développement de nouvelles capacités relationnelles chez les acteurs individuels et collectifs, l'institution de nouveaux jeux et mécanismes de gouvernement et, avec eux, l'affirmation de nouveaux instruments intellectuels, de nouvelles rationalités et de nouveaux objectifs pour l'action.

Dans ce contexte et dans cette perspective, un rôle particulier revient à la connaissance. Dans la mesure même, en effet, où ce n'est pas tant la rigueur des principes, la rationalité du modèle proposé ou la pureté des intentions qui commandent les résultats d'une action et d'une réforme, mais l'impact de celle-ci sur les mécanismes de jeux, les construits d'action collective existants, il devient urgent de *connaître* ces construits et les pratiques et comportements réels qu'ils recouvrent afin d'en compren-

34. Pendant un temps, on a cru voir dans l'ordinateur l'instrument technique rendant l'autogestion possible. Depuis, on a bien dû déchanter. L'ordinateur sans capacités organisationnelles nouvelles n'est qu'un instrument supplémentaire de routinisation.

dre le rôle et la signification dans l'ensemble social et d'en mesurer la force de résistance et les capacités d'évolution.

La constitution de cette connaissance, et son utilisation de plus en plus indispensable dans nos actions de changement, n'est pas possible sans une profonde transformation de notre mode de raisonnement et de notre méthodologie de l'action. Ce renouvellement conceptuel et pratique passe par la reconnaissance de la réalité et de l'universalité des phénomènes de pouvoir qui constituent le fondement même de l'action organisée. C'est donc par leur examen dans ce cadre artificiel que sont les organisations que nous allons commencer la discussion de l'ensemble des résultats de recherche dont nous disposons.

LA DYNAMIQUE DE L'ACTION ORGANISÉE

ENTRETIEN AVEC ERHARD FRIEDBERG*

La notion d'action organisée permet de saisir les processus de coopération et d'ajustement à l'œuvre dans les organisations.

***Sciences Humaines :* Vous êtes, avec Michel Crozier, un des chefs de file de la sociologie des organisations en France. Pourtant, dans la première partie de votre ouvrage *Le Pouvoir et la Règle*, vous vous attachez à démonter la notion d'organisation au profit de celle d'action organisée. Qu'entendez-vous par là ?**

Erhard Friedberg : Le terme organisation désigne à la fois un état et une dynamique. L'état renvoie à un objet social, à savoir les organisations sous toutes leurs formes : les entreprises, les administrations, les associations, etc. La dynamique renvoie aux processus par lesquels les individus ajustent leurs comportements et coordonnent leurs conduites dans la poursuite d'une action collective. C'est dans les organisations « classiques » que les mécanismes à l'œuvre sont les plus visibles et donc les plus faciles à étudier. Mais ceux-ci dépassent les organisations. C'est pourquoi je préfère parler d'action organisée : celle-ci existe au sein comme en dehors des organisations, dans une grève ou dans une bande informelle de jeunes d'une cité de banlieue tout autant que dans une entreprise ou dans un service administratif. Bref, partout où l'interdépendance oblige les hommes à s'organiser et à se coordonner pour réussir leur coopération.

* *Directeur du Centre de sociologie des organisations et responsable du DEA de sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a publié :* Le Pouvoir et la Règle, *Seuil, 1993.*

***SH :* C'était déjà la perspective que vous aviez développée, Michel Crozier et vous, dans *L'Acteur et le Système* ?**

E.F. : Oui, et je n'ai naturellement pas changé d'orientation. Il me semble simplement que j'ai décentré et, en quelque sorte, radicalisé la perspective. L'organisation n'est pas ici au centre de la démarche. Elle n'est plus qu'un des points d'arrivée d'une réflexion sur les conditions et les mécanismes de la régulation de l'action d'un ensemble d'acteurs interdépendants, mais aussi relativement autonomes. Les notions centrales sont alors celles de contexte d'action, de négociation et d'échange politique, et surtout celle d'ordre local, par lequel est introduit un minimum de régularité et de stabilité dans les négociations et les échanges politiques entre les intéressés. Au fond,

l'approche organisationnelle de l'action sociale n'est rien d'autre que l'étude de la nature et des caractéristiques de ces «ordres locaux» chaque fois spécifiques et contingents. Ou, pour reprendre le titre de mon livre, c'est l'étude de la genèse des règles qui viennent stabiliser et discipliner les relations de pouvoir qui finissent par changer ces règles. Le pouvoir et la règle constituent bien les deux pôles de toute réflexion sur l'action organisée.

***SH :* Qu'entendez-vous par échange politique ?**

E.F. : En simplifiant, on peut dire qu'il y a deux sortes d'échanges. D'un côté, il y a ce qu'on pourrait appeler l'échange économique, dont on accepte les termes sans remise en cause ou négociation. La plupart des achats sur un marché ou dans un magasin tombent dans cette catégorie. Et de l'autre côté, il y a ce qu'avec d'autres j'appelle l'échange politique. Ici, les termes mêmes de l'échange, c'est-à-dire les contreparties que j'accepte de donner pour obtenir quelque chose, ne sont pas intangibles, mais font au contraire partie de la transaction : implicitement ou explicitement, il y a négociation. Bien entendu, les frontières entre les deux types d'échange ne sont pas claires, et l'expérience ou plutôt l'analyse montre qu'on passe très facilement du premier au second. Car l'échange politique est le mécanisme de base, et en quelque sorte, celui qui est le plus «naturel». Les difficultés qu'éprouvent les pays postsocialistes à établir des transactions purement économiques le montrent bien. Et le paradoxe dans l'affaire, c'est que les ordres sociaux émergent de ces échanges politiques en même temps qu'ils sont constamment remis en question par eux. Cela constitue précisément l'objet de l'étude de l'action organisée.

***SH :* Une organisation n'est alors plus pour vous qu'une modalité particulière d'un tel « ordre local » ?**

E.F. : Tout à fait. Entendons-nous bien. Les organisations existent, elles sont même plus omniprésentes que jamais. Soutenir le contraire serait ridicule. Mais pour comprendre les dynamiques de leur fonctionnement, il faut les démonter. C'est-à-dire qu'il faut s'interroger sur la logique des conduites des acteurs qui leur donnent vie et pour lesquels elles ne constituent jamais qu'un cadre plus ou moins contraignant. Et quand on les démonte de la sorte, que voit-on ? Des conflits

de rationalités, des oppositions et des alliances entre individus et groupes, des processus de pouvoir, c'est-à-dire d'échange politique, et des mécanismes de régulation. Or, tous ces phénomènes ne sont absolument pas spécifiques aux organisations. Ils se retrouvent dans les champs d'action les plus divers. En d'autres termes, il faut arrêter de raisonner de façon dichotomique, en faisant comme si tout ce qui n'était pas une organisation était inorganisé. En réalité, les organisations ont un fonctionnement beaucoup plus désordonné qu'il n'y paraît, alors que des champs apparemment moins structurés sont beaucoup plus ordonnés que ne le voudrait une vision théorique. Démonter la notion d'organisation, cela sert à attirer l'attention sur la continuité de problèmes de coordination posés par l'action sociale.

***SH :* Est-ce que vous pourriez nous donner un ou deux exemples ?**

E.F. : Prenons d'abord un exemple du côté des organisations « classiques » : le fonctionnement d'une usine automobile. Avec les nouvelles méthodes de sous-traitance, les fournisseurs sont dans l'usine et le donneur d'ordre est présent chez son fournisseur. Entre les deux, l'interpénétration va croissant. Dans cette situation, on ne sait plus très bien où tracer la frontière de l'entreprise. Mais les relations entre cette usine et ses sous-traitants ne sont pas pour autant complètement désordonnées, bien au contraire. Il y a un ordre local qui se cache derrière l'ensemble des interactions. Ses caractéristiques, qu'il faut mettre en évidence pour comprendre les conduites des acteurs concernés, ne sont pas simplement déductibles des contrats qui lient les partenaires.

Prenons maintenant un exemple dans un champ plus flou, soit le secteur des services sociaux d'une ville ou, pour reprendre un cas récemment étudié par un de mes étudiants, le dispositif institutionnel chargé de la prise en charge des toxicomanes dans un département. Il n'y a pas d'organisation unique qui couvre ce problème, mais une multiplicité d'acteurs institutionnels relativement autonomes. Les responsables de ce champ se plaignent même du manque de coordination entre l'ensemble des intervenants. Mais à y regarder de plus près, les initiatives apparemment désordonnées de ceux-ci obéissent en fait à des régularités profondes, qui correspondent à des équilibres de pouvoir, des chasses gardées, des rapports de concurrence, des partages implicites de rôles, etc.

Pour comprendre les conduites ou stratégies des uns et des autres, il faut connaître cet «ordre local» et les structures et les règles du jeu implicites sur lesquelles il repose.

***SH :* Dans votre livre, vous dites que le comportement des acteurs est rationnel, c'est-à-dire s'explique par des caractéristiques de leur situation et par leurs calculs. On a l'impression que pour vous les acteurs sont interchangeables : ils ne sont pas marqués par leur culture, ils n'ont pas d'histoire, leur personnalité ne compte pas.**

E.F. : Ce n'est pas tout à fait ce que je dis. La rationalité dont il est question dans le livre intègre toutes les limitations cognitives, affectives, culturelles, idéologiques, etc., que les travaux sur les choix rationnels ont mises en évidence depuis longtemps. Elle dépasse donc l'opposition un peu surannée qu'on s'obstine à construire entre d'un côté le monde froid de la performance, de l'intérêt et du calcul, et de l'autre le monde chaud de l'affectivité, des sentiments et du don. Dans la mesure où elle est limitée, la rationalité d'une personne est toujours contextuelle et culturelle. Mais elle est aussi toujours intéressée : le don est aussi sous-tendu par une rationalité. Celle-ci est, bien entendu, différente de celle qui prédomine dans nos sociétés modernes, mais elle n'en correspond pas moins à un calcul et à des intérêts. La rationalité d'une personne renvoie donc à deux dimensions : d'une part, au passé de cette personne, c'est-à-dire à son histoire personnelle et à sa «socialisation», lesquelles conditionnent ses préférences, ses envies, ses objectifs ainsi que la manière dont elle perçoit les situations et s'y ajuste. La rationalité renvoie, d'autre part, aux contraintes et opportunités du présent, c'est-à-dire à la situation d'interaction dans laquelle la personne se trouve. Et ce présent, pour peu qu'il dure, est à son tour source de socialisation : il transforme alors l'identité des individus. Si l'on admet que la rationalité des choix d'une personne puise dans ces deux sources, il devient possible de considérer les comportements comme symptômes du contexte d'action, et donc comme outils pour mettre en évidence la structure et les règles du jeu particulières de ce contexte. Il «suffit» pour cela d'une simple hypothèse qui consiste à mettre entre parenthèses le passé des personnes durant le temps de l'analyse et à considérer leur comportement comme le seul produit de leur calcul présent.

***SH :* On pourrait rapprocher cette hypothèse du raisonnement qu'ont introduit des psychiatres dans les années 50 quand ils ont traité la folie, non seulement comme le produit d'une prédisposition individuelle, mais comme le produit d'un « choix » dans une situation perçue par le sujet comme invivable. La folie devenait ainsi un symptôme d'un système de relations (ici celui de la famille) qu'il fallait traiter au même titre que la prédisposition individuelle. Acceptez-vous cette analogie ?**

E.F. : J'ai moi-même été frappé quand j'ai lu les travaux de Ronald Laing. L'utilitarisme qui est souvent reproché à l'approche organisationnelle est, en effet, purement méthodologique. Il ne nie pas le poids de l'histoire et de la socialisation, ni l'importance des sentiments dans les comportements des individus. Son intérêt principal est d'inciter à une «hygiène mentale» et de focaliser l'attention sur la situation, c'est-à-dire sur un ensemble de relations plutôt que sur des personnes. Si les particularités des individus sont délibérément mises entre parenthèses, c'est pour mieux découvrir les caractéristiques spécifiques d'un contexte d'action, sa structure, ses enjeux et ses règles du jeu. Quitte à revenir aux caractéristiques individuelles et à les réintroduire dans la réflexion quand l'analyse du contexte d'action est faite.

***SH :* Vous insistez beaucoup sur la spécificité des situations : pour vous, aucun contexte d'action n'est identique à un autre. Et pourtant, on aurait envie de dire que rien ne ressemble plus, par exemple, à un collège qu'un autre collège. Comment concilier ces deux points de vue ?**

E.F. : D'abord, en rappelant la réalité. Vus de Paris, tous les collèges français se ressemblent peut-être. Vus du terrain, sûrement pas. Toutes les études concordent sur ce point : malgré les contraintes très lourdes qui poussent à l'uniformité, les fonctionnements réels des collèges, et donc les ordres locaux qui régulent les comportements des acteurs, sont très différents.

Un collège n'en vaut pas un autre, et toute analyse comparative sérieuse fera apparaître des spécificités importantes dans les fonctionnements : ainsi, le premier sera dominé par les représentants syndicaux et leurs exigences, dans le deuxième le directeur aura pu constituer autour de lui une vraie équipe d'enseignants, dans le troisième les petits dealers du quartier feront la loi. Et on ne pourra découvrir ces différences que si l'on met en doute (méthodologique !) l'apparente uniformité des collèges ; si, en d'autres termes, on les démonte en recons-

truisant les logiques d'action de leurs membres et les caractéristiques de l'ordre local qui les tient ensemble.

***SH :* C'est également pour des raisons méthodologiques que vous insistez sur les spécificités des contextes d'action ?**

E.F. : Je pense qu'on peut dire cela. D'un point de vue méthodologique, il est toujours plus fécond de considérer tout système d'acteurs empiriques comme un cas spécifique. Mais la méthode clinique que j'utilise demande donc toujours à être insérée dans une démarche comparative. Comme j'essaie de le montrer dans mon livre, seule une telle démarche comparative permet de faire la part des choses entre ce qui est la contingence locale et ce qui relève de régularités plus profondes et plus vastes.

***SH :* Quelle est alors l'utilité de ces analyses pour l'action ?**

E.F. : L'approche organisationnelle n'apporte directement ni diagnostic ni solution. Elle met simplement en évidence la structure de coopération entre un ensemble d'acteurs et la logique de fonctionnement qui en découle. L'impact de cette connaissance dépend de ce que les intéressés en font, c'est-à-dire en dernière analyse de sa capacité à déclencher chez eux un autre raisonnement sur le champ d'action, ce qui revient à renouveler leur vision des problèmes, des contraintes et des opportunités. Il est donc inséparable d'un processus de communication des résultats de l'analyse qui permette d'initier et accompagner un apprentissage de ce raisonnement.
A travers le cas de l'entreprise Motavion dans la dernière partie du livre, j'ai cherché à montrer les conditions dans lesquelles peut-être réussie l'organisation d'un tel transfert de l'analyse et les résultats spectaculaires qu'on pouvait attendre du cycle d'apprentissage ainsi déclenché. On pourrait multiplier les exemples.

Propos recueillis par
ALEXANDRINE CIVARD-RACINAIS et
JEAN-FRANÇOIS DORTIER
(*Sciences Humaines*, n° 30, juillet 1993)

PHILIPPE BERNOUX*

SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS**

LES NOUVELLES APPROCHES

La sociologie des organisations s'est enrichie récemment de nouvelles approches (théorie des conventions, théorie de la traduction) qui mettent chacune en lumière une dimension des organisations.

DEPUIS le début des années 80, le succès de la sociologie des organisations ne se dément pas en France, plus sans doute dans le grand public que dans le milieu scientifique qui semble encore s'interroger sur la place de cette sous-discipline dans le monde savant. Ouvrages et articles sur le thème se sont multipliés. Les applications «utilitaires» dans le monde de l'entreprise d'abord, puis dans celui de tout ensemble organisé (hôpitaux, service social, associations, etc.), ont créé ce succès et cette distance.

Cette sociologie des organisations, déjà riche d'un solide corpus théorique qui a mis des décennies à s'élaborer, est aujourd'hui en plein renouvellement. Nous qualifions les plus récentes approches de «nouvelles» car elles viennent d'émerger, mais les questions auxquelles elles répondent ont toujours été présentes dans les organisations (1). Chaque époque valorise des théories parce qu'elles entrent en résonance avec les préoccupations de l'actualité. Avant de présenter les approches nouvelles, il convient donc de présenter rapidement quelques-unes des grandes grilles d'analyses devenues «classiques» dans le domaine.

* Directeur de recherche honoraire, Groupe lyonnais de sociologie industrielle, Glysi. CNRS université Lyon-II. Il a publié notamment : *La Sociologie des entreprises*, Seuil, 1995, et *Les Nouvelles Approches de la sociologie des organisations*, Seuil, 1996 (en collaboration avec H. Amblard, G. Herreros, Y.-F. Livian).

** *Sciences Humaines*, n° 64, août/septembre 1996.

1. L'ouvrage de H. Amblard, P. Bernoux, G. Herreros, Y.-F. Livian, *op. cit.*, Seuil, développe l'ensemble des thèmes de cet article.

Les approches classiques (2)

• Le modèle bureaucratique. Max Weber, avec sa théorie de la bureaucratie, a jeté les premières bases de la sociologie des organisations. Lorsqu'il définit comme une « bureaucratie » la forme d'organisation – capitaliste – de l'entreprise, M. Weber veut mettre l'accent sur un modèle de rationalité universelle qui se traduit par une comptabilité rationnelle et une organisation rationnelle du travail. La bureaucratie, modèle d'efficacité pour Weber, inclut une hiérarchie fondée sur la compétence et non sur l'arbitraire. Le critère rationnel prime sur celui de l'autorité traditionnelle. Weber (1864-1920) est le contemporain de Frederick W. Taylor (1856-1915) qui, au même moment, cherche à imposer une organisation scientifique du travail, fondée sur la division extrême des tâches, et la prise en charge de l'organisation du travail dans les ateliers par des bureaux spécialisés.

• Le modèle fonctionnaliste. Mais les sociologues vont prendre conscience qu'il n'existe pas une procédure universelle et méthodique pour définir l'organisation du travail. Les formes d'organisation dépendent aussi de l'environnement – les technologies, la structure du marché – comme le montreront les théoriciens de la contingence (3). Henry Mintzberg (4) (1982) introduira un facteur supplémentaire : les buts que se proposent les dirigeants. Il y a, selon lui, un ajustement entre la firme et son environnement (stable ou incertain), une cohérence entre les structures internes et les objectifs des dirigeants (conception des postes de travail, organisation par marché ou fonctions, taille des unités, rôle des chefs, relations aux clients, etc.). La principale critique adressée à cet ensemble théorique est qu'il postule une adaptation quasi automatique à l'environnement.

Ces deux ensembles théoriques font une grande place à l'idée de rationalité universelle, aux contraintes de l'environnement et à l'adaptation.

• L'analyse stratégique. C'est en réaction à ces idées que vont se développer l'analyse stratégique, puis celle en termes d'identité, tandis que l'analyse culturelle constituera une constante dans les approches des organisations.

La sociologie des organisations, focalisant le regard sur leur fonctionnement interne, se diffuse à la fin des années 70 et durant la décennie 80, essentiellement à travers l'ouvrage de Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le Système. Les contraintes de l'action collective* (5). Elle prend le nom d'analyse stratégique. Puis, en 1993, E. Friedberg publie *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée* (6).

L'analyse stratégique promue par M. Crozier et E. Friedberg rejette l'idée d'un modèle universel de l'organisation. Leur théorie repose sur quatre principes.

2. Pour une présentation plus détaillée des approches classiques, on pourra se reporter notamment à : D. Segrestin, *Sociologie de l'entreprise*, Armand Colin, Coll U, 1992 ; et P. Bernoux, *La Sociologie des entreprises*, Seuil, 1995.
3. Voir J. Woodwoard, *Industrial Organization. Theory and Practice*, Oxford University Press, Tavistock, 1965 ; P.R. Lawrence et J.W. Lorsch, *Adapter les structures de l'organisation*, Editions d'Organisation, 1973 (1967).
4. *Structure et dynamique des organisations*, Editions d'Organisation, 1982.
5. Seuil, 1977. *Cf.* aussi M. Crozier, *Le Phénomène bureaucratique*, Seuil, 1963.
6. Seuil, 1993.

a) L'idée que l'acteur en organisation est un stratège, disposant d'une marge d'action (zone d'autonomie) grâce à la maîtrise d'une zone d'incertitude.
b) Cet acteur a un comportement rationnel, mais cette rationalité est toujours «limitée».
c) Le pouvoir est une relation d'échange qui se négocie.
d) L'interaction entre les acteurs aboutit à la constitution d'un système d'action, plus ou moins stable que l'analyse stratégique a pour but de mettre au jour. Ces modèles d'organisations sont toujours contingents.
Comme l'a bien montré M. Crozier dans *Le Phénomène bureaucratique* (7), derrière l'organisation formelle des grandes entreprises bureaucratiques qui semblent avoir tout prévu (embauches, promotions, tâches à accomplir...), il existe en fait une grande incertitude qui laisse une marge de manœuvre aux acteurs, au jeu des négociations informelles. Sans doute, cette idée du rôle central de l'incertitude dans les organisations est-elle, non la découverte, mais la valorisation la plus pénétrante de l'analyse stratégique.
Le concept de pouvoir est une notion centrale pour l'analyse stratégique. E. Friedberg y insiste dans *Le Pouvoir et la Règle*. Le pouvoir n'est pas défini seulement comme une capacité à faire faire, il structure des relations dans l'organisation et, en particulier, il est créateur de règles. L'action collective, objet de l'organisation, est toujours soumise à une masse d'incertitudes, donc de décisions à prendre qui structurent les coopérations et les conflits dans l'organisation. Le pouvoir stabilise les interactions, permettant l'action dans la durée.
• Identité et culture. L'analyse en termes d'identité développée par Renaud Sainsaulieu dans *L'Identité au travail* (8) renvoie à un mode de structuration de l'organisation où l'expérience de la socialisation joue un rôle central. La socialisation rend compte de la création des règles (9) par intériorisation des situations de travail, des relations quotidiennes de pouvoir et d'expériences introduisant d'autres apprentissages collectifs. Les attitudes collectives des groupes permettent de définir des modèles relationnels et de comprendre leurs réactions.
R. Sainsaulieu identifie ainsi plusieurs types de ces conduites : la fusion, la négociation, les affinités, le retrait. Ces conduites tirent leur force de la volonté des acteurs de se faire reconnaître.
L'approche culturelle s'intéresse quant à elle aux formes du travail caractéristiques d'un pays, d'une tradition. La culture désigne à la fois un cadre de pensée et un système de valeurs d'une société, et un système de règles régissant les relations dans les groupes.

L'école des conventions

Ce rapide survol des principaux courants de la sociologie des organisations montre la variété des grilles de lecture possibles. Leur diversité est due au fait qu'ils mettent en lumière chacun une dimension importante des organisations.

7. Seuil, 1963.
8. FNSP, 1977. Voir aussi R. Sainsaulieu, *L'Entreprise, une affaire de société*, PFNSP, 1990.
9. J.-D. Reynaud, *Les Règles du jeu*, Armand Colin, 1989.

Organisées de manière rationnelle (du moins, le veulent-elles), leurs structures sont influencées par l'environnement, elles sont composées d'acteurs stratégiques, qui y définissent leur identité, elles produisent et sont produites par des cultures, etc. Ces multiples regards ne suffisent pourtant pas à épuiser l'analyse. Des problèmes importants en sont absents. Ils ont été repérés par deux nouvelles approches : « L'école des conventions », d'une part, et celle de la « traduction », d'autre part.

L'école française « des conventions » est née à la fin des années 80. Elle regroupe des sociologues et économistes (Luc Boltanski, Laurent Thévenot, André Orléan, Robert Salais) qui proposent un modèle général des relations sociales qui cherche à répondre à la question de la *« coordination des actions individuelles afin de comprendre comment se constitue une logique collective et quelles ressources elle doit mobiliser pour se stabiliser »* (10). Sur quelles bases peut se constituer un accord collectif lorsque les acteurs justifient leur action par des principes différents ? Par exemple, dans une entreprise, il existe plusieurs légitimités qui s'affrontent : la qualité du travail, l'efficacité et la rentabilité, l'amélioration des conditions de travail, le poids des traditions professionnelles... autant de principes hétérogènes qui se juxtaposent et forment un tissu de normes et de « conventions ».

Les théoriciens de l'école des conventions rejettent l'opposition entre les explications par l'individuel et celles par le collectif qui sont au cœur de la sociologie et de l'économie. Ils cherchent les voies de construction du social dans le choix de la règle d'accord. Il s'agit, pour les protagonistes, de trouver la référence à une forme universelle dépassant les particularités des personnes. La régularité des conduites, notamment les conduites collectives ou intéressées, se ramène pour eux à une contrainte d'accord.

• Le principe des six natures. L. Boltanski et L. Thévenot ont identifié plusieurs grands principes de légitimité qui président à la justification d'une action (11). Ces principes, appelés « natures », « cités » ou « mondes » sont au nombre de six : la cité inspirée renvoie au principe de créativité (mon action est guidée par un principe supérieur d'innovation, de nouveauté) ; la cité domestique renvoie à l'art des relations familiales, de la tradition (mon action est guidée par le respect et l'attachement aux règles du groupe) ; la cité du renom vise à la reconnaissance sociale (relations publiques, vedettariat, opinion) ; la cité civique justifie une action en fonction de la recherche de l'intérêt général ; la cité marchande justifie une action par le donnant – donnant du contrat commercial ; la cité industrielle, enfin, est celle de l'impératif d'efficacité et de productivité. Lorsque les « natures » ou « cités » sont en contradiction, il est nécessaire, pour assurer la cohésion d'un groupe de trouver des accords fondés sur des compromis. Ainsi, le conflit potentiel entre la légitimité industrielle (celle de l'efficacité) et

10. A. Orléan (dir.), *Analyse économique des conventions*, Puf, 1994.

11. L. Boltanski, L. Thévenot, « Les Economies de la grandeur », *Cahiers du Centre d'étude de l'emploi*, n° 31, Puf, 1987.

la légitimité civique (celle de l'intérêt des salariés défendu par les syndicats), peut se résoudre à travers des dispositifs écrits comme les accords d'entreprise, les conventions collectives, la négociation contractuelle, les concessions, la politique sociale, les réunions paritaires, etc.

La convention occupe une grande place dans cette théorie au point de lui avoir donné son nom. *« Une convention, c'est un ensemble d'éléments qui, à tout instant, pour les participants à la convention, vont ensemble et sur lesquels, par conséquent, ils partagent un commun accord... Une convention est un système d'attentes réciproques sur les compétences et les comportements, conçus comme allant de soi et pour aller de soi. C'est par là même qu'une convention est efficace. »* (12)

« Les comportements attendus n'ont pas besoin d'être conçus à l'avance, écrits, puis ordonnés pour être obtenus. » (13) Cette définition de la convention est proche de celle des rôles dans les termes classiques de la sociologie. Il s'agit bien de comportements attendus auxquels se conforment les individus. Le terme « convention » vient de « convenir », venir ensemble, être d'accord ; le terme « contrat », de « contrahere », resserrer, borner et mettre à leur place. *« La convention (...) permet de coordonner des intérêts contradictoires qui relèvent de logiques opposées, mais qui ont besoin d'être ensemble pour pouvoir être satisfaits. »* (14) La vie sociale repose sur des accords implicites de ce type. La relation entre entreprises donneurs d'ordre et entreprises sous-traitantes, à propos du partenariat et de la qualité, illustre une manière de résoudre l'incertitude dans les relations des entreprises (15). Traditionnellement, le rapport de sous-traitance s'organisait autour d'une mise en concurrence par le donneur d'ordre. On était dans un modèle de coordination-convention par le marché. Or les donneurs d'ordre connaissent aujourd'hui une industrialisation poussée des modes opératoires, dans une logique industrielle, tandis que les sous-traitants ont des structures plus légères, répondant à leur nature marchande. La qualité y repose sur la valeur de la main-d'œuvre et non sur la standardisation à grande échelle.

Il y a donc difficulté à harmoniser ces deux modèles de coordination. Là-dessus se greffe le problème des procédures d'assurance qualité. Dans le modèle du marché, une différence de qualité est traduisible en termes de prix. Mais si le produit est un élément d'une chaîne de fabrication, la compensation marchande est alors inadéquate : le sous-traitant ne peut payer la faute sur toute une chaîne. Que fait le donneur d'ordre ? Il assure la qualité par d'autres formes de coordination, comme les procédures liées à l'assurance qualité et comme le partenariat. La vérification des équipements du sous-traitant, de la fiabilité de son organisation, de la confiance que l'on peut lui accorder, se substituent à l'évaluation des produits. On est en présence d'une harmonisation

12. R. Salais, « Economie des conventions », *Revue économique*, n° 2, mars 1989.
13. *Idem.*
14. *Idem.*
15. F. Eymard-Duvernay, « Economie des conventions », *op. cit.*

des formes de coordination, le marché ne jouant plus le rôle central qu'il avait lors des procédures d'appels d'offres.
On voit l'intérêt de cette nouvelle construction théorique. A l'intérieur de chaque nature, les justifications permettent de faire apparaître et d'objectiver les désaccords puis de comprendre comment s'élaborent les compromis. Les « natures » ou « cités » sont des construits sociaux, et en ce sens les conventionnalistes s'inscrivent dans une ligne de réflexion déjà rencontrée dans les théories de l'acteur. Mais ils focalisent l'observation sur les compromis et leur contenu parce que ceux-ci disent l'essentiel de ce sur quoi tient une entreprise comme une société. Il est tout à fait instructif pour comprendre l'évolution des relations dans les entreprises aujourd'hui de voir comment sont justifiés les nouveaux compromis sociaux (16).

La théorie de la traduction

La théorie des conventions renouvelle le regard porté sur l'organisation, entreprise ou non. Elle met au centre de l'analyse, non les acteurs et leurs conflits, mais « ce qui fait tenir », les coordinations. Les controverses sont une expression des « natures », non des stratégies. Les conventions permettent de comprendre comment et sur quelles bases se créent les compromis.
La théorie de la traduction, initiée par Bruno Latour et Michel Callon, est issue des recherches en sociologie des sciences et de l'innovation technique avant de devenir une référence incontournable pour la sociologie de l'organisation (17). On est passé d'un champ à un autre – de la science à l'organisation – parce que la manière dont les auteurs ont traité la question de l'innovation scientifique répondait à un problème central dans l'organisation, celui des relations entre services aux logiques différentes et celui de la création des réseaux. Elle apparaît aujourd'hui particulièrement pertinente lors de l'implantation d'innovations et dans les situations de changement.
Pour plus de clarté, on présentera le cas célèbre des coquilles Saint-Jacques, en précisant les étapes de constitution d'une méthodologie.
Le cas des coquilles Saint-Jacques. Au début des années 70, on s'aperçoit d'un phénomène nouveau, celui de la raréfaction des coquilles Saint-Jacques (CSJ – Pectem Maximus) dans la baie de Saint-Brieuc. Elles ont déjà disparu de celle de Saint-Malo. Les marins-pêcheurs subissent cette raréfaction comme une fatalité. Au cours de la même période, des chercheurs d'un laboratoire public situé à Brest commencent à s'intéresser aux CSJ. De leur côté, les pouvoirs publics locaux s'émeuvent, se sentant obligés de faire quelque chose, mais ils ne savent pas

16. Pour aller plus loin sur la théorie des conventions, on pourra se reporter aux travaux suivants : L. Boltanski, L. Thévenot et al., « Justesse et justice dans le travail », *Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 33, Puf, 1989 ; L. Thévenot, « Les investissements de forme », Conventions économiques, *Cahiers du centre d'études de l'emploi*, Puf, n° 29, 1985 ; L. Thévenot, « Les entreprises entre plusieurs formes de coordination », dans J.-D. Reynaud et al. (dir.), *Les Systèmes de relations professionnelles*, Editions du CNRS, 1990.
17. Voir M. Callon, B. Latour, « Comment suivre les innovations ? Clef pour l'analyse socio-technique », *Prospective et Santé publique*, numéro spécial sur l'innovation, 1978 ; M. Callon (dir.), *La Science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, La Découverte, 1989 ; B. Latour, *Aramis ou l'amour des techniques*, La Découverte, 1992.

trop quoi. Quant aux consommateurs, ils veulent continuer à manger la précieuse CSJ, d'où qu'elle vienne, avec cependant une préférence pour la française qui est coraillée. Quant aux coquilles, on ne sait pas très bien quelles sont leurs mœurs, en particulier comment elles se déplacent et se reproduisent.

Les pouvoirs publics décident d'organiser un colloque. Mais les pêcheurs traînent les pieds, craignant d'avoir à changer leurs pratiques et redoutant un contingentement et une réglementation de leur pêche. Les chercheurs n'ont guère de connaissances sur le sujet, les consommateurs ne veulent pas réduire leur consommation, et dans ces conditions les larves de CSJ risquent de continuer à disparaître. La situation n'est pas brillante... Pourtant, elle va être renversée en une dizaine d'années et, à partir de 1986, les CSJ de la baie de Saint-Brieuc sont de nouveau présentes sur les tables.

Dans la première phase de l'analyse, celle de la contextualisation, il s'agit de recenser les acteurs et leurs enjeux, comme dans une analyse stratégique classique.

Dans la deuxième phase, dite de la problématisation, les chercheurs se mettent au travail en impliquant les différents acteurs. Les connaissances produites n'existeront qu'avec la participation, voire avec l'aide de ces acteurs. Comment donc relier les pêcheurs, les CSJ, les chercheurs, les pouvoirs publics et les consommateurs ? Il faut trouver un point de passage obligé où tout ce monde se retrouve. La question des conditions à réunir pour que la CSJ se fixe dans la baie de Saint-Brieuc est celle à laquelle on doit finir par donner une réponse. Elle est cependant trop globale. Il faudra arriver à poser une question intermédiaire, plus opérationnelle et qui rassemble les intérêts de tous les acteurs : quels moyens mettre en œuvre pour observer le processus de reproduction ?

Cette question doit aboutir à définir un bien commun provisoire entre tous les acteurs, donc à constituer un réseau. Chacun se sentira concerné s'il se voit confier un rôle dans la recherche de la réponse. Il sera enrôlé au sens propre du terme. On ne cherche pas à motiver les acteurs mais, en leur donnant un rôle, on les implique et les fait agir. Chaque acteur, représenté par un porte-parole reconnu légitime par ses pairs, sera concrètement associé à la recherche de solutions.

La troisième phase est celle de la création d'un bien commun. Ce sera un laboratoire, espace découpé en mer, où tous les acteurs ont une mission et qui est le bien commun de tous. Les marins-pêcheurs auront mission d'observer les mouvements des CSJ, surtout des larves, et de prélever des échantillons. Ils doivent aussi contrôler que personne ne vienne pêcher dans ce secteur. L'engagement sera respecté car ce sont les marins-pêcheurs eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs porte-parole, qui se sont engagés. Les autres acteurs qui ne participent pas au recueil d'informations devront y être intéressés.

L'existence d'un dispositif matériel ouvert à tous les acteurs, le laboratoire, travaillant dans la transparence, ne suffit pas. Il faut faire un travail de diffusion,

appuyé sur des supports matériels (textes, mais aussi rencontres), produisant et diffusant les informations. Cette quatrième étape est celle de la solidification du réseau. Partagées par les acteurs qui finissent par constituer un collectif, les informations lient les membres et les font participer à la production de connaissances. Le réseau s'étant constitué dans les étapes précédentes, il faut le consolider, le rendre irréversible, l'étendre à des acteurs influents qui ont pour mission de le solidifier. Ici par exemple, le ministère de la Recherche, celui du Commerce extérieur, les pouvoirs publics régionaux, etc.
A ce stade, la légitimité des acteurs et la solidité des réseaux sont suffisantes pour qu'il y ait accord sur la recherche du système de reproduction des CSJ. Suffisamment d'éléments d'observation ont été obtenus pour comprendre leur système de reproduction, les défendre, et finalement passer à une autre pratique de la pêche. Le rôle des marins se trouve redéfini : chercheurs durant le temps de la recherche, ils deviendront éleveurs, limitant leurs sorties de pêche, ciblant certaines zones, coordonnant leur activité.
A ce dernier stade, un modèle de traduction, impliquant tous les acteurs dans leur propre logique, a été créé, dans un langage que chacun peut comprendre et s'approprier.
L'innovation est présentée habituellement dans le modèle de la diffusion de l'innovateur au récepteur auquel M. Callon oppose celui de la traduction. Le premier correspond à l'idée selon laquelle des objets techniques achevés et complets n'auraient plus qu'à se trouver des clients. On est dans une vision linéaire qui part du chercheur, passe à l'ingénieur, aux services de développement, aux services de marketing et finalement à la fabrication. Le client, lui, n'a plus qu'à s'adapter, qu'il soit à l'extérieur de l'organisation ou qu'il en fasse partie. Ce modèle est proche de ce que l'on entend en théorie de la communication : une «bonne» information est reçue si le canal est «bon».
Toute la réalité du fonctionnement des organisations et des entreprises démontre le contraire : le message est reçu, pas seulement en fonction de ses qualités intrinsèques mais des stratégies des récepteurs. Si le message n'a pas été traduit, c'est-à-dire s'il n'est pas devenu un enjeu pour les récepteurs, il n'a aucune chance de réception. On sait aujourd'hui que le dynamisme des organisations est lié à cette capacité de «traduction». C'est le cloisonnement entre services qui fait perdre du temps, le fait que celui qui reçoit un projet élaboré en amont commence par le refaire à sa manière, ou le renvoyer, car sa rationalité n'a pas été prise en compte. Les gains de temps sur la production sont toujours liés à la capacité de traduction entre services. Toute l'approche actuelle en termes de «management par projet» se fait sur le modèle de la traduction. Il s'agit de faire comprendre aux membres de chaque service le langage des autres, leur en faire admettre la légitimité. La performance des organisations en dépend.
Le modèle de traduction «offre une vision tourbillonnaire» de l'innovation. L'image proposée est celle du jeu de scrabble. L'innovateur va du tableau au

jeu, aux lettres, aux coups des concurrents. Impossible de dire à l'avance où sera l'essentiel de l'innovation, dans la découverte fondamentale, dans l'application technique, dans la généralisation, dans l'usage à d'autres fins que celles prévues, etc. Ce modèle suppose une dynamique permanente de modifications et de changements. On ignore si les groupes concernés seront ouverts ou fermés à l'innovation ou, dans la durée, ouverts un moment donné à une partie de cette innovation, fermés à d'autres, etc.

Le cœur de la théorie de la traduction est constitué par l'idée qu'un fait n'a pas d'intérêt intrinsèque, qu'il ne porte de force que dans la mesure où il est mis en chaîne ou en réseau avec un ensemble, des acteurs, seuls capables de lui donner vie. L'essentiel est la relation entre ces actants. Réciproquement, on ne peut comprendre la solidité d'une idée qu'en prenant en compte tous les actants qu'elle concerne et qu'elle met en chaîne. Par exemple, aucune machine ne porte évidence en elle-même. Elle a un caractère contingent et n'existera que lorsque le réseau la portera.

Les logiques d'action : une position heuristique

Les deux grands courants que l'on vient de présenter, ainsi que les approches que nous avons nommées « classiques », constituent une manière de regarder les faits pour tenter d'en rendre compte, de les expliquer dans un cadre cohérent. Comprendre pourquoi des services communiquent mal permet ensuite d'agir. Cette situation peut s'expliquer en se référant à chacune de ces théories, à la rationalité de chaque service, au poids de l'environnement, aux conflits de pouvoir et aux jeux d'acteur, à l'opposition des natures, des cités ou des mondes, à l'absence de traduction. Chacune de ces interprétations rend compte d'une partie des faits, cohérente à l'intérieur de son cadre théorique.

Le paradigme des logiques d'action a été créé pour rendre compte de la diversité des interprétations possible de phénomènes observés (18). C'est une posture heuristique où le chercheur se donne le droit d'utiliser des éléments issus de plusieurs modèles théoriques (et qui s'excluent habituellement). De plus, les logiques d'action sont une manière de définir le sens qu'un acteur donne à son action. Les conflits, la construction des règles, puis les compromis, la reconstruction des identités, des cultures, les comportements d'ajustement ou de non-ajustement résultent de la manière dont les acteurs interprètent leur place et leur rôle dans les organisations, à la lumière et de leurs parcours antérieurs et de la situation d'action dans laquelle ils sont placés. Une logique d'action naît donc du sens que l'individu donne à l'action qu'il entreprend, lié à la situation d'action dans laquelle il est placé. Ce sens n'est pas dépendant seulement de la situation, mais a été créé à travers les représentations, images actives que les individus se sont forgées avant d'être en situation. Il permet d'expliquer le type de raisonnement emprunté avant de

18. P. Bernoux, G. Herreros, « Le changement dans les organisations : entre compromis et pouvoir », *Gestion 2000*, n° 6, 1993.

nouer une relation stratégique ou un compromis.
La production du social, ce dont il faut rendre compte, passe par les processus de composition des actions individuelles en situation et des règles produites. Dans ce processus interviennent le passé des acteurs et la manière dont ils l'ont intériorisé. Cet ensemble contribue à la construction de l'action. L'acteur n'agit pas qu'en fonction de la situation, mais aussi de ses expériences. Il intègre son histoire personnelle et en fait un guide d'action quotidienne. Un homme de production, un agent des méthodes, un informaticien, etc., ont des réactions «typées». Ils mettent en pratique une logique d'action née de leur passé et de l'exercice concret de leur métier dans telle organisation, tel service. Cette logique les amène à avoir des regards différents sur des objets apparemment identiques. Ces regards sont reliés à la situation dans laquelle ils se trouvent. Le concept de logiques d'action permet de casser la prégnance des logiques technologiques, économiques ou gestionnaires omniprésentes dans les organisations. Trouver un outil simple pour faire comprendre que l'affrontement des acteurs naît de perceptions différentes des contraintes et des situations, n'est pas une mince affaire. Il s'agit de substituer à ces logiques fortes une autre présentation des logiques animant les acteurs. L'interprétation en termes de logiques d'action permet de comprendre la manière dont chaque acteur se situe face à un problème, non seulement en fonction de l'action dans laquelle il est plongé, de ses jeux de pouvoir, de ses cités, mais aussi de son passé qui a forgé ses représentations. C'est une manière de lire concrètement les situations générées par les organisations.

Le cas siphon

L'histoire classique d'une innovation technique qui a mis deux ans à monter en régime de production «normal», à travers de nombreux conflits entre services, alors qu'il était prévu qu'elle le fasse en quelques semaines.

Un atelier d'une usine de produits chimiques, composé d'une population ouvrière peu qualifiée, voit son installation technique, qui était de type traditionnel, complètement modernisée. Chargement, mélanges et conditionnement entièrement automatisés. L'emploi n'est pas menacé, le marché du produit restant très porteur. La modernisation, qui soulage de tâches matérielles pénibles, est accueillie favorablement par la main-d'œuvre et la hiérarchie. Le problème vient de la conception puis de la mise en œuvre de cette innovation technique. Il s'agissait d'un prototype encore jamais construit.

Cinq grands services existent dans cet établissement : la recherche, les études, la fabrication, l'entretien et le commercial. Il apparut rapidement que les études s'appropriaient le projet en écartant, de fait, les autres services qui auraient pu prétendre contribuer (la recherche, l'entretien) ou au moins être tenus au courant (fabrication, commercial). D'où des difficultés au moment de la mise en route, les fabricants ne connaissant pratiquement rien du fonctionnement de l'ensemble, les gens de l'entretien (mécanique et électrique) pas beaucoup plus.

Le service études a travaillé avec une société d'ingénierie spécialisée dans ce type d'ensemble, société à laquelle appartenait un ingénieur qui était autrefois dans le service. Cette bonne relation a permis aux ingénieurs et techniciens des études d'avoir une rationalité commune avec les ingénieurs et techniciens de la société d'ingénierie. Les deux groupes d'acteurs se comprenaient quasi spontanément.

Comment interpréter cette situation ? Les interviews laissent apparaître des explications spontanées. Les gens du bureau d'études *«se sont fait plaisir»* disent les hommes de l'atelier. Ils en parlent aussi en termes de pouvoir, ce vers quoi penche la direction. Au bureau d'études, on se défend en disant que mettre tout le monde dans le coup aurait fait traîner la mise en œuvre et abouti à un mouton à cinq pattes. Les contraintes de temps, de moyens financiers les obligeaient à adopter cette démarche. De plus, la tradition de l'établissement, sa culture, la tradition du secret poussent à l'isolement des services.

On est donc en présence de plusieurs interprétations : en termes de conventions, de pouvoir, de culture. Les jeux de pouvoir sont les plus visibles. Il y a eu beaucoup de moments où *« ça a chauffé »*, des conflits ouverts et des stratégies pour garder ou s'emparer de la gestion du projet. C'est la partie la plus visible de l'iceberg.

Il y a des conflits plus profonds, ceux qui opposent des acteurs parce qu'ils ont des logiques différentes. La conquête de la situation dominante, n'étant que le résultat de l'opposition des logiques. Il faut donc identifier celles-ci, que les conventionnalistes appelleraient des « natures » ou des « cités ». Puis il faut les traduire, opération difficile que les gens du bureau d'études refusent pour cette raison. Mais la non traduction aboutit à une mise en œuvre longue, conflictuelle et finalement très coûteuse.

Enfin, il faut tenir compte de la culture de cet établissement.

Comprendre ces difficultés suppose donc de jouer avec les différentes interprétations théoriques. Ce n'est ni tout pouvoir, ni seulement conventions, ni entièrement culture, la traduction se révélant difficile à mettre en œuvre. L'entrée par les logiques d'action rappelle que toutes ces interprétations doivent être mobilisées. Elle permet aussi de comprendre rapidement la manière dont les acteurs se représentent leur fonction dans une action de ce type et ordonnent leur action en conséquence.

P.B.

TOME
XXII
N° 8
AOUT
1988

ECONOMIES ET SOCIETES

SÉRIE « SCIENCES DE GESTION »

Série publiée avec le concours de
LA FONDATION NATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION DES ENTREPRISES

et de

L'INSTITUT DE SOCIO-ÉCONOMIE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS

SG 12

SCIENCES DE GESTION N° 12

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNRS
N° 8/1988

SOMMAIRE

MANAGEMENT STRATEGIQUE

Ingolf BAMBERGER — Stratégies et structures. Une analyse de leurs relations dans la perspective de nouveaux développements en théorie stratégique — 7

Marco LONZI — Unicité des TIR et intérêt cumulés. Un commentaire — 25

Jean-Charles MATHE
Jean-Louis GONTHIER — Gestion de la dimension technologique de l'entreprise. Prolongements — 37

TECHNIQUES QUANTITATIVES

Marie-Odile CARRERE — L'analyse marginale : une aide à la décision pour les entrepreneurs individuels — 63

APPROCHE GLOBALE DE L'ENTREPRISE

Vincent DEGOT — La communication interne comme marketing des stratégies d'entreprise — 83

Luc MARCO — La démographie des entreprises : théories et statistiques — 111

GESTION DE PRODUCTION

Christian MAHIEU — Les projets « Productique » et leur évaluation. Approche critique des démarches d'informatisation de la production — 145

METHODOLOGIE

Hervé DUMEZ — Petit organon à l'usage des sociologues, historiens, et autres théoriciens des pratiques de gestion — 173

ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS - CAHIERS DE L'ISMEA

La série « Science de gestion » est dirigée par Henri Savall

PETIT ORGANON A L'USAGE DES SOCIOLOGUES, HISTORIENS, ET AUTRES THEORICIENS DES PRATIQUES DE GESTION

Hervé Dumez
Chercheur CNRS
Centre de Recherche en Gestion
Ecole Polytechnique – Paris

La gestion est un domaine de recherche vaste et structuré de diverses manières. Cet article tente de définir un objet de recherche, les pratiques de gestion, et une méthodologie d'approche de cet objet. Dans une première partie, il présente les trois niveaux de cette méthodologie :

– la description et l'analyse du substrat matériel d'une pratique de gestion, abstraction faite du sens que lui donnent les acteurs.

– la recension des sens donnés à cette pratique par les différents acteurs impliqués.

– la mise en perspective de l'ensemble, opérée par le chercheur (pondération des sens donnés par les acteurs, perspective historique, comparative, etc).

Dans une deuxième partie, l'article montre comment cette grille peut servir de carte des écueils auxquels peuvent se heurter les différentes analyses des phénomènes de gestion.

Eco. Soc. n°8/1988, pp. 173-186

Definition of concepts for sociologists, historians and other theoricians of management practicies

Administration of organizations is a wide and varied research field. The text tries to define a topics of research, « administration practices », and a methodology adapted to this object. Firstly, the three levels of the methodology are presented :

– description and analysis of the substratum of administration practices, putting aside the sensemaking of the actors.

– analysis of the way the different actors make sense of this practice.

– choice of a perspective by the researcher (evaluation of the actors sensemaking, history, comparison, etc).

Secondly, this methodology is used to bring to light some of the snags that could be stricken in analysing administration of organizations.

Definiciones para los sociólogos, historiadores y otros teóricos de las prácticas de gestión

La gestión es un dominio de investigación muy largo y estructurado de varios modos. Este artículo trata de definir un objeto para la investigación, las prácticas de gestión y una metodología de enfoque de este objeto. En la primera parte, presenta tres niveles de esta metodología :

– la descripción y el análisis del substrato material de une práctica de gestión, prescindiendo del sentido que le dan los actores.

– la recensión de los sentidos que dan los varios actores a esa práctica

– el enfoque del conjunto realizado por el investigador (ponderación de los sentidos dados por los actores, perspectiva histórica, comparativa, etc).

En la segunda parte, el artículo muestra como este análisis puede valer como mapa de los escollos contra los cuales pueden tropezar los diferentes análisis de los fenómenos de gestión.

INTRODUCTION

Le texte qui va suivre n'a pas pour ambition d'expliquer aux chercheurs s'intéressant aux pratiques de gestion comment ils doivent faire pour théoriser ces pratiques. Il se situe en amont de toute théorisation et se centre sur les conditions de possibilité d'une telle démarche. Il vise à

attirer l'attention sur trois niveaux essentiels à toute analyse, et à repérer les écueils possibles.

La gestion est un art, celui des gestionnaires, et une science, celle des chercheurs de gestion. Mais une telle définition pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Qu'est-ce en effet que l'art de la gestion ? La possession et l'application d'un ensemble de techniques de gestion (matrices de décisions stratégiques, comptabilité en partie double, tableaux de gestion des carrières, plans de financement, etc) ? La maîtrise de qualités individuelles, transposition à l'esprit de qualités physiques : le flair, le coup d'œil, l'ouïe fine, le tact, le goût du risque ? L'objet est fuyant. La théorie qui s'y applique ne l'est pas moins. Les chercheurs en gestion eux-mêmes, doutant quelque peu de l'unité de leur domaine, préfèrent souvent parler des sciences de gestion (stratégie, marketing, finance, etc).

Rapidement, on le voit, l'objet de recherche comme les approches risquent de se désagréger et d'éclater.

C'est dire combien la construction théorique sur un tel domaine est délicate. Les problèmes méthodologiques — définition de l'objet, élaboration d'une méthode d'approche, conceptualisation — sont redoutables. Nous proposons ici de définir un objet : les « pratiques de gestion » et de tracer des voies d'approche de cet objet.

Ce texte s'appuie sur un travail de « terrain » : une recherche en cours pour le Commissariat Général du Plan et portant sur l'analyse des modalités concrètes du contrôle des prix en France[1].

Enfin, l'auteur a profité de son appartenance au Centre de Recherche en Gestion de l'Ecole Polytechnique (CRG). L'expérience de cette équipe, ainsi que celle du Centre de Gestion Scientifique de l'Ecole des Mines de Paris, a nourri sa problématique[2].

Avant que de commencer, une remarque : les niveaux dont il va être question ci-après ne sont pas des étapes chronologiques de la recherche. Ils sont, à notre sens, autant de dimensions que le chercheur qui entend étudier les pratiques de gestion doit maîtriser.

I.— CARACTÉRISATION DE L'OBJET : « PRATIQUES DE GESTION »

Nous proposons de focaliser la théorisation des chercheurs sur les pratiques de gestion. Par là, nous entendons les processus de prise de décision dans les organisations explicitement finalisées.

« Processus de prise de décision », on voit que le champ de la décision en lui-même n'est pas spécifié : il peut s'agir de l'affectation d'un indi-

vidu à une nouvelle tâche, de la mise sur le marché d'un nouveau produit, de l'achat d'une machine, etc.

« Dans » demande à être nuancé. L'analyse peut porter sur la prise de décision dans les organisations ou sur les décisions qui régulent les rapports de différentes organisations entre elles : l'achat d'une nouvelle machine par une entreprise, ou les décisions de l'administration qui affectent les entreprises.

« Organisations explicitement finalisées » renvoie à des catégories juridiques et sociales : les administrations[3], les entreprises (dont le but essentiel est « lucratif », même si leurs fins sociales moins explicites — leurs « fonctions latentes » — sont nombreuses), les associations (qui, d'après la loi de 1901, ont un objet), etc. La famille au contraire peut sans doute être considérée, au moins sous certains aspects, comme une organisation, mais elle n'est pas organisée en vue d'une fin explicite[4].

On remarquera que l'approche des pratiques de gestion telles qu'elles viennent d'être définies s'intéresse aux processus de décision en eux-mêmes. La question de la valeur des décisions (la décision est-elle bonne ou mauvaise ?) n'est pas l'objet central de l'approche. Elle est traitée subsidiairement. En effet, la valeur d'une décision ne peut s'évaluer (pour autant que la chose soit possible) que lorsque le contexte de la prise de décision dans toutes ses dimensions, dans toute sa complexité, a été décrit et analysé.

II.— NIVEAU I : LA « VISÉE » DU SUBSTRAT MATÉRIEL DES PRATIQUES DE GESTION

Pour que l'objet ne se désagrège pas sous l'effet de l'effort de connaissance, notre organon signale comme premier niveau à analyser la « visée » du substrat matériel des pratiques de gestion. Ce travail suppose une mise entre parenthèses des discours des acteurs, d'une suspension du jugement du chercheur quant à ces discours. Il s'agit de faire abstraction de tout ce qui se dit, pour isoler les pratiques pour ainsi dire dans leur matérialité brute.

Autrement dit, décrire matériellement une pratique de gestion. Quels papiers sont remplis pour instruire la décision, puis pour l'« acter » ? Quel est le trajet de ces papiers au sein de l'organisation ? Quel type d'argumentation développent-ils ? Des réunions ont-elles lieu ? Qui groupent-elles, comment se passent-elles ? Y a-t-il des coups de téléphone, d'où à où ?

Il apparaît clairement que le chercheur, en quête du matériau au sens propre, privilégie la trace écrite quel qu'en soit le support (papier, disquette, etc). Les pratiques ou les actes d'une pratique qui ne relèvent que de l'oral lui font problème s'ils ne donnent pas lieu, à un moment ou à un autre, à un document écrit (réunion dont la date est fixée sur un agenda, compte rendu écrit de réunion, etc).

Ce premier niveau correspond à ce que C. Riveline définissait ainsi : (dresser) « une description fine des actes élémentaires »[5].

Les problèmes théoriques posés par ce premier niveau sont évidents. Ils touchent à deux points : 1. comment isoler une pratique, c'est-à-dire l'identifier ? Qu'est-ce qu'un « acte élémentaire » ? 2. Comment faire le tri entre l'essentiel, le signifiant, et l'inessentiel, l'insignifiant ? Les deux problèmes étant évidemment liés.

Le premier niveau, pour reprendre la métaphore de Socrate pour la dialectique[6] est pareil à l'art du cuisinier adroit : le cuisinier adroit en effet découpe la pièce de boucherie en portant le couteau aux articulations. Le bon chercheur découpe le réel suivant ses articulations. L'intérêt que les chercheurs du CRG portent au fonctionnement des instruments de gestion[7] a été l'un des moyens féconds de découpage des pratiques de gestion suivant leurs articulations. Il est clair qu'il n'existe pas d'articulations « naturelles » du réel : le chercheur est guidé par une problématique qu'il a explicitée, s'aidant de concepts définis, ou risque d'être guidé par une conceptualisation implicite qu'il ne maîtrise pas. Le chercheur qui, dans l'espoir de saisir le réel dans toute sa virginité, refuse la théorisation, se condamne à la théorisation implicite, au préjugé. La théorisation à partir de concepts explicitement définis conduit à une approche « créative » du substrat matériel : elle consiste à faire des mesures, à modéliser les effets des décisions. Si le matériau se recueille, il ne faut pas oublier qu'il se crée aussi.

Il doit apparaître donc que, conformément à ce qui fut dit au tout début de ce texte, les trois niveaux distingués ici ne recoupent pas une histoire, une chronologie de la recherche, mais bien les dimensions d'une gnoséologie : les niveaux II et III structurent l'élaboration du niveau I.

III. —NIVEAU II. DONATION DE SENS PAR LES ACTEURS : LA RECENSION

L'expression est reprise de Husserl et traduite de l'allemand « Sinngebung ». Elle exprime ici l'acte de donner un sens à une pratique.

Vilfredo Pareto définissait l'homme, non pas forcément comme un animal rationnel, mais au moins comme un animal rationalisateur[8].

Généralement, un individu ne fait pas un acte sans pouvoir en donner une explication (fût-elle fantaisiste pour un observateur extérieur). De plus, dans la vie d'un individu, le travail représente un investissement psychologique généralement fort. Il peut être positif (plaisir) ou négatif (rejet, dégoût), mais il est généralement fort. Tout ceci concourt au fait que les individus travaillant dans les organisations donnent chacun un ou plusieurs sens aux pratiques de gestion qu'ils exercent ou voient exercer par autrui. Les organisations fourmillent de discours, d'interprétations, d'explications.

Le chercheur qui s'efforce d'analyser les pratiques de gestion doit prendre la mesure de ces discours. Il doit faire, autant que cela se peut, le tour des sens donnés par les différents acteurs à ces pratiques. Il se peut que, pour des raisons de défiance envers un individu extérieur, pour des raisons stratégiques, les personnes appartenant à l'organisation hésitent à livrer leurs analyses dans un premier temps. L'expérience prouve qu'en règle générale, ce moment est vite dépassé avec un peu de patience et de persévérance. Pour paraphraser une belle expression de Dante[9], les acteurs dans les organisations, face à un chercheur, sont « partagés entre le désir de parler, et la crainte de commencer ». Avec un peu de doigté, le chercheur recueille souvent bien plus de paroles qu'il ne lui en faut[10]. Les différents acteurs occupant des places différentes dans l'organisation (ou les organisations), ayant des intérêts et donc des stratégies différentes, les sens recueillis peuvent être très différents, souvent contradictoires entre eux.

La décision pour une entreprise de développer un produit nouveau peut donner lieu, de la part de la Direction Générale, de la Direction du marketing, de la Direction financière, de la Direction de la Production et de la Direction Recherche et Développement, à des donations de sens très différentes. Le chercheur a pour tâche, à ce niveau, de circuler dans l'organisation, de développer ses contacts avec les interlocuteurs les plus différents, de confronter les points de vue, de dresser un catalogue raisonné et critique, une *recension*, des interprétations données par les acteurs à une pratique de gestion[10bis].

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que la construction de la recension, le recueil des discours des différents acteurs ne peut se faire que dans la durée. La durée est un élément constitutif de l'essence de la relation entre les chercheurs et l'organisation dans laquelle ils cherchent à étudier les pratiques de gestion.

Pour que le chercheur soit incité à circuler dans l'organisation et hors de l'organisation, pour qu'il soit poussé à recueillir le maximum de sens, pour surtout qu'il ne se fasse pas phagocyter par un groupe d'acteurs particulier, prenant trop vite parti dans les débats animant l'organisation, les chercheurs du CRG ont mis en place un ensemble de dispositifs internes au centre de recherche, permettant de gérer la relation du chercheur au « terrain » sur lequel il travaille[11].

IV.— NIVEAU III. DONATION DE SENS PAR LE CHERCHEUR : LE « CONCETTO »

Fort de sa recension, le chercheur a l'initiative (et le devoir) de l'interprétation finale. Elle comporte deux dimensions.

D'une part, la liberté de modifier les pondérations.

Les organisations apparaissent aux chercheurs qui se préoccupent des pratiques de gestion comme étonnamment « intelligentes ». Autrement dit, les acteurs disposent souvent eux-mêmes, sur leurs propres pratiques, d'interprétations pénétrantes. Mais ces discours que le chercheur recueille au cours de son travail de circulation dans l'organisation, dans son travail de recension, n'ont pas toujours de statut. Certaines voix prêchent au désert : volontairement ou involontairement, on ne les entend pas. Le chercheur peut modifier la pondération entre les différentes interprétations au sein de l'organisation : de par son statut de « scientifique », il lui appartient de pouvoir dans certains cas donner un statut à l'idée qui n'était pas entendue jusqu'alors[12].

D'autre part, la création d'un sens par delà les sens donnés par les acteurs à leurs pratiques. Il s'agit ici de la distanciation obtenue par une mise en perspective[13]. Une telle mise en-perspective peut s'ordonner selon deux axes.

Sur un plan diachronique, il convient de resituer l'expérience ponctuelle des acteurs dans une durée longue et de reconstituer une histoire qui leur échappe et les porte pourtant. Il faut mettre en relief l'horizon temporel à partir duquel les pratiques de gestion des acteurs prennent sens.

Sur un plan synchronique, les voies ouvertes sont multiples.

Au cœur d'une organisation ou d'un champ, il est possible de créer la mise en perspective en étudiant les relations d'interdépendance des différentes pratiques de gestion entre elles. Bien souvent en effet, l'étude d'une pratique de gestion n'a pas d'intérêt en elle-même. C'est l'étude de l'interdépendance des pratiques de gestion, l'étude d'un système, qu'il

faut mener : les différentes pratiques (gestion du personnel, gestion financière, stratégie, etc.) sont généralement profondément solidaires. Elles forment souvent ce que Nelson et Winter appellent des « routines »[14]. Ce qui ne veut aucunement dire — et c'est là souvent le cœur des problèmes rencontrés — qu'elles sont en harmonie ou qu'elles sont cohérentes[14bis].

Il est souvent essentiel aussi, toujours dans un champ défini, de construire idéalement des pratiques de gestion alternatives. Une pratique réellement en œuvre ne peut se comprendre en effet, souvent, que par référence à d'autres pratiques possibles, ou à un autre système de pratiques.

La conceptualisation peut donc naître de ces deux types d'« expérience de pensée » (pour reprendre une expression de Kierkegaard) : 1. que se passerait-il si une pratique de gestion connaissait une évolution, au regard des autres pratiques ? Comment opèrent les solidarités et les interdépendances, souvent mal maîtrisées entre pratiques de gestion dans un champ défini ? 2. Quelles pourraient être éventuellement les pratiques alternatives possibles ?

Il est souvent utile également, pour créer la perspective, de sortir du champ considéré et de comparer les expériences des acteurs avec celles d'autres acteurs dans d'autres organisations ou d'autres champs.

Enfin, la perspective peut naître de l'« importation de concepts ». Des théorisations empruntées à des savoirs connexes, l'économie et la sociologie surtout, permettent de modifier l'appréhension des pratiques de gestion telle qu'elle peut se dégager uniquement à partir de la visée de leur substrat matériel et des sens que leur donnent les acteurs eux-mêmes.

A partir de ces processus de mise en perspective, constitués autour des axes dia– et synchroniques, le résultat final de la recherche est une construction conceptuelle, au sens que les artistes italiens, Le Bernin en particulier, donnaient au terme de « concetto » : il s'agit de l'idée grâce à laquelle forme est donnée à une matière[15]. Le matériau recueilli, substrat matériel et recension des sens, s'ordonne, prend forme, selon une ou plusieurs perspectives qui le structurent.

Au total, l'approche des pratiques de gestion que nous proposons devrait reposer sur les trois niveaux décrits ci-dessus. Sans en négliger aucun.

V.— MODE D'EMPLOI, OU ÉCUEILS À ÉVITER

Les analyses un peu abstraites qui viennent d'être données jusqu'ici se préciseront sans doute si elles permettent de baliser, sur quelques exemples, les écueils qu'une recherche sur les pratiques de gestion doit éviter. Les exemples seront développés suivant deux axes : le face à face de l'historien avec des pratiques de gestion passées, alors que les acteurs ont disparu (pas de possibilité de faire de l'histoire orale) ; le chercheur travaillant dans une organisation contemporaine.

1. La solitude, frustrante et tranquille à la fois, de l'historien

L'historien, pour saisir les pratiques de gestion d'un lointain passé, peut se trouver face à deux sortes de documents : des documents se rapportant à l'aspect matériel des pratiques de gestion (livres de comptabilité, dossiers administratifs, etc), d'autres retraçant les interprétations et commentaires des acteurs (correspondances, autobiographies, manuels, etc). S'il dispose des deux types de documents, en nombre suffisant, il peut maîtriser les trois niveaux ensemble. Sinon, il se heurte à de graves difficultés théoriques.

L'an 301, en novembre ou décembre, l'empereur Cesar Caius Aurelius Valerius Dioclétien, ayant rétabli l'ordre au limes, ayant réorganisé l'empire, au prix sans doute de sa future partition, décide de remettre également de l'ordre dans l'économie. Il prend un édit célèbre dit « du maximum » qui est un texte — classique — de blocage général des prix et des salaires[16]. On y apprend que le prix maximal autorisé pour quatre livres de cerises est de 4 deniers, celui du lion d'Afrique premier choix de 150 000 deniers, deuxième choix : 125 000, que les honoraires d'un sophiste, par élève et par mois, sont fixés à 250 deniers, ceux d'un avocat pour plaider une cause à 1 000 deniers, etc.

A. Piganiol a pu écrire : « c'est le plus beau document d'histoire économique que nous possédions pour toute l'histoire antique »[17].

Malheureusement, l'historien ne dispose pas d'informations fiables sur les actes élémentaires constituant cette pratique. Fut-elle appliquée, et comment ? Il est probable qu'elle s'appuya sur la réforme de l'administration (notamment des circonscriptions administratives) de l'Empire ainsi que sur les collèges d'artisans[18]. Il est probable qu'on opéra des modulations suivant les régions de l'Empire[19]. Comment furent-elles décidées ? Y eut-il un corps de contrôleurs ? Etc.

Autrement dit, a-t-on à faire à une pratique de gestion effective, ou à simple déclaration d'intention jamais appliquée, comme il en existe tant dans l'histoire[20].

L'historien dispose également de très peu d'interprétations données sur cette pratique par les différents acteurs (marchands — cloués au pilori par le préambule de l'édit, agriculteurs, fonctionnaires, etc). La plus connue, et quasiment la seule, est de Lactance : « cet empereur à l'insatiable cupidité (Dioclétien) ne voulait jamais voir diminuer ses trésors, mais il ne cessait d'amasser récoltes et fonds extraordinaires afin de conserver intactes les réserves qu'il accumulait. Comme ses diverses iniquités avaient provoqué un enchérissement considérable, il s'efforça de fixer par une loi les prix des marchandises. Alors on vit, pour des articles infimes et vils, le sang couler à flot ; la crainte fit tout disparaître du marché, et les prix grimpèrent encore plus, jusqu'à ce que la loi tombât en désuétude, par la seule force des choses, après avoir causé bien des pertes humaines »[21].

Tout le problème est que le chercheur ne peut pas circuler au milieu des acteurs : l'opinion de Lactance, on le sait, est biaisée par le fait qu'il devint très hostile à Dioclétien à partir du moment où ce dernier décida de persécuter les chrétiens.

L'historien dispose donc d'un formidable atout, relatif au niveau III : le recul des années, voire des siècles, crée une distance entre son objet et lui qui l'aide à dégager une mise en perspective (la distance ne crée pas eo ipso la perspective : elle est condition nécessaire, mais non suffisante du concept). Par contre, l'historien éprouve souvent un ou des manque (s) portant sur les niveaux I et II. Il n'a pas toujours la possibilité de dresser une « description fine des actes élémentaires » (niveau I), ni un catalogue raisonné des sens attribués par les acteurs de l'époque à cette pratique (niveau II).

L'historien qui, pour faire l'histoire d'une pratique de gestion, s'appuiera uniquement sur les interprétations de certains acteurs (les théoriciens par exemple, en se contentant d'une histoire des idées), risquera de négliger les interprétations différentes qu'ont pu en donner d'autres acteurs, tels les marchands, et risquera de passer à côté des processus réels. L'historien qui, au contraire, ne disposera que des traces matérielles des pratiques, sera tenté d'interpréter ces traces à la lumière d'idées contemporaines sans rapport avec l'univers intellectuel des acteurs de l'époque.

2. Les écueils de l'approche de terrain

Nous nous situons ici dans le cas où un ou plusieurs chercheurs cherchent à comprendre des pratiques de gestion, en interaction directe avec les acteurs qui les mettent en œuvre. Une petite taxinomie des écueils à éviter peut être construite à partir des trois niveaux de l'approche : chaque écueil consiste à ne maîtriser qu'un ou deux niveaux, mais non les trois.

– L'abstraction pure (niveau III).

Nul besoin ici d'insister, signalons ce travers simplement pour mémoire. Sans trop se soucier du substrat matériel des pratiques de gestion, sans trop se soucier des sens que les différents acteurs prêtent à ces pratiques, le théoricien théorise sur les décisions et les pratiques de gestion, ou raffine une méthode jamais appliquée.

– La « chambre d'échos » (niveaux I et II).

Il arrive que des chercheurs se contentent des niveaux I et II. Ils opèrent alors une description fine des actes élémentaires et recueillent les discours des différents acteurs impliqués. Mais, négligeant le niveau III, ils risquent de n'avoir qu'une coupe synchronique de la réalité sans avoir conscience (pas plus que les acteurs) des tendances de longue durée qui influent sur les pratiques actuelles. Ils risquent de ne pas pouvoir « relativiser » ce qu'ils ont vu et entendu, en ne comparant pas les pratiques de gestion dans l'organisation qu'ils étudient avec d'autres pratiques mises en œuvre ailleurs. En ne mobilisant pas les concepts de disciplines connexes comme l'économie ou la sociologie, ils peuvent être victimes d'une myopie générale des différents acteurs, rester prisonniers des débats internes de l'organisation sans les resituer dans un contexte plus large.

Leur apport se limite à mettre en forme les propos tenus par les acteurs, à donner éventuellement une nouvelle pondération aux discours recueillis, aidés qu'ils sont par leur non-appartenance à l'organisation, par leur « objectivité ». Le praticien sait la justesse de l'analyse, apprécie l'ampleur du travail accompli. Il peut réagir sur la restitution qu'on lui fait de sa pratique. Le chercheur d'une autre discipline risque de rester, lisant leurs travaux, sur sa faim.

– L'univers des discours (niveaux II et III).

Autre risque : se contenter des niveaux II et III. Le travail des chercheurs est un travail sur les discours ; ceux des acteurs, le leur propre. Il peut être brillant, stimulant, donner des idées, des voies de recherche. Un praticien, tombant à l'improviste sur leurs écrits, voit au premier coup d'œil la béance entre les mots et les choses. Il sait que tel discours, re-

cueilli auprès d'un acteur, est stratégique et ne reflète la réalité qu'au travers de l'intérêt ; que tel autre manifeste une vue trop parcellaire des processus complexes ; etc.

CONCLUSION

Le chercheur qui analyse les pratiques de gestion a la chance, au contraire de l'historien (c'est aussi un risque, puisque les acteurs peuvent démentir ses analyses ; d'où, d'un certain point de vue, la tranquillité de l'historien, contrepartie de sa frustration), de pouvoir interagir avec les différents acteurs. Cette interaction est un tout complexe combinant l'aspect matériel brut de leurs pratiques et les interprétations qu'ils en donnent. C'est au chercheur de viser tout d'abord le substrat matériel des pratiques de gestion, d'isoler les éléments matériels des interprétations, de dresser la description fine des actes élémentaires, en faisant abstraction des interprétations données par les acteurs. Premier niveau.

Il lui revient aussi de circuler et de faire le tour (c'est bien sûr là un idéal) des sens attribués par les différents acteurs, occupant des positions différentes, sur les pratiques de gestion en cours dans l'organisation, pour en dresser la recension. Premier niveau de donation de sens, deuxième niveau de l'analyse.

Enfin, il convient qu'il travaille à sa propre donation de sens. En tant qu'elle se situe par rapport aux sens donnés par les acteurs (pondération), en tant également qu'elle opère une mise en perspective (historique, comparative, conceptuelle) des pratiques des acteurs. Second niveau de la donation de sens, troisième et dernier niveau de l'approche que nous avons proposée des pratiques de gestion.

NOTES

1 – H. Dumez et A. Jeunemaître : Diriger l'économie. L'État et les Prix en France, 1936-1986. Paris, éditions l'Harmattan. A paraître.

2 – Une première version de cet article a fait l'objet de débats animés, auxquels ont surtout participé Michel Berry, Gérard de Pouvourville et Claude Riveline, professeurs à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris. Les thèses développées ci-après n'engagent que l'auteur.

3 – On pense notamment aux administrations de mission. Cf. J. Rigaud et X. Delcros : *Les institutions administratives françaises*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, 1984, ch VII.

4 – Cette restriction nous amène à nous différencier du concept de « situation de gestion » défini par Jacques Girin. Cf. J. Girin : « les situations de gestion » *in : Le rôle des outils de gestion dans l'évolution des systèmes sociaux complexes*, rapport pour le ministère de la Recherche et de la Technologie. Centre de Recherche en Gestion, Ecole Polytechnique, 1983. La famille nous paraît plutôt relever du domaine de l'institution, au sens que Mary Douglas donne à ce mot : « legitimized social grouping », Mary Douglas : *how institutions think*. Syracuse, Syracuse University Press, 1986.

5 – C. Riveline, « pour une approche ethnographique des organisations ». Enseignement et gestion, Printemps 1983.

6 – Platon : *Phèdre*, 265 e.

7 – Cf. notamment M. Berry; « une technologie invisible ? », CRG, Juin 1983.

8 – « Au fond, les hommes veulent raisonner ; que se soit bien ou mal, peu importe », V. Pareto, *Traité de Sociologie Générale*. Œuvres complètes, tome XII. Genève/Paris, Droz, 1968, paragraphe 972.

9 – Cf. *Vita Nova*, XVIII, in Dante, Œuvres complètes, Paris, Gallimard Pleïade, 1965.

10 – Sur ce point et sur le problème du recueil du matériau, voir le modèle proposé par Jean G. Padioleau, « la cueillette, la pêche, la chasse ». A propos de la cueillette et de la pêche, l'auteur écrit : « les armoires aux battants gris des bureaucraties d'Etat, les classeurs des salles de rédaction, les fichiers des banques d'affaires et autres organismes de toute farine contiennent des notes ou des brins de correspondance qui complètent les collections — résultat des cueillettes. Un grain d'entregent et de chance à gogo facilite l'enquête bien qu'il faille dire et redire que le concours des gens des secteurs privé et public surprend l'observateur qui ne rechigne pas à l'ouvrage de la pêche. » Jean G. Padioleau : *L'Etat au concret*, Paris, PUF, 1982, p. 11.

10bis – Dans une situation clinique, la « déambulation » du chercheur dans l'organisation doit se faire en rapport avec la demande de son client ; des précautions sont à prendre, ce qui différencie le clinicien de l'ethnographe. Voir Edgar H. Schein :: *The clinical perspective in fieldwork*. Beverly Hills, Sage, 1987.

11 – Cf. notamment H. Dumez et A. Jeunemaître, « le Centre de Recherche en Gestion de l'Ecole Polytechnique ». Le courrier du CNRS, n° 64, Janvier/Mars 1986, pp. 19-20.

12 – Cf. H. Dumez, « recherche dans les organisations : un point de vue éthique », CRG, Octobre 1984. C'est un peu la conception qu'Horckheimer se faisait de la théorie critique : « la théorie critique a pour tâche d'exprimer ce qui généralement ne l'est pas » Horkheimer Max : *la théorie critique*, Paris, Payot, 1978, p. 364.

13 – Sur ce thème de la distanciation, voir M. Matheu : « la familiarité distante. Quel regard porter sur la gestion dans notre société ? ». Gérer et comprendre n° 2, mars 1986, voir aussi notre réponse : « la recherche en gestion et le paradigme ethno : une séduisante impasse ? » Gérer et Comprendre, Décembre 1986, n° 5.

14 – Nelson Richard R et Winter Sidney G., *an evolutionary theory of economic change*. Cambridge, Harvard University Press, 1982, p. 14 et suivantes.

14bis – Les différentes pratiques de gestion se sont le plus souvent « sédimentées » au fil du temps. Voir Christophe Midler : « logique de la mode managériale ». *Gerer et Comprendre*. Série trimestrielle des *Annales des Mines*, n°3, Juin 1986.

15 – Sur la notion de « concetto », voit H. Hibbard : *Le Bernin*, traduction française : Paris, Macula architecture, 1984, p. 96, note, voir également J.-P., Guibbert, « Notes pour le journal de Bernin », in Fréart de Chantelou, *Journal de voyage du Cavalier Bernin en France*. Paris, Pandora, 1981, p. 335.

16 – A. Chastagnol, *Le Bas-Empire*, Paris, A. Colin, 1969, pp. 213-225.

17 – A. Piganiol, *Histoire de Rome*, Paris, PUF, 6° édition, 1977, p. 454.

18 – A. Piganiol, *op. cit.*, p. 447, « c'est sous son règne (Dioclétien) que les collèges d'artisans semblent avoir pris nettement le caractère d'organes économiques, contrôlés par l'Etat et contrôlant leurs propres membres, tandis qu'à l'origine ils avaient été surtout des associations religieuses ».

19 – Le texte de l'édit a été reconstitué à partir de 132 fragments retrouvés uniquement en Orient — à une exception près, douteuse ; il est donc probable que l'inflation sévissait plus en Orient qu'en Occident et que l'édit fut appliqué en Orient, surtout sur les propriétés de Dioclétien et de Galère. Il ne prévoit les modulations qu'à la baisse, en cas d'abondance locale sur les marchés.

20 – « Il ne fait pas de doute que l'édit du maximum a été appliqué peu de temps et qu'au total il a eu assez peu d'effet, ainsi que le dit Lactance. Toutefois, l'inflation s'est ralentie sans disparaître dans les années qui ont suivi, lorsque le néo-*antoninianus* a été retiré de la circulation ». A. Chastagnol, *L'évolution politique, sociale et économique du monde romain. 284. 363*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982. p. 356. Voir également Mitchell H., « the edict of Diocletian : a study of price-fixing in the roman empire », *The Canadian Journal of Economics and*

SOMMAIRE

Gestion et théorie financière

B. FIOLEAU — Un point d'histoire comptable et financière : l'utilisation des ratios aux Etats-Unis de 1890 à 1945 7

M. JAEGER — Le concept et les modèles d'évaluation d'options réelles : domaine, enjeux et limites 33

C. MAATI-SAUVEZ — Une modélisation du comportement des émetteurs de titres hybrides dans un contexte d'agence 61

H. M. MAI, E. TCHEMENI — L'analyse des prévisions de résultats publiées par les dirigeants 97

Gestion et théorie comptable

R. BENSALEM — Des incidences des coûts cachés sur le système d'information de comptabilité 133

B. CHRISTOPHE — Politiques comptables et stabilisation économique 159

Gestion des personnels et des ressources humaines
Gestion des relations professionnelles et analyse sociale

M. BAYAD, D. NEBENHAUS — Préoccupations de GRH et profil des dirigeants de PME 185

Théorie de l'entreprise

A. GUILHON — Apprentissage organisationnel et PME 207

Methodologie et épistémologie

G. ARNAUD — Quelle stratégie d'observation pour le chercheur en gestion ? 235

ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS - CAHIERS DE L'ISMÉA

Tome XXX, n° 10, octobre 1996, Série *Sciences de Gestion*, SG, n° 22.

Directeur de la Série : Henri Savall

In *Economies et Sociétés*, Sciences de Gestion,
Série S.G. n° 22, 10/1996, p. 235-264

Quelle stratégie d'observation pour le chercheur en gestion ?

Prolégomènes à toute recherche *in situ*

Gilles Arnaud

Professeur de gestion des ressources humaines
Groupe ESC Toulouse

La montée en puissance du [redacted] dans les sciences de gestion est appelée à modifier sensiblement la vision que nombre de chercheurs ont de leur méthodes. Un tel changement de perspective concerne notamment une [redacted] communément utilisée dans de multiples recherches dites «de terrain» : [redacted]

Cet article propose de tirer les principaux enseignements de ce [redacted], afin de poser les jalons d'une véritable [redacted] de l'observation in situ.

The growing importance of the constructivist paradigm in Management Sciences is no doubt going to sightly modify the vision that a number of researchers have of their methods. This kind of a change in perspective notably concerns a process of investigation commonly used in a lot of so-called "field" research : in-company management observation.

This article aims at extracting the principle teachings of this epistemological revival, in order to pave the way for a real methodological ethic of in situ *observation.*

El crecimiento del paradigma constructivista en el marco de las ciencas de gestión cambia de modo apreciable el enfoque metodológico de muchos investigadores. Tal cambio de perspectiva concierne particularmente a un modo de investigación que se suele utilizar en muchas investigaciones de "terreno" : la observación in situ *de la gestión de las empresas.*

Este artículo propone sacar las más importantes enseñanzas de esta renovación epistemológica, al objeto de plantear la problemática de una ética metodológica de la observación in situ.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, l'intrusion en sciences de gestion de nouveaux référents épistémologiques[1], issus d'autres champs de savoir, est appelée à modifier sensiblement la vision que nombre de chercheurs ont de leurs méthodes (A.-C. Martinet *et al.*, 1990; C. Tapia, 1991). Ce changement de perspective concerne en particulier une démarche d'investigation déjà ancienne et communément utilisée dans de multiples recherches dites «de terrain», à savoir *l'observation in situ* de la gestion des entreprises. Depuis quelque dix ans, en effet, les fondements de cette démarche sont mis en question et en même temps régénérés par la montée en puissance du paradigme constructiviste[2] dans les sciences sociales et de gestion, ainsi que par divers apports convergents de l'ethnologie ou de l'ethnopsychanalyse, de la psychologie sociale ou de la micro-sociologie.

Nous voudrions donc, par un ensemble de réflexions critiques et synthétiques, tirer ci-après les principaux enseignements de cette effervescence interdisciplinaire, afin de poser les jalons d'une «nouvelle» éthique méthodologique de l'observation *in situ*. Ce faisant, nous ne prétendons ni régler, avec force conseils, les détails pratiques du travail de l'observateur sur son terrain (à ce sujet, voir par exemple K. Weick, 1968; *Administrative Science Quarterly*, 1979), ni même aborder la phase de transcription de l'observation, qui obéit à des lois et des contraintes propres (P. Goguelin, 1967). Nous concevons bien davantage notre propos comme un ensemble de prolégomènes à toute observation future en entreprise, qui pourrait accéder au rang de stratégie de recherche en gestion.

I. – L'OBSERVATION *IN SITU* REVISITÉE PAR LE CONSTRUCTIVISME

Méthode «d'enquête» parmi d'autres, l'observation *in situ* n'a jamais eu bonne presse dans le champ de la recherche en sciences sociales et de

[1] Etymologiquement, le verbe observer est dérivé du latin «observare», la racine «servare» ayant à la fois le sens de «faire attention à» et de «conserver», le préfixe «ob» signifiant «devant». Observer, c'est littéralement porter son attention perceptive (c'est-à-dire principalement visuelle bien sûr, mais aussi auditive) sur quelque chose devant soi, afin d'en conserver l'empreinte (P. Foulquie, 1962; P. Goguelin, 1967). «*In situ*», à savoir en milieu «naturel».

[2] Issu, à l'origine, des travaux du psychologue et épistémologue J. Piaget (1950).

gestion. Malgré une percée académique récente (voir par exemple ISEOR-FNEGE, 1985; Formation et Gestion, 1986; CEFAG, 1989), elle conserve en général un statut à part, irrémédiablement entaché d'empirisme, tant chez les expérimentalistes purs et durs que chez les «ultra-cliniciens[3]».

1. Le «discours» de la méthode expérimentale

Dans une première perspective, il n'y a de science qu'expérimentale: le chercheur doit pouvoir étudier le «comportement» de variables clairement identifiées et isolées, dans le cadre d'une situation qu'il a lui-même créée et dont il maîtrise les aléas. C'est pourquoi la démarche d'observation *in situ*, où les variables s'enchevêtrent et se parasitent mutuellement, est considérée comme insuffisamment rigoureuse par les expérimentalistes (O. Aktouf, 1987). Au mieux, ils la tolèrent, en tant que méthode exploratoire. A ce titre, elle n'est certes pas exempte de vertus heuristiques, mais son calibrage méthodologique focalise peu l'attention des chercheurs : seule compte la richesse des données obtenues et «tout est bon» pour y parvenir (P. Feyerabend, 1979). La validation scientifique des hypothèses que l'observation aura permis d'élaborer s'effectuera, quant à elle, à l'aide d'autres techniques: questionnaire, entretien ou recueil et analyse de documents.

Pourtant, l'observation *in situ* «mérite» mieux que ce statut de simple préliminaire à une expérimentation, car elle a une spécificité épistémologique que ne possèdent pas les méthodes concurrentes. Dans une enquête par questionnaire ou par entretien, ou encore dans un document soumis à analyse, ce sont effectivement les acteurs de terrain eux-mêmes qui rapportent ce qu'ils ont vu ou voient habituellement à telle occasion qui intéresse l'étude. Or, un phénomène ne saurait se laisser réduire à ce que les «participants» peuvent bien en dire. Cela a été souligné avec justesse en sociologie (H. Garfinkel, 1967; P. Bourdieu *et al.*, 1973) et plus récemment en sciences de gestion (Formation et gestion, 1986; G. Amado *et al.*, 1989). En effet, les discours des acteurs sont d'abord plus ou moins sous-informés, les protagonistes d'une situation ne se rendant pas toujours compte – ou de manière parcellaire et limitée – de ce qui se joue dans cette situation (J.-C. Moisdon, 1984). Ces discours sont aussi nécessairement tributaires de certaines capacités de verbalisation, ainsi que d'un code social ou professionnel qui les enferme, voire qui en standardise le contenu (P. Bourdieu et L. Boltanski, 1975; P. Bourdieu, 1982). C'est donc une finalité des sciences sociales et de gestion que de parvenir à construire un méta-discours «transcendant»

[3] D'après une expression du psychologue D. Lagache.

les représentations des individualités et collectivités étudiées (P. Claval, 1980).

Dans cette perspective, l'observation *in situ* constitue bien le seul mode d'approche des «situations de gestion» (J. Girin, 1990) qui ne fasse pas directement et systématiquement appel aux discours des acteurs eux-mêmes. Sa pertinence apparaît, par exemple, lorsqu'il s'agit d'étudier certains phénomènes usuels [4], que les chercheurs peuvent difficilement appréhender par l'interrogation *a posteriori* (questionnaire, entretien) de personnes au fond peu conscientes des automatismes qu'elles développent *in vivo*. Ainsi en va-t-il des interactions sociales les plus quotidiennes (E. Goffman, 1974; R. Castel *et al.*, 1989), y compris dans un cadre professionnel (J. Gumperz, 1989). Surtout, l'observation en entreprise permet la saisie de logiques de situation, qui sont par définition déterminées par un contexte concret d'apparition, et se prêtent donc fort mal à une investigation «hypothétique» (que feriez-vous si... que se passe-t-il quand...). «Il est impossible de dire à l'avance quels éléments ou catégories d'éléments d'une situation de gestion vont jouer, en fin de compte, le rôle le plus important», écrit J. Girin (1990). «Des éléments matériels palpables, aussi bien que des représentations et des croyances peuvent intervenir de manière décisive à un moment particulier.» Et le sociologue de proposer «d'étudier les situations de gestion, non pas en elles-mêmes, dans toutes leurs dimensions, mais en relation avec la manière dont les participants agissent...»

2. Ce sens que nous ne saurions voir

Dans une seconde perspective, résolument clinique et antiréductionniste, le tableau change du tout au tout : l'observation *in situ* n'est plus critiquée pour son manque de rigueur ou de pureté méthodologique, mais parce qu'elle est jugée réductrice et stérilisante, voire fondamentalement leurrante. L'argumentation la plus convaincante à ce propos a sans doute été développée par les psychanalystes, qui considèrent leur «objet», la psyché, comme un ensemble hypothétique non réductible aux méthodes extérieures d'observation (S. Freud, 1916). En effet, les processus intrapsychiques (surtout les processus dits «primaires [5]») sont soustraits par définition même à l'investigation comportementale. Et lorsque S. Freud (1905) s'enquiert, par exemple, de la sexualité de l'enfant, il ne l'observe

[4] Selon une tradition propre à l'école de Chicago (voir *L'Ecole de Chicago*, textes traduits par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier-Montaigne, 1984).

[5] Les processus primaires obéissent au principe de plaisir-déplaisir; ils visent une satisfaction subjective, en déjouant les effets de la «censure». Les processus secondaires obéissent quant à eux au principe de réalité et visent une production objective.

pas au sens strict du terme, mais il n'hésite nullement à élaborer des hypothèses sur l'inobservable. Il en est ainsi du phénomène de «l'étayage [6]», qu'aucune observation ne permet d'induire, mais qu'une pensée en revanche peut construire (en discernant la complexité cachée dans ce qui apparaît à l'état de pseudo-simplicité) (A. Green, 1979).

En outre, l'observation est ici jugée trompeuse, car faussement naturaliste. Elle tendrait à laisser accroire, par la force de la persuasion visuelle, que «le réel est réalisé» (J. Baudrillard, 1985), alors qu'il y a «l'autre scène», celle de l'inconscient et plus généralement celle de la pensée. Adhérer à l'immédiatement perceptible, c'est ainsi se condamner à l'illusion, à la fascination du mirage, à l'oblitération ou à la dérobade de «l'autrefois» et de «l'ailleurs», auxquels seuls la parole et le langage, dans le silence et le secret du cabinet analytique, peuvent ouvrir l'accès. «Pour ce qui est de la pensée, écrit le psychanalyste J.-B. Pontalis (1987), c'est un arrachement au «voir» qui l'initie, arrachement toujours à réeffectuer tant l'attraction par l'image ne cesse d'être active. Et nous, en plaçant le fauteuil derrière le divan, nous donnons une forme concrète à cette division du regard et de la pensée. Nous instituons la perte de vue comme condition de la pensée.» Dans son refus du scopique, la psychanalyse renoue, à travers les siècles, avec le mythe grec de l'aveugle qui voit ce que la vision masque dans l'évidence sensible ou celui du cyclope doté du don de double vue en dépit de son oeil en moins. Œdipe n'est-il pas lui-même aveugle à ce qu'il a sous les yeux?

La psychanalyse a sans aucun doute exercé, au cours de ces trente dernières années, une forte influence (que beaucoup ont même qualifiée d'hégémonique) sur de nombreux champs des sciences humaines et sociales, avec pour corollaire un certain désintérêt des chercheurs pour les méthodes d'observation et un recours privilégié aux techniques d'entretien approfondi et aux analyses de discours. Dans le champ de la recherche organisationnelle, les écoles d'inspiration psychanalytique n'accordent, elles aussi, que peu de place aux démarches privilégiant la conscience observante, mais leur impact social reste limité (et même marginal dans le champ strict des sciences de gestion) (J.-P. Le Goff, 1992). Ce qui ne signifie pas, toutefois, que leurs réticences à user substantiellement d'observations *in situ* ne doivent pas être prises en ligne de compte. En fait, l'objet dicte la méthode (J. Dubost, 1987). S'il s'agit, par exemple, d'étudier «l'imaginaire organisationnel» d'une entreprise (D. Anzieu, 1984; M. Kets de Vries et D. Miller, 1985), c'est d'abord sur un «matériel» symbolique et langagier (les discours des acteurs de

[6] «La sexualité infantile (...) se développe en *s'étayant* sur une fonction physiologique essentielle à la vie» (la succion) (S. Freud, 1905).

l'organisation), recueilli au cours d'entretiens non préstructurés, qu'il conviendra de s'appuyer (quoi de plus «signifiant», en effet). Mais si le but de la recherche consiste davantage à décrire des «pratiques de gestion» (H. Dumez, 1988), alors comment faire l'économie d'une observation *in situ* de ces pratiques? Il suffit de savoir ce que l'on cherche.

En définitive, à l'issue de ce rapide détour par la critique, nous pensons d'ores et déjà pouvoir affirmer qu'il existe une place de choix pour l'observation *in situ* dans la topographie méthodologique des sciences sociales et de gestion. Mais il s'agit de savoir comment cette place peut être effectivement occupée et à quelles conditions l'observation *in situ* peut accéder au statut de stratégie de recherche. L'exigence de rigueur scientifique n'est certes pas ici du même ordre que dans une démarche expérimentale, mais cela ne veut pas dire pour autant que l'on puisse observer n'importe quoi dans n'importe quelles circonstances (R.C. Kohn, 1985). Par ailleurs, la méfiance à l'égard de «la scène du visible» ne saurait être aussi radicale – et pour cause – dans la pratique de l'observation *in situ* que dans la thérapeutique psychanalytique; mais une vigilance méthodologique s'impose et celle-ci reste maintenant à préciser.

3. Pour un constructivisme constructif

Nombreux sont les auteurs qui mettent en garde contre les illusions perceptives et plus généralement contre les distorsions ou déformations qu'un chercheur-observateur introduit dans l'acte d'observation, du fait notamment de ses centres d'intérêt spécifiques, de son expérience passée, de ses motivations, de ses choix intellectuels et *a priori* idéologiques (voir par exemple M. Grawitz, 1986; J. Massonnat, 1987; R. Mucchielli, 1988). Autant dire que nous faisons nôtre le principe de cette précaution méthodologique. Mais nous voudrions aussi montrer que les termes employés précédemment ne sont pas innocents ni neutres quant aux «solutions» envisagées, puisqu'ils renvoient implicitement aux «épistémologies positivistes», comme le réalisme, l'empirisme logique ou le matérialisme rationnel (J.-L. Le Moigne, 1990).

En effet, parler d'illusion, de distorsion ou de déformation sous-entend l'existence, indépendamment de l'observateur, d'un réel ontologique, par essence univoque. Ici, l'observation, en tant que stratégie de recherche, doit donc idéalement tendre à l'objectivité (caractère de ce qui est propre à l'objet), c'est-à-dire à la saisie la plus fidèle et exacte possible (asymptotique, pourrait-on presque dire) de cette réalité-en-soi. L'introduction du moindre élément spécifique à un observateur idiosyncratique tient lieu de «scorie» subjective et représente un «artefact» qui doit être évité ou

éliminé. A l'horizon, il y a bien, dès lors, une croyance (naïve?) en la validité et la pureté de nos perceptions (P. Fraisse, 1985).

L'avènement du paradigme constructiviste dans l'univers de la science bouleverse cette perspective positiviste. Le réel ontologique n'est plus en «ligne de mire», car il est à proprement parler impensable («impossible», dirait J. Lacan). L'observateur en tant que sujet connaissant n'a en effet accès qu'à des représentations de la réalité traduisant l'expérience de sa relation au monde[7] (tout est construit) (P. Watzlawick, 1978; P. Watzlawick *et al.*, 1988; J.-L. Le Moigne, 1987a, 1990; M.-J. Avenier, 1992). Pour un chercheur (surtout dans les sciences sociales et de gestion), il n'y a donc jamais simple «recueil» – plus ou moins complet – de données informatives, comme on le dit un peu rapidement par habitude ou par facilité, mais véritablement «production» (voire «co-production») de ces données (G. Bachelard, 1938, 1968; A. Trognon, 1987; J.-L. Le Moigne, 1987a, 1987b, 1988, 1990). L'observateur ne peut qu'élaborer symboliquement ce qu'il voit et, dans cette «invention de la réalité», il est lui-même son propre instrument de recherche (P. Watzlawick *et al.*, 1988).

C'est pourquoi nous voudrions à présent tenter de cerner, dans une optique de contrôle méthodologique ultérieur, les principales catégories de variables qu'un chercheur fait intervenir dans son observation. Sans faire pour l'instant référence aux variables contextuelles inhérentes à la relation observateur-observé(s) sur le terrain (voir *infra*), nous pouvons d'ores et déjà identifier trois grandes coordonnées constructivistes : une coordonnée intellectuelle, une coordonnée socioculturelle et une coordonnée affective[8] (F. Ben Slama, 1989).

4. Des lois de l'esprit

Dans l'observation, le chercheur-observateur crée du sens à partir de son savoir constitué et du cadre d'analyse auquel il se réfère plus ou moins explicitement (C. Mouchot, 1986; R.C. Kohn et P. Negre, 1991) : l'observation est une entreprise «chargée de théorie» (R. Hanson). En effet, puisqu'il n'existe pas d'articulations «naturelles» de la réalité, le chercheur est d'abord guidé par sa problématique de recherche, qui détermine la visibilité des objets de son étude dans un champ d'observation donné, ainsi que la «lecture» de ces objets (R. Droz, 1984;

[7] Mais le monde existe bel et bien; il n'est pas, comme dans le solipsisme, qu'un rêve de l'individu.

[8] Ces trois coordonnées, distinctes pour les besoins de l'analyse, sont en réalité fortement interdépendantes.

H. Dumez, 1988). Observer, c'est ainsi voir plus que ce que l'on voit et en même temps voir moins, selon le mot de M. Merleau-Ponty (1964).

La problématique du chercheur est elle-même plus ou moins directement rattachée à un certain paradigme, propre à sa discipline scientifique d'appartenance (T. Kuhn, 1977). Or, ce rattachement paradigmatique pose immanquablement un problème de «gestalt», en ce sens qu'il interdit tout décodage selon un paradigme alternatif (L. Althusser, 1967). Le danger survient, pour le chercheur-observateur, lorsque ce dernier n'est plus apte à reconnaître comme tel son «filtre» épistémique, c'est-à-dire lorsque sa théorie se transforme en idéologie ou en doctrine. Pour reprendre la métaphore organiciste d'E. Morin (1993), nous dirons que les idées sont, en effet, dotées d'un dispositif immunologique, destiné à les protéger de la contestation. Mais celui-ci peut s'emballer, comme sous l'effet d'un virus. L'idéologie n'est-elle pas alors, comme le précise L. Festinger (1957), un «système résistant à la dissonance cognitive»? Permettant de rationaliser des préférences partisanes, elle agit à l'insu du chercheur-observateur, comme un scotome qui empêche obstinément la perception de données contrariantes, alors déclarées aberrantes ou erronées.

R.C. Kohn et P. Negre (1991) montrent, en outre, que l'identité du destinataire d'une recherche polarise nécessairement l'observation réalisée; ce qui ajoute à la «dyade» observateur-observé un tiers souvent exclu de l'analyse, à savoir le commanditaire ou le public visé : «Il n'y a pas d'observation qui ne soit *de* et *pour*.» En matière de recherche en gestion *in situ*, la relation chercheur-entreprise donne d'ailleurs souvent lieu à un contrat, plus ou moins formel, qui spécifie les obligations du chercheur (par exemple, la nécessité de répondre à certaines préoccupations opérationnelles et demandes du client) en contrepartie de l'accès à un terrain et éventuellement du financement de la recherche par l'entreprise (P.-J. Benghozi, 1990). En effet, pour que le chercheur soit autorisé à mener son observation, il faut que «l'entreprise» – c'est-à-dire ses dirigeants ou au moins un cadre d'un certain niveau hiérarchique (voire les instances représentatives du personnel) – y trouve un intérêt (notoriété, gratifications personnelles ou collectives, résolution de problèmes, etc.), égal ou supérieur aux désagréments anticipés de la présence d'un «étranger» (perte de temps, risque de désorganisation, problèmes de confidentialité, etc.) (C. Riveline et M. Matheu, 1983). Le chercheur doit donc opérer un compromis entre son propre projet de recherche (logique de connaissance) et les problèmes de terrain identifiés par certains décideurs clés de l'entreprise (logique d'action) (M. Berry, 1984; J. Girin, 1987) et ce compromis ne peut pas ne pas influer sur la production des résultats de l'observation. En toute hypothèse, le chercheur n'observera «correctement»

que les aspects du fonctionnement organisationnel auxquels les raisons de sa présence lui autorisent explicitement l'accès.

5. Les structures élémentaires de l'identité

Outre l'ancrage proprement théorique du chercheur, l'observation est aussi référée à ses acquis socioculturels. Ceux-ci façonnent, en effet, les catégories mentales qui lui permettent de décoder immédiatement une grande partie de la réalité observée : stéréotypes, normes, valeurs et autres représentations sociales (L. Pinto, 1989; D. Jodelet, 1993). Ces «patterns de réactions automatiques» (M. Balint, 1966) nous sont transmis à partir de la naissance, par le biais de la famille, de la tradition, puis de l'école, de l'habitus et de la communication sociale. Ils ne sont d'ailleurs pas sans évoquer – *mutatis mutandis* – cet «imprinting» des éthologistes, en vertu duquel un oisillon sortant de l'œuf peut prendre pour sa mère le premier être vivant qu'il aperçoit à sa portée (K. Lorenz, 1973). Mais, il y a une différence d'ordre éthique et épistémique entre le jeune oiseau et l'observateur humain. C'est que ce dernier – en tant que sujet – peut travailler à prendre conscience, autant que faire se peut, des registres sur fond desquels il pense et perçoit (M. Foucault, 1966). S'il ne s'y emploie pas, son appartenance socioculturelle risque fort de se transmuer en un ethnocentrisme producteur de jugements de valeur littéralement «aveugles».

Cet ethnocentrisme se déploie évidemment plus volontiers lorsque le chercheur, dans le cadre de sa recherche, est appelé à «franchir les frontières» d'une manière ou d'une autre (intervention dans une organisation étrangère ou une entreprise française à fort taux d'impatriés, par exemple). Mais un ethnocentrisme plus insidieux – disons catégoriel ou professionnel – guette aussi l'observateur immergé dans une entreprise plus «classique», lorsque la proximité sociale apparente avec les acteurs de terrain qu'il observe rend malaisée la perception de spécificités non «exotiques» (P. Durning, 1987; J.-R. Loubat, 1988) : la quotidienneté, un défi à l'analyse?

6. Psychopathologie de la vision quotidienne

De l'observation, cet acte de création de sens, notre affectivité ne saurait être absente [9]. Aussi n'est-il sans doute pas étonnant que le test de

[9] Comme le montre J. Lacan (1966) à propos du «stade du miroir», le «voir» a partie liée avec la construction du sujet. S. Freud (1919) aborde lui-même le spéculaire sous l'angle de l'imaginaire, et plus généralement l'aveuglement sous l'angle du complexe de

personnalité jugé en général le plus «révélateur» par les spécialistes soit le célèbre Rorschach. Au cours de cette épreuve, en effet, il est précisément demandé à un sujet de dire ce qu'il voit en observant des taches d'encre, afin d'en inférer l'éventail de ses intérêts, la force de ses motivations, ou encore ses résistances et angoisses (D. Anzieu, 1960). G. Bateson (1965) souligne quant à lui les dangers de la mobilisation de l'affectivité de l'observateur dans son observation : «Non seulement chaque être humain tend à voir dans le monde extérieur ce qu'il désire voir, mais ayant vu dans le monde extérieur une chose, même désastreuse, il doit encore désirer que son information soit vraie».

Ces conséquences ont souvent été stigmatisées par les méthodologues (voir R. Mucchielli, 1988) comme relevant d'une erreur dite de projection. Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un phénomène par lequel l'observateur projette sur la situation qu'il observe (comme sur un écran) ses propres désirs, affects, fantasmes, attentes ou défenses psychologiques – si bien que l'observation finit, dit-on, par renseigner davantage sur l'observateur que sur son objet. C'est là un processus psychique inconscient (donc ignoré de bonne foi) qui peut être si fort que l'observateur ne voit que ce qui lui convient, n'entend que ce qu'il veut bien entendre et oublie ce qui lui est désagréable, voire difficilement supportable sur le plan émotionnel. Les psychanalystes et psychothérapeutes diraient que la «dérive pathologique» de l'observateur oscille toujours entre une position névrotique et une position psychotique. Le névrotique ne dénie pas la «réalité» qu'il se représente effectivement, il veut seulement ne rien en savoir, ne plus y penser ni en parler. En bref, il refoule la représentation gênante ou déplaisante dans son inconscient. Le cas n'est pas si rare chez les chercheurs de terrain : l'ethnopsychanalyste G. Devereux (1980) raconte par exemple, à propos d'une de ses recherches sur l'alcoolisme des indiens Mohave, comment il a refoulé certaines données d'observation anxiogènes liées à son aversion irrationnelle pour l'ivrognerie – «oubli» qui lui a été signalé par un ami psychologue. Le psychotique, quant à lui, confond purement et simplement le fantasme avec la réalité, ou plus précisément le désir d'un «objet» avec sa représentation. Il nie la non-concordance entre les deux et, à l'occasion de cette confrontation, refuse la représentation intolérable et la remplace par des données arbitraires; tout se passe comme si ce qui n'a pas été symbolisé faisait retour dans le «réel» (J. Lacan, 1975; R. Pelsser, 1989). Fort heureusement,

castration : c'est le châtiment que s'inflige Œdipe, après son double crime, qui figure le mieux la castration dans le registre imaginaire (N. Loraux, 1987). Dans *Pulsions et destins des pulsions* (1915), il met d'ailleurs en relation «les yeux et le membre viril», en particulier pour ce qui concerne le voyeurisme et l'exhibitionnisme.

le cas de l'observateur-chercheur psychotique semble bien plus rare, du moins faut-il l'espérer.

7. L'observateur en son miroir

La philosophie de l'observation change donc radicalement avec la perspective constructiviste. Il n'est plus question, comme dans la science positive, de traquer des artefacts, ces biais cognitifs, affectifs et culturels qui brouillent l'accès à la connaissance vraie – pour les réduire ou encore mieux les résorber. Mais il s'agit, avec l'observation *in situ*, de prendre toute la mesure d'un acte de création de sens, possédant ses inévitables déterminants subjectifs, afin de les circonscrire, d'en maîtriser l'impact, et de pouvoir les expliciter au futur lecteur. Dans cette seconde perspective, la quête obsessionnelle de l'objectivité par auto-neutralisation du chercheur lui-même ne représente qu'une fuite ou un refuge (R. Mucchielli, 1988), voire une utilisation défensive de l'exigence de scientificité (G. Devereux, 1980).

Poussé à l'extrême, l'objectivisme conduit à l'asepsie de l'observation, alors purement «extrospective», sur le modèle de la psychologie behavioriste. Dans les sciences sociales et de gestion, cette limite a pour effet de soustraire à l'investigation du chercheur ce qu'il y a sans doute de plus essentiel à son étude, à savoir la production du sens par les observés (A. Green, 1979; J.-C. Calpini, 1984; R.C. Kohn et P. Negre, 1991). Mais, comme le précise E. Morin (1984), «est-il vraiment nécessaire à la vision scientifique d'éliminer tout ce qui est projet, finalité, acteur, sujet. Est-il scientifique de s'auto-éliminer soi-même auteur de cette scientificité?» A ces questions, les constructivistes répondent par la négative.

En effet, le chercheur observe et «parle» nécessairement d'un certain «lieu épistémique», fait entre autres de désirs, jugements et hypothèses (B. Joly, 1992; M.-R. Verspieren, 1992). S'il veut faire œuvre scientifique et ne pas se condamner au préjugé ou à la prophétie autoréalisatrice (K. Merton), il a donc tout intérêt à connaître et re-connaître ce «lieu» subjectif, le questionner, pour en tenir et en rendre compte; il doit prendre la mesure et en même temps témoigner de son cadre théorique sous-jacent, ainsi que des valeurs qui s'y rattachent, et accompagner son travail de recherche d'une réflexion critique sur les fondements et conditions de sa perception (E. Morin, 1984; G. Cauquil, 1986; L. Pinto, 1989; R.C. Kohn et P. Negre, 1991). A défaut d'être reproductible expérimentalement, la donnée qualitative doit être «auditable», selon le mot de G. Koenig (1989).

Nous ne développerons pas ici comment passer de cette formulation générale à sa mise en application par le chercheur-observateur (comme, par exemple, faire intervenir dans le dispositif de recherche une instance

de contrôle externe au terrain). Remarquons simplement que ces exigences critiques et leurs conséquences pratiques ont été récemment soulignées avec force dans le champ de la recherche en gestion (O. Aktouf, 1987; J. Girin, 1987; H. Dumez, 1988; P.-J. Benghozi, 1990). Certes, la prise de conscience a ses limites, mais elle constitue le plus sérieux antidote contre l'idéologie, l'ethnocentrisme et la projection psychologique aveugle, trois pathologies de la lucidité du chercheur-observateur vis-à-vis de lui-même, de ses représentations et de ce qu'il actualise dans l'observation.

II. – CONSTRUIRE L'INTERACTION ENTRE OBSERVATEUR ET OBSERVÉS

La perspective constructiviste se complexifie et prend tout son sens, si nous replaçons à présent notre réflexion dans le cadre même de la situation concrète d'observation, où observateur et «objet» observé sont mis en présence. En effet, toute observation *in situ* de la vie des entreprises et des organisations, *a fortiori* si elle est «participante», suppose une interaction entre un observateur et un ou plusieurs observés (M. Berry, 1984; A. Lévy, 1984; O. Aktouf, 1987; J. Girin, 1987; P. Halbherr, 1987, 1988; M.-J. Avenier, 1989; P. Lepee, 1992). Cette interaction, même si le chercheur ne dit rien et se tient en retrait, influence nécessairement celui ou ceux qui sont observés ainsi que celui qui observe : elle détermine donc corrélativement l'appréhension des phénomènes à l'étude.

C'est pourquoi, comme le montre J. Piaget (1970, 1988), la querelle du dualisme sujet-objet, qui pose tour à tour le primat de l'un ou de l'autre dans l'histoire de la pensée, doit être dépassée. Pour le célèbre psychologue et épistémologue genevois, il n'y a pas *un* sujet et *un* objet, mais un *couple sujet-objet*, régi par le processus de l'échange, dont les deux termes inséparables tirent leur «réalité». Cette optique piagétienne, notamment partagée par G. Devereux (1980) en ethnologie et par E. Morin (1982) en sociologie, n'est dès lors pas exempte de conséquences. Dans les épistémologies positivistes, en effet, l'interaction entre observateur et observé(s) est appréhendée en termes de perturbations affectant la «réalité ontologique» de la situation soumise à investigation. Il conviendra donc d'annuler ces perturbations, ou du moins de les «minimiser» par la mise en place de correctifs permettant de «déparasiter» ladite situation. Dans une perspective constructiviste, au contraire, l'interaction entre observateur et observé(s) est par définition la condition même de la connaissance (M.-J. Avenier, 1992). Elle est par conséquent recherchée pour elle-même; et il s'agira à nouveau, pour le chercheur-observateur, de faire

œuvre de «conscientisation scientifique», en prenant en compte cette inter-structuration *in situ* du sujet et de «l'objet-sujet [10]».

1. Regards sur les réactions au regard

Tout un chacun a pu noter, dans son expérience quotidienne, que l'observation provoque chez les sujets observés toutes sortes de réactions contrastées, voire opposées : propension à se placer à distance ou au contraire devant l'observateur, gêne voire anxiété paralysante ou prestance et exhibitionnisme, conformité ou excentricité, hostilité voire rébellion pure et simple ou encore docilité, etc. Sans même faire référence à la pathologie paranoïaque, à ce «délire d'observation» que S. Freud étudie dans *Pour introduire le narcissisme*, il n'en reste pas moins que toute intrusion dans une entreprise comporte une dimension persécutoire et que l'indifférence des observés est rare.

Ces réactions au regard ont souvent été fort justement mises en parallèle avec certaines caractéristiques dites «objectives» de l'observateur (son âge, son sexe, son «look», ses particularités ethniques, etc.) et certains de ses «attributs» (son statut social plus ou moins «prestigieux», sa position hiérarchique, sa compétence dans un métier, l'image de l'institution à laquelle il appartient le cas échéant, etc.) (T. Barber, 1973). Mais il s'agissait le plus souvent de dénoncer le caractère défensif et réactionnel de ce qui était globalement considéré comme une altération du comportement, face à l'angoisse d'être jugé. En réalité, de nombreuses recherches en psychologie sociale (auxquelles font par exemple référence S. Moscovici *et al.*, 1984 et R. Mucchielli, 1988) attestent d'un «modelage» de l'observé par l'observateur, en fonction de ce que le premier sait, imagine ou croit deviner des intentions et des attentes du second, avec les conséquences positives ou négatives qui leur sont associées. C'est alors «l'effet Pygmalion» ou «effet Rosenthal», en vertu duquel les observés agissent plus ou moins inconsciemment de manière à confirmer ce que le chercheur-observateur espère découvrir et qui leur est transmis par des indices paralinguistiques involontaires (mimiques du chercheur, gestes, tonalité de la voix, etc.) (R. Rosenthal, 1966). On parlera plutôt d'effet «Hawthorne», lorsque ce type de réaction concerne, non plus un individu, mais un groupe tout entier [11].

[10] L'homme est un «étrange doublet empirico-transcendantal» (M. Foucault, 1966), c'est-à-dire un être indivisiblement connaissant-connaissable, inextricablement sujet et objet de vérité.

[11] Du nom des ateliers de la Western Electric Company, où fut menée de 1927 à 1932 la célèbre enquête d'E. Mayo et de son équipe de la Harvard Business School, enquête qui lança l'intérêt pour les problèmes humains en milieu industriel aux Etats-Unis. L'effet

Quoi qu'il en soit, un tel ajustement du comportement de l'observé n'est pas obligatoirement dû à une plasticité psychologique ou à un quelconque réflexe automatique de défense de son image sociale; il peut avoir une visée plus stratégique ou tout au moins tactique. Par exemple, un acteur de terrain ou un groupe d'acteurs peut être tenté d'orienter ou de manipuler un chercheur dans le sens de ses propres intérêts et projets (ne pas divulguer certains faits en interne ou en externe, bloquer un changement organisationnel non désiré, provoquer une rumeur, etc.) (M. Crozier et E. Friedberg, 1977; P. Zemor, 1980; Formation et Gestion, 1986; M. Matheu, 1986a).

Ajoutons à cela que ces comportements situationnels de l'observé peuvent reposer sur une perception plus ou moins «réaliste» de la personne de l'observateur. Ainsi, un chercheur en gestion pénétrant dans une organisation peut être effectivement accepté et regardé pour ce qu'il est, à savoir un «scientifique désintéressé», dont l'insertion dans les rapports internes de l'entreprise n'est pas déterminée par des enjeux de pouvoir (au sens large du terme). Cela ne signifie pas pour autant que les observés joueront cartes sur table. En effet, même s'il n'est pas considéré comme «un espion à la solde de la hiérarchie», le chercheur n'en est pas moins généralement appelé ou introduit dans l'entreprise par la direction ou un cadre de haut niveau; ce qui en fait, au moins potentiellement, un interlocuteur privilégié de cette catégorie de décideurs (M. Matheu, 1986a). Or ceux-ci pourraient éventuellement utiliser ses résultats à des fins qu'il n'anticipe ou n'imagine pas lui-même. Personne n'est donc à l'abri d'une bévue ou d'une indiscrétion de sa part. Puisque l'observateur ne partage pas les mêmes risques que les acteurs internes qu'il observe, et qu'il peut se retirer de l'entreprise à moindres frais quand il l'entend, les observés ont effectivement de bonnes et légitimes raisons de se méfier de lui, malgré les garanties sincères d'anonymat et de confidentialité qu'il peut promettre (P. Halbherr, 1987).

C'est la raison pour laquelle les acteurs sont susceptibles d'interférer en permanence avec la procédure d'observation, afin de garder un contrôle sur les données informatives produites. En un sens, la recherche en gestion, en tant que stratégie de connaissance, risque toujours de provoquer des contre-stratégies de non-information (évitements plus ou moins diplomatiques, fuites caractérisées, rendez-vous annulés, retards répétés,

Hawthorne consiste en une activation générale, plus ou moins durable chez les observés, due à la présence d'un observateur perçue comme valorisante (E. Mayo, 1933; J. Massonnat, 1987). Les travaux de K. Lewin fournissent un cadre d'analyse à ce «constat empirique», en montrant notamment que la cohésion d'un groupe résulte d'un équilibre de forces contraires (attraction, répulsion). L'intrusion d'un «nouveau» peut tout remettre en question, en modifiant le rapport des forces (S. Moscovici *et al.*, 1984).

voire mise en quarantaine ou éviction de l'intrus, etc.), de surinformation ou de désinformation (bluff, comportements «séducteurs», aiguillage du chercheur vers des voies de garage ou sur des fausses pistes, revirements divers, etc.) (C. Riveline et M. Matheu, 1983; J. Girin, 1987; H. Dumez, 1988). Sans oublier les stratégies «perverses» de déstabilisation psychologique du chercheur, comme la mise en cause directe ou indirecte, par certains acteurs de terrain, de la pertinence ou de la validité même de la recherche conduite (P.-J. Benghozi, 1990).

2. Utopie de l'atopie

Il n'est pas rare également qu'un chercheur-observateur sur le terrain soit pris pour tout autre qu'un simple chercheur. Il peut, par exemple, être considéré comme le possible «sauveur» de l'entreprise (en cas de difficultés graves), ou comme un consultant-alibi de la direction ou un espion acquis à la cause de tel ou tel acteur, voire même comme une oreille attentive destinée à écouter et répercuter «en haut lieu» un certain nombre de revendications ou de doléances, etc.

G. Devereux (1980), dans le cadre de ses investigations ethnographiques, notamment chez les indiens Mohave et chez les Sedang, a appelé du nom de «transfert» ce type de relation dans laquelle l'observé prend l'observateur littéralement pour quelqu'un d'autre (il lui est, par exemple, arrivé d'être pris lui-même pour un chaman). Avec ses réflexions théoriques et ses illustrations concrètes, il étend et adapte ainsi à l'observation de terrain ce concept psychanalytique, par lequel S. Freud a identifié, au cours de la cure, la variable introduite par l'analyste dans son rapport à l'analysé (A. Green, 1980). Certes, J. Breuer avait le premier remarqué ce phénomène chez sa patiente Anna O., en proie à une grossesse hystérique provoquée par le sentiment amoureux qu'elle lui avait inconsciemment porté. Mais, c'est S. Freud qui en tirera toutes les conclusions théoriques et cliniques : il s'agit bel et bien d'un «transfert», dans la mesure où l'analysé semble revivre avec son psychanalyste une relation vécue antérieurement avec une figure-phare de son passé (généralement le père ou la mère) (P. Gay, 1991). C.G. Jung considéra par la suite que le transfert peut aussi opérer en dehors de la cure analytique, c'est-à-dire dans la vie quotidienne des rapports humains, où il se remarque par le caractère excessif ou inadapté de certaines réactions.

Dans le cadre d'une situation d'observation *in situ*, c'est sans doute J. Favret-Saada (1977) qui, mis à part G. Devereux, a le mieux exemplifié cette notion de transfert. Elle en fait même le véritable levier de la recherche de terrain (tout comme S. Freud en avait fait «l'alpha et l'omega» de la cure analytique). En effet, cette ethnologue et sociolo-

gue a arpenté le bocage normand il y a quelques années, pour y étudier l'importance de la sorcellerie dans la vie sociale. Ce faisant, elle «découvre» alors à quel point ce que ses interlocuteurs lui donnent à voir et à entendre dépend de la position symbolique qu'elle occupe ou – mieux – qu'on lui attribue par rapport au phénomène concerné. Située «en extériorité» au début de sa recherche (position classique de neutralité du chercheur), elle se heurte à une pure dénégation de l'existence de la sorcellerie, conformément à la culture et à la science officielles : les sorts, «ça n'existe pas» ou «ça n'existe plus» ou «ailleurs peut-être», telles sont en substance les fins de non-recevoir que ses interlocuteurs lui opposent immédiatement. Inutile de préciser qu'elle ne peut assister à aucune séance d'envoûtement ou de désenvoûtement, ni observer le moindre rituel magique.

Dans de telles conditions, un chercheur traditionnel aurait pu, avec de bonnes raisons, conclure que la sorcellerie n'a aucune réalité dans le bocage normand (en effet, pourquoi mentirait-on à quelqu'un qui n'est pas un acteur intéressé aux enjeux locaux, mais un pur observateur?). Seulement voilà, la sorcellerie existe, c'est même une pratique bien connue. Mais, un sorcier ne s'avouera jamais comme tel auprès d'un «étranger», ni ne lui fera démonstration de ses techniques d'envoûtement. L'ensorcelé, quant à lui, ne confiera son «malheur» qu'à quelqu'un susceptible de pouvoir le désensorceler. D'où cette conspiration du silence. *«Il n'y a pas de place pour un observateur non engagé»*, écrit J. Favret-Saada. «Il m'a donc fallu tirer les conséquences d'une situation si agonistique et reconnaître l'absurdité qu'il y aurait à continuer de revendiquer une neutralité qui n'était admissible, ni même crédible pour personne.»

Au bout de quelque temps d'une recherche infructueuse, la jeune ethnologue accepte, presque par hasard au demeurant, d'être «prise» dans le phénomène qu'elle cherche à étudier. Dès lors, ce qu'on lui dit et ce qu'on lui montre varient selon les places où la situent désormais ses «informateurs» :

«1) La première fois que des ensorcelés m'ont raconté leur propre histoire (et non celle d'hypothétiques «arriérés»), c'était parce qu'ils m'avaient identifiée comme une désenvoûteuse qui pourrait les tirer d'affaire.

2) Quelques mois plus tard, un paysan interprète ma "faiblesse", assume la fonction d'annonciateur de mon état d'ensorcelée et me conduit chez sa désenvoûteuse pour m'y faire "déprendre".

3) Pendant plus de deux ans, je soumets les événements de ma vie personnelle à l'interprétation de cette désenvoûteuse.

4) Divers ensorcelés me demandent de les "déprendre". Bien qu'à ce moment-là je sache parfaitement manier le discours magique, je me sens incapable d'assumer la fonction de parole qui le soutient et je les conduis à ma thérapeute.

5) Enfin, cette désenvoûteuse, avec qui j'ai noué des relations complexes (je suis à la fois sa cliente, sa courtière, et le garant de la vérité de sa parole dans les cures auxquelles elle me fait participer), me charge de lui amener le guérisseur qui mettra fin à ses douleurs corporelles et d'assister celui-ci dans sa tâche.»

Il est possible de transposer avec profit les enseignements de G. Devereux et J. Favret-Saada à la méthodologie de la recherche clinique en gestion (J. Girin, 1987, 1990). A plus forte raison si les investissements psychologiques des acteurs et les enjeux «politiques» sont forts «autour» des phénomènes étudiés (par exemple, si l'on analyse des processus de pouvoir ou de changement organisationnel). A l'occasion d'une observation *in situ* en entreprise, en effet, le chercheur-observateur ne peut qu'occuper une place déterminée (ou plus vraisemblablement un ensemble de places plus ou moins «géostratégiques») dans le système de relations et de représentations sous-jacent à la situation qu'il explore. Il lui faut donc comprendre au plus vite quelle est cette place (ou cet ensemble de places), afin de lui référer l'observation réalisée et de «décoder» ainsi ce qu'on lui donne à voir (M.-J. Avenier, 1989; P.-J. Benghozi, 1990; B. Richardot, 1992).

Dès lors, la position de prétendue extériorité scientifique n'est pas viable sur un terrain de recherche, même si elle n'est pas «agressivement neutre» (P. Durning, 1987). Elle peut être considérée, en effet, comme le seul point de vue d'où l'on ne voit strictement rien de certains phénomènes, si ce n'est du stéréotype – comme cette objectivité illusoire revendiquée par J. Favret-Saada au début de sa recherche dans le bocage normand. Certes, la neutralité est séduisante et sécurisante pour le chercheur, mais à quoi peut-elle bien lui servir, s'il est le seul à y croire véritablement. En réalité, toute recherche de terrain en sciences de gestion ne peut se réaliser qu'en assumant certains risques (Y. Bordeleau *et al.*, 1982).

3. Du passage à l'acte au passage à l'action

J. Favret-Saada ouvre même des perspectives plus dynamiques et plus agissantes lorsqu'elle précise qu'un chercheur de terrain peut toujours essayer de ne pas se contenter de la place qu'on lui attribue, à condition d'en construire une autre, tout aussi crédible, et d'en assumer la portée. J. Girin (1987) propose d'ailleurs de négocier ces éléments en amont de la

recherche, en transigeant avec l'orientation praxéologique des acteurs de terrain (d'où la notion de recherche-action). Mais il est parfois nécessaire de s'y employer aussi *in situ*, dans le feu de l'investigation. Telle est la démarche improvisée par P. Halbherr (1987, 1988), lors de son immersion à IBM France. Isolé «au-dessus» des acteurs internes de l'entreprise dans sa tour d'ivoire de chercheur objectif, il s'est progressivement aperçu qu'il ne parviendrait pas ainsi à observer correctement ce qu'il voulait étudier. Il s'est donc décidé à parler de lui aux «gens du terrain», de son expérience professionnelle antérieure, de ses angoisses, attentes, désirs et ambitions personnelles. Il a reconnu et explicité son *projet idéologique* – dénoncer la folie institutionnelle d'une multinationale broyant les individus – qui avait partie liée avec son *projet scientifique* – acquérir un savoir sur la vie interne d'IBM, et en particulier son service d'enquête d'opinion des salariés. Il *s'est rendu compte* que son engagement personnel était tout à fait nécessaire comme porteur de son activité scientifique, et en *a rendu compte* à ses interlocuteurs. En bref, il a construit sa position «dans» et «au fur et à mesure de» l'interaction.

Alors, et alors seulement, les acteurs de l'organisation ont commencé à se livrer, comme en retour. Devant un non-engagement du chercheur-observateur, ceux-ci produisent, en effet, le plus souvent du non-discours ou du non-acte, la peur et la méfiance étant trop inhibitrices. Ce n'est qu'après avoir pris position, et en négociant sans arrêt la relation à l'autre sur le mode de l'échange, que le chercheur peut espérer voir tomber les résistances. A l'extrême d'ailleurs, il a la possibilité de sortir tout à fait de sa réserve, pour adopter une attitude résolument interventionniste. Ce peut être, comme le font ponctuellement certains ethnométhodologues, remettre en cause de façon dérangeante les modes de fonctionnement habituels communément acceptés par les acteurs, sans trop se poser de questions [12]. Pour voir...

4. Faut-il mystifier l'objet de son observation?

Jusqu'à présent, nous nous sommes situé dans le cadre d'une recherche déclarée, ou tout au moins non systématiquement dissimulée au terrain. Mais, la transparence idéologique ou méthodologique n'est pas toujours possible ou «payante» en entreprise, sauf peut-être lorsque les options générales du chercheur épousent ou ne contrarient pas les desseins des décideurs organisationnels. Sinon l'observateur risque d'être perçu comme gênant, voire franchement dangereux ou «subversif», et les portes

[12] Dans la lignée de la pragmatique lewinienne : «Pour savoir comment quelque chose marche, essayez donc de le changer» (K. Lewin).

de l'organisation lui resteront irrémédiablement fermées (ou le verront rapidement ressortir). C'est pourquoi nombreux sont les chercheurs de terrain qui ont érigé la mystification comme seule stratégie de recherche permettant l'observation *in situ* (R.C. Kohn et P. Negre, 1991).

Deux grandes variantes peuvent alors être identifiées. La première consiste à ne pas tout révéler de ses objectifs. Le chercheur-observateur occupe aux yeux des acteurs de terrain un statut «décalé» – il ne cherche pas à se fondre dans le groupe observé et reste un peu «à part» – mais c'est pour mieux dissimuler son statut de chercheur et ce qu'il étudie. Tel est souvent le cas, dans une perspective de simple observation, des psychosociologues que l'on pourrait qualifier de «pragmatiques». Ainsi, W. Whyte (1943), au cours d'une enquête célèbre, a joué le rôle d'un éducateur, afin d'approcher une bande de jeunes délinquants d'une colonie italienne de Boston et d'y observer les phénomènes de leadership. Dans une optique plus interventionniste (voire activiste), citons entre autres l'exemple du socianalyste G. Lapassade qui, invité à réaliser une conférence-débat dans une faculté belge, décide sur place d'organiser l'amphithéâtre en assemblée générale discutant les fondements mêmes du programme qui lui a été commandé par l'Université (R. Hess, 1975). Dans ce type d'intervention, en effet, il s'agit de «faire parler l'Institution» par la provocation et la construction de dispositifs analyseurs (R. Lourau, 1970). La seconde variante consiste à jouer le rôle d'un acteur de terrain, par exemple intégrer une usine en tant qu'ouvrier et participer – en «sous-marin», pourrait-on dire – à la marche de l'entreprise. Telle est la stratégie de recherche suivie par J. Fitzpatrick (1981). Après un refus de la direction d'une société d'extraction de minerais de le laisser observer les conditions de travail des ouvriers, il décide effectivement de prendre lui-même un emploi de mineur, de «s'acculturer» complètement, sans rien dévoiler de son statut de chercheur.

Quelle que soit la variante retenue, la stratégie de mystification du terrain, en dehors même du problème éthique très délicat qu'elle soulève, s'avère cependant pour le moins risquée (Y. Bordeleau *et al.*, 1982; R.C. Kohn et P. Negre, 1991). Tout d'abord, en effet, les rôles sociaux, et en particulier les rôles professionnels, ne s'apprennent ni ne s'imitent facilement (H. Garfinkel, 1967). Mais, même si le chercheur-observateur «entre» à peu près bien dans la peau de son personnage (c'est le cas, par exemple, de J. Fitzpatrick, issu d'un milieu modeste et ayant déjà travaillé en usine), il est probable que le stress occasionné par un autocontrôle permanent (pour éviter d'être découvert), conjugué à l'effort quotidien lié à la tâche à accomplir sur le lieu de travail, l'empêche d'observer dans de bonnes conditions. Malgré les précautions prises, quoi qu'il en soit, ils ne sont pas rares ces chercheurs-ouvriers finalement percés à

jour, en général d'abord par leurs «collègues» de la base (R. Linhart, 1978; M. Toure, 1990). Il est d'ailleurs intéressant de noter à quel point leur «découverte» peut parfois servir leur recherche, lorsqu'elle constitue pour eux l'occasion de négocier enfin leur place en confiance au sein du groupe social observé.

En résumé, le chercheur-observateur dispose au moins de six stratégies différentes pour construire son interaction avec son terrain (voir tableau ci-après), depuis la plus «classique» (ethnographie) jusqu'à la plus «révolutionnaire» (intervention institutionnelle); le choix de l'option à suivre dépend bien évidemment des types de phénomènes, plus ou moins «délicats», que l'on veut observer, des référents théoriques et méthodologiques du chercheur-observateur et de certaines conditions d'accès à la situation d'étude – aspects que nous avons tenté d'aborder précédemment, mais que nous ne pouvons préciser davantage dans le cadre de cette réflexion [13].

5. Transfert et contre-transfert, ou la double inconstance

En entreprise, non seulement le chercheur-observateur est contraint d'analyser sa place et de poser certains actes méthodologiques pour construire son interaction avec le terrain, mais il est aussi questionné dans ses investissements affectifs mêmes à l'égard des observés. Il ne s'agit pas ici des effets de cette stratégie de connaissance propre aux sciences humaines, depuis M. Weber et T. Lipps, qui préconise une identification de l'observateur aux individus observés (sociologie «compréhensive» dans un cas, psychologie «empathique» dans l'autre) – identification délibérée qui rend un sujet intelligible à un autre sujet [14] (R. Laing, 1970; E. Morin, 1980; G. Gosselin, 1986; O. Aktouf, 1987; J. Brabet, 1988).

Il est plutôt question du surgissement de l'affectivité et du désir dans la transaction identificatoire inconsciente entre observateur et observé(s) (J. Chateau, 1968; D. Anzieu, 1984b; C. Flavigny, 1987). Ainsi, le chercheur, selon son immixtion dans les rapports internes de l'entreprise, s'identifie parfois excessivement, sans s'en rendre compte, à un acteur ou une certaine catégorie d'acteurs, pour qui il prend fait et cause, par exemple le dirigeant de l'entreprise, ou les «informateurs privilégiés» dont parle R. Cornu (1981). Or cette «indigénisation» sélective et non

[13] Il conviendrait de s'interroger sur les différentes combinaisons qu'autorisent ces six positions-types, puisqu'une recherche se déroule dans la durée. On pourrait notamment essayer de systématiser certains itinéraires.

[14] On retrouve aussi cette idée chez l'ethnologue B. Malinowski.

Six stratégies d'interaction observateur/terrain

Degré d'affichage de la recherche	Stratégie de mystification	Degré d'implication du chercheur-observateur sur le terrain		
		Position décentrée (rester à part)	Inscription «dans» le phénomène étudié (trouver sa place)	Intervention «dérangeante» (provoquer)
Recherche déclarée ou non dissimulée (pas de mystification)	Vraie-fausse duplicité Exemple : psycho-sociologie pragmatique *Représentant type :* W. Whyte	Camouflage par acculturation Exemple : sociologie militante *Représentant type :* R. Linhart	Entrisme agitateur Exemple : socianalyse institutionnelle *Représentant type :* G. Lapassade	
	«Marginale-sécance» Exemple : ethnographie sociale *Représentants types :* M. Matheu C. Riveline M. Berry	Ajustement transféro-contre-transférentiel Exemples : ethnopsychanalyse recherche interactive *Représentants types :* G. Devereux J. Favret-Saada J. Girin	Contre-pied ponctuel (happening) Exemple : ethnométhodologie *Représentant type :* H. Garfinkel	

conscientisée provoque l'inflexion partiale de son regard, qui peut aboutir à une production purement idéologique ou incantatoire (P. Zemor, 1980; M. Berry, 1984; R.C. Kohn, 1985; M. Marié, 1989).

G. Devereux (1980) pousse plus loin l'analyse : les sciences du comportement présentent la possibilité d'une réciprocité de l'observation (observation et contre-observation). Dès lors, «l'observé observateur de son observateur» suscite immanquablement de l'angoisse chez ce dernier et, ce faisant, des conduites qu'il qualifie de contre-transférentielles (attitudes de protection, discours séducteurs, etc.). G. Devereux, considérant la notion d'implication personnelle dans la recherche comme insuffisamment féconde, insiste tout particulièrement sur ce concept de contre-transfert [15] dans lequel le chercheur-observateur *in situ* est engagé sur son objet. En sciences de gestion, la perspective est similaire (J. Girin, 1987). En effet, du chercheur qui pénètre dans une entreprise pour réaliser une certaine observation, ou des employés, cadres, dirigeants «autochtones» qui l'entourent, qui observe qui? P. Halbherr (1987) note à de nombreuses reprises combien il a été influencé dans sa recherche de terrain par cette réciprocité observante : «Je craignais trop ce que je voulais faire moi-même; je craignais que l'on constate le manque de cohérence et l'affectivité de mon opposition; je craignais que l'on interprète mon irrationalité selon une certaine logique qui contribuerait à m'attribuer une étiquette dont je ne pourrais ensuite me défaire.» Quand le contre-transfert rejoint le transfert...

6. Que faire?

Nombreux sont les méthodologues qui mettent l'accent de diverses manières sur le danger de la confusion émotionnelle avec les acteurs de terrain et donc sur la nécessité de la distanciation par rapport à «l'objet» (M. Matheu, 1986b; C. Mouchot, 1986; P. Boumard, 1988; R. Hess, 1988). Certains soulignent les ajustements et savants dosages à effectuer sans cesse au cœur de leur pratique sociale, tel «ce jeu subtil de l'intimité et de la distance, de l'implication et du retrait» décrit par M. Marié (1989), ou «la difficulté d'instaurer cette relation de proximité rompue et restaurée» évoquée par P. Bourdieu (1984). D'autres invoquent cette attitude mixte voire «schizophrénique», qui détermine – de manière plus structurelle – une sorte d'immersion contrôlée (J. Maisonneuve, 1972; P. Reeves Sanday, 1979; E. Friedberg, 1981; J. Massonnat, 1987; F. Petit, 1988) : en un mot, une «familiarité distante» (M. Matheu, 1986a) ou «dépaysante» (H. Broch cité par H. Dumez et A. Jeunemaitre, 1986).

[15] Comme en psychanalyse, lorsqu'un analyste se comporte envers son patient comme si celui-ci incarnait une figure parentale.

Mais, quelle que soit la terminologie retenue, il s'agit essentiellement d'éviter deux types d'écueils opposés : d'une part, retomber dans une attitude objectiviste qui exclut le chercheur de son propre dispositif et crée un tabou sur sa personne (P. Halbherr, 1988); d'autre part, verser dans l'excès autoréférentiel, à savoir «cette forme originale de narcissisme où, sous couvert de parler du rapport de l'observateur à l'observé, on finit par nier ce rapport en néantisant l'observé et en installant l'observateur à sa place» (Y. Barel, 1984). En définitive, l'objectif consiste, pour l'observateur, à être le plus conscient possible de ce qui se joue dans la relation à l'observé, dans ce «*champ transféro-contre-transférentiel*» (R. Kaes, 1993), de ce en quoi il est «touché», de ses propres réactions trop facilement inaperçues et ignorées; en bref, selon une belle formule empruntée à C. Revault d'Allonnes (1989), il doit *apprendre à travailler* dans, avec *et* sur *le contre-transfert, autant que* dans, avec *et* sur *le transfert*.

CONCLUSION

A la lumière de la «relecture» constructiviste, l'observation *in situ* change de contenu méthodologique. Nous pensons, en ce qui nous concerne, qu'il s'agit d'une salutaire cure de jouvence pour une «vieille» technique d'investigation au statut ambigu, tantôt emprisonnée – mythique – au donjon de l'objectivisme radical (behaviorisme), tantôt reléguée – empirique – dans les arrière-cuisines de la recherche (où tout est permis) (R. Cornu, 1984).

C. Bernard, dans un texte célèbre de 1865, distinguait *l'observation* «investigation d'un phénomène naturel» et l'expérimentation «investigation d'un phénomène modifié par l'expérimentateur». Toute une partie de sa réflexion tendait même à considérer l'expérimentation comme un type spécifique d'observation (qu'il qualifiait de «provoquée» ou de «préméditée») : l'expérimentateur n'est-il pas *a fortiori* un observateur? Dans le cadre des sciences humaines et sociales, ainsi que des sciences de gestion, la relation d'inclusion s'inverse : l'observateur ne peut être en même temps qu'un expérimentateur, puisqu'il lui est impossible d'échapper à l'interaction avec les observés, et que cette interaction, loin de bloquer l'accès au savoir, au contraire en est la trame générative.

Pour un chercheur en entreprise, reconnaître le rôle d'expérimentateur, qu'il est «condamné» à jouer, comporte cependant sa dimension d'exigence personnelle. L'idéal du pur observateur, extérieur aux phénomènes, s'avère intellectuellement et pratiquement beaucoup plus confortable, car il lui permet soit de rejeter totalement ce type de démarche clinique,

soit de la cantonner dans un simple rôle d'appoint, autorisant au fond toutes sortes d'expédients sur le terrain. La vigilance scientifique *in situ* nécessite, quant à elle, le plein emploi de la subjectivité du chercheur, qui a pour corrélat le plein emploi de sa volonté d'objectivité sous forme d'une auto-analyse permanente, remarque E. Morin (1984). Et le sociologue de conclure : «Ce double emploi, cette dialogique subjectivité/objectivité est à la fois complémentaire et conflictuelle. Il y a lutte. Il n'est pas de recette.»

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Administrative Science Quarterly, V. 24, December 1979.

AKTOUF O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987.

ALTHUSSER L., *Lire le Capital*, Paris, Maspero, 1967.

AMADO G. *et al.*, *Changement organisationnel et réalités culturelles. Contrastes franco-américains*, CR 333, Centre HEC-ISA, Jouy-en-Josas, 1989.

ANZIEU D., *Les méthodes projectives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

ANZIEU D., *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod, 1984a.

ANZIEU D., «Au fond de soi, le toucher», *Revue française de psychanalyse*, n° 48, 1984b, p. 1385-1998.

ANZIEU D., MARTIN J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

AVENIER M.-J., «Méthodes de terrain et recherche en management stratégique», *Economies et Sociétés*, XXIII, SG14, décembre 1989, p. 199-218.

AVENIER M.-J., «Recherche-action et épistémologies constructivistes, modélisation systémique et organisations socio-économiques complexes : quelques boucles étranges fécondes», *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 4, p. 403-420.

BACHELARD G., *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1965.

BACHELARD G., *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968.

BALINT M., *Le médecin, son malade et la maladie*, Paris, Payot, 1966.

BARBER T., «Les pièges de la recherche», in *L'observation*, sous la direction de M.P. Michiels-Philippe, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1984, 1973, p. 31-45.

BAREL Y., «Les avatars du clerc-militant», *Connexions*, n° 43, 1984, p. 99-115.

BATESON G., «Codage et valeur», in *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*, sous la direction d'A. Lévy, Paris, Dunod, 1965, p. 186-197.

BAUDRILLARD J., «Le bonheur made in USA», *Magazine littéraire*, n° 225, décembre 1985, p. 48.

BENGHOZI P.J., «La négociation d'une recherche : une étape clé dans la méthodologie d'intervention», *Economies et Sociétés*, XXIV, SG15, mai 1990, p. 195-209.

BEN SLAMA F., «La question du contre-transfert dans la recherche», in *La démarche clinique en sciences humaines*, sous la direction de C. Revault d'allonnes, Paris, Dunod, 1989, p. 139-153.

BERNARD C., *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1865, Paris, Garnier Flammarion, 1966.

BERRY M., *Logique de la connaissance et logique de l'action*, Ecole Polytechnique, Paris, 1984.

BERRY M., MATHEU M., «Pratique et morale de l'irrévérence», *Revue française de gestion*, n° 65-66, novembre-décembre 1986, p. 149-155.

BOHR N., *Physique atomique et connaissance humaine*, Paris, Gauthier Villars, 1961.

BORDELEAU Y. *et al.*, *Comprendre l'organisation*, Ottawa, Agence d'Arc, 1982.

BOUMARD P., «L'analyse interne», in *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, sous la direction de R. Hess et A. Savoye, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 95-106.

BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

BOURDIEU P., *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984.

BOURDIEU P., BOLTANSKI L., «Le fétichisme de la langue», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, juillet 1975, p. 2-32.

BOURDIEU P. *et al.*, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1973.

BRABET J., «Faut-il encore parler d'approche qualitative et d'approche quantitative?», *Recherche et Applications en marketing*, vol. 3, n° 1, 1988, p. 75-89.

BUNGE M., «L'observation», in *L'observation*, sous la direction de M.P. Michiels-Philippe, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1984, p. 47-59.

CALPINI J.C., «L'observation par la méthode clinique piagétienne», in *L'observation*, sous la direction de M.P. Michiels-Philippe, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1984, p. 209-239.

CASTEL R. *et al.*, *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1990.

CAUQUIL G., «Une visibilité à négocier. Approche clinique de l'évaluation», *Pour*, n° 107, juin-juillet-août 1986, p. 71-76.

CEFAG, *Méthodes qualitatives, sciences sociales et recherche en gestion*, FNEGE, Paris, 1989.

CHATEAU J., *Du pied au bon sens*, Paris, Vrin, 1968.

CLAVAL P., *Les mythes fondateurs des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.

CODOL J.-P., «Vingt ans de cognition sociale», *Bulletin de Psychologie*, 390, *XLII*, 1989, p. 472-491.

CORNU R., «L'informateur privilégié, démiurge de la collectivité scientifique», in *Les intermédiaires culturels*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1981, p. 609-614.

CORNU R., «Porte ouverte sur la cuisine de la recherche», *Terrain*, n° 2, mars 1984, p. 45-50.

COUSINEAU A., BASTIN E., «Méthodologie de la recherche», *Enseignement et Gestion*, n° 12, octobre 1975, p. 49-63.
CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977.
DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980.
DROZ R., «Observations sur l'observation», in *L'observation*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1984, p. 7-29.
DUBOST J., *L'intervention psychosociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.
DUMEZ H., «Petit organon à l'usage des sociologues, historiens et autres théoriciens des pratiques de gestion», *Economies et Sociétés*, SG8, 1988, p. 173-186.
DUMEZ H., JEUNEMAITRE A., «La recherche en gestion et le paradigme ethno : une séduisante impasse?», *Annales des Mines. Gérer et comprendre*, décembre 1986, p. 52-55.
DURNING P., «Entre l'expérimentation en extériorité et l'intervention institutionnelle : la recherche clinique du terrain», *Connexions*, n° 49, 1987, p. 107-118.
EISER J.R., *Cognitive Social Psychology*, London, Mc Graw Hill, 1980.
FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1978.
FESTINGER L., *A Theory of Cognitive Dissonance*, London, Tavistock, 1957.
FEYERABEND P., *Contre la méthode*, Paris, Seuil, 1979.
FITZPATRICK J., «Reflexions on Being a Complete Participant», in *Readings for Social Research*, Belmont, WPC, 1981, p. 118-129.
FLAVIGNY C., «De la perception visuelle au regard», *Nouvelle Revue de psychanalyse*, printemps 1987, p. 165-184.
Formation et Gestion, *Ethnographie des organisations. Pour une nouvelle approche des pratiques managériales*, numéro spécial, printemps 1986.
FOUCAULT M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
FOULQUIE P., *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.
FRAISSE P., «Il y a trois psychologies», in *La communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 331-343.
FREUD S., *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, 1905, Paris, Gallimard, 1962.
FREUD S., *Introduction à la psychanalyse*, 1916, Paris, Payot, 1975.
FREUD S., «L'inquiétante étrangeté», in *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, 1919, Paris, Gallimard, 1985, p. 209-263.
FRIEDBERG E., «L'analyse sociologique des organisations», *Pour*, n° 28, octobre 1981.
GARFINKEL H., *Studies in Ethnomethodology*, New York, Prentice Hall, 1967.
GAY P., *Freud, une vie*, Paris, Hachette, 1991.
GIAMI A., «Recherche en psychologie clinique ou recherche clinique», in *La démarche clinique en sciences humaines*, sous la direction de C. Revault d'Allonnes, Paris, Dunod, 1989, p. 35-48.

GIRIN J., «L'objectivation des données subjectives. Eléments pour une théorie du dispositif dans la recherche interactive», in *Qualité des informations scientifiques en gestion*, Paris, FNEGE, 1987.
GIRIN J., «Communication et sociologie des organisations», in *Méthodes qualitatives, sciences sociales et recherche en gestion*, CEFAG, FNEGE, notes de séminaire, 11.10.1989.
GIRIN J., «Analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode», in *Epistémologies et sciences de gestion*, sous la direction d'A.-C. Martinet, Paris, Economica, 1990, p. 141-182.
GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.
GOGUELIN P., *Le penser efficace*, La problémation, Paris, SEES, 1967.
GOGUELIN P., *Le management psychologique des organisations*, tome 1, Paris, ESF Editeur, 1989.
GOSSE M., *Techniques psychosociales et ressources humaines*, Paris, Editions d'Organisation, 1992.
GOSSELIN G., «Sociologie de l'imaginaire et retour au sujet», *Actions et Recherches sociales*, n° 4, vol. 25, décembre 1986, p. 85-98.
GRAWITZ M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1986.
GREEN A., «L'enfant modèle», *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 19, printemps 1979, p. 27-47.
GREEN A., «Artefacts et artifices en psychanalyse», *Connexions*, n° 30, 1980, p. 69-76.
GUMPERZ J., *Engager la conversation : introduction à la sociologie interactionnelle*, Paris, Minuit, 1989.
HALBHERR P., *IBM : mythe et réalité*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1987.
HALBHERR P., «A l'écoute de l'entreprise», in *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 107-117.
HESS R., *La socianalyse*, Paris, Editions Universitaires, 1975.
HESS R., «Une technique de formation et d'intervention : le journal institutionnel», in *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 119-138.
ISEOR, *Qualité du conseil et mutation du secteur public*, Paris, Economica, 1992.
ISEOR-FNEGE, *La recherche en sciences de gestion : développement et perspectives en France dans les années 80*, actes du Colloque des 15 et 16 novembre 1984, avec le concours du CNRS, 1985.
JODELET D., *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
JOLY B., «La recherche-action est-elle une méthode scientifique?», *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 4, 1992, p. 421-433.
KAES R., *Le groupe et le sujet du groupe*, Paris, Dunod, 1993.
KETS DE VRIES M., MILLER D., *L'entreprise névrosée*, Paris, Mc Graw Hill, 1985.
KOENIG G., «Les méthodes qualitatives en sciences de gestion», in *Méthodes qualitatives, sciences sociales et recherche en gestion*, CEFAG, FNEGE, notes de séminaire, 09.10.1989.
KOHLER W., *La psychologie de la forme*, Paris, NRF, 1964.

KOHN R.C., «Qui a le droit de dire quoi et dans quelles conditions», in *Du discours à l'action*, sous la direction de J.-P. Boutinet, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 236-240.

KOHN R.C., NEGRE P., *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris, Nathan, 1991.

KUHN T., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1977.

LACAN J., *Ecrits*, Paris, Le Seuil, 1966.

LACAN J., *Encore*, Le Séminaire, Livre XX, Paris, Le Seuil, 1975.

LAING R., *Le moi divisé*, Paris, Stock, 1970.

LE GOFF J.-P., *Le mythe de l'entreprise*, Paris, La Découverte, 1992.

LE MOIGNE J.-L., «Les nouvelles sciences sont bien des sciences : Repères historiques et épistémologiques», *Revue internationale de systémique*, vol. 1, n° 3, 1987a, p. 295-318.

LE MOIGNE J.-L., «Systémographie de l'entreprise», *Revue internationale de systémique*, vol. 1, n° 4, 1987b, p. 499-531.

LE MOIGNE J.-L., «Quelques repères pour l'histoire des sciences de gestion», *Revue française de gestion*, septembre-octobre 1988, p. 175-177.

LE MOIGNE J.-L., «Epistémologies constructivistes et sciences de l'organisation», in *Epistémologies et sciences de gestion*, sous la direction d'A.-C. Martinet, Paris, Economica, 1990, p. 81-140.

LEPEE P., «Recherche-action et exécution de projet : connaissance pratique», *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 4, 1992, p. 365-378.

LÉVI-STRAUSS C., *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

LEVY A., «La recherche-action et l'utilité sociale», *Connexions*, n° 43, 1984, p. 81-97.

LINHART R., *L'établi*, Paris, Minuit, 1978.

LIU M., «Présentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats», *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 4, 1992a, p. 293-311.

LIU M., «Vers une épistémologie de la recherche-action», *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 4, 1992b, p. 435-454.

LORAUX N., «Voir dans le noir», *Nouvelle Revue de psychanalyse*, printemps 1987, p. 219-230.

LORENZ K., «The Fashionable Fallacy of Dispensing with Description», *Naturwissenschaften*, 60, 1973, p. 1-9.

LOUBAT J.R., «La quotidienneté, un défi à l'analyse», in *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, sous la direction de R. Hess et A. Savoye, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 177-199.

LOURAU R., *L'analyse institutionnelle*, Paris, Minuit, 1970.

MAISONNEUVE J., «Réflexions autour du changement et de l'intervention psychosociologique», *Connexions*, n° 3, 1972, p. 9-23.

MARIÉ M., «Le sociologue et son temps», *Economie et Humanisme*, n° 307, mai-juin 1989, p. 20-30.

MARTINET A.-C. *et al.*, *Epistémologies et sciences de gestion*, Paris, Economica, 1990.

MASSONI D., TIEVANT S., «Réflexions autour d'une étude d'évaluation des formations à la communication chez Total», *Sociologie du Travail*, n° 3, XXXIV, 1992, p. 369-378.

MASSONNAT J., «Observer», in *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1987, p. 17-79.

MATHEU M., «La familiarité distante : quel regard poser sur la gestion dans notre société», *Annales des Mines. Gérer et Comprendre*, mars 1986a, p. 81-94.

MATHEU M., «La recherche en gestion et les méthodes "ethno" : une féconde trahison?», *Annales des Mines. Gérer et Comprendre*, décembre 1986b, p. 55-58.

MAYO E., *The Human Problems of an Industrial Civilization*, New York, Viking Press, 1960, 1933.

MERLEAU-PONTY M., *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964.

MOISDON J.-C., «Recherche en gestion et intervention», *Revue française de gestion*, n° 47-48, septembre-octobre 1984, p. 61-73.

MORIN E., *La vie de la vie*, Paris, Le Seuil, 1980.

MORIN E., *Science avec conscience*, Paris, Fayard, 1982.

MORIN E., *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.

MORIN E., *Les idées, leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris, Le Seuil, 1993.

MOSCOVICI S. *et al.*, *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984.

MOUCHOT C., *Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986.

MOUCHOT C., «Décision et sciences sociales», in *Epistémologies et sciences de gestion*, Paris, Economica, 1990, p. 31-79.

MUCCHIELLI R., *L'observation psychologique et psychosociologique*, Paris, ESF, 1988.

PARADEISE C., «Les théories de l'acteur», *Cahiers français*, n° 247, 1990, p. 31-38.

PELSSER R., «Qu'appelle-t-on symboliser? Une mise au point», *Bulletin de Psychologie*, tome XLII, n° 392, septembre-octobre 1989, p. 714-726.

PERRON R., «Les problématiques de la preuve dans les démarches de la psychologie clinique», in *Psychologie française*, t. 24, 1979, p. 37-50.

PETIT F., *Introduction à la psychosociologie des organisations*, Toulouse, Privat, 1988.

PIAGET J., *Introduction à l'épistémologie génétique*, 3 tomes, Paris, Presses Universitaires de France, 1950.

PIAGET J., *Les mécanismes perceptifs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.

PIAGET J., *Psychologie et épistémologie*, Paris, Gonthier, 1970.

PIAGET J., *Epistémologie génétique*, Que sais-je?, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.

PINTO L., «Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité», in *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1989.

PLAZA M., «La psychologie clinique : les enjeux d'une discipline», in *La démarche clinique en sciences humaines*, Paris, Dunod, 1989, p. 3-16.

PONTALIS J.B., «Perdre la vue», *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 35, printemps 1987, p. 230-248.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

REEVES SANDAY P., «The Ethnographic Paradigm(s)», *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, December 1979, p. 527-538.

REVAULT D'ALLONNES C., «Psychologie clinique et démarche clinique», in *La démarche clinique en sciences humaines*, Paris, Dunod, 1989, p. 17-33.

RICHARDOT B., «Recherche-action de type stratégique», *Actualité de la formation permanente*, n° 120, 1992, p. 103-119.

RIVELINE C., MATHEU M., «Ethnographie des organisations», *Enseignement et Gestion*, printemps 1983, p. 39-49.

ROSENTHAL R., *Experiment Effects in Behavioral Research*, New York, Appleton-Century-Crofts, 1966.

SAVALL H., ZARDET V., *Maîtriser les coûts cachés*, Paris, Economica, 1987.

TAPIA C., *Management et sciences humaines*, Paris, Editions d'Organisation, 1991.

TOURE M., «Problèmes de méthodologie de la recherche socio-éducative», *European Journal of Psychology of Education*, 1990.

TROGNON A., «Produire des données», in *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1987, p. 1-15.

VERSPIEREN M.R., «La recherche-action de type stratégique», *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 4, 1992, p. 351-364.

VURPILLOT E., *L'organisation perceptive*, Paris, Vrin, 1963.

WATZLAWICK P., *La réalité de la réalité*, Paris, Le Seuil, 1978.

WATZLAWICK P. *et al.*, *L'invention de la réalité*, Paris, Le Seuil, 1988.

WEICK K., «Systematic Observational Methods», in *The Handbook of Social Psychology*, vol. 2, Reading, Addison-Wesley, 1968.

WHYTE W., *Street Corner Society*, 1943, Chicago, University of Chicago Press, 1981.

ZAJONC R., «Cognition and Social Cognition : a Historical Perspective», in *Retrospections on Social Psychology*, New York, Oxford, University Press, 1980.

ZEMOR P., «L'organisateur-conseil», *Enseignement et Gestion*, n° 16, hiver 1980, p. 7-24.

CONTENTS

MANAGEMENT AND FINANCIAL THEORY

B. FIOLEAU — Some Features about Accounting and Financial History: the Use of Ratios in the USA from 1890 to 1945 7

M. JAEGER — The Concept and Pricing Models of Real Options: the Field, the Stakes and the Limits 33

C. MAATI-SAUVEZ — Convertibles Bonds of Warrants Issue: A Theory Agency Explanation 61

H. M. MAI, E. TCHEMENI — Analysis of Managers' Forecasts of Companys' Earnings 97

MANAGEMENT AND ACCOUNTING THEORY

R. BENSALEM — Incidents of Hidden Costs on Accountancy Information System 133

B. CHRISTOPHE — Window Dressing and Economical Stabilization 159

HUMAN RESOURCES AND SOCIAL ANALYSIS

M. BAYAD, D. NEBENHAUS — Human Resources Managements Concerns of Small and Middle-Sized Business Managers 185

THEORY OF THE FIRM

A. GUILHON — Organizational Learning and Small Businesses 207

METHODOLOGY

G. ARNAUD — What Kind of Observation Strategy for Management Research ? 235

Maya LEROY

Gestion stratégique des écosystèmes du fleuve Sénégal

Actions et inactions publiques internationales



Études africaines

L'Harmattan

L'ACTION CONTRAINTE DANS UN MONDE CONNEXIONNISTE

Les processus de contrainte, d'imposition, de domination dans nos systèmes très connexionnistes – ce pouvoir qui cache son nom – ont donné récemment lieu à différentes analyses, qui, si elles peuvent être très différentes dans les conclusions qu'elles en tirent, sont assez proches par certains aspects de la critique. Ainsi aussi bien Courpasson (2000) dans *L'action contrainte. Organisations libérales et domination*, que Boltanski et Chiapello (1999) dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, critiquent l'angélisme du management libéral, des approches « par projet » qui derrière un discours d'un individualisme libérateur oblige en fait les individus au sein des organisations à intégrer fortement et personnellement les contraintes.

Pour Boltanski et Chiapello le « monde connexionniste », auquel on peut associer un nouveau système de valeur qui se constitue à partir de l'établissement d'un tel monde – la « cité par projet »[59] – a aggravé le capitalisme, en intensifiant la marchandisation, en faisant rentrer dans le marché des aspects relationnels et des qualités humaines qui jusque-là n'appartenaient pas à la sphère marchande. Dans un monde connexionniste et de réseaux, la capacité à se connecter est prioritaire, ce qui provoque un rapprochement des sphères professionnelles et des sphères privées au détriment du domaine privé. Toute relation peut devenir « intérêt ». Cette intégration est telle que la distanciation de l'individu à l'organisation présente le risque de l'exclusion sociale. Ainsi les notions de risque, d'aléas, d'échec, sont au cœur des principes de gestion en regard des critères de compétence, de réputation et d'engagement. Les impositions doivent être accueillies avec joie, la mobilité et la flexibilité sont assimilées à des valeurs de liberté. Ainsi des notions anciennement reconnues comme « authentiques » vont donner lieu à une forte critique connexionniste : la fidélité à soi sera analysée comme de la rigidité, la résistance à la pression un refus de se connecter, la « vérité comme la conformité à un idéal à un original » sera une « méconnaissance de la variabilité des êtres et des choses qui se modifient aux contacts des autres et qui se modifient à leur contact » (Boltanski et Chiapello, 1999 : 547). La relation d'authenticité aux choses ou aux personnes devient une notion obsolète et illusoire favorisant l'acceptation de la marchandisation et de l'artifice, ce que la critique artistique et du simulacre (Baudrillard, 1981 ; Debord, 1992) a involontairement contribué à rendre possible. Ainsi Boltanski et Chiapello cherchent à contribuer à la relance de la critique et incitent à regarder de plus près les nouvelles formes d'oppressions et de marchandisation pour chercher à limiter leur extension[60].

---

59. Une septième cité qu'ils construisent en référence au modèle des cités défini dans *Les économies de la grandeur* de Boltanski et Thévenot (1991).

60. Ils en appellent, « pour sortir de l'impasse », à un retour à la fois à la critique sociale et à « la critique artistique » qui « devrait reprendre le temps de poser la question de la libération

Les travaux de Courpasson font également une critique virulente des politiques managériales basées sur les principes du « projet » et de la « compétence ». Il montre que derrière un discours qui met en avant les décisions et les choix des individus, le mode de gouvernement est en fait très puissant et contraignant. Les approches par projet augmentent la concurrence entre les individus, tendent à la construction de « réputation individuelle » et fixe des normes de performance individuelle (Courpasson, 1996). Un refus ou une résistance à ces contraintes peut amener à des sanctions gestionnaires d'exclusion ou de marginalisation. De même que la survie institutionnelle justifie également l'exclusion, le rapprochement entre le destin de l'organisation et le destin de la personne tend alors à une « obéissance forcée aux lois considérées comme efficaces par les gouvernants de l'organisation » (Courpasson, 2000 : 161). Cette domination n'est pas simplement inhibante, elle peut stimuler des stratégies. Mais ce que l'auteur regrette c'est que ce sont de plus en plus des stratégies défensives de sauvegarde personnelle : « Des sommes d'énergie et de créativité énormes sont aujourd'hui dépensées dans les organisations libérales par les personnes pour créer les conditions minimales de leur sécurité. Pendant ce temps l'organisation est moins efficace. Elle est moins capable de générer les actions qui l'aideraient à envisager plus sereinement l'avenir. [...] Tout se passe comme si les gouvernants préféraient maîtriser que développer. Ils sont d'ailleurs évalués sur leur capacité à prévenir les difficultés, à anticiper les risques, beaucoup plus que sur le talent visionnaire et innovateur. Cette évolution des critères de jugement des performances dirigeantes fait qu'aujourd'hui, il peut être vu comme plus efficace de construire un ordre réglementé que d'encourager les investissements de toute nature, matériels ou immatériels » (*ibid.* : 272). Bien que la posture empirique et le réalisme critique rapprochent ces travaux de ceux de Crozier, Courpasson pose un regard presque inversé sur les organisations : le fonctionnement des organisations n'est pas basé ici sur la négociation, ni sur le principe de l'accord mais est le résultat de « rapports d'acceptation des principes d'obéissance ». Ainsi « l'action individuelle contemporaine en organisation est surtout faite d'obéissance et d'interprétation des motifs qui légitiment la domination de certains groupes sur d'autres » (*ibid.* : 159). Les bases de fonctionnement de l'organisation sont la dissymétrie des relations sociales et une puissance inéquitablement distribuée. Les gouvernants font « glisser l'organisation du règne de la négociation au règne de la contrainte et du conditionnement des conduites individuelles » (*ibid.*). L'auteur parle d'une sociologie de la menace : « Nous pensons en premier lieu que l'époque des jeux *offensifs* crozériens est révolue, parce

---

et de celle de l'authenticité ». Cette « relance de la critique artistique passe notamment par une alliance avec la critique écologique qui constitue actuellement l'une des seules positions d'où la pluralité et la singularité des êtres, qu'il s'agisse d'êtres humains, d'êtres naturels et, dans certaines versions, d'artefacts, soient affectées d'une valeur en soi » (Boltanski et Chiapello, 1999 : 576).

que l'incertitude ne constitue plus une *ressource* de pouvoir pour les personnes. L'époque est aux jeux *défensifs*, parce que l'incertitude constitue une *menace*. Mieux, elle est utilisée comme une ressource politique par les gouvernants » (Courpasson, 2000 : 234).

Nous ne voulons pas rentrer ici dans des débats sur des stratégies offensives ou défensives, point de vue sans doute simplificateur au regard de la complexité des acteurs, des situations et du jeu social. Ce que nous voulons mettre en exergue, par la présentation simplifiée de quelques axes de ces travaux, c'est qu'il nous paraît nécessaire, dans cette époque qui est la nôtre, de nous éloigner d'un « idéal-type » de l'action organisée autour du consensus et d'approches interactionnistes détachées des contraintes structurelles ou aveugles aux violences qui habitent le monde connexionniste. Il nous paraît salutaire de ne pas gommer les processus de domination qui n'ont pas disparu des phénomènes organisationnels et qui nous paraissent d'autant plus difficiles à exclure de l'analyse que nous travaillons dans le cadre de l'aide au développement.

Max Weber, un des auteurs considérés comme fondateurs de la sociologie des organisations, analyse la domination comme un enjeu politique de gouvernement. Le dominant cherche à obtenir l'obéissance même au prix de la violence. Mais il montre que les phénomènes de domination sont complexes, qu'ils ne s'exercent pas que par la contrainte et la force pure mais aussi par la « force légitime » et la domination acceptée. La reconnaissance en la légitimité de la puissance est un fondement de la domination. Ainsi ceux qui obéissent le font sur la base d'un jugement, d'une rationalité. Ce qui implique qu'on ne peut finalement pas toujours réduire la domination à l'exercice de la violence mais que pour comprendre la domination, il faut aussi comprendre ce qui aux yeux des acteurs la rend légitime (Weber, 1971).

Les nouveaux travaux sur la compréhension des processus en jeu dans le « management libéral » opèrent donc un retour sur les analyses wébériennes en s'appuyant sur leur grille de lecture mais en montrant que les trois modèles de légitimité (voir encadré 8) ne sont plus complètement suffisants pour comprendre ce qui aujourd'hui légitime la domination dans les systèmes organisés. Cette légitimité semble se fonder plus largement sur la menace de l'exclusion et de la marginalisation, et sur la conviction, l'individu étant valorisé dans sa capacité à être connecté et mobile. Le deuxième retour sur la sociologie wébérienne est la place qui est redonnée à l'éthique dans le domaine du politique et des processus d'organisation. Courpasson souligne en effet le lien étroit qu'entretient la sociologie wébérienne avec une sociologie de la responsabilité. Pour Weber, dans les sociétés modernes, les formes de domination perdent leur caractère inter-personnel pour devenir « une domination impersonnelle de la classe des possédants, des relations purement fonctionnelles, des obligations de tribut envers une puissance inconnue, invisible et abstraite à la place de la subordina-

Encadré 8 **Max Weber et les trois types de domination légitime (*Economie et société*, ouvrage posthume publié en français en 1971)**[1]

Max Weber a cherché à comprendre les différentes formes de dominations sociales et en particulier les formes de dominations acceptées, c'est-à-dire les formes d'autorité légitimes où la personne qui détient le pouvoir estime avoir le droit de l'exercer, et où les subordonnés estiment avoir le devoir de lui obéir. Max Weber est particulièrement connu pour l'analyse qu'il a faite du phénomène bureaucratique, forme de domination « rationnelle-légale », mais il distingue également deux autres formes de domination, la domination charismatique et la domination traditionnelle.

La domination légale : Le pouvoir tire sa légitimité des lois, des règles et des procédures, d'un système « rationnel ». Le chef arrive au pouvoir par les mécanismes légaux qui déterminent sa nomination. L'appareil administratif du pouvoir est généralement une bureaucratie et l'autorité est au sommet de la hiérarchie.

La domination charismatique : Elle est liée aux qualités personnelles qu'on reconnaît au chef (sacré, héroïque, exemplaire...) et à la fois que lui portent ses sujets. Le chef est généralement relayé par des intermédiaires ou des disciples.

La domination traditionnelle : Sa légitimité est basée sur la coutume, la tradition, et les chefs l'obtiennent généralement par héritage. Le système de gouvernement est soit de type « patriarcat » à savoir que les administrateurs sont attachés au chef – serviteur, membre de la famille ou favoris – et sont rémunérés par lui. Ou bien il peut être de type « féodal » et dans ce cas c'est l'allégeance qui accorde l'autonomie à l'intérieur d'une certaine sphère d'influence, par contre dans ce système les administrateurs ne dépendent pas forcément ni directement du chef pour leur subsistance.

Ces trois figures de domination ne s'observent presque jamais de façon pure, mais se combinent.

1. Sur ces travaux de Max Weber voir les analyses récentes de Gareth Morgan (1999) et de David Courpasson (2000).

tion personnelle » (cité par Courpasson, 2000 : 122). Cette modification qui ne met plus les liens personnels au cœur des systèmes de commandement oblige à trouver d'autres formes de légitimité qui selon lui passent par le principe politique de « l'éthique personnelle des dominants » c'est-à-dire la « responsabilité des actions et des décisions provenant des gouvernants » (*ibid.* : 123).

Gareth Morgan estime pour sa part qu'il faut être attentif au fait que les processus de domination dans les organisations peuvent dans plusieurs cas être considérés « comme une conséquence non intentionnelle d'un système d'action qui serait à d'autres égards rationnel. » (Morgan, 1999 : 331). Pour lui c'est donc bien le problème de la légitimité « rationnelle-légale » décrite par Weber qui produit la domination. L'avantage qu'il voit dans la métaphore de l'organisation vue comme « instrument de domination » est d'interroger les analyses qui

se veulent « idéologiquement neutres » et d'obliger à ce que, lorsqu'on parle de rationalité, on se demande « rationnel pour qui ? ». Ainsi cette approche permet de mettre à jour les asymétries de pouvoir, les ségrégations au sein des systèmes organisés et la façon dont elles sont entretenues mais aussi la façon dont elles alimentent un référentiel radical. Ce qui permet de sortir d'une vision qui n'attribue la radicalité observée dans une organisation, que comme le résultat d'une idéologie radicale ou comme une distorsion radicale de la réalité. Cette prise de conscience lui semble pouvoir ouvrir la voie à « une forme nouvelle et militante de conscience sociale qui amènerait les dirigeants à se considérer comme responsables des conséquences inhumaines d'un si grand nombre de leurs pratiques habituelles. » (*ibid.* : 333). Il estime aussi que cette métaphore peut faciliter la mobilisation par les dominés d'une théorie qui facilitera l'action. « La métaphore de la domination, si on en fait une utilisation d'avantage proactive, montre aussi comment élaborer une théorie de l'organisation pour ceux qui sont exploités. En mettant au jour le *côté sordide* de la vie de l'organisation, que ce soit du point de vue des inégalités structurelles, du racisme institutionnalisé, des maladies ou accidents du travail ou de l'exploitation du tiers-monde, et en essayant d'élaborer des théories qui rendent compte de ces phénomènes, les théoriciens de l'organisation ont le moyen de s'en servir comme d'un instrument du changement social. Ceux que cette perspective intéresse insistent donc sur la possibilité de créer une théorie de l'organisation qui soit radicale pour contrebalancer l'influence des théories plus conventionnelles qui, selon eux, servent et renforcent les intérêts acquis et enchâssés dans le *statu quo.* » (Morgan, 1999 : 332).

Néanmoins il souligne les limites de la métaphore de la domination. La principale étant de l'associer à une « théorie de la conspiration » de volonté explicite et délibérée d'exploitation, alors qu'elle peut en fait relever de « la façon dont les forces systémiques exigent que se fassent les affaires. » (*ibid.* : 334). Une telle objection est très déterministe puisqu'elle enlève toute responsabilité aux dirigeants. Ceux-ci seraient en fait pris dans un dilemme où ils préféreraient ne pas éveiller leur conscience sociale de peur de perdre en efficacité économique. La deuxième limite qu'il souligne est le fait que la radicalisation de l'analyse présente le risque de se focaliser sur l'accusation sans prendre en compte les responsabilités partagées. Enfin le dernier point qui présente un risque dans l'utilisation de cette grille de lecture, c'est une tendance un peu systématique à assimiler toute organisation à un processus de domination alors qu'il peut y avoir des organisations qui ne sont pas dominatrices.

Ainsi ces approches autour des questions de la domination dans l'organisation apportent un point de vue critique sur la sociologie française des organisations, qui s'était plutôt centrée sur les marges de manœuvre des individus, leurs capacités d'action, leur autonomie. Chez Crozier, la marge de manœuvre de l'acteur est une capacité de détournement de la contrainte. Chez Friedberg, « l'acteur se saisit de toutes les opportunités pour faire son propre parcours ». En

développant des travaux sur la place que la domination occupe dans les systèmes organisés, et la forme qu'elle prend, qu'elle soit imposée par la force, légitimée ou intériorisée par les individus, émerge une « sociologie de la contrainte » dans un monde où est pourtant affiché le règne de la liberté individuelle.

Ce qui nous paraît particulièrement intéressant c'est que ce faisant, cette sociologie en ré-interrogeant le pouvoir, le politique et l'éthique au sein des systèmes organisés, pose à nouveau la question de l'intervention sociologique et d'une sociologie engagée. La sociologie friedbergienne est en effet très distanciée, elle refuse toute implication du sociologue dans l'action, la prospective ou la prescription. En séparant le savant du politique ne prend-elle pas le risque de laisser penser que le chercheur puisse être neutre, au-dessus de la mêlée ? Pour cet auteur, en effet, le « conservatisme » ou bien le « changement en profondeur » que peut produire l'analyse ne peut qu'être le résultat d'un jugement produit par le client : « Entre l'analyse d'une part, le diagnostic et l'action d'autre part, il y a un hiatus, que seule une prise de responsabilité par un acteur-client de cette analyse peut combler » (Friedberg, 1988 : 13).

Cette remise en perspective a été très éclairante dans l'avancée de notre travail de recherche sur la vallée du fleuve Sénégal. Sans dénier les marges de manœuvre des acteurs, ces travaux théoriques sur les organisations, nous ont permis de poser plus aisément la question du changement dirigé et de la domination dans les processus que nous observions. Ce retour de la critique et de l'analyse de l'action contrainte, alors que les organisations et les acteurs affichaient le consensus, nous ont permis de sortir du *statu quo*. C'était nécessaire, car comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, la lecture consensuelle s'avérait infructueuse et inopérante lorsqu'il s'agissait de comprendre les enjeux autour des problèmes d'environnement de la vallée du fleuve Sénégal. Il fallait donc changer de registre et accepter d'aller voir ce qui était minimisé, gommé ou dénié. Il fallait nous intéresser aux contraintes des activités organisationnelles qui, de façon intentionnelle ou non, renforçaient les inégalités structurelles, la non-responsabilité des acteurs, et qui pouvaient être à l'origine des problèmes d'environnement ou en tout cas de leur non-prise en compte. Il fallait investir les « points aveugles » et se confronter à la résistance des intrigues « instituées », puisque les processus instituants que l'on nous donnait à voir ne résistaient pas à l'épreuve de la clarification des enjeux et des résultats en terme de prise en charge des problèmes d'environnement.

Le changement ne nous paraît donc pas devoir être uniquement analysé comme le résultat de l'agrégation de stratégies individuelles. Même si nous pensons qu'il n'est possible de comprendre le changement social, même au niveau macro-sociologique, que si l'analyse descend jusqu'aux agents ou acteurs sociaux les plus élémentaires composant le système auquel on s'intéresse et qui ont une capacité stratégique, ce que défend l'individualisme méthodologique (Mendras, 1986), nous pensons aussi que la tendance actuelle à surestimer l'autonomie du

« local » et à laisser penser qu'il y aurait une très grande marge de manœuvre dans les possibilités d'établir des accords, des consensus ou des compromis, bloque la compréhension des processus décisionnels et ne met pas assez en lumière la part très importante de modèles de changement qui sont aussi dirigés.

Après avoir souligné un certain nombre de considérations théoriques sur les marges de manœuvre des acteurs et sur le pouvoir dans les organisations – considérations qui permettent de prendre du recul par rapport à l'idéal-type de l'action collective qui s'organise autour du consensus – nous voudrions aborder maintenant plus concrètement cette question dans le cadre qui nous intéresse directement, à savoir l'aide internationale et les politiques de développement. Ceci nous amènera à clarifier la question théorique de la « gouvernance ».

Pour cela il s'agit, *a minima*, de repérer ce que les gens disent en utilisant ce terme. Au-delà de l'effet de mode (qui fait qu'il n'y a plus une instance d'intervention bilatérale ou multilatérale, ni même un colloque scientifique où il est possible de parler d'aide au développement sans parler de gouvernance). Quelle est l'intention portée par ceux qui l'utilisent ? Pourquoi émettre à la fois un jugement critique – considérant le concept comme ambigu, ni vraiment scientifique, ni vraiment opérationnel – et continuer néanmoins à l'employer dès qu'il s'agit d'aborder des questions d'exercice et d'organisation de la décision, du pouvoir, dans l'aide au développement ? Nous montrerons qu'au-delà de la rhétorique, deux visions s'affrontent. Et que si ce concept finit par avoir une certaine prégnance, c'est qu'il est aussi une notion pratique et prescriptive. Cette notion, lancée par un acteur majeur de l'aide internationale, la Banque mondiale, accompagne un processus de changement dirigé : les programmes d'ajustement structurel. Et il est, aujourd'hui, mobilisé et instrumenté par les bailleurs de fonds, à travers des dispositifs d'intervention qui poussent à modifier les systèmes de gestion publique dans les pays en développement.

Gouvernement et gouvernance : aide internationale et changements dirigés

L'aide publique au développement : quels acteurs ?

Notre objectif est de comprendre la façon dont s'élabore et se met en œuvre la prise en charge annoncée des problèmes d'environnement dans le cadre de l'aide internationale. Etudier la gestion de l'environnement dans le cadre de « l'aide internationale » renvoie *a priori* à l'étude des dispositifs de gestion qui se mettent en place avec l'appui de l'aide publique, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale. Donc par le biais de systèmes d'appuis financiers, réglementaires, institutionnels, techniques, fournis par l'aide des États, des gouvernements et des acteurs internationaux qui en émanent, par les bailleurs de fonds.

L'aide internationale, les programmes et projets de coopération, par leur poids financier, leurs règles administratives et politiques, pèsent lourdement sur les politiques publiques et les institutions des pays en développement :

- au niveau national, en particulier à travers les programmes d'ajustements structurels,
- au niveau local, avec l'avènement des projets participatifs décentralisés,
- ou encore au niveau régional, à travers les structures régionales inter-États[61].

La barrière entre le secteur public et le secteur privé s'amenuise, poussée par une volonté des banques multinationales et des organismes de développement, de diminuer les dépenses publiques, de décentraliser les services de l'État, de développer une logique entrepreneuriale. En travaillant sur la gestion de l'environnement dans le cadre de cette aide, nous sommes donc amenée à rendre compte de ces transformations, des liens qui unissent pouvoir local, pouvoir national et international.

Les organisations dites non-gouvernementales (ONG) – terme très générique qui recouvre des associations, des groupements de la société civile (producteurs, collectivités, paysans...), des structures privées, des fondations – interviennent, depuis plusieurs années et de façon de plus en plus systématique, dans la sphère du développement et dans celle de l'environnement. De nombreuses ONG participent aux programmes de coopération. Leur place semble s'institutionnaliser, quelle que soit d'ailleurs l'origine du pays qui fournit l'aide ou du pays qui en bénéficie[62]. Les ONG dont l'objectif environnemental est clairement affiché, sont très présentes dans le paysage de l'aide internationale où elles peuvent être agences d'exécution de certains projets. Si certaines ONG semblent à la fois exercer des pressions (*lobbying*) pour la mise à l'ordre du jour de questions environnementales (ou sociales) et pour favoriser l'émergence d'une prise en charge[63], elles sont aussi de plus en plus intimement liées aux programmes et projets qui se mettent en place dans le cadre de l'aide internationale. Le degré d'indépendance des ONG par rapport au gouvernement qui fournit l'aide ou par rapport à celui qui la reçoit, est extrêmement variable. Le soutien financier qui leur est accordé peut être très important.

Nous prendrons acte de l'émergence de ces nouveaux acteurs, que nous analyserons plus précisément dans la suite de ce travail. Nous partirons du

---

61. Dans notre cas il s'agit de la mise en place au niveau du fleuve, qui a un statut international, de l'OMVS.

62. L'Association française des volontaires du progrès (AFVP) est par exemple devenue dans les années 1990 un acteur incontournable de l'aide bilatérale française sur le terrain, acquérant un statut d'opérateur de développement du Ministère français de la Coopération

63. Greenpeace est sans doute la plus connue mondialement dans ce rôle de dénonciation et d'alerte, son objectif étant d'influencer le public, mais aussi les gouvernements et les industriels par ses actions directes.

principe que les dispositifs de gestion environnementale, que nous cherchons à identifier et à étudier, posent la question de l'accord ou du désaccord sur les acteurs légitimes qui participent à la construction des objectifs, des normes, des règles, pour une performance environnementale. Sachant que ces acteurs, groupes sociaux, organisations, structures, viennent d'horizons divers qu'il s'agit d'étudier.

Gouvernance et auto-organisation

Dans un contexte mouvant et en recomposition – Badie et Smouts (1995) parlent de « retournement du monde »[64] – nous sommes amenée, pour analyser l'émergence de la gestion des écosystèmes, et finalement des politiques environnementales, à ré-interroger les institutions et les procédures assurant le gouvernement des hommes, ainsi que les systèmes et symboles qui les fondent et les légitiment.

Les systèmes de gouvernement dans un cadre pluriel, à architecture complexe, où existent de nombreuses interactions, de l'autonomie mais également de l'interdépendance, ont favorisé l'émergence du terme de « *gouvernance* ». Ce néologisme[65] semble permettre de répondre à plusieurs préoccupations, en particulier de la recherche en sciences sociales, que ce soit en sociologie, sciences politiques ou relations internationales, en reformulant les questions classiques relatives au pouvoir. « L'intérêt porté à la gouvernance comme grand thème d'investigation est ancré dans le rejet de plusieurs dichotomies schématiques dont les sciences sociales se nourrissent : marché et hiérarchie en économie, marché et plan dans les analyses de l'action publique ; privé et public en politique, anarchie et souveraineté en relations internationales » (Jessop, 1998).

La gouvernance met l'accent sur les processus, les organisations du pouvoir qui ne mobilisent pas le recours à un mode de gouvernement hiérarchique, unique, vertical, mais laisseraient une place plus grande à des modes de coordination horizontale, à la concertation, à la négociation. La gouvernance étant un système de régulation qui fonctionne même s'il n'émane pas d'une autorité officielle (Rosenau et Czempiel, 1992 ; Rosenau, 1990). La gouvernance serait ainsi le résultat de facteurs macro-sociaux, où le tiraillement entre une économie qui se mondialise et des États qui ont du mal à contrôler l'économie au sein de leur territoire aurait favorisé la structuration à diverses échelles, de nou-

---

64. Voir également « La coopération internationale de la coexistence à la gouvernance mondiale » *in Les nouvelles relations internationales*, M.-C. Smouts, 1998a (chapitre 5).

65. Sur son étymologie plusieurs analyses ont été développées : le terme anglais *governance* viendrait de mots qui désigneraient le « pilotage » des bateaux en latin classique et en grec ancien (Jessop B., 1998). Le terme remonterait au XVIe siècle (Marcou *et al.*, 1997) ou plus largement au XVIIIe (*in* Gaudin J.-P., 1998).

veaux « ordres » interorganisationnels, ce que Jessop (1998) appelle les coordinations « hétérarchiques »[66] c'est-à-dire auto-organisées. La gouvernance insiste donc sur les systèmes d'auto-organisation et d'auto-régulation, sur le pouvoir partagé, et sur des capacités à coordonner des actions collectives face aux bouleversements, sur des modes de coordination des activités économiques qui ne se feraient ni par l'échange du marché ni par le contrôle hiérarchique. Elle permettrait donc de rendre compte de nouvelles façons de gouverner dans un contexte où le rapport État-société s'est modifié en faveur de « moins d'État », d'une place plus grande laissée aux acteurs de la société civile, d'une frontière qui s'estompe entre privé et public.

La gouvernance s'ancre donc dans une rationalité réflexive et dans une logique interactionniste. Elle peut être caractérisée par une « rationalité dialogique » (Jessop, 1998). L'objectif est le maintien du dialogue pour échanger plus d'informations (réduire le problème de la rationalité limitée), restreindre l'opportunisme en maintenant les partenaires dans des décisions interdépendantes, encourager les acteurs à faire preuve de solidarité. Elle serait donc favorable à une institutionnalisation de la négociation, mobilisant les consensus et instaurant une compréhension mutuelle. Les agents économiques renonceraient à une partie de l'autonomie de décision économique pour gagner en influence politique et en amélioration du fonctionnement global du système. Les États renonceraient à imposer des décisions, en échange d'une influence sur l'agent économique et d'une meilleure performance économique globale (*ibid.* : 39).

Gouvernance et ajustement structurel

Mais la gouvernance n'est pas qu'un concept, elle est aussi une notion « pratique » qui a été introduite dans les pays en développement par la Banque

---

66. Il en distingue trois (1) Les réseaux interpersonnels auto-organisés : Les individus se représentent eux-mêmes mais ne sont pas mandatés et ne peuvent donc engager les organisations où ils peuvent être recrutés ou qu'ils représentent symboliquement par contre ils peuvent être parfois considérés comme leurs porte-parole officieux. Dans les réseaux inter-personnels, les partenaires tendent à faire un usage sélectif de leurs souvenirs pour renforcer la confiance (Elchedus, 1990 : 197-198; Luhmann, 1979 : 16-19, cité par Jessop, 1998 : 39) (2) Coordination inter-organisations négociée : négociation positive, il s'agit de maîtriser des ressources dispersées pour un résultat mutuellement profitable. Ce type d'organisation apparaît dans le cas où des organisations sont matériellement interdépendantes mais formellement autonomes. Il y a une « obéissance » générale aux attentes et aux règles inter-organisationnelles déjà établies ou émergentes (3) Pilotage intersystémique décentré, médiatisé par le contexte : Coordination négative, volonté de « réduction du bruit », limiter des répercussions défavorables sur des tiers en se coordonnant; favoriser la compréhension par le dialogue et le pluralisme authentique au lieu de la logique du seul système dominant (Jessop, 1998).

mondiale au début des années 1990[67]. Il s'agissait, pour accompagner les réformes de l'ajustement structurel[68], d'assurer un environnement institutionnel adéquat : Une « bonne gouvernance » pour une activité économique qui puisse bien fonctionner. Ainsi, la gouvernance, nouveau remède aux échecs du marché et de l'État, s'inscrit, en fait, dans une politique qui a une vocation opérationnelle et prescriptive, comme toutes les politiques de développement. Car le cadre de l'aide internationale est fortement imprégné de processus de changements dirigés.

Les grandes organisations financières internationales, à partir des années 80, en particulier le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont en effet cherché à limiter, à travers les politiques d'ajustement structurel, l'interventionnisme des États. Il s'agissait d'en finir avec une économie du développement aux prescriptions interventionnistes s'appuyant sur une planification centralisée, il fallait un retour au marché (Lal, 1983). Il s'agissait d'en finir également avec des « États néo-patrimoniaux » (Médard, 1991) où les dirigeants confondaient à leur profit intérêt public et privé[69]. Les États de plus en plus endettés, ont été poussés à restreindre les dépenses publiques, à privatiser, à démanteler les monopoles publics. Il fallait déréglementer et restreindre l'intervention étatique que ce soit sous forme de contrôle, de protection, de subvention ou de mesures incitatives, ouvrant l'économie au commerce international. L'expansion économique devait maintenant se fonder sur des stratégies d'exportation.

En même temps que ces changements dans les politiques macro-économiques furent imposés par l'ajustement structurel, il s'agissait de les accompagner par des réformes institutionnelles qui favorisent les initiatives privées : *Building Capacity for Decentralization and Local Governance* (Banque mondiale, 1994c). L'idée était de mettre en place une nouvelle gestion publique qui permettrait la

---

67. La Banque mondiale a défini le terme au début des années 90, dans son rapport de 1992, dans *Governance and Development* (Banque mondiale, 1992), elle en avait déjà fait état dans un rapport de 1989 *Africa : Crisis in Governance* cité dans *Governance : The World Bank's Experience* (Banque mondiale, 1994a) puis dans un autre rapport de 1994 (Banque mondiale, 1994b) *Governance Capacity and Economic Reform in Developing Countries.* Enfin la dernière publication de la Banque mondiale fait un bilan précis de sa stratégie sur la gouvernance (Banque mondiale, 2000a).

68. « Les prêts à l'ajustement structurel sont des prêts hors projet visant à soutenir les programmes de réforme politique et institutionnelle nécessaires pour modifier la structure d'une économie de manière à ce qu'elle soit à même de maintenir à la fois son taux de croissance et l'équilibre de sa balance des paiements à moyen terme » (Banque mondiale, 1982). L'ajustement structurel est la condition fixée par les institutions de Bretton Woods à l'accord de prêts pour les PED en demande de capitaux.

69. Les termes « patrimonialisme », « néo-patrimonialisme » ou « État rentier » – ou encore la « politique du ventre » analysée par Bayart (1989) – désignent des formes de corruption au centre du fonctionnement de l'État et des systèmes politico-économiques africains (Médard, 1991 et 1995)

« participation des populations » et le « développement local ». Ceci afin d'assurer l'émergence d'organisations destinées à prendre le relais de structures étatiques jugées inefficaces et de bureaucraties considérées comme inadaptées. A partir de la fin des années 80, ont donc été promues des politiques de décentralisation appuyées en Afrique subsaharienne par la Banque mondiale, mais aussi par la France et l'Allemagne.

Aujourd'hui l'existence d'une organisation locale est devenue, de plus en plus souvent, une conditionnalité à l'apport de fonds internationaux. Dans un contexte de restriction des dépenses publiques, l'appui à la mise en place de gestion privée et délocalisée n'a rien d'altruiste : la priorité est l'augmentation de l'efficacité d'une politique libérale. Il s'agit en particulier d'augmenter les recettes que peuvent procurer les ressources – naturelles ou pas – en les mettant plus directement en contact avec un marché international qui rapportera des devises. Les États doivent en théorie, en suivant les mesures des institutions financières internationales, profiter de leurs avantages comparatifs en ressources naturelles, main-d'œuvre et capital, dans un contexte de libre-échange international et de « saine concurrence ». Ainsi le changement néolibéral promu par le FMI et la Banque mondiale propose un développement local dans une logique de marché, y compris de marché international. D'autre part, il pousse à l'émergence d'organisation de gestion privée dans un contexte où la capacité des acteurs locaux à se saisir des opportunités potentielles de ce changement mais aussi de « la rente de développement » n'est pas clarifiée et peut être profondément asymétrique. « ... Toute méthode d'action, tout modèle de raisonnement stratégique est naturellement beaucoup plus facilement utilisable par les pouvoirs établis que par les contestataires. Aucune situation sociale ne peut être symétrique, car tout ensemble social est structuré » (Crozier et Friedberg, 1977 : 421).

Comme l'analyse Frank Petiteville (1998), l'aide internationale, avec l'appui des théories économiques du développement et de puissants présupposés, a produit des figures mythiques des « États en développement » au cours de l'histoire. C'est par une approche sociologique (Smouts, 1998b) et historique de ces États que ces théories peuvent aujourd'hui être mises en discussion. Ainsi l'État démocratique revendiqué par les approches de la gouvernance, est, pour l'auteur, la preuve d'un nouvel ethnocentrisme : figure mythique d'un État régulateur, pluraliste, désengagé de la société civile et des marchés, avec une administration minimale et efficace, basé sur des politiques représentatives, qui laisse émerger et fonctionner régulations et auto-organisations. Ce nouvel « État-modeste-libéral », ce nouveau mythe des années 80-90 succède ainsi à celui de « l'État-fantoche » de la théorie de la dépendance des années 70, et à celui de « l'État-développeur » de l'époque des indépendances.

Après les indépendances, en effet, prévalait sous l'influence du keynésianisme, du New Deal et de la planification émergente, la vision d'un « État-développeur ». L'objectif était de s'appuyer sur des élites volontaristes qui devaient

permettre la mise en œuvre d'un développement socio-économique. Les inégalités sociales, qui pouvaient se produire, étaient vues comme un moindre mal d'une période qui serait transitoire. Elles seraient ensuite régulées par des mécanismes de redistribution. Cette vision projetait donc les nouveaux États qui accédaient à l'indépendance dans une construction accélérée de leurs institutions qui ne prenait pas en compte ce qu'une telle construction représentait en termes de rapport historique à l'économie et à la société. Elle sous-estimait le coût économique du fonctionnement politique dans des États en formation (Bayart, 1996 cité par Petiteville, 1998). Elle fermait les yeux sur le détournement des aides par des élites au profit de systèmes clientélistes et néo-patrimoniaux (Médard, 1991), de même que sur les compétitions entre des élites montantes et d'anciennes élites politiques (Badie, 1992).

Dans les années 70, c'est « l'État-fantoche » de la théorie de la dépendance qui est au centre des débats. Les États du tiers-monde sont analysés comme étant dans un rapport centre-périphérie où ils sont pénalisés par les termes de l'échange, car la division internationale du travail est structurellement inégalitaire. Les thèses de l'époque sont très critiques, elles estiment qu'il n'y aura pas de développement dans le tiers-monde sans un réaménagement des rapports économiques aux pays du Nord. Ce courant radical insiste sur les antagonismes Nord/Sud, mais gomme les contradictions internes au sein de chaque système de pouvoir. D'autre part il contribue, en partie malgré lui, à enlever toute substance aux États du Sud qui ne sont plus que des instruments pris au piège des États occidentaux et d'un capitalisme international, leur légitimité étant définitivement perdue. Cette thèse souligne Badie (1992 cité par Petiteville, 1998), évacue donc la dimension politique du rapport entre États du Sud et du Nord, ainsi que les effets mimétiques d'importation des schémas politiques du Nord dans les processus de construction des États du Sud. Elle évacue aussi le rapport clientéliste qui existe entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique, « un tissu de liens personnalisés entre les membres de leurs classes dirigeantes respectives » (Médard, 1976 : 128-130; Médard, 1995; Smith et Glaser, 1992; Constantin, 1993).

On peut donc se demander, aujourd'hui, comment ce nouvel « État-modeste-libéral », régulateur et désengagé pourrait voir le jour, tant l'État et le marché sont depuis fort longtemps des institutions imbriquées ?

« On sait que, depuis l'époque coloniale, la séparation entre l'État et le marché a été approximative et qu'il en résulte un amalgame entre détention des positions de pouvoir au sein de l'appareil bureaucratique et contrôle des canaux de spéculation et d'enrichissement. [...] la cristallisation de telles pratiques aidant, convertir le service public en une source de gain privé est devenu une partie constitutive de la culture du pouvoir. » (Mbembe, 1992 : 42). Sachant par ailleurs qu'en « absence de marchés de capitaux dignes de ce nom, la gamme des repreneurs est très limitée, puisque seuls quelques nationaux disposent de

ressources potentielles d'accumulation » (*ibid.*). Dans ce contexte, on comprend que l'efficacité, la rentabilité et la compétitivité des économies locales soient questionnables, et certains analystes soulèvent même de fortes inquiétudes quant aux processus de privatisation et de libéralisation en cours : « Parce que l'emprise des factions qui contrôlent toujours l'appareil d'État ne se limite plus au secteur dit formel, mais étend ses ramifications jusque dans l'économie souterraine, un "bloc historique" fait de spéculateurs internationaux, de courtiers, trafiquants et négociants étrangers et de leurs traitants locaux est en voie de se consolider » (*ibid.* : 43).

Sans rentrer dans les nombreux travaux d'économistes qui ont exposé les théories du développement avec précision (Guillaumont, 1985, 1992 ; Antonelli *et al.*, 1992 ; Gillis *et al.*, 1998 ; Assidon, 2000), nous voudrions donc simplement souligner l'importance des mises en perspectives faites par les travaux en sciences politiques, sociologie et anthropologie politique[70], qui nous donnent effectivement des bases de réflexion et de travail qui évitent les risques d'une analyse angélique et simplificatrice de la gouvernance. Le progressisme que véhicule la notion de gouvernance voudrait en effet opposer une démocratie moderne à d'anciens principes rétrogrades. Une fois de plus cette simplification laisse dans l'ombre controverse et complexité, alors que le recul historique, les approches sociologiques et l'anthropologie politique permettent, justement, de rendre compte de la complexité, non seulement des systèmes étatiques dans les pays du Sud et en particulier en Afrique, mais aussi des raisons multiples de certains de leurs échecs (Balandier, 1967 ; Bayart, 1989, Bayart *et al.*, 1992 ; Badie, 1992 ; Médard, 1991).

En guise de conclusion sur la gouvernance

Au total, la gouvernance satisfait donc des positions idéologiques qui peuvent être très contradictoires. Elle satisfait les tenants des approches « localistes » en laissant entrevoir la possibilité d'une plus grande autonomie dans la gestion des affaires publiques locales, une gestion localisée des normes, et le développement d'arènes décentralisées de négociation. Mais elle satisfait également une idéolo-

70. L'anthropologie politique, en s'attachant à la description et à l'analyse des systèmes politiques – structures, pratiques, processus, représentations – propres aux sociétés dites « primitives », « archaïques » ou « traditionnelles » recherche les propriétés communes à toutes les organisations politiques, en sortant de l'ethnocentrisme des théories politiques, elle propose d'être une science comparative des gouvernements. Elle s'est fixé comme buts (1) une détermination du politique qui ne lie ce dernier ni aux seules sociétés dites historiques, ni à l'existence d'un appareil étatique (2) une élucidation des processus de formation et de transformation des systèmes politiques (3) une étude comparative qui contribue à construire l'histoire mondiale de la pensée politique.

gie mondialiste libérale, portée par les institutions monétaires internationales, en répondant à un souci d'efficience dans un cadre de réduction des dépenses de l'État et de ses champs d'intervention, et de développement du secteur privé. « La gouvernance favorise la négociation, la médiation, les échanges entre groupes et intérêts sectoriels, elle propose une façon de gouverner sur le modèle du marché qui exclut le politique » (Kazancigil, 1998). « En parlant de *gouvernance* plutôt que de *réforme de l'État* ou de *changement social ou politique*, les banques multilatérales et les organismes de développement ont pu aborder des questions délicates et susceptibles d'être ainsi amalgamées sous une rubrique relativement inoffensive, et d'être libellées en termes techniques, évitant de la sorte à ces organismes d'être soupçonnés d'outrepasser leurs compétences statutaires en intervenant dans les affaires internes d'États souverains. » (Alcantara, 1998 : 112).

Nous choisirons, pour éviter toute assimilation aux présupposés idéologiques véhiculés par les institutions de Bretton Wood, ce qui dans notre cadre de travail serait particulièrement pernicieux, d'utiliser simplement le terme de « gouvernement », en revenant à son sens étymologique. Ce dont il s'agit ici c'est bien d'analyser ce qui dirige, régit, administre, gère, sans qu'il soit forcément question des structures politiques de l'État, de « l'idéal-type bureaucratique » wébérien. Il ne s'agit pas non plus de tomber dans l'autre présupposé qui opposant « État » à « société civile », impliquerait qu'il suffit d'un « moins d'État » pour un « plus de société civile » et qu'ainsi on aurait réglé la question du gouvernement des hommes. Il s'agit bien pour nous de mettre à jour les mécanismes du système de gestion, sur la base d'une approche empirique et inductive, de comprendre la façon dont s'articulent dynamiques institutionnelles et jeux d'acteurs pour une prise en charge responsable des écosystèmes.

Nous espérons, en tout cas, avoir assez clairement montré que – comme le soulignent également les travaux théoriques récents centrés sur l'analyse des organisations que nous avons rapidement présentés au début de ce chapitre – la « *gouvernance* » relève de cette même tendance, ancrée dans une pensée dominante interactionniste, qui magnifie la coopération, la coordination concertée, le consensus, et qu'elle présente le même risque : minimiser les relations de pouvoir objectives et les changements volontaires dirigés, particulièrement présents dans le cadre de l'aide internationale au développement. C'est dans la deuxième partie de cet ouvrage que nous nous appliquerons à montrer comment cette pensée dominante, particulièrement présente dans les instances de coopération et d'aide internationale, a une influence majeure sur les politiques environnementales et sur les dispositifs de gestion environnementale émergents que nous avons étudiés sur la vallée du fleuve Sénégal. Nous verrons que le cas d'école de la « gestion patrimoniale », qui fut un point de repère au début de notre recherche, mais dont les limites manifestes – aussi bien dans le cas malgache que pour

son pendant pyrénéen – nous incitèrent à changer d'optique, est bien dans l'air du temps.

La lecture politique des systèmes organisés : forces et faiblesses

Nous avons déjà précédemment soulevé les problèmes que pose une analyse qui a décidé de mettre au centre de son travail une clarification des phénomènes d'asymétrie de pouvoir dans la gestion des territoires et de l'environnement à travers les critiques faites par Gareth Morgan de la métaphore de la domination. Nous voudrions ici élargir le champ à la lecture politique de l'organisation et des systèmes organisés. En effet Morgan montre que dans le champ politique, il peut y avoir trois façons très distinctes d'analyser les rapports d'intérêt, de conflit et de pouvoir dans une organisation, qui sont donc trois systèmes politiques mais aussi trois idéologies organisationnelles : les visions unitaire, pluraliste et radicale (voir tableau 2).

La vision radicale, nous l'avons vu, renvoie à la métaphore de la domination et est influencée par la perspective marxiste. La vision unitaire, elle, renvoie à la souveraineté de l'État, à un gestionnaire paternaliste, à une idée d'équipe soudée, à une autorité officielle qui exerce le pouvoir pour le bien de tous ou le bien commun. Cette vision est présente implicitement dans de nombreuses théories de gestion qui insistent sur « l'importance de concevoir ou d'adapter l'organisation de façon à atteindre des buts communs » (Morgan, 1999 : 198)[71]. La vision pluraliste accepte, elle, la dimension politique de l'organisation, une référence qui fait « obstacle aux tendances autoritaires grâce au libre jeu d'associations qui participent à la gouverne politique pour y défendre leurs positions » (*ibid.* : 194). Elle assume le conflit et peut s'en servir comme stimulant du changement, de l'innovation ou pour encourager l'apprentissage ou encore l'évaluation. Mais elle peut aussi utiliser le conflit, au contraire, comme un moyen de maintien du *statu quo* en permettant l'explosion et l'élimination des différends quand les tensions sont trop fortes. Le gestionnaire pluraliste peut ainsi profiter « des rôles de courtier de pouvoir et de gestionnaire des conflits dans l'organisation pour obtenir les meilleurs résultats » (*ibid.*, 199). Au risque aussi de passer beaucoup de temps sur des activités non productives de l'organisation.

Quel que soit finalement le système référentiel auquel on peut être confronté, Morgan souligne la force de la métaphore politique, « elle aide à surmonter les faiblesses de l'idée que les organisations sont des systèmes intégrés »

71. A la lumière de cette lecture on peut se demander si une des erreurs de l'approche patrimoniale n'a pas été justement, alors qu'elle partait d'une vision pluraliste sur la base de la diversité des acteurs, de vouloir finalement mettre en œuvre une gestion sur la base d'une représentation unique et consensuelle, orientant ainsi les principes de gestion vers une gestion unitaire.

Tableau 2 **Systèmes référentiels unitaire, pluraliste et radical**

	Unitaire	**Pluraliste**	**Radical**
Intérêt	L'organisation est unie par la poursuite de buts communs.	Les individus et les intérêts sont divers. L'organisation est une coalition lâche de ces intérêts.	Les intérêts des individus (ou classes) sont antagonistes et souvent contradictoires, ce qui provoque des luttes pour des fins souvent incompatibles.
Conflit	Phénomène rare et passager provenant de « déviant » ou « fauteur de trouble » qu'on supprime grâce à l'action de la Direction.	Le conflit est inhérent à l'organisation, il a un rôle fonctionnel, il est donc potentiellement positif car il favorise le changement.	Le conflit est inévitable, il est associé à une « lutte des classes », lutte qui changera la structure de la société. Le conflit est néanmoins plus souvent latent que manifeste.
Pouvoir	La Direction guide l'organisation. L'autorité officielle est la seule source légitime de pouvoir.	Le pouvoir est une variable déterminante du fonctionnement d'une organisation. Les détenteurs de pouvoir et les sources de pouvoir sont multiples.	Le pouvoir est un des traits les plus importants des organisations mais il est inégalement réparti et est souvent en lien étroit avec les mécanismes de contrôle social.

Adapté de Burrell et Morgan (1979 : 204-388) et de Morgan (1999 : 196-197).

(*ibid.* : 204). Mettant en avant les tensions, les conflits, elle permet aussi de comprendre jusqu'où le modèle unitaire est une réalité ou un discours pour tenter l'unité, de même qu'elle questionne dans la vision pluraliste la volonté réelle d'intégration et d'engagement des acteurs face aux interdépendances concrètes qu'ils ont de fait entre eux.

Choisir d'adopter une lecture politique implique d'être attentif aux risques de radicalisation qu'une telle analyse peut présenter en suscitant le cynisme, la méfiance ou des tendances à l'interprétation machiavélique. En choisissant cette lecture, nous cherchons au contraire à saisir l'occasion que cette métaphore fournit de « donner naissance à de nouvelles idées et à une compréhension inédite » (Morgan, *ibid.* : 206). Car nos premières tentatives de passer par des approches plus consensuelles que nous avions espérées constructives, dans les faits ne nous permettaient ni de clarifier les préoccupations environnementales, ni de contribuer à apporter des réponses claires aux questions que ces préoccupations posaient. Comme le souligne Mintzberg, dans cette période de changement profond, face à des comportements qui bloquent l'avancée des investiga-

tions, face à de nombreuses résistances, face à « des pouvoirs établis, qui cherchent à maintenir le *statu quo* » (Mintzberg *et al.*, 1999 : 266) la lecture politique nous a aidée à clarifier les conditions de résolution des problèmes.

JUSTIFICATION ET COMPROMIS

Laurent THEVENOT

*in *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, sous la direction de M. Canto-Sperber, Paris, PUF, 1996, pp.789-794

Justification et jugement de valeur

L'opération de justification se situe en premier lieu dans la scène judiciaire avant d'être placée dans une scène religieuse qui, avec la Réforme, voit s'ouvrir l'affrontement autour de la question du jugement de Dieu : la justification par les œuvres conformes à la loi s'oppose à une justification par la foi inspirée de l'apôtre Paul et de l'enseignement augustinien. Même lorsqu'elle s'écarte de ces deux lieux de mise en cause, l'opération de justification reste inscrite dans le mouvement critique (Perelman, *Introduction historique à la philosophie morale*, 1980, 203) d'un procès auquel elle répond ou qu'elle cherche à prévenir. Face à une critique qui est dévaluation, la justification participe d'une mise en valeur et ne se limite pas à une explication causale. On réservera le terme à une évaluation qui ne se referme pas sur la réussite d'une action particulière, ou bien sur l'accomplissement d'obligations spécifiques à l'égard d'une autre personne ou d'une organisation, mais qui renvoie à "des fins ou des valeurs méritant sacrifice et réclamées pour la justification d'actes" (Nagel, *Mortal Questions*, 1979, 129). Si l'action intentionnelle est requise pour pouvoir se justifier à l'égard d'autrui (Ricœur, "Le discours de l'action", 1977, 70), la justification déborde le format de l'action, des intentions et des motifs individuels, pour impliquer une évaluation collective des actes. L'opération s'inscrit dans une incertitude ou un conflit d'évaluation. Hors d'une coopération tacite entre familiers aussi bien que d'un affrontement violent, les personnes engagées dans des justifications s'expliquent sur leurs évaluations, et les arguments rattachés à la situation sont soumis à une exigence de généralisation. Cette mise en situation du juste que contient l'opération de jugement est souvent oblitérée par la réduction du jugement à l'application de règles formelles rapportées à un principe d'ordre supérieur (Larmore, *Patterns of moral complexity*, 1987, 10), réduction qu'évitent les philosophes moraux s'inscrivant dans les traditions aristotélicienne et herméneutique (MacIntyre, *After Virtue*, 1984[2]; Gadamer, *Vérité et méthode*, 1976).

Si l'on ne retient de la justification que la validité logique du raisonnement, on retrouve peu ou prou le questionnement des théories formelles du juste quant aux principes garantissant la généralisation de l'accord. Si l'on s'intéresse aux modalités de l'argumentation propres à convaincre, on se situe dans la tradition classique de la rhétorique. Si l'on met l'accent sur des valeurs, leur rattachement à des collectifs tend à réduire l'opération de justification au renforcement d'un code moral par des pressions collectives. Cette dernière approche sert aussi bien à fonder les valeurs, position qui est celle de Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1960[4]), qu'à en relativiser l'analyse, comme lorsque Ayer, après avoir avancé la thèse selon laquelle les concepts éthiques sont des pseudo-concepts, inanalysables, considère qu'une approche scientifique de l'éthique ne peut procéder que d'une

enquête sur les "habitudes morales" d'une personne ou d'un groupe, qui tombe dans le domaine des sciences sociales existantes et mettra en évidence le "code moral de la société" et ses "sanctions morales" (Ayer, *Language, Truth and Logic*, 1952[2], 112-113).

Cette approche des jugements de valeur est très accueillante à la diversité, tant ethnographique qu'historique, comme en témoigne la conception weberienne d'un "polythéisme des valeurs" marqué de l'influence de Nietzsche. Cependant un tel pluralisme, même lorsqu'il met en évidence des ordres légitimes (Weber, *Economie et société*, 1971), se développe au prix d'une neutralisation des exigences que comporte l'opération de justification - notamment de raisonnement et de preuve. A l'inverse, la prise en considération de ces exigences empêche d'opposer simplement normes et rationalité (Gibbard, *Wise Choices, Apt Feelings, A Theory of Normative Judgment*, 1990; Thévenot, "Rationalité ou normes sociales : une opposition dépassée ?", 1995). La prise au sérieux des exigences de justification se heurte à l'opposition critique entre dire et faire. Par son inscription temporelle, la justification qui fait retour sur un acte antérieur, ou précède l'agissement, risque d'être vue comme rationalisation *a posteriori* ou *a priori* voilant des intérêts sous-jacents qui gouvernent en fait l'action. Cette figure du *dévoilement*, présente dans l'œuvre de Pareto, Weber ou Marx, peut également prendre appui sur le traitement par Freud de la sublimation idéaliste des intérêts inconscients, et participer d'un commun exercice du soupçon (Ricœur, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, 1969, 148) caractérisant l'attitude de sciences sociales critiques à l'égard de l'opération de justification. S'intéressant, en revanche, aux exigences de validité auxquelles doivent se soumettre les arguments échangés dans la discussion, Habermas a proposé une figure de la validation inspirée des travaux d'Apel sur l'"*a priori* de la communauté communicationnelle" (Apel, *L'éthique à l'âge de la science. L'a priori de la communauté communicationnelle et les fondements de l'éthique*, 1987). En complément de la validité "sociale" attachée à la notion de norme; la communication intègre deux autres prétentions à la validité auprès d'une communauté, l'une orientée vers la vérité, l'autre vers l'authenticité (Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, 1987).

L'examen des justifications en situation nous fait voir une mise à l'épreuve des arguments qui oblige à sortir d'un cadre idéologique ou bien langagier pour envisager la relation entre une justification et des preuves puisées dans le déroulement des actions et les circonstances de la situation. Une perspective pragmatique sur la justification nous amène à inscrire les catégories du juste ou du bon dans la perspective des recherches sur l'action et sa *coordination*, ce qui correspond à la fois à un mouvement dans la philosophie morale (Gibbard, *Wise Choices, Apt Feelings, A Theory of Normative Judgment*, 1990, 26) et dans les sciences sociales (Ladrière, Pharo, Quéré, *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, 1993, 11). Ceci conduit à spécifier un régime de coordination des actions en justice tel

qu'appréciations et ajustements satisfassent à des exigences de publicité (Thévenot, "L'action qui convient", 1990; "Jugements ordinaires et jugement de droit", 1992). En amont de la justice d'une distribution, un tel régime requiert une qualification des personnes et des ressources déterminant leur mise en valeur dans des justifications.

La complexité morale d'une pluralité de justifications et leurs communes exigences

La pluralité des formes de qualification détermine autant d'ordres de justification. Plutôt qu'une diversité de valeurs sans commune mesure, refermées sur des communautés distinctes ou des préférences individuelles, les justifications supposent des possibilités d'ajustement selon des ordres d'évaluation différents ainsi qu'une capacité de passage d'un ordre de justification à un autre.

La complexité axiologique apparaît historiquement dans la recherche d'une justice laïque au sein d'une communauté religieuse, et la notion de tolérance est destinée à apaiser la tension qui en résulte (Larmore *Patterns of moral complexity*, 1987, 130). Cependant la construction libérale issue de Locke polarise l'opposition entre un ordre politique et des attachements moraux ou religieux circonscrits dans un espace privé ou étendus à des communautés spécifiques et des associations. Or la complexité axiologique des sociétés modernes ne se limite pas à cette oppositions dès lors que chaque ordre de justification vise une forme de bien commun et répond aux exigences de coordination, sur un espace public, entre personnes d'égale dignité.

Une autre figure du pluralisme qui échappe à l'opposition du public au privé, est dessinée dans les considérations de Pascal sur les "grandeurs d'établissements" (Pascal, *Trois discours sur la condition des grands*, II) et leur place par rapport à d'autres grandeurs dites naturelles. Pascal voit une source de tyrannie dans la référence à une grandeur "hors de son ordre" (Pascal, *Pensées*, 244 <67>, 1954, 1153), l'injustifiable consistant "à attacher les respects naturels aux grandeurs d'établissement, ou à exiger les respects d'établissement pour les grandeurs naturelles" (Pascal, *Trois discours sur la condition des grands*, I). Dans le prolongement de la compréhension pascalienne de la tyrannie, Walzer rend compte d'une pluralité de "sphères de justice" (Walzer, *Spheres of Justice. A Defence of Pluralism and Equality*, 1983) et du sentiment d'injustice suscité par la contamination indue d'une sphère de justice par une autre. L'"art de la séparation" des individualités qu'implique le libéralisme est ainsi étendu à une séparation de sphères centrées sur la distribution d'un même bien social : richesse, pouvoir politique, éducation, santé, salut (Walzer, "La justice dans les institutions", 1992). Walzer se montre soucieux de la mise en rapport entre justice et *pertinence*, pour répondre à une critique qu'adresse Nozick (*Anarchy, State and Utopia*, 1974, 233-234) à la relation posée par Williams entre justice et "réussite du but interne d'une action" (Williams, "The Idea of Equality", 1962). Walzer cherche à sauver Williams de cette critique en étendant la notion de cohérence d'une activité à un bien social, et en

remplaçant le "but interne" par une "signification sociale" ou "culturelle" (Walzer, *Spheres of Justice*, 1983, 88). Les limites de l'entreprise sont celles des notions de "compréhension commune (*shared understanding*)" ou de "culture" utilisées pour traiter de la cohérence de chaque sphère (Ricœur, "Unicité ou pluralité des principes de justice", 1992, 179). La dynamique de la critique et de la justification déborde une compréhension commune et oblige à considérer les formes pragmatiques du jugement et de sa mise à l'épreuve.

L'examen de ces formes conduit à mettre en évidence des exigences communes à un nombre limité d'ordres de justification et à les rapporter à un même modèle (Boltanski et Thévenot, *De la justification*, 1991[2]). On peut espérer ainsi dépasser l'opposition entre l'universalité de principes ou procédures et le pluralisme de valeurs infiniment variées, en mettant au jour les propriétés de ce modèle commun. Chaque ordre de justification trouve sa cohérence dans une forme de *qualification* des personnes et des choses impliquées dans le jugement et sur laquelle pèsent des exigences d'admissibilité. Une première exigence majeure correspond à un préjugé de "*commune humanité*". Elle peut être comprise comme le coeur d'une visée éthique, ou entendue comme une contrainte pragmatique de coordination sur une société étendue d'étrangers, et impose de ne pas saisir les êtres humains mais de laisser ouverte la question de leurs capacités. Seule, cette exigence dessine une figure d'Eden qui méconnaît tout différend et critique. Le modèle suppose donc une dissemblance qui conduit à doter les personnes de qualités et, plus spécifiquement encore, une seconde exigence majeure d'*ordre* de grandeur sur ces qualités afin de soutenir des cadres généraux d'évaluation. C'est pour apaiser la tension entre ces deux exigences de commune humanité et d'ordre, que chaque ordre de grandeur est lié à une spécification du bien commun. L'articulation entre qualité et bien commun réclame que la grandeur des grands soit bénéfique à tous et, notamment, aux plus petits sous ce rapport de grandeur. En outre, un second réquisit est destiné à préserver la commune humanité en dépit de l'ordre : les qualités ne peuvent être attachées en permanence aux personnes mais sont révisables, remises à l'épreuve. Se trouvent ainsi exclues des qualités telles que celles mises en valeur dans les projets de "cité eugénique". La commune humanité ne se manifeste donc pas simplement dans une communauté d'appartenance qui servirait d'assise à des "standards d'excellence" (MacIntyre, *After Virtue*, 1984[2]) mais dans une exigence de traitement des humains. La remise en cause critique, preuve à l'appui, dessine la dynamique d'un régime pragmatique de justification qui ne saurait se réduire à une idéologie du bien commun.

On notera certaines convergences apparues *a posteriori*, en dépit de cheminements très différents (Thévenot, "Un pluralisme sans relativisme ? Théories et pratiques du sens de la justice", 1992), entre le modèle commun aux différents

ordres de justification et la théorie de la justice de Rawls (Rawls, *A Theory of Justice*, 1971). L'exigence de commune humanité correspond à celle inscrite dans la situation originelle du voile d'ignorance qui est destinée à concilier une visée kantienne d'universalisation, ou une position surplombante de spectateur impartial, avec une notion d'individu intéressé et doté de qualités particulières. La tension entre ordre (ou inégalité) et commune humanité, également centrale dans la théorie de Rawls, est apaisée par deux principes. Le "principe de différence", stipulant que les inégalités sociales et économiques doivent être au plus grand bénéfice des membres les moins avantagés de la société, transforme des inégalités de fait, qui peuvent être fonctionnelles, en un bien commun. Cependant Rawls admet, parmi ces qualités inégales justifiant les distributions, des dons ou talents attachés en permanence au personnes. L'autre principe réclame l'ouverture de l'accès aux états inégaux dans des conditions d'égalité des chances dont le réquisit de remise à l'épreuve dessine une extension : pour ne pas rompre la commune humanité, les grandeurs ne doivent pas être attachées aux personnes, mais subir des réévaluations au fil des actions. Enfin, la différenciation qu'opère progressivement Rawls entre le *rationnel* du choix individuel des moyens propre à réaliser ses propres fins, et le *raisonnable* des conditions acceptables pour définir les justes termes d'une coopération sociale (Rawls, "Kantian constructivism in moral theory", 1980) éloigne de la définition du raisonnable en terme de sens commun partagé par une communauté (Perelman, "Les conceptions concrète et abstraite de la raison et de la justice", 1984, 204-205) pour prendre en compte les exigences d'une coopération limitée.

La genèse de chacun des ordres de justification, leur ancrage dans des limites historiques et culturelles, le mouvement de création de nouveaux ordres (Lafaye et Thévenot, "Une justification écologique ?", 1993) n'empêchent pas de s'interroger sur leurs fondements anthropologiques. De fortes contraintes pèsent sur leur confection, que l'on peut rapporter aux capacités cognitives et émotives des êtres humains mobilisées dans les dynamiques d'interprétation et de jugement, ainsi qu'aux possibilités offertes à la coordination par l'engagement d'objets. Chaque ordre de justification offre une réponse différente aux limitations rencontrées dans les interprétations et évaluations de l'action de l'autre, par combinaison de procédures, types d'action collective et de modalités de traitement des objets (Livet et Thévenot, "L'action collective", 1994; Livet, *La communauté virtuelle; action et communication*, 1994).

Les ordres de justification : bien commun et raison pratique

On peut extraire de constructions classiques de philosophie politique et morale, notamment dans leur spécifications du bien commun, l'ébauche des ordres de grandeur mis en œuvre dans les justifications contemporaines. Une justification

par la grandeur de l'*inspiration* peut être mise en relation avec la *Cité de Dieu* d'Augustin, la grandeur *domestique* de la confiance confrontée à la *Politique* de Bossuet, la grandeur du *renom* dans l'opinion mise en rapport avec le *Léviathan* de Hobbes, la grandeur *civique* de la solidarité collective liée au *Contrat social* de Rousseau, la grandeur *marchande* de la concurrence rapportée à la *Richesse des nations* de Smith, la grandeur *industrielle* de l'efficacité au *Système industriel* de Saint-Simon. Toutefois, il faut chercher ailleurs un mise en relation entre justification et action, une mise en situation du jugement prenant en compte des objets appropriés pour la preuve. Le corpus des *arts de prudence* ou des *civilités*, ouvrages rassemblant jugements et prescriptions, donne à voir des mondes de la pratique. Des civilités contemporaines ou guides pratiques de l'action, même circonscrits à une sphère d'activité particulière telle que l'entreprise, déploient les mondes correspondant à chacun des ordres de justification qui ont été observés empiriquement à l'occasion de confrontations critiques se déroulant dans des espaces publics, des entreprises privées, des services publics, des associations, ou des espaces plus privés lorsque s'y fait sentir la nécessité d'une justification générale des conduites.

La grandeur de l'*inspiration* trouve une expression laïque dans la mise en valeur d'actes créatifs, de gestes d'avant-garde artistique ou politique, et d'innovations rompant avec un état de chose antérieur. L'authenticité de l'inspiration tient à la suspension du contrôle de soi et, en dépit d'un déclenchement émotionnel privé, cette authenticité est étendue collectivement dans un ordre de justification. Lorsque des choses sont engagées dans cet ordre, c'est par une singularité ou un détournement de l'usage fonctionnel ou coutumier. L'équipement primordial pour faire valoir reste le corps pour autant qu'il échappe à une maîtrise instrumentale, le corps ému, le corps souffrant, le corps soumis à un transport qui n'est pas gouverné par un projet.

La grandeur *domestique* de la confiance fait ressortir la nécessité d'extension de la communauté de référence inscrite dans les exigences modernes de justification, alors même que les liens mis en valeur sont noués dans la proximité, que les objets engagés sont des biens personnalisés et que le supérieur commun prend la forme d'une autorité. Une telle justification doit étendre une modalité de lien avec des êtres proches au-delà d'un lien familial, amical ou communautaire, et permettre une qualification dépassant les frontières d'une communauté particulière de façon à assurer le transport d'un jugement de confiance. La nécessité de réélaboration, y compris dans le cadre de traditions (Gadamer, *Vérité et méthode*, 1976), éloigne d'une conception de coutumes perennes. A défaut de généralisation et de remise à l'épreuve, l'ordre domestique se rigidifie dans une communauté fermée et ordonnée selon une hiérarchie intangible.

Dans la justification par le *renom* dans l'opinion, la qualification repose sur la reconnaissance par un collectif et non sur la spécificité d'une relation familière. Le supérieur commun est l'opinion des autres et la qualité mise en valeur dans l'objet est ce qui en fait un signe reproductible et communicable, comme on le voit déjà dans le rapprochement qu'opère Hobbes entre les signes et la qualité d'honorable utilisée pour déterminer la valeur d'un homme (Hobbes, *Les éléments du droit naturel et politique*, VIII, 5, 1977, 164). L'extension moderne qui éloigne du renom dans une société de cour, dont la valeur est déjà manifestée par le regard et l'imitation, passe par l'anonymat des porteurs de l'opinion. En outre, les dispositifs modernes d'instrumentation du regard, de transport d'images et de signes, permettent de conférer une valeur à la capacité d'être connu et reconnu.

L'ordre de justification *civique* fournit un puissant levier critique pour dénoncer le détournement, au profit d'intérêts particuliers, d'un bien commun qualifié par l'intérêt général. A la différence du supérieur commun qu'est le renom dans l'opinion, la grandeur civique offre à chacun la possibilité d'être évaluateur en accédant à la volonté générale. Les objets qui arrêtent, par une qualification conventionnelle, le conflit entre évaluations différentes sont des règles et des repères codés. L'instrumentation développée par les sciences sociales pour représenter des collectifs a largement contribué à la consolidation et à l'extension de cet ordre de justification. Toutefois ce soutien s'accompagne d'une profonde transformation de l'exigence morale de justice, de la loi civile telle que la conçoit Rousseau en loi sociale telle que l'établit Durkheim, et tend à réduire l'opération de justification à la soumission à des normes sociales. La notion de norme permet en effet de passer de l'être social comme instance de jugement, à une chose sociale susceptible d'être observée dans ses régularités.

La grandeur *marchande* constitue également un ordre de justification, en dépit de son assise sur des intérêts individuels, selon une figure de la concurrence comme bien commun qu'élabore l'économie politique mais qui est déjà préparée par la philosophie morale de Hume, lorsqu'il pose que les devoirs recommandés doivent correspondre au véritable intérêt de chaque individu (Hume, *An Enquiry Concerning the Principles of Morals*, IX, II, 1902[2], 280). La réussite de cette construction tient largement à la mise à disposition d'un espace de marchandises, c'est-à-dire non seulement d'une convention monétaire offrant un équivalent général pour la mesure des valeurs, mais aussi d'une identification commune de biens qualifiés pour l'échange, détachables des personnes qui les ont fabriqués ou possédés antérieurement.

La justification par la grandeur *industrielle* de l'efficacité repose également sur l'engagement d'une profusion d'objets, saisis dans ce cas à l'état de techniques. L'équivalence par l'efficacité des techniques et du travail permet la mise en rapport

d'actions diverses et l'évaluation dépend de la relation aux objets. La genèse historique d'un supérieur commun offrant une telle justification n'est pas limitée à la tradition de Comte ou de Saint-Simon, ou à une éthique protestante, ou encore à la valeur d'artisans de l'ère préindustrielle : le "bon citoyen" américain désigne souvent une personne ayant un comportement exemplaire dans son activité professionnelle (Shklar, *La citoyenneté américaine*, 1991, 13, 89, 96).

L'équipement lourd de certains des ordres de justification et la profusion d'objets et de dispositifs qui les soutiennent peuvent faire obstacle à l'exigence éthique de commune humanité. Les configurations d'ensemble en termes de *réseaux* ou de *systèmes* expriment une mise en relation sans épreuve critique (Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, 1987) qui est une source de sentiment d'injustice dans les ordres du *renom*, *marchand* et *industriel*. Le développement de disciplines se proposant de mettre au jour les lois qui régissent ces ensembles techniques, économiques, sociaux, peut aussi contribuer au glissement de l'interrogation sur le juste à une interrogation sur le régulier.

Dynamique critique et organisation de compromis

La référence à des valeurs incite à dresser des tableaux statiques, alors que l'attention aux mouvements de critique et de justification met en relief différentes ouvertures dynamiques. Le mouvement critique interne à chaque ordre ne conduit pas seulement à dénoncer l'absence de remise à l'épreuve des qualités attribuées, l'*abus de pouvoir*. Il contribue à étendre le répertoire des ressources qualifiées, dans des mouvements de création, d'innovation, d'émancipation, etc. (les termes pour désigner ces mouvements différant selon les ordres de justification). D'autre part, le mouvement critique s'exerce d'un ordre de justification à l'autre. Le transport indu d'une grandeur dans une épreuve relevant d'une autre forme de justification est dénoncé comme injustice : un cadre dont la position ne résulte pas tant de sa compétence que de ses relations, un créateur qui tire moins sa grandeur de l'inspiration de ses œuvres que d'un lancement médiatique, un élu qui doit son élection aux avantages distribués à une clientèle, etc. Les dénonciations visent la menace d'un ordre unique et rigide, dans lequel toutes les grandeurs seraient superposées, ou toutes les misères confondues dans l'exclusion (Walzer, "Exclusion, injustice et Etat démocratique", 1994).

Cependant, aucune ordre de justification ne suffit à lui seul à régir les coordinations complexes que réclame une vie organisée en société et la confrontation entre plusieurs formes de justification nécessite la confection de *compromis*. Par ce terme, on n'entendra pas de simples arrangements entre particuliers ou entre groupes d'intérêts rivaux, une "fusion d'intérêts motivés soit de façon rationnelle en finalité, soit de façon rationnelle en valeur", selon la conception du compromis que

Weber situe à l'origine de la socialisation (*Vergesellschaftung*; cf. Weber, *Sociologie du droit*, 1986, 18). Ou encore une suspension nécessaire de la sincérité en public, un "refus opiniâtre du compromis" menaçant de ruine la civilité démocratique "dans une société politique où les individus ont des différences d'intérêts et de croyances nombreuses et importantes" (Shklar, *Les vices ordinaires*, 1989, 92). Une notion de compromis en rapport avec l'exigence de justification suppose un effort pour dépasser les tensions entre plusieurs justifications. Le compromis reste soumis aux critiques poussant à bout l'une ou l'autre des formes de justification engagées; cependant, il vise leur compatibilité locale. Frayer un compromis peut être le fait d'un être humain qui favorise, en personne, le passage d'un ordre à l'autre, mais le stabiliser durablement requiert des équipements. Dans le premier cas, on retrouve la notion classique d'équité portée par le juge ou l'arbitre qui amène à prendre en considération la "matière des choses de l'ordre pratique" (Aristote, *Ethique à Nicomaque*, V, 14; VI, 15) et à s'écarter du juste pour aller vers le compromis par la prise en compte simultanée de "plusieurs caractéristiques qui viennent se heurter dans certains cas d'application" (Perelman, *Justice et raison*, 1972, 46-47). La pondération de justifications préalablement mises en critères et quantifiées, telle qu'on l'observe dans certaines règles de répartition de biens médicaux (Elster, "Justice locale et répartition des biens médicaux", 1994), propose une combinaison sans toutefois élaborer un véritable compromis dans lequel est recherché un bien commun dépassant les justifications confrontées. Dans le second cas, le compromis est étayé par des dispositifs qui conjuguent des êtres qualifiés dans plusieurs ordres. La référence à l'"expérience" permet de conjuguer une qualification *domestique* de la confiance souvent signalée par l'ancienneté et une qualification *industrielle* de la compétence professionnelle. L'équipement du droit social permet, quant à lui, de soutenir une référence aux "droits des travailleurs" composant une justification *civique* égalitaire et solidaire avec une justification *industrielle* orientée vers l'efficacité. Plus généralement, l'examen de la confection de compromis durables et étayés offre un passage des théories de justice aux théories des organisations, en invitant à considérer les organisations comme des dispositifs composites destinés à frayer de tels compromis et à composer avec une pluralité d'impératifs.

Les limites d'un régime de justification

Les ordres de justification n'ont pas une aire d'usage universelle pas plus qu'ils ne sont a-historiques. Cependant la mise en évidence de leur matrice commune permet d'échapper à un arbitraire culturel de valeurs. L'identification des limites de ces ordres de justification conduit également à situer la coordination par justification parmi une variété de modalités d'ajustement à un entourage humain et non humain. La généralité de la justification, la nécessité de pouvoir transporter le jugement à

partir de repères communément identifiables, l'exigence de le décomposer pour imputer une responsabilité à tel ou tel agent humain ou non humain, toutes ces caractéristiques obligent à saisir les états des personnes selon une qualification générale. Il en résulte que l'opération de justification tend à défaire d'autres formes de saisie des êtres humains qui sont notamment requises dans les efforts de réinsertion (Thévenot, "Un pluralisme sans relativisme ? Théories et pratiques du sens de la justice", 1992, 248). Le jugement impliqué par la visée de justification, parce qu'il suppose la mise en équivalence, oriente le traitement des gens dans une direction éloignée de celle que réclame le pardon (Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, 1990). En suivant la distinction proposée par Ricœur (*Soi-même comme un autre*, 1990), on pourrait dire que l'équivalence du juste peut s'accommoder d'une identité définie comme *mêmeté*, qui est celle de la qualification, mais qu'elle va à l'encontre de l'identité comme *ipséité*, liée au mouvement de l'action et à une appréhension de la personne impliquée dans le maintien de soi.

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE

Boltanski (Luc), *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Ed. Métailié, 1990.

Elster (Jon), "Justice locale et répartition des biens médicaux", in Affichard (Joëlle) et de Foucauld (Jean-Baptiste), éds., Pluralisme et équité; penser la justice dans la démocratie, Paris, Ed. Esprit, 1994.

Ladrière (Paul), Pharo (Patrick), Quéré (Louis), eds., *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, Paris, Ed. du CNRS, 1993, pp.275-289.

Lafaye (Claudette) et Thévenot (Laurent), "Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature", *Revue Française de Sociologie*, vol.34, n°4, oct.-déc., 1993, pp.495-524.

Livet (Pierre) et Thévenot (Laurent), "L'action collective" *in* Orléan (André), ed., *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF, 1994, pp.139-167.

Perelman (Chaïm), "Les conceptions concrète et abstraite de la raison et de la justice", *in* Ladrière (Jean) et van Parijs (Philippe), eds., *Fondements d'une théorie de la justice. Essais critiques sur la philosophie politique de John Rawls*, Louvain-La-Neuve, Ed. de l'Institut supérieur de Philosophie, 1984, pp.195-211.

Rawls (John), "Kantian constructivism in moral theory", *Journal of Philosophy*, 77, 1980, pp.515-572.

Ricoeur (Paul), "Le discours de l'action", in Tiffeneau, D. (ed.), *La sémantique de l'action*, Paris, Ed. du CNRS, 1977, pp.3-136.

Ricoeur (Paul), "Unicité ou pluralité des principes de justice" *in* Affichard (Joëlle) et de Foucauld (Jean-Baptiste), éds., *Justice sociale et inégalités*, Paris, Ed. Esprit, 1992.

Thévenot (Laurent), "L'action qui convient", *in* Pharo (Patrick) et Quéré (Louis), éds., *Les formes de l'action*, série "Raisons pratiques", n°1, Paris, Editions de l'EHESS, 1990, pp.39-69.

Thévenot (Laurent), "Un pluralisme sans relativisme ? Théories et pratiques du sens de la justice", *in* Affichard (Joëlle) et de Foucauld (Jean-Baptiste), éds., *Justice sociale et inégalités*, Paris, Ed. Esprit, 1992, pp.221-253.

Thévenot (Laurent), "Jugements ordinaires et jugement de droit", *Annales ESC.*, n°6, nov.-déc. 1992, pp.1279-1299.

Thévenot (Laurent), "Rationalité ou normes sociales : une opposition dépassée ?", *in* Gérard-Varet, L.-A. et Passeron, J.-C., (dir.), *Le Modèle et l'Enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1995.

Walzer (Michael), "La justice dans les institutions", *Esprit*, mars-avril 1992 (traduction de "Liberalism and the art of separation", *Political Theory*, 1984, vol.12, n°3, pp.315-330).

Walzer (Michael), "Exclusion, injustice et Etat démocratique", in *in* Affichard (Joëlle) et de Foucauld (Jean-Baptiste), éds., *Pluralisme et équité; la justice sociale dans les démocraties*, Paris, Ed. Esprit, 1995.

Williams (Bernard), "The Idea of Equality", *in* Laslett (Peter), Runciman (William), eds., *Philosophy, Politics and Society*, New York, Bernes and Noble, 1962.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Apel (Karl-Otto), *L'éthique à l'âge de la science. L'a priori de la communauté communicationnelle et les fondements de l'éthique*, Lille, Presses universitaires de Lille (traduit de *Transformation der Philosophie*, vol.2, *Das Apriori der Kommunikationsgemeinschaft*, 1973, par R. Lellouche et I. Mittmann, avec le concours de C. Bouchindhomme et A. Laks; introduction de R. Lellouche), 1987.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Vrin (introduction, notes et index par J. Tricot), 1967.

Ayer (Alfred) *Language, Truth and Logic*, New York, Dover publications, 1952[2].

Boltanski (Luc) et Thévenot (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991[2].

Durkheim (Emile), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1960[4].

Gadamer (Hans-Georg), *Vérité et méthode*, Paris, Seuil (traduction de E. Sacre, révisée par P. Ricoeur, de la deuxième édition de 1965; première édition, 1962), 1976.

Gibbard (Alan), *Wise Choices, Apt Feelings, A Theory of Normative Judgment*, Oxford, Clarendon Press, 1990.

Habermas (Jürgen), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard (traduit par J.-M. Ferry et J.-L. Schlegel, édition originale 1981), 1987.

Hobbes (Thomas), *Les éléments du droit naturel et politique*, Lyon, Ed. L'Hermes (traduction, introduction et notes de L. Roux, édition originale, 1640), 1977.

Hume (David), *An Enquiry Concerning the Principles of Morals*, Oxford, Clarendon Press (ed. L.A. Selby-Bigge, 1893), 1902[2].

Larmore (Charles), *Patterns of moral complexity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

Livet (Pierre), *La communauté virtuelle; action et communication*, Combas, L'éclat, 1994.

MacIntyre (Alasdair), *After Virtue*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1984[2].

Nagel (Thomas), *Mortal Questions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

Nozick (Robert), *Anarchy, State and Utopia*, Oxford, Basil Blackwell, 1974.

Pascal *Oeuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard (texte établi, présenté et annoté par J. Chevalier), 1954.

Perelman (Chaïm) *Justice et raison*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1972.

Perelman (Chaïm), *Introduction historique à la philosophie morale*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1980.

Rawls (John), *Theorie de la justice*, Paris, Seuil (traduction et introduction de Catherine Audard; édition originale 1971), 1987.

Ricœur (Paul), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

Ricœur (Paul), *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, Paris, Seuil-Esprit, 1969.

Shklar (Judith), *Les vices ordinaires*, Paris, PUF (traduit de l'américain par Francine Chase), 1989.

Shklar (Judith), *La citoyenneté américaine*, Paris, Calmann-Lévy (trad. par O. Camy), 1991.

Walzer (Michael), *Spheres of Justice. A Defence of Pluralism and Equality*, Oxford, Basil Blackwell, 1983.

Weber (Max), *Economie et société*, t.1, Paris, Plon (traduction sous la direction de J. Chavy et E. de Dampierre), 1971.

Weber (Max), *Sociologie du droit*, Paris, PUF (préface de P. Raynaud, introduction et traduction de Jacques Grosclaude), 1986.

RENVOIS

Action collective
Habermas
Justice
Nietzsche
Normes
Prudence
Rawls
Ricœur
Sociologie
Valeurs
Weber

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et responsable du Groupe de Sociologie Politique et Morale (EHESS-CNRS), Laurent Thévenot étudie les différentes modalités de coordination des actions tant économiques que sociales, et la place qu'y occupent justifications, jugements et preuves. Sur ces questions, il a publié *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991 (avec Luc Boltanski) et dirigé : *Conventions économiques*, Paris, CEE-PUF, 1986; *Le travail; marchés, règles, conventions*, Paris, Economica, 1986 (avec Robert Salais); *Justesse et justice dans le travail*, Paris, CEE-PUF, 1989 (avec Luc Boltanski). Ses recherches se prolongent actuellement sur les relations entre agencements publics et privés, et sur l'articulation entre cognition et émotion.

CONSTITUER L'ENVIRONNEMENT EN CHOSE PUBLIQUE
Une comparaison franco-américaine

Laurent Thévenot
Groupe de Sociologie Politique et Morale (EHESS -CNRS)

in : Biais Jean-Paul, Gillio Claire et Ion Jacques, 2001, *Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives,* Paris, PUCA, pp.2O3-219.

La notion d'environnement relève de deux espaces sémantiques apparemment distincts qui supportent des questionnements différents : 1) ce qui fait nature et qui entre en tension avec les constructions dites de culture dans les sociétés humaines; 2) ce qui entoure comme un milieu de proximité auquel on est attaché, que l'on fréquente dans l'usage et dans l'habiter, et qui est entre en tension avec le détachement et la distance critique requis pour la chose publique. J'ai mené ces dernières années deux investigations conjointes de ces deux ordres de questions, afin de les rapprocher dans un cadre d'analyse des façons dont les rapports de l'être humain à son environnement sont appréhendés en société, depuis des engagements de proximité jusqu'à des engagements en public[1]. Ici, je me contenterai d'indiquer sommairement en quoi l'objet "environnement" nous incite à reconsidérer chacun des deux ordres de questions, en tirant enseignement d'une recherche comparative entre France et États-Unis comment fait-on valoir en société (et notamment en culture) les enjeux de nature; comment met-on en valeur dans une question publique des attaches de proximité ?[2]

1. LE RAPPORT à L'ENVIRONNEMENT, ENTRE LE PROCHE ET LE PUBLIC

Une histoire d'attachement et de détachement

Commençons par une histoire. Dans l'enquête sur le conflit environnemental américain, nous étions immanquablement conduits à interroger des Indiens affectés par le projet. Je dis 'immanquablement" avec une tonalité ironique, parce qu'il est conseillé dans les guides du genre « Comment sauver votre rivière > qui font florès aux États-Unis, de chercher appui, pour soutenir ce type de cause, auprès de

---

[1] La première enquête a donc porté sur les politiques de la nature (voir: Lafaye et Thévenot 1993 et les références dans la note 2); la seconde sur l'écologie de l'action et les régimes d'engagement (Thévenot 1990, 1995b, 2000a).

[2] Cette enquête a rapproché deux conflits environnementaux comparables, l'un en France, l'autre aux États-Unis. En France, nous avons choisi le projet de tunnel du Somport et de route d'accès dans la vallée d'Aspe (Pyrénées); l'enquête a été réalisée par JeanFrançois Germe, Marie-Noélle Godet, Claudette Lafaye et Laurent Thévenot. Le cas choisi aux États-Unis est celui d'un projet de barrage dans l'une des dernières rivières de la Sierra californienne qui en est dépourvue; l'enquête a été réalisée par Michael Moody et Laurent Thévenot. La recherche a été publiée dans : Thévenot 1996a, 1996b, 2001; Moody et Thévenot 2000, Thévenot, Moody et Lafaye 2000. Cette double enquête a trouvé place dans un plus ample projet collectif, réalisé de 1995 à 1999 par onze chercheurs français et américains et destiné à comparer les cultures politiques et morales des deux pays à partir des répertoires d'évaluation utilisés couramment. Ces répertoires ont été recueillis à l'occasion de leur mise en oeuvre dans des domaines très divers qui suscitent de vives confrontations sur les façons de juger bon : racisme, différences ethniques et culturelles, harcèlement sexuel, scandales publics suscités par des oeuvres d'art, objectivité et engagement des journalistes, mobilisation politique et associative, conflits environnementaux: Lamont et Thévenot 2000.

"Native American" potentiellement lésés.[3] De fait, dans le cas étudié, il était aisé de trouver de tels indigènes puisque les Indiens Me-wuk voyaient leur territoire de migration menacé d'inondation par le projet de barrage, après avoir déjà connu l'expulsion du territoire du Yosemite devenu parc national. Nous sommes allés les interroger là où ils vivent aujourd'hui, dans une petite "rancheria" créée par les services fédéraux en 1921 en application de la loi sur les sans logis ("The Homeless Act"), et qui ressemble davantage à un lotissement de banlieue qu'à un environnement préservé. On nous avait orientés vers une femme présentée comme l'une des dernières collectrices ("gatherer") de plantes sauvages, qui suivait en cela les coutumes de la tribu. Elle portait donc les attributs majeurs de la culture Me-wuk, même si dans le décor du lotissement, avec son 4x4 Ford flamboyant et sa tenue de jogging qui couvrait une très forte corpulence acquise avec le changement de mode de vie et de régime alimentaire, Phyllis s'éloignait assurément de toute imagerie folklorique de l'indianité. Je rapporterai deux situations dans lesquelles cette femme s'est employée, de différentes façons, à faire valoir son environnement et à montrer la gravité des atteintes portées par un barrage.

Situation I : le détachement pour faire valoir en public

La première scène se déroule dès notre arrivée à la "rancheria". Phyllis, au sortir d'une réunion du conseil tribal, nous fait admirer une topographie embrassée dans un raccourci déconcertant: les locaux flambants neuf du centre administratif et médical, non loin de là une bâtisse circulaire à toit conique également de construction récente mais de forme singulière et qu'elle nous présente comme "la Maison Ronde' ('pour nous c'est comme l'église pour les autres, c'est là que nous dansons et que nous avons notre fête des glands en septembre"), et enfin un grand rocher dans lequel a été creusé un renfoncement où repose un pilon, également de pierre, outil transportable (à la différence du rocher creusé) servant à pilonner les glands pour produire la nourriture traditionnellement la plus recherchée des Indiens Me-wuk (Barret et Gifford 1933).

Notre interlocutrice se présente d'emblée de l'extérieur, apprêtée pour un public enclin à lire ses conduites en termes de cultures et d'ethnicité "en tant qu'Américaine native [native Americanj, l'une des dernières cueilleuses [gathereri de la rancheria." A peine sommes-nous installés pour l'interroger qu'elle franchit un pas de plus dans cette réflexivité culturelle et nous livre un objet qui, à coup sûr, ne relève pas de l'outillage traditionnel des Me-wuk. Il s'agit dun album de photographies. Elle tourne les pages de l'album sous nos yeux en nous expliquant que toutes les photos que nous regardons sont celles des plantes qu'elle collecte, et que ces photos ont été prises par une équipe du service des Forêts venue faire l'inventaire des espèces qu'elle cueillait, et pour qui elle a exceptionnellement accepté de "rompre sa règle" de secret qui l'enjoint de ne révéler à personne les lieux de collecte. Cet album présente sa propre saisie de son environnement en empruntant toutefois un mode de compte rendu et un support qui se prêtent à la publicité. Ainsi peut s'effectuer le transport à distance de sa fréquentation de proximité, et sa transformation dans une nomenclature botanique de portée universelle.

Cette première prise de contact suscite un certain malaise chez les enquêteurs. Ils voient la personne qu'ils sont venus enquêter se faire remplacer par le truchement d'une manière de "press-book" par lequel elle livre, elle-même, un enregistrement préparé pour la diffusion la plus large. Cependant, notre interlocutrice n'en reste pas là. Sitôt accompli cet engagement public équipé des objets adéquats, elle annonce le passage dans un tout autre régime d'engagement (Thévenot 2001) et nous convie à mettre les pas dans les siens, au motif que nous ne pouvons saisir l'importance de sa cueillette sans l'accompagner en personne.

---

[3] Ainsi, dans Echeverria et alu (1989), qui se présente explicitement comme un " howto-save-your-local-river book" (p.xi), figure parmi les "standards and procedures" auxquels sont soumis les projets, la "non interférence avec les réserves d'Indiens" (p.5l). Dans le chapitre offrant une batterie de questions à soulever contre les projets, est cité le cas d'un projet bloqué parce qu'il "interférait avec des lieux spécifiquement consacrés par les Indiens Kootenai à des activités religieuses d'interrogation de leurs divinités" (p102).

Situation 2: L'attachement à faire sentir dans le proche

La seconde scène nous fait voir, par contraste, la figure dun étroit attachement qui ne peut être éprouvé en dehors de l'engagement d'une présence dans les lieux. Une telle appréciation de l'environnement n'est pas transportable hors de l'expérience de sa fréquentation. Cette femme nous explique qu'elle ne pourra nous parler des menaces sur l'environnement sans nous conduire en personne sur les lieux mêmes de sa collecte.

On retrouve dans cette scène les traits du régime d'engagement en familiarité (Thévenot 1994). Le non familier reconnaît ce régime et l'engagement d'autrui dans son épreuve, tout en étant incapable d'identifier les repères sur lesquels la persorme familière s'accroche à ses entours, à moins qu'il ne s'engage lui-même dans un long et progressif mouvement de familiarisation. Le cheminement précautionneux de Phyllis nous invitant à ses côtés manifestait que nous étions ses hôtes dans un environnement que nous parcourions comme son domaine, alors même que nous étions bien en peine de distinguer ce par quoi elle habitait ces lieux. L'émotion de notre hôtesse était visible sans que soient immédiatement lisibles les indices qui la suscitaient et qui confortaient l'expérience de son attachement. Elle restait plutôt silencieuse, et l'on sait que le langage ordinaire est mal adapté au compte-rendu de ce régime d'engagement.[4]

En revanche, le langage ordinaire dans sa grammaire casuelle de l'action rend aisément compte d'un régime d'action en plan (Thévenot 1995b) sur lequel nous étions enclins à nous rabattre parce qu'il se prêtait au rapport à distance et au transport d'une l'expérience dans des formes accessibles à l'étranger au lieu. En outre, la clôture temporelle du plan d'action est plus facilement circonscrite que l'économie du long terme de l'engagement familier. N'étions-nous pas de passage pour voir accomplie l'aptitude, voire l'expertise si on envisage une mise en valeur plus ample, de cette collectrice de plante ? Il était tentant de nous replier sur un régime plus ouvert au public dans lequel nous étions en meilleure posture pour juger d'une épreuve : collecter des plantes. Or d'herbes point, ni d'oignons, ni même de champignons qui auraient été plus reconnaissables à nos yeux : la cueillette s'avérait infructueuse et notre déception bien grande, au point de faire vaciller l'estimation des capacités de la personne que l'on nous avait vantée... L'écart des régimes se montre à ce que Phyllis, tout en comprenant notre attente et en anticipant notre désappointement par des remarques sensibles, manifestait clairement que son engagement à elle n'était pas de cet ordre et que, sans "trouver" quoi que ce soit à cette occasion, elle trouvait bien des satisfactions dans sa pérégrination.

Transitions et opérateurs d'agrandissement du proche

Mais, dira-t-on, n'est-on pas ici devant une scène ordinaire où quelqu'un cherche à faire partager à autrui, avec un succès incertain, l'expérience de son attachement à un lieu qu'il connaît fort bien et qu'il apprécie ? Oui, c'est bien cette expérience dont nous employons à caractériser l'engagement, cette situation limite de non détachement d'un attachement à l'environnement pourtant saisissable par l'autre. Mais j'ai choisi le présent cas parce qu'il permet un agrandissement de l'attachement personnel aux dimensions d'une communauté.

---

[4] Ce qui n'implique pas l'impossibilité de tout compte-rendu d'une expérience ineffable. L'utilisation de techniques vidéo offrant la possibilité d'une familiarisation artificielle par le visionnage répété des faits et gestes donne à voir les repères de l'engagement familier comme saillances du geste ou accrochages ayant suscité une déconvenue (voir: Breviglieri 1997).

L'agrandissement communautaire : une notion de "culture" en action

En effet, ce n'est pas seulement Phyllis qui nous mène à ses lieux chers, mais une Indienne Me-wuk qui nous conduit là où elle exerce une coutume ancestrale de sa tribu. Même si ce dernier vocabulaire tend à saisir l'activité depuis le lieu d'observation dun public détaché et marqué d'objectivité ethnographique, Phyllis procède elle-même à l'agrandissement de son rapport à l'environnement en faisant valoir la qualité "indienne" des places et des activités engagées. Le lieu où elle nous a conviés est un lieu-dit "Thompson Meadows", connu comme lieu de rassemblement et de cueillette, un "lieu indien". En outre, son activité de cueillette est couverte par un secret qu'elle reconnaît avoir déjà brisé pour donner les plantes à photographier aux techniciens forestiers.

Autres élargissements des attaches à des lieux

D'autres acteurs ne disposent pas de cette possibilité d'agrandissement communautaire ni du type de qualification collective qui la sanctionne. Ainsi dans la même enquête américaine, un amoureux des lieux dépourvu de toute possibilité d'extension coutumière sur fonds ethnique, s'efforcera d'élargir son attachement en l'inscrivant dans une perspective de plus long terme, celle de la perpétuation d'une génération à l'autre de sa fréquentation des lieux. Il fait valoir son souci de faire partager son attachement à ses enfants. Phyllis elle-même emprunte cette voie d'élargissement familial qui prend appui sur la qualité d'héritage : "je veux que mes enfants, ils reviennent ici. Que mes petits- enfants reviennent ici. Et que ça soit une partie de leur héritage. J'ai un petit-fils dénommé Clavey[5]. Ma fille l'a appelé Clavey. Et je sais qu'un jour, il reviendra ici et que je pourrai lui dire: 'c'est ta rivière' [...] J'ai demandé à ma fille: 'me ferais-tu une faveur ? Accepterais-tu d'appeler [ton fils] Clavey? Un jour il reviendra ici et verra ce qu'il était... ce pourquoi sa grand-mère s'est battue."[6]

Les pêcheurs "étroits d'esprits" et les écologistes "aux vues larges"

Parmi les personnes attachées à des lieux de nature il en est qui, sans pouvoir grandir ces attaches en qualités d'appartenance communautaire ou ethnique, se manifestent aussi comme ardents défenseurs de leur environnement. En raison d'un commerce assidu avec des parages bien localisés et des animaux qui les fréquentent, les pêcheurs disposent d'attachements durables et couramment éprouvés. Puisque des rivières coulent dans les endroits atteints par les projets d'aménagement que nous avons choisis comme cas litigieux, les pêcheurs sont en première ligne. De fait nous avons rencontré, parmi les opposants aux projets, des personnes exprimant leur prédilection pour certains lieux de pêche et pour certaines espèces (truite, dans le conflit américain; saumon, dans le cas français), et leur inquiétude qu'il leur soit porté atteinte. Tout en supportant de profonds attachements, ces accroches des pêcheurs aux abords de leurs rivières ne permettent pas d'élargissements aussi légitimes que ceux opérés par les Indiens Me-wuk. Les défenseurs écologistes de la nature qui oeuvrent à l'échelle de la planète ont beau jeu de disqualifier des attaches aussi locales et personnelles. L'un des opposants américains nous déclare ainsi : "Les pêcheurs sont des chasseurs et c'est dans cet esprit qu'ils attrapent le poisson [...] le véritable chasseur veut capturer un poisson sauvage et il peut être assez étroit d'esprit pour ne penser qu'à ça..." L'engagement du pêcheur avec son environnement est ainsi réduit par l'écologiste "large d'esprit" au format d'une action bornée: chasser une proie sauvage, dont l'accomplissement est tout le bien recherché par un agent porteur, en tout et pour tout, d'un plan de capture. Cependant, même si ce pêcheur "se moque qu'il y ait un barrage en amont ou en aval, [...] parce que tout ce qu'il veut est attraper du poisson [...]- il peut considérer que, en Californie, un cours d'eau libre et naturel [a free flowing natural river] qui prend sa source dans "le désert des Immigrants" [Immigrant Wilderness] pour rejoindre la rivière Tuolomne a une grande valeur intrinsèque par le seul fait d'être là" et "pour la rivière Clavey, c'était la question la plus importante de toutes, qu'elle

---

[5] Clavey est le nom de la rivière menacée par le barrage.

[6] On notera qu'aucun traitement des attaches de proximité que nous avons rapportés jusqu'ici ne correspond au type d'attachement privatif qui, agrandi par la qualité publique de propriété privée et protégé en tant que tel, est le plus souvent impliqué dans la figure NIMBY.

constitue un habitat naturel et vierge pour les poissons [pristine natural fish habitat]".[7] Ainsi, notre interlocuteur constate que les pêcheurs peuvent "devenir des alliés dans la protection de la Clavey, même s'ils ne sont pas écologistes [environmentalists], parce qu'ils sont fiers [they pride themselves] d'avoir accès à des lieux de pêche parmi les meilleurs". On notera que le traitement en "fierté" constitue déjà un agrandissement de la simple satisfaction de l'action accomplie, qui serait le bien gouvernant le régime de l'action normale. La fierté étend le bien-fondé d'une action limitée, et soutient une continuité de la personne qui se sied à elle-même au sortir d'une action et au seuil de l'engagement dans une autre. Cette fierté peut disposer d'une assise élargie dans une collectivité et faire place à l'honneur. Mais elle se prête mal à un agrandissement plus ample aux dimensions d'une humanité commune . sinon dans l'ordre de grandeur domestique . et moins encore à une communauté écologique aux dimensions plus vastes. Elle risque d'aboutir à des clôtures qui ostracisent. L'amour-propre est alors disqualifié comme pêché d'orgueil ou vanité, par lesquels une personne fait plus de cas d'elle-même que des autres, comme dans la critique civique que lui porte Rousseau.

Il n'est donc pas aisé de composer l'engagement du pêcheur ou du chasseur avec celui de l'écologiste, composition pourtant recherchée dans bien des conflits environnementaux. Dans le cas d'une enquête complémentaire sur le conflit du Somport, Eric Doidy a pu observer un cas de composition réussie autour du gave de la vallée d'Aspe (Doidy 1997, II.1.c). Les écologistes ayant coopéré avec des pêcheurs ne sont toutefois pas membres des organisations les plus mondialisées (WWF ou Greenpeace) vis- à-vis desquelles les réticences des pêcheurs sont les plus vives : ils sont militants d'une organisation régionale, la SEPANSO-Béarn. Symétriquement, les pêcheurs ne sont pas non plus membres de l'association de pêche la plus locale, "La gaule aspoise", mais de l'AAP d'Oloron. La coopération a donné lieu à deux produits différenciés visant des publics distincts : un article publié dans la rubrique Actualité d'une revue de pêche *Pêches sportives,* et des *Notes sur les conséquences des aménagements de la route nationale 134 sur l'hydraulique du gave d'Aspe* destinées à "alerter les autorités" et envoyées à la DG XI de la Commission Européenne, au Ministère de l'Environnement, au préfet, au sous-préfet, aux conseillers régionaux et généraux de la vallée d'Aspe et d'Oloron. La coopération s'est annoncée difficile car les pêcheurs d'Oloron opposaient leur connaissance "de terrain' aux "rêveurs impénitents" qu'étaient à leurs yeux les écologistes. La contribution des pêcheurs s'est appuyée sur ce qui fait leur engagement ordinaire, dans le cours d'une fréquentation réitérée. Mais ils ont opéré un élargissement à partir d'un travail d'enregistrement destiné au transport d'expérience et à la sortie de ce régime de familiarité. Ils ont pris, jour après jour, des photographies des berges du gave. Celles-ci font apparaître que le mur de soutènement de la route élargie change le cours du gave en empêchant son débordement, qu'il accélère le courant emportant de plus en plus de graviers, que les frayères diminuent et même parfois disparaissent en même temps que les berges sont emportées. Dans ce cas, l'utilisation du savoir extrêmement local du pêcheur familier des lieux, apparemment impropre à une expertise écologique de validité générale, a pu se composer avec une telle expertise moyennant l'utilisation de dispositifs matériels adéquats pour un tel compromis de régimes et de leurs formats d'information: des photographies des lieux familiers, mises en série probante pour établir une loi dévolution.

---

[7] "Tuolomne" est un nom d'origine indienne. "Wilderness" n'est traduit par "désert" qu'à défaut d'un meilleur terme, car c'est une catégorie plus ample, largement utilisée par les Américains pour mettre en valeur une nature dans un état sauvage. "Immigrant Wilderness" est un lieu-dit dont la désignation, comparée à celle des "Thompson Meadows" mis en valeur par l'Indienne Phyllis, donne à voir la façon dont les Américains non Indiens peuvent aussi qualifier des lieux en les rapportant à une communauté, une histoire, une tradition. Sur des éléments de grandissement s'apparentant à l'ordre de grandeur domestique (Boltanski et Thévenot, 1991), ainsi que sur "wilderness", voir Thévenot, Moody et Lafaye, 2000).

2. LES FIGURES DE LA CHOSE PUBLIQUE à L'EPREUVE DE L'ENVIRONNEMENT

En introduction, j'ai dit avoir choisi de mener deux investigations liées aux deux acceptions du terme "environnement". Je rappellerai en fin de cette deuxième partie un motif important de l'enquête sur les modes d'engagement d'un environnement de nature, qui tient aux sévères torsions, voire à la rupture que certaines politiques de la nature font subir à la grammaire des ordres de grandeur et à son assise de commune humanité. Étant donné l'objet de notre séminaire, je m'arrêterai d'abord et plus longuement sur un autre motif de notre double enquête, que les cas mentionnés dans la première partie ont permis d'introduire.

Des enjeux environnementaux donnant à voir l'agrandissement du proche pour faire valoir en public

Il est une raison de travailler sur l'environnement qui ne tient pas spécifiquement aux rapports à la nature, mais au souci de placer les interrogations courantes sur l'espace de la délibération et de la critique, la société civile, l'action politique et les mouvements sociaux, dans un cadre rendant compte des conditions pragmatiques d'accès au public, 'par en bas", à partir d'engagements qui sont de proximité avant de s'ouvrir aux exigences de publicité. Les mouvements en faveur de l'environnement nous font pénétrer dans l'un des domaines où les attachements de proximité transparaissent dans le cours des conflits, même quand la mise en cause publique a été opérée. Ce sont de tels attachements que nous avons vus à l'oeuvre de la part de l'Indienne Me-wuk ou des pêcheurs. Comment les prendre en considération dans des sciences sociales qui, par construction, font plutôt obstacle à leur examen en raison d'une attention privilégiée à des régularités collectives ou à des modèles d'ordres généraux, quand bien même ils reposeraient sur des interactions locales ou sur des actions individuelles?

Notre programme de recherche s'était initialement déployé autour d'une analyse ce que nous avons conceptualisé comme des formes de "montée en généralité", depuis les investissements de formes qui permettent de généraliser et de coordonner à distance, jusqu'aux ordres de grandeur qui relient des généralisations cognitives à des figures politiques et morales du bien commun, en passant par opérations de dénonciation et de mise en cause étudiées par Luc Boltanski. Nous avons construit la figuration axiale d'une montée en généralité du point de vue du public et de ses exigences, selon une perspective à laquelle le chercheur en sciences sociales est accoutumé par profession. Le particulier qui n'entre pas dans les formes de généralité, ou le "petit" des ordres de grandeurs y sont envisagés par défaut. C'est pourquoi j'ai entrepris, dès la fin du travail sur la justification, d'explorer des régimes de convenance personnelle avec un entourage (Thévenot 1990) et de familiarité (1994), et de les situer dans une architecture de régimes pragmatiques, du plus proche au plus public, non réduite à un axe de généralisation. Cette exploration aide à échapper aux distinctions duales entre collectif et individuel, ou entre public et privé. Elle permet d'éclairer les façons d'accéder à, et de se retirer de, "collectifs" ou "espaces publics" à partir de l'assise conceptuelle des régimes du proche qui remplace une référence par défaut (atomisme individuel) ou par privation (espace privé de publicité). Ce cadre d'analyse éclaire des transformations historiques, notamment celle d'un engagement politique plus personnalisé (Thévenot 1999), qu'ont mis en évidence les analystes du militantisme (Ion 1997, 2000; Ion et Peroni 1997). Il permet aussi de procéder à des comparaisons entre cultures politiques et morales selon une approche pragmatique des façons de constituer une chose publique (Thévenot et Lamont, 2000).

Quels dispositifs de composition d'une chose publique : pluralité des biens et des preuves convoqués

Dès lors que l'on met l'accent sur l'état de citoyen, sur le rôle d'un espace public et sur des procédures démocratiques de délibération, il est nécessaire de s'intéresser de près aux conditions de réalisation de ces espaces. Une abondante et très fructueuse littérature sur les procédures démocratiques de prise de décision et sur leurs conditions discursives s'est développée, notamment sous l'influence de l'oeuvre de Habermas, en limitant toutefois l'approche de ces conditions de réalisation. Notre contribution s'est

d'abord concentrée sur la nécessité de prendre en compte une pluralité d'ordres de critique et de justification en public, ainsi qu'une variété de formes de preuves à l'appui de ces argumentations. L'examen ne portait plus seulement sur les exigences discursives (relevant d'une classique pragmatique linguistique), mais aussi sur les dispositifs de coordination composite prolongés par des appareils de preuve et d'épreuve également hétérogènes (reposant sur une sociologie pragmatique des modes de jugement).[8] Pour que la délibération laisse place aussi bien à des biens économiques ou techniques qu'à des impératifs civiques de protection des citoyens ou à des mises en valeur de traditions, de bonnes conduites ou de cultures, il faut que les qualités des acteurs accédant au dispositif favorisent cette ouverture pluraliste (Beuret 1999), mais aussi que l'uniformisation des modes de preuve (par la mesure et la statistique) ne vienne pas contrevenir à la variété des formats d'information. On connaît les risques de disqualification de "témoignages" jugés trop personnels et anecdotiques au milieu d'un aréopage d'experts scientifiques. L'étape suivante a prolongé cette exploration de la variété des genres de bien et de format d'information. Elle porte sur les conditions requises pour que des dispositifs de concertation à visée démocratique intègrent les savoirs du proche et les biens du proche qui gouvernent des attachements à un environnement familier. En effet, nombre de questions qui arrivent aujourd'hui en débat sur des arènes publiques requièrent de prendre appui sur de tels savoirs et expériences, faute d'une expertise scientifique déjà bien établie, ou encore dans la nécessité de contrebalancer l'appétence pour le progrès technique par la convocation d'autres biens. Ces modes de concertation élargie demandent que soient transformés les dispositifs de délibération existants, et mises en place de nouvelles modalités d'une coordination destinées à composer des régimes du proche avec des régimes du public.

Plutôt que de se limiter à l'analyse de procédures de concertation les plus discursives et institutionnalisées, les analystes de l'espace public doivent porter une attention égale aux concertations plus localisées et aux coordinations passant par des actions en commun qui sont loin d'être uniquement discursives. Jean-Eudes Beuret a étudié des initiatives locales de concertation associant des agriculteurs et des usagers autour de la gestion de l'espace rural, montrant qu'elles donnent lieu à une coordination territoriale de proximité qui peut passer par de "petits arrangements entre acteurs" (Beuret, 1999). Fric Doidy a mené une enquête ethnographique sur ces réalisations concrètes même modestes, appréhendant la façon dont les partenaires d'une action passent progressivement à une visée générale articulée sur un bien commun (Doidy 1999, II.2b). Comme d'autres associations qui visent à organiser des compromis entre des montées en généralité politique et des engagements de proximité (l'habitat dans le cas du DAL : Doidy 1997), une association issue initialement d'une coopération entre agriculteurs pour l'achat de matériel (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) est ainsi devenue partie prenante de nombreuses initiatives de concertation autour de l'espace rural, du développement local, ou de questions environnementales (la plantation de haies, par exemple). En "mettant la main à la pâte", on évite les tensions avec "l'écolo qui veut nous montrer comment il faut faire". L'analyse d'Eric Doidy montre comment des liens de proximité sont tissés entre les personnes participant au nettoyage de bords de rivière, entre des agriculteurs qui n'étaient pas initialement engagés dans un rapport de proximité et des pêcheurs qui les initient à leur familiarité. Mais elle montre aussi la nécessité du travail subtil de composition effectué par des "médiateurs", entendus ici dans le sens précis de ceux qui "font advenir une parole de la part de ceux qui y sont réfractaires, afin de mettre en place les conditions d'un débat".[9]

L'examen des dispositifs de concertation oblige à être attentif à la variété des formats de connaissance et d'information qui doivent être pris en compte, et plus généralement aux exigences de composition de régimes d'engagement très divers. Les notions de réseau, d'intermédiaire ou de médiateur, lorsqu'elles ne sont pas autrement spécifiées, ne suffisent pas pour traiter de ces dynamiques, non plus que la référence à une exigence de procéduralisation du droit (Thévenot 2000b).

---

[8] Une étude des dynamiques d'évaluation et d'épreuve animant ces dispositifs de coordination composite a mis en évidence leurs implications cognitives et émotionnelles, voir : Thévenot 1995a.

[9] Voir aussi : Rui 1997.

Des politiques de la nature remettant en question la commune humanité

Je passerai plus rapidement sur l'autre motif de notre enquête consacrée aux constructions politiques élaborées à partir de l'environnement. Il s'agissait tout d'abord de suivre l'émergence d'une nouvelle grandeur "verte", c'est-à-dire d'un nouvel ordre de qualification des personnes, des choses et de leurs relations, qui soit compatible avec la grammaire commune à tous les autres ordres de grandeur. En identifiant les ordres de grandeur tenus pour les plus légitimes dans les régimes publics de critique et de justification, nous n'avons en effet pas seulement dessiné une typologie, mais identifié les exigences satisfaites par tous ces ordres dans un modèle de cité. L'une de ces exigences est la référence à une commune humanité d'êtres humains de même dignité qui constitue le fondement d'un sens de la justice. Or certaines constructions politiques et morales de la nature contreviennent, en principe, à cette dernière exigence en supposant que la communauté de référence servant de fondement aux évaluations s'étend au-delà de l'humanité. Elles ne satisfont plus les grammaires antérieures de constitution d'une chose publique et supposeraient donc que d'autres notions viennent la remplacer. Nous n'aborderons pas cette question ici parce qu'elle nous conduirait à sortir du cadre de l'épure dans lequel s'inscrit notre présent questionnement. Mais nous devons garder en mémoire les efforts de renversement de la notion d'environnement, qui visent à ce que l'homme soit traité comme partie prenante de cet environnement du point de vue du bien d'autres entités, non humaines.

3. CONSTITUER UNE CHOSE PUBLIQUE EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS

Comparer des grammaires politiques

Dans cette dernière partie, je voudrais donner quelques aperçus des résultats de la comparaison que nous avons pu mener, entre les États-Unis et la France, sur les façons dont on peut faire d'un problème environnemental une chose publique.[10] Cette question trouvait place dans une perspective plus large mettre à l'épreuve d'une comparaison internationale la grammaire politique des ordres de grandeur que nous avions modélisée et soumise en France à des travaux empiriques nombreux, et identifier éventuellement d'autres grammaires. Puisque le modèle commun aux ordres de grandeur démontrait le lien entre les formes les plus légitimes d'évaluation et des spécifications du bien commun, puisqu'il déployait une métaphysique d'états de grandeur qualifiant les personnes et les choses, des Américains pouvaient y voir le prolongement de figures archaïques de la morale et de la politique, dont ils se sont émancipés grâce à la reconnaissance réaliste du primat de l'individu et du moteur de ses intérêts.

Grandeur du marché et substitut à la commune humanité

En fait, nous avons pu reconnaître une mise en oeuvre très courante de la plupart des ordres de grandeur identifiés antérieurement. Mais le poids des différents ordres de grandeur diffère nettement dans les deux pays, tout comme leurs modalités de compromis. On ne sera pas surpris d'apprendre la place prépondérante de la grandeur marchande dans les "juger bon" des Américains. Elle occupe même parfois une telle position qu'elle sert à convoquer un principe plus fondamental que cette grandeur particulière, un principe qui est au fondement de tous les ordres de grandeur et donc présent dans leur modèle commun. Comme l'a montré le travail de Michèle Lamont sur le racisme, des arguments américains anti-racistes s'appuient communément sur l'idée d'une commune dignité d'ordre marchand, au lieu de se référer à une commune humanité tout court: "l'argent rend les gens égaux"; les Noirs, comme les Blancs "veulent un boulot avec un salaire décent, quelques cartes de crédit, une auto correcte, un bon coin pour vivre" (Thévenot et Lamont 2000).

---

[10] Pour l'exposé de ces résultats, voir les chapitres déjà cités de Lamont et Thévenot 2000, ainsi que le chapitre de synthèse de l'ensemble du chantier d'enquêtes, qui explore notamment les différentes façons de se référer à un bien public dans la cité, ou "polity" Thévenot et Lamont 2000.

Même lorsque l'enjeu est environnemental, la grandeur marchande est très largement convoquée. Paradoxalement, c'est elle qui a eu finalement le plus de poids pour faire obstacle au projet américain de barrage, au dire même des écologistes. En fait, les opposant ont procédé à une division du travail d'argumentation et de preuve en constituant des associations spécialisées sur l'un ou l'autre des différents ordres de grandeur. C'est ainsi que vit le jour une association entièrement orientée vers l'argumentation marchande et vers les intérêts des clients des entreprises produisant de l'électricité. Ces clients étaient, en l'occurrence, également des citoyens et des "payeurs d'impôts" finançant les projets. L'argument promu par cette association, stratégiquement conçue pour engager l'épreuve du marché, avance que l'électricité produite par le barrage coûtera plus cher que le prix le plus bas sur un marché dérégulé. Or ce sont les centrales au gaz qui sont les mieux adaptées aux fluctuations du marché parce qu'elles supposent les investissements les moins lourds. De sorte que c'est un argument favorable à la destruction d'énergie fossile qui assurera la victoire du camp des écologistes…[11]

Grandeur de l'individu comme état requis pour composer la chose publique

Il y aurait beaucoup d'autres résultats à énoncer concernant le poids respectif des différents ordres de grandeur, la relative faiblesse aux Etats-Unis de l'ordre domestique, qui s'est d'ailleurs considérablement amoindri en France depuis une trentaine d'années. Et aussi concernant les compromis bien étayés qui diffèrent nettement d'un pays à l'autre, le compromis marchand-civique étant bien frayé aux Etats-Unis alors qu'il était, au moins jusqu'à des temps récents, soumis à rude critique en France. Mais je voudrais terminer par quelques remarques sur un nouveau développement de notre cadre d'analyse qui était attendu de cette comparaison Franco-Américaine.

Même si nous devions découvrir aux États-Unis la place significative d'ordres de grandeur et de figures du bien commun qu'une sociologie d'acteurs intéressés est mal préparée à saisir, nous nous attendions aussi à devoir explorer de nouvelles grammaires de la chose publique. Ce fut le cas outre les associations orientées vers la mise à l'épreuve du projet selon un ou deux ordres de grandeur, nous avons vu des opposants ayant constitué localement une "coalition". La coalition apparaît d'autant plus légitime et susceptible de faire entendre sa voix auprès des élus politique qu'elle rassemble une hétérogénéité d'intérêts individuels coalisés. Nous n'avons pas trouvé dans le cas français un semblable organe, si ajusté à la composition d'une chose publique libérale. La coalition libérale, au lieu du compromis entre des figures du bien commun, vise à composer des biens individuels.

Qu'en est-il alors de cet individu? Pour un Américain le mot désigne vous et moi, une espèce d'être humain empirique non spécifié. Ni le sens commun, ni les sciences sociales et politiques n'aident à bien comprendre ce qu'il faut pour faire un individu, et l'on ne rencontre le plus souvent que le lancinant face à face entre individu et collectif.[12] C'est là que notre travail antérieur sur les ordre de grandeur et sur les métaphysiques qui les supportent nous faisait disposer d'un avantage comparatif. Auquel s'ajoutait le détour d'une exploration de ces engagements de familiarité qui éclairent l'état d'individu en contre plongée, si l'on peut dire, permettant de distinguer ce qui est requis pour constituer un agent détaché de ses dépendances familières. Notre conceptualisation des grandeurs de l'être humain, à partir de qualifications rapportées à une spécification du bien commun, nous permet de reconnaître un état d'individu qui, loin de se réduire à l'être humain empirique, est le résultat de son agrandissement pour le public. L'individu est ainsi une personne agrandie. Comme les "grands" dans les cités que nous avions explorées, comme le professionnel efficace, le représentant d'un collectif, la figure médiatique, l'être humain doit faire des sacrifices pour être dans cet état. On voit que cette analyse, que je ne fais qu'esquisser ici, lève des malentendus sur la comparaison entre les deux cultures politiques nord-américaine et française. Pour un Français soucieux d'intérêt général ou, plus

---

[11] On connaît les difficultés qu'a rencontrées l'État de Californie en retour de cette politique de dérégulation, avec l'obligation de décréter l'état d'urgence en janvier 2001 en raison d'une crise énergétique.

[12] Il n'en est pas de même en philosophie et l'ouvrage de Charles Taylor (1989), comme ceux de Louis Dumont (1987, 1991), apportent des éclairages précieux sur les conceptions de l'individualité.

généralement, du genre de bien commun qui confère leur légitimité aux ordres de grandeurs, l'individu est un petit. C'est un particulier par rapport à ces biens communs. Mais dans la grammaire du bien public que certains jugements des Américains donnent à voir, l'intérêt individuel doit être compris comme un bien préparé pour la composition d'un bien public, et l'individu comme un être humain préparé pour cette composition, qu'elle s'effectue dans la négociation ou dans la rencontre d'opinions exprimées en public. L'équipement de la propriété privée, comme celui des droits individuels et tout particulièrement du droit d'expression, sont des pièces majeures du dispositif contribuant à constituer ce genre de chose publique. C'est pourquoi on pourra recueillir aux États-Unis des critiques adressées à des gens au motif qu'ils sont trop "narcissiques", formulation presque incompréhensible pour un Français. Comment un Américain pourrait-il être narcissique puisqu'il est légitimement occupé de son bien individuel? Précisément parce que la confection d'une chose publique passe par la composition de biens individuels, et qu'il faut donc que l'être humain se hisse, se grandisse pour accéder à l'état d'individu en public, capable d'exprimer ses opinions et ses intérêts dans un format public propre à cette composition. En traversant l'Atlantique, les Américains n'ont pas renoncé aux grandeurs de la vieille Europe autant qu'ils le pensent souvent ; ils ont aussi élaboré des figures d'agrandissement en public de l'être humain plus compatibles avec l'individuation que ne le sont les grandeurs de bien commun.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barret, S.A., Gifford, E.W., 1933, "Miwok material culture. Indian life of the Yosemite region", *Bulletin of Milwaukee Public Museum,* vol.2 n°4.

Beuret, Jean-Eudes, 1999, «Petits arrangements entre acteurs... Les voies d'une gestion concertée de l'espace rural », *Natures Sciences Sociétés* vol. 7 n°1, pp. 21-30.

Breviglieri, M., 1997, "La coopération spontanée. Entraides techniques autour d'un automate public", in Conein, B. et Thévenot, L. (eds.), *Cognition et information en société,* Paris, Ed. de 1'EHESS (Raisons pratiques 8), pp.l23-l48.

Doidy, Eric, 1997, "S'engager en commun. La montée en généralité d'attaches locales à des environnements naturel et urbain", Mémoire pour le DEA de Sociologie de 1'EHESS.

Doidy Eric, 1999, "Environnement familier, environnement partagé. La concertation comme épreuve d'extension du bien commun", rapport pour le programme "Ensemble pour gérer le territoire. La concertation sociale et la médiation des conflits entre agriculteurs et autres ruraux pour une gestion équilibrée de l'environnement », sous la direction de Jean-Eudes Beuret (SPDR, ENSAR), financé par la Fondation de France.

Dumont, L., 1983, *Essais sur l'individualisme; une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne,* Paris, Seuil.

Dumont, L., 1991, *L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour.* Homo Aequalis II, Paris, Gallimard.

Echeverria, John D., Barrows, Pope, Roos-Collins, Richard, 1989, *Rivers at Risk. The Concerned Citizen's Guide to Hydropower,* Washington D.C. & Covelo California, Island Press (foreword by Stewart L. Udail).

Ion, Jacques, 1997, *Lafin des militants,* Paris, Bd. de l'Atelier.
Ion, Jacques, 2000, "Engagements associatifs et espace public", *Mouvements* n°3, mars-avril, pp.6?-72.

Ion, Jacques, Peroni, Michel (dir.), 1997, *Engagement public et exposition de la personne,* Ed. de l'Aube.

Lafaye, C., Thévenot, L., 1993, "Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature", *Revue Française de Sociologie,* vol.34, n°4, oct.-déc., pp.495-524.

Lamont, M., Thévenot, L. (eds.), 2000, *Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the Llnited States,* Cambridge, Cambridge University Press.

Moody, M., Thévenot, L. 2000, "Comparing Models of Strategy, Interests, and the Public Good in French and American Environmental Disputes", in Lamont Michèle and Thévenot Laurent (eds.),

Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States, Cambridge, Cambridge University Press, pp .273-306.

Rui, 5., 1997, "L'entrée en concertation, une expérience démocratique", *Ecologie politique* n°21, pp. 27-42.

Taylor, C., 1989, *Sources of the Self The Making of the Modem Identity,* Cambridge, Harvard University Press.

Thévenot, L., 1990, "L'action qui convient", in Pharo, P. et Quéré, L., (éds.), *Les formes de l'action,* Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons pratiques 1), pp.39-69.

Thévenot, L., 1994, "Le régime de familiarité; des choses en personnes", *Genèses,* n°17, septembre, pp.?2-lOl.

Thévenot, L., 1995a, "Emotions et évaluations dans les coordinations publiques", in Paperman P. et Ogien R. (eds.), *La couleur des pensées. Emotions, sentiments, intentions,* Paris, Ed. de 1'EHESS (Raisons pratiques 6), pp.l45-l7zl

Thévenot, L., 1995b, "L'action en plan", *Sociologie du Travail,* vol.XXXVII, n°3, pp.411-434.

Thévenot, L., 1996a, "Mettre en valeur la nature; disputes autour d'aménagements de la nature en France et aux Etats-Unis", *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique,* n°49, pp.27-5O.

Thévenot, L., 1996b, "Stratégies, Intérêts et justifications. à propos d'une comparaison France . Bats-Unis de conflits d'aménagement", *Techniques, territoires et sociétés,* n°31, pp.127lzl9.

Thévenot, L, 1999, "Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux", *Mouvements* n°3, mars-avril, pp.73-82.

Thévenot, L, 2000a, "L'action comme engagement", in Barbier, J-M. (ed.), *L'analyse de la singularité de l'action,* Paris, PUF, pp.2l3-238.

Thévenot, L., 2000b, "Actions et acteurs de la procéduralisation", in Coppens, Philippe et Jacques Lenoble (eds.), *Démocratie et Procéduralisation du droit,* Bruxelles, Bruylant (Bibliothèque de la Faculté de Droit de L'Université Catholique de Louvain), pp.171-204.

Thévenot, L, 2001, "Which road to follow? The moral complexity of an 'equipped' humanity" in Law, John and Mol, Annemarie (eds.), *Complexities in Science, Technology and Medicine,* Durham, North Carolina, Duke University Press (à paraître).

Thévenot, L, and Lamont, M. 2000, "Exploring the French and American polity", in Lamont M. et Thévenot L. (eds.), *Rethinking comparative cultural sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States,* Cambridge, Cambridge University Press, pp .30 7-327.

Thévenot, Laurent, Moody, Michael, Lafaye, Claudette, 2000, "Forms of Valuing Nature: Arguments and Modes of Justification in French and American Environmental Disputes", in Lamont Michèle and Thévenot Laurent (eds.), *Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the tlnited States,* Cambridge, Cambridge University Press, pp.229-272.

06. Y. Chiffoleau -
ypermodernité & mutations
du monde rural.

Système collectif
→ échec car la relation
rocher breton / coquille
St Jacques japonaise
n'a pas été nouée.
"La coquille St Jaques n'a pas
su séduire le rocher breton"
Pb technique ms) pb de lien
pas de réseau complet.

→ Session 2.

7

D. — *La vérification des expériences scientifiques : controverses et réplications*

ÉLÉMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA TRADUCTION

La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc*

par Michel CALLON

INTRODUCTION

Les sociologues qui ont entrepris depuis quelques années l'analyse détaillée des contenus scientifiques et techniques se trouvent dans une situation paradoxale. Les explications et interprétations qu'ils proposent sont en effet marquées d'une profonde asymétrie. Leur tolérance est sans borne lorsqu'ils reconnaissent aux scientifiques et aux ingénieurs qu'ils étudient le droit à la controverse. Ils savent alors se montrer impartiaux et traitent dans les mêmes termes les différents protagonistes, n'accordant à aucun d'entre eux, même à ceux qui finissent par s'imposer, un de ces privilèges nommés : raison, méthode scientifique, vérité ou efficacité, qui rendent compte du succès sans vraiment l'expliquer[1]. Cette attitude a

* (Version française d'un article à paraître en anglais *in John Law* (ed.), *Power, Action and Belief : the New Sociology of Knowledge, Sociological Review Monograph* 32, Keele and London, University of Keele and Routledge and Kegan Paul.

1. Les principes méthodologiques qui définissent le cadre d'analyse d'un nombre croissant d'études sociales de la science ont été exposés en toute clarté par D. Bloor (Bloor, 1976) et caractérisent ce qu'il appelle le programme fort de la sociologie des sciences.

de la science telle qu'elle se fait[2].

Mais le libéralisme dont font preuve ces sociologues a des limites. Il ne va pas jusqu'à autoriser les acteurs étudiés à discuter ouvertement de la société et de sa constitution. Lorsqu'ils rendent compte des aspects scientifiques et techniques des controverses, ces sociologues restituent fidèlement les points de vue en présence et s'abstiennent à juste titre de prendre partie. Ils admettent l'existence d'une pluralité de descriptions de la nature entre lesquelles ils n'établissent aucune priorité ni aucune hiérarchie. Pourtant, et là est le paradoxe, dans les analyses qu'ils proposent, ils agissent comme si cet agnosticisme à l'égard des sciences de la nature et des techniques ne pouvait être étendu aux faits de société. Pour eux la Nature est incertaine, mais la Société ne l'est pas[3].

S'agit-il d'un simple privilège que, dans un réflexe corporatiste, les sociologues s'accordent à eux-mêmes en soustrayant leurs propres savoirs à la discussion publique ? Ce n'est pas si simple. Cette asymétrie joue en effet un rôle essentiel dans l'explication des sciences et des techniques. Puisque la Nature n'est pas en mesure d'établir à elle seule le consensus entre les experts, il faut au sociologue et au philosophe quelque chose de plus contraignant, de moins équivoque, pour expliquer la naissance, le déroulement et l'éventuelle fermeture des controverses. Certains placent cette force supérieure dans la méthode scientifique et par voie de conséquence dans l'existence de normes sociales qui en garantissent la mise en œuvre[4]. D'autres recourent sans médiation aucune aux forces sociales constituées, qu'il s'agisse de classes, d'organisations ou de professions[5]. Pour les uns et pour les autres, la Société, quelle que soit la description qu'ils en donnent, finit par avoir le dernier mot dans son face à face avec la Nature. Si l'on supprime les normes, alors les sciences s'effondrent ; si l'on nie l'existence des classes sociales et de leurs intérêts ou encore si l'on fait disparaître la lutte des scientifiques pour accroître leur capital de crédibilité ou leur réputation, alors les sciences et les techniques s'immobilisent, privées de tout ressort.

Ce privilège souvent implicite accordé aux sciences sociales[6] dans l'explication des sciences et des techniques conduit à trois difficultés majeures.

La première, et la plus apparente, est d'ordre stylistique. Alors que les scientifiques et les ingénieurs engagés dans les controverses les plus techniques doutent autant de la société que de la nature, le compte rendu qui en est donné gomme généralement toutes les discussions des acteurs sur les structures sociales. Le sociologue a tendance à censurer de façon sélective les acteurs lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, de leurs alliés, de leurs adversaires ou des contextes sociaux plus larges. Il ne les laisse s'exprimer en toute liberté, et sans juger le contenu de leurs propos que lorsqu'ils parlent de la Nature. Les quelques rares textes dans lesquels cette censure n'est pas exercée produisent un effet littéraire très différent, tout simplement parce que les acteurs ne sont pas amputés

2. Ces études empiriques ont porté sur une grande variété de domaines scientifiques. Les plus significatives, et parmi elles celles réalisées par T. Pinch et A. Pickering, ont été regroupées *in* K. Knorr, R. Knorr, R. Whitley (eds), 1980. Signalons également le numéro spécial 11, 1 (1981) de *Social Studies of Science* consacré aux controverses scientifiques. Voir également : B. Barnes et S. Shapin (eds), 1979, ainsi que Wallis (eds), 1979. Un classique du genre reste : H.-M. Collins, 1975. Une bonne mise en perspective de ces études peut être trouvée *in* S. Shapin (1982).

3. C'est sans doute dans les analyses proposées par les sociologues d'Edinburgh que cette affirmation apparaît avec le plus de netteté (Barnes, 1979 et 1982 ; D. MacKenzie, 1978). Un bon bilan de cette sociologie a été présenté par J. Law et P. Lodge (1984) qui l'ont mise en relation de façon très féconde avec la philosophie de M. Hesse (1974). Les ethnométhodologues, ou ceux qui en sont proches, échappent en partie à cette critique. De ce point de vue l'article de M. Lynch (1982) est exemplaire puisque l'auteur admet explicitement la construction simultanée du fait scientifique et du contexte social dont il ne saurait être séparé. Pour une utilisation de cet argument dans l'analyse des textes, voir M. Callon *et al.* (1984).

4. La croyance en l'existence de normes et en leur rôle régulateur est une des caractéristiques fondamentales de la sociologie mertonienne et post-mertonienne qui se rattache ainsi au courant plus général de l'analyse fonctionnaliste ou culturaliste des institutions (Merton, 1973). Cette croyance est partagée explicitement ou implicitement par une grande partie des épistémologues ou des philosophes des sciences. La simple affirmation de l'existence d'une méthode scientifique, quelle que soit la manière dont celle-ci est caractérisée, conduit nécessairement au postulat de l'existence de normes, techniques ou sociales et par voie de conséquence à une sociologie à laquelle les sociologues eux-mêmes ne croient plus guère. Pour ce recours aux normes comme explication « en dernière instance », voir l'article archétypique de G. Freudenthal (Freudenthal, 1984). Plus on insiste sur l'existence d'une méthode scientifique et plus la sociologie que nécessite cette affirmation s'avère simpliste et dépassée.

5. C'est le cas des analyses d'inspiration marxiste (Yoxen, 1981). Dans certains cas les analyses produites sont remarquables (D. MacKenzie, 1978 ; S. Shapin, 1979 ; T. Kuhn, 1970).

6. Sur ce discours de maîtrise des sciences sociales et l'asymétrie qu'il produit, voir les critiques profondes de M. Serres (Serres, 1980) et de I. Stengers (Prigogine et Stengers, 1979).

d'une partie d'eux-mêmes[7]. L'impression de réductionnisme sociologique que donnent très souvent les meilleurs textes consacrés aux contenus scientifiques provient sans doute de cette censure systématique et parfois impitoyable qu'exercent les sociologues au nom de leur savoir. Les chercheurs ont le droit de débattre des neutrinos solaires, des coefficients d'association statistique ou de la forme du cerveau, et ceci dans les moindres détails, mais toutes les analyses et interprétations sociales qu'ils proposent et discutent dans le même temps sont considérées comme hors sujet ou, pire, sont retenues contre eux pour expliquer leurs choix scientifiques ou techniques[8]. Dans certains cas l'effet peut être tellement

7. Les deux classiques du genre demeurent les livres de J. D. Watson (Watson, 1968) et de J. T. Kidder (Kidder, 1982). La description proposée par Kidder est particulièrement frappante puisque, même dans le cas d'un marché bien identifié, de fortes incertitudes demeurent non seulement sur les caractéristiques techniques du micro-ordinateur mais également sur les relations sociales qui se nouent autour de lui. Les ingénieurs qui le conçoivent travaillent en plein brouillard : « They lived in a land of mists and mirrors. Mushroom management seemed to be practiced at all levels in their team. Or perhaps it was a version of Steve Wallach's ring protection system made flesh : West feeling uncertain about the team's seal status upstairs ; West's own managers never completely aware of all that their boss was up to ; and the brand-new engineers kept almost completely ignorant of the real stakes, the politics, the intentions that lay behind what they were doing. But they proceeded headlong » (p. 105). Une illustration récente de ce genre littéraire est fournie par l'analyse de Pasteur par B. Latour (Latour, 1984). Dans un domaine qui n'est pas celui de la sociologie de la connaissance, L. Boltanski a montré que les incertitudes sur la société et la taille des acteurs étaient au cœur des dénonciations envoyées sous la forme de lettres à un grand quotidien du soir français (Boltanski, 1984).

8. La question peut se poser de savoir si dans les sciences fondamentales les controverses sur l'état et la composition de la société jouent un rôle aussi important que dans le cas des sciences appliquées ou des techniques. En d'autres termes, les scientifiques qui débattent des neutrinos solaires (T. Pinch, 1980 et 1981), du charme des particules (A. Pickering, 1980) ou de la composition de TRF (B. Latour, 1979) sont-ils amenés à douter aussi facilement de tel ou tel aspect du monde social qui les entoure ? Ce qui semble admissible pour un artefact qui doit se trouver un public (Callon, 1980 ; Pinch et Bijker, 1984), l'est-il pour des connaissances scientifiques de base débattues entre spécialistes au sein de laboratoires protégés du monde extérieur ? La réponse à cette question fondamentale mériterait de longs développements. Contentons-nous ici de deux observations. Premièrement, si les analyses de controverses scientifiques restent bien souvent confinées à l'intérieur des laboratoires ou des communautés de spécialistes, c'est tout simplement parce que les sociologues qui les étudient s'arrêtent de suivre les protagonistes lorsqu'ils quittent le terrain de la science proprement dite. Guillemin, Weber et Bahcall ne peuvent éviter de trouver des crédits, de mettre au point des enseignements, d'écrire des manuels, de coloniser des revues ou d'en monter de nouvelles. Toutes ces activités sont en général soigneusement censurées par les observations sociologiques ; elles sont pourtant des composantes essentielles du travail scientifique lui-même. Or, dans ces différentes activités, les chercheurs font en permanence des hypothèses sur leurs interlocuteurs, leur identité, ce qu'ils veulent et attendent. Il resterait à montrer, mais il s'agit ici d'un programme de recherche, que toutes ces activités, qui se déroulent en général à l'extérieur des laboratoires, constituent des éléments essentiels de la science et ne sont pas sans influence sur ses contenus. Deuxièmement, l'étude dynamique des controverses montre l'existence de phases au cours desquelles les débats portent indissociablement sur la société et sur les connaissances (Shapin, 1979). Ceci se produit notamment au moment où les réseaux de traduction prennent forme et se négocient (Callon, 1981). Au fur et à mesure que ces réseaux se stabilisent, les activités, les rôles, les intérêts se différencient et se fixent ; les controverses séparent de plus en plus les problèmes scientifiques et techniques et les contextes sociaux. Mais tant que des controverses existent et se développent, le recrutement par les protagnistes, d'alliés extérieurs dont l'identité n'est jamais complètement évidente (administration, enseignement, industrie...) est nécessaire. Une controverse « purement » scientifique qui ne proposerait pas simultanément une analyse « sociologique » de certains acteurs impliqués ou à enrôler est une contradiction dans les termes. Les scientifiques ne peuvent être d'accord sur la société que s'ils sont complètement d'accord sur les contenus techniques. Ceci peut arriver et de plusieurs manières : sclérose ou bureaucratisation totales d'une spécialité (Crane, 1972), coup de force « politique » à l'intérieur de la science qui rend indiscutables les connaissances en rendant indiscutables les structures sociales où elles se développent (sur Lyssenko voir D. Lecourt, 1976).

9. C'est la thèse développée par Gouldner à propos de la sociologie en général (Gouldner, 1971). Un bon exemple de controverse interminable sur les explications de la science proposée par les sociologues est celle qui a porté sur les intérêts et leur rôle dans la construction et la validation des connaissances. Sur ce point voir l'examen critique des thèses en présence in : M. Callon et J. Law (1982).

désastreux que le lecteur a l'impression d'assister au procès des sciences de la Nature, au nom d'un savoir scientifique privilégié (la sociologie), jugé indiscutable et inaccessible à la critique.

La seconde difficulté est d'ordre théorique. Comme l'ont relevé de nombreux auteurs, les controverses sur les explications sociologiques de la science sont interminables. Les sociologues n'arrivent que très rarement à se mettre d'accord entre eux. Comme tous les scientifiques qu'ils étudient, ils sont déchirés par des controverses permanentes et les consensus, lorsqu'ils sont atteints, semblent encore plus rares et plus fragiles qu'ailleurs. Faut-il parler de classes sociales et d'intérêts plutôt que de normes et d'institution ? Le débat est aussi vieux que la sociologie et n'épargne pas la sociologie des sciences, puisque les deux positions y sont défendues avec autant de pugnacité et de réussite[9]. Est-il légitime de parler de classes sociales alors que l'observation ne porte que sur quelques individus ? Comment repérer des normes ou des règles du jeu et décider de leur généralité ? Autant de questions permanentes qui divisent les sciences sociales et n'ont aucune raison de disparaître. Le constat est clair : l'explication sociologique des controverses scientifiques et techniques est aussi controversée que les connaissances et les objets dont

société certaine et connue n'étant précisément maintenu pour expliquer les controverses sur la Nature et notamment leur fermeture. La difficulté théorique est celle-ci : à partir du moment où l'on admet que les savoirs sur la Nature et les savoirs sur la Société sont aussi incertains, ambigus et discutables les uns que les autres, il est impossible de leur faire jouer des rôles différents dans l'analyse. Puisque la Société n'est pas plus évidente et moins controversée que la Nature, l'explication sociologique voit ses fondements se dérober sous elle. Et si d'aventure, mais ceci est hautement improbable l'accord se réalisait sur nos conceptions de la société, quelle force invoquer pour expliquer ce consensus soudain, qui ne puisse être contestée à son tour ? La récurrence est infinie et l'explication toujours repoussée[10].

La troisième difficulté est d'ordre méthodologique. Tous ceux qui ont étudié des innovations scientifiques ou techniques savent qu'au cours de leur élaboration, l'identité des acteurs et leurs tailles respectives sont des enjeux permanents dans les controverses qui se développent. Quelles sont les convictions de Pasteur ou de Pouchet sur la génération spontanée ? Les positions des protagonistes ne se laissent jamais définir clairement, même rétrospectivement, car la définition de ces positions est objet de discussions[11]. Quels sont au juste les intérêts de Renault lorsque EDF annonce que la fin du XXe siècle consacrera l'irrésistible extension des usages du véhicule électrique ? Qui croire de l'un ou de l'autre pour déterminer ce que veut réellement Renault[12] ? La science et la technique sont des histoires dramatiques dans lesquelles l'identité des acteurs est un des éléments en discussion. L'observateur qui ignore ces incertitudes court le danger

10. Le classique problème de la réflexivité peut être posé en des termes nouveaux depuis que nos connaissances sur les controverses se sont développées. La réflexivité n'est rien d'autre que l'extension aux sciences de la société de l'analyse qu'elles proposent pour expliquer la construction du consensus au sein des sciences de la Nature. La société, pas plus que la Nature, ne peut être invoquée pour expliquer la fermeture d'une controverse et la fabrication d'un savoir positif. Il n'existe aucun garant ultime, aucune explication en dernière instance qui à son tour ne puisse être disputée. Ceci n'interdit d'ailleurs pas la réalisation de consensus en principe provisoires. L'argument que nous développons ici est identique à celui qui permet à K. Popper de retirer tout fondement logique à l'induction (Popper, 1934).
11. J. Farley et G. Geison (1974).
12. M. Callon (1981).

d'écrire une histoire partisane dans laquelle sont mis en scène des acteurs dont la réalité et l'existence même sont problématiques.

Une manière d'éviter toutes ces difficultés serait de revenir en arrière et de nier tout simplement la possibilité d'une explication sociologique des sciences et des techniques. Nous pensons qu'une autre issue est possible qui conserve et prolonge les acquis récents de la sociologie des sciences et des techniques. Nous voulons montrer dans ce papier que l'analyse peut être poursuivie avec une société considérée comme incertaine et discutable. Dans les controverses étudiées les acteurs qui interviennent développent des argumentations et des points de vue contradictoires qui les amènent à proposer des versions différentes du monde social et du monde naturel. Qu'arrive-t-il si l'on maintient tout au long de l'analyse la symétrie entre les négociations qui portent sur l'un et sur l'autre ? Aboutit-on nécessairement à un chaos indescriptible ? Telles sont les questions auxquelles nous nous efforçons de répondre dans cette étude.

Pour éviter les trois difficultés présentées précédemment, nous nous sommes imposé d'observer trois principes de méthode.

Le premier principe étend l'agnosticisme de l'observateur aux sciences sociales elles-mêmes. Non seulement l'observateur se montre impartial vis-à-vis des arguments scientifiques et techniques utilisés par les protagonistes de la controverse, mais de plus il s'interdit de censurer les acteurs lorsque ceux-ci parlent à propos d'eux-mêmes ou de leur environnement social. Il s'abstient de porter des jugements sur la façon dont les acteurs analysent la société qui les entoure, il ne privilégie aucun point de vue et ne censure aucune interprétation ; il ne lève pas le doute sur l'identité des acteurs impliqués, lorsque celle-ci est au cœur des négociations.

Le second principe est un principe de symétrie généralisée qui étend, tout en la remaniant assez profondément, la définition qui en a été donnée par D. Bloor[13]. En effet il ne s'agit plus seulement d'expliquer dans les mêmes termes les différents points de vue et argumentations qui s'opposent

13. D. Bloor (1976).

cours d'une controverse scientifique et technique. Puisque les acteurs mêlent en permanence considérations sur la société et sur la nature, nous imposons à l'observateur d'utiliser un seul répertoire pour décrire les points de vue en présence, que la controverse ou les désaccords, lorsqu'ils existent, portent sur des enjeux scientifiques ou techniques ou sur la constitution de la société. Le choix du vocabulaire pour réaliser ces descriptions et fournir ces explications est bien entendu laissé à discrétion de l'observateur. Il n'est donc pas question de reprendre purement et simplement les analyses proposées par les acteurs eux-mêmes. Il existe en principe une infinité de répertoires possibles[14]. Au sociologue de choisir celui qui lui semble le mieux adapté à son propos et de convaincre ses collègues du bien fondé de son choix. Optant dans ce texte pour le répertoire de la traduction, nous savons que notre récit et notre explication ne sont ni plus ni moins valides que n'importe quels autres. Mais, suivant le principe de symétrie généralisée, nous nous imposons comme règle du jeu de ne pas changer de registre lorsque nous passons des aspects techniques aux aspects sociaux, espérant que le répertoire de la traduction, qui n'est en rien celui des acteurs étudiés convaincra le lecteur de son pouvoir d'explication.

Le troisième principe est celui de la libre association. Il exige en particulier que l'observateur abandonne toute distinction *a priori* entre faits de Nature et faits de Société et qu'il rejette l'hypothèse d'une frontière définitive séparant les deux. Ces divisions sont considérées comme conflictuelles car elles sont des résultats et non des points de départ. De

14. D'un certain point de vue l'argument que nous développons ici est comparable à celui de M. Weber (Weber, 1965). Pour M. Weber, le sociologue, guidé par son propre rapport aux valeurs (*Wertbeziehung*), sélectionne le problème à étudier et les éléments de la réalité qui lui semblent les plus pertinents. Ce n'est qu'une fois réalisée cette opération de réduction d'un réel, en droit infiniment diversifié, que commence le travail sociologique proprement dit. Le principe de symétrie généralisé dote le sociologue-observateur d'un pouvoir discrétionnaire analogue. Le choix du répertoire est en principe entièrement libre, la seule contrainte étant qu'il vaille à la fois pour la Société et pour la Nature. Si on voulait absolument poursuivre le parallèle avec la sociologie weberienne, on dirait que le choix du répertoire est l'équivalent du rapport aux valeurs du sociologue. Si l'on voulait signaler les différences, on ferait observer que le choix de ce répertoire n'est pas laissé à la discrétion totale du sociologue, puisqu'il doit (troisième principe) rendre visibles toutes les associations et toutes les mises en relation opérées par les acteurs eux-mêmes. Cette contrainte méthodologique, dont la sociologie weberienne n'a que faire a pour seul but de redonner aux acteurs les marges de manœuvre que les idéaux-types leur retiraient pour les transférer à l'observateur.

plus il accepte de considérer que l'inventaire des catégories utilisées, des entités mobilisées et des relations dans lesquelles elles entrent, est en permanence discuté par les acteurs. Au lieu d'imposer à ces derniers une grille d'analyse préétablie, il les suit pour repérer comment ils définissent et associent, parfois en les négociant, les différents éléments dont ils composent leur monde, qu'il soit social ou naturel[15].

Dans le texte qui suit nous donnons un exemple d'application de ces trois principes. Notre but est de montrer qu'il est possible de douter de la société elle-même en même temps que les acteurs et que ceci ne conduit ni au chaos ni à l'absurdité. Au contraire, et comme on espère le prouver, l'histoire gagne en intelligibilité car sont préservées toutes les fluctuations auxquelles elle donne lieu. Dans l'épisode que nous retraçons ici, s'entrelacent en permanence des prises de position sur la société et sur la nature sans que l'on puisse dire lesquelles des unes ou des autres sont déterminantes. C'est pourquoi nous avons titulé ce texte : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc.

I. Coquilles Saint-Jacques et marins-pêcheurs

Mets prisé par les consommateurs français, les coquilles Saint-Jacques ne sont exploitées systématiquement que depuis une vingtaine d'années. En France elles sont pêchées en trois lieux : au large des côtes normandes, en rade de Brest et en baie de Saint-Brieuc. Les espèces y sont différentes. Certaines, comme à Brest, sont coraillées toute l'année, alors qu'à Saint-Brieuc elles perdent leur corail pendant le printemps et l'été. Ces caractéristiques sont commercialement importantes car les consommateurs, telle est du moins la conviction des marins-pêcheurs, préfèrent les coquilles coraillées à celles qui ne le sont pas.

Tout au long des années 70, le stock de Brest s'éteint progressivement du fait de l'action conjuguée des prédateurs marins (les étoiles de mer), du froid imposé par plusieurs hivers rigoureux et des marins-pêcheurs qui, pour satisfaire des consommateurs insatiables, capturent les coquilles à lon-

15. J. Law (1985b).

gueur d'année sans leur laisser le temps de se reproduire. Durant la même période, Saint-Brieuc, dont la production décline régulièrement, évite la catastrophe : les prédateurs y sont moins abondants et la préférence des consommateurs pour les coquilles Saint-Jacques coraillées contraint les marins-pêcheurs au repos forcé pendant la moitié de l'année, favorisant ainsi la reproduction du stock[16].

L'objectif de l'étude, dont nous rendons compte partiellement dans cet article, était d'analyser la constitution progressive au long des années 70, d'un savoir « scientifique » sur les coquilles Saint-Jacques[17]. Le point de départ que nous avons choisi est un colloque qui se tient à Brest en 1972. Il rassemble des scientifiques ainsi que les délégués professionnels des marins-pêcheurs qui examinent ensemble la possibilité de maîtriser la culture des coquilles Saint-Jacques afin d'en augmenter la production. Les discussions s'organisent autour des trois éléments suivants :

1) Trois chercheurs appartenant au CNEXO[18], découvrent, au cours d'un voyage au Japon, que les coquilles Saint-Jacques y font l'objet d'une véritable culture intensive. La technique est la suivante : les larves sont fixées sur des collecteurs immergés où elles croissent à l'abri des prédateurs ; arrivées à une taille suffisante elles sont « semées » sur les fonds marins où elles se développent en toute quiétude pendant deux ou trois ans avant d'être pêchées. Cette technique, selon les récits de voyage des trois chercheurs, a permis non seulement de préserver les stocks existants, mais également de les augmenter considérablement. C'est autour de leur compte rendu que s'organisent les différentes contributions au colloque et les discussions qui prennent place.

2) La méconnaissance des mécanismes de croissance des coquilles Saint-Jacques est totale. La communauté scientifique ne s'y est jamais vraiment intéressée ; les marins-pêcheurs n'étant héritiers d'aucune tradition puisque l'exploitation intensive est récente, ne savent rien des premiers instants des coquilles Saint-Jacques qu'ils ne connaissent qu'à l'état adulte lorsqu'ils les remontent dans leurs dragues. Au début des années 70, il n'existe donc aucune relation directe entre les larves de coquilles et les marins-pêcheurs. Comme on le verra, c'est par l'entremise des chercheurs que ce lien sera progressivement construit[19].

3) Une activité de pêche intensive dont les conséquences deviennent visibles en baie de Saint-Brieuc. Brest a été rayé de la carte. A Saint-Brieuc la production décroît régulièrement. Les représentants des marins-pêcheurs dont l'activité est particulièrement lucrative, s'inquiètent de cette baisse qui semble inéluctable et craignent que la catastrophe de Brest ne se reproduise à Saint-Brieuc.

Tel est le point de départ choisi. Dix ans plus tard, des connaissances « scientifiques » ont été produites et certifiées ; un groupe social (celui des marins-pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc) uni autour de privilèges qu'il a su instituer et préserver, s'est constitué au fil du temps[20] ; une communauté de spécialistes s'est organisée pour étudier les coquilles et promouvoir leur culture. C'est une partie de cette évolution que nous allons maintenant retracer.

16. Le stock est une notion couramment utilisée en démographie des populations. Le stock, dans le cas qui nous occupe, désigne la population des coquilles Saint-Jacques vivant et se reproduisant en baie de Saint-Brieuc. Un stock donné est défini par une série de paramètres variables avec le temps : effectifs, classe d'âge, tailles, taux de mortalité naturelle, taux de fécondité, etc. La connaissance du stock suppose des mesures systématiques qui permettent d'en prévoir l'évolution. La dynamique des populations élabore des modèles mathématiques précisant l'influence de telle ou telle variable (intensité de l'effort de pêche, répartition des captures selon les classes d'âge) sur l'évolution du stock. Elle est un des outils essentiels de ce que les spécialistes des pêches maritimes appellent la gestion rationnelle des stocks.

17. Pour réaliser cette étude nous avons disposé de tous les articles, rapports, comptes rendus de colloques, se rapportant à l'expérimentation de Saint-Brieuc et à la domestication des coquilles Saint-Jacques. Une vingtaine d'interviews ont été réalisées auprès des différents protagonistes.

18. Le CNEXO (Centre National d'Exploitation des Océans) est un organisme public mis en place au début des années 70 et chargé de conduire des recherches visant à mieux connaître les ressources maritimes et à les valoriser.

19. Deux exemples montrent l'étendue de l'ignorance des experts et des professionnels de la pêche. Pendant toutes les années 70, les spécialistes se sont battus, sans jamais se lancer dans une campagne d'expériences, pour savoir si une coquille à corail temporaire conservait cette propriété lorsqu'elle était transplantée dans un lieu où les coquilles sont à corail permanent. Quant aux marins-pêcheurs, ils ont toujours affirmé, contre l'opinion des experts, que les coquilles Saint-Jacques se déplaçaient au fond des océans. Sur ces deux points controversés, il a fallu toute une série d'expérimentations, au début des années 80, pour montrer que des coquilles écossaises, coraillées en permanence, conservaient cette caractéristique dans la baie de Saint-Brieuc et pour convaincre, film vidéo à l'appui, les marins-pêcheurs que seuls les courants sous-marins étaient responsables des déplacements des coquilles Saint-Jacques.

20. En 1984, grâce à toutes les alliances dont nous ne retraçons ici que les débuts, les marins-pêcheurs de Saint-Brieuc perçoivent un revenu annuel moyen de 300 000 F (une fois amortis les investissements) pour cinq heures de travail hebdomadaire pendant seulement six mois.

II. Les quatre étapes de la traduction

Par décision de méthode nous choisissons de suivre un acteur tout au long de ses opérations de construction-déconstruction de la Nature et de la Société. Ici, notre point de départ est constitué par les trois chercheurs au retour de leur voyage en Extrême-Orient. Peu nous importe, à ce stade de l'enquête, d'où ils viennent et pourquoi ils agissent. Dans l'histoire que nous analysons, ils sont le *primum movens*. Nous allons les accompagner dans leurs premières tentatives de domestication. Celle-ci passe par quatre étapes, qui dans la réalité peuvent se chevaucher, mais qui constituent les différents moments d'un processus général auquel nous donnons le nom de traduction.

1. *La problématisation ou comment se rendre indispensable ?*

Une fois rentrés chez eux, pleins d'usage et raison, ils écrivent une série de rapports et d'articles dans lesquels ils consignent leurs impressions de voyage et développent des projets. Ils ont vu, de leurs yeux vu, affirment-ils, des larves se fixer sur des collecteurs puis croître jusqu'à l'âge adulte à l'abri des prédateurs de tous poils. La question qu'ils posent est simple. L'expérience est-elle transposable en France et plus particulièrement en rade de Saint-Brieuc ? La réponse n'est pas évidente car ils savent, et personne ne contestant leurs affirmations nous les tenons pour incontestables, que l'espèce briochine *(Pecten Maximus)* est différente de l'espèce élevée dans les eaux nippones *(Pecten Patinopecten Yessoensis)*. L'aquaculture des coquilles à Saint-Brieuc semble donc problématique puisque aucune réponse connue ne peut être apportée à cette question cruciale : *Pecten Maximus* se fixe-t-il dans les premiers instants de son existence ? D'autres interrogations, tout aussi importantes, l'accompagnent : quand s'opère la métamorphose des larves ? À quelle vitesse s'effectue la croissance des naissains ? Peut-on fixer suffisamment de larves pour s'engager dans le repeuplement de la baie ?

La problématisation, et ceci n'est pas original, consiste donc en la formulation de problèmes. Mais la vigilance à laquelle nous obligent les trois principes que nous nous sommes imposé, nous conduit à reconnaître qu'elle ne saurait

être limitée à ce seul mécanisme. En effet, dans les divers documents qu'ils écrivent à ce moment-là, les trois chercheurs ne se contentent pas de poser les quelques questions mentionnées ci-dessus. Ils identifient un ensemble d'acteurs dont ils s'attachent à démontrer qu'ils doivent, pour atteindre les objectifs ou suivre les inclinations qui sont les leurs, passer obligatoirement par le programme de recherche proposé. A ce mouvement, par lequel les trois chercheurs s'efforcent de se rendrent indispensables, nous donnons le nom de problématisation.

1.1. *La problématisation comme entre-définition des acteurs.* — Les questions formulées par les trois chercheurs et les commentaires qu'ils en donnent mettent directement en scène trois acteurs[21] : les coquilles Saint-Jacques *(Pecten Maximus)*, les marins-pêcheurs-de-la-baie-de-Saint-Brieuc, les collègues scientifiques[22]. La définition de ces acteurs, telle qu'elle apparaît dans les différents documents rédigés par les trois chercheurs, est assez grossière. Elle est cependant suffisamment précise pour expliquer en quoi ces acteurs sont nécessairement concernés par les différentes questions formulées. Ces définitions peuvent être synthétisées de la manière suivante :

a) *Les marins-pêcheurs de Saint-Brieuc :* ils pêchent les coquilles sans se soucier de l'épuisement du stock jusqu'à la dernière coquille[23] ; de leur activité, ils tirent des bénéfices importants ; s'ils ne réfrènent pas leurs ardeurs, ils finiront par être ruinés comme le montre l'évolution des courbes de tonnages produits. Ces pêcheurs sont cependant censés être

21. Nous utilisons la notion d'acteur dans le sens où les sémioticiens utilisent la notion d'actant (Greimas et Courtes, 1979 ; Latour, 1984). Sur l'implication d'acteurs extérieurs dans la construction des connaissances scientifiques ou des artefacts, voir T. Pinch et W. Bijker (1984) et leur utilisation de la notion de groupe social. La démarche proposée ici est un peu différente de la leur. D'abord parce que, la suite le prouvera, nous ne limitons pas la liste des acteurs aux seules entités sociales. Mais surtout parce que la définition des groupes, de leur identité et de ce qu'ils veulent ou poursuivent, est constamment négociée tout au long du processus de traduction. Ce n'est pas un donné intangible, mais une hypothèse (une problématisation) introduite par certains acteurs et qui par la suite se voit plus ou moins infirmée, confirmée ou transformée.

22. Sur la définition des unités constitutives, voir B. Latour et S. Strum (1985).

23. Suivant la nature des stocks (dispersés ou concentrés) et la demande des consommateurs, la rentabilité marginale peut décroître plus ou moins rapidement. Dans le cas des coquilles Saint-Jacques, ces paramètres se combinent pour rendre rentable la capture de la dernière coquille Saint-Jacques.

collègues de leurs intérêts économiques à long terme et par voie de conséquence se montrer bien disposés à l'égard du programme de repeuplement et des études à lancer pour le réaliser. Aucune autre hypothèse n'est faite sur leur identité. Les trois chercheurs ne se prononcent pas sur l'existence d'un groupe social uni. Ils définissent un marin-pêcheur moyen, unité de base d'une communauté constituée d'éléments tous semblables.

b) *Les collègues scientifiques* participant aux colloques ou cités dans les publications : ils ne savent rien sur les coquilles Saint-Jacques en général, ni sur celles de Saint-Brieuc en particulier, et sont incapables de répondre aux questions sur la fixation. Ils sont censés être intéressés par l'accroissement des connaissances sur cette question et ne pas être gênés par la stratégie proposée qui consiste à étudier les coquilles *in situ* plutôt que dans des cuves expérimentales.

c) *Les coquilles Saint-Jacques de Saint-Brieuc :* espèce particulière *(Pecten Meximus)*, dont personne ne conteste qu'elle soit coraillée six mois par an seulement. Elle n'est connue qu'au stade adulte, au moment où elle est pêchée. La question posée laisse entendre qu'elle peut se fixer et « accepter » une protection qui lui permettra de proliférer et de se perpétuer[24].

Bien sûr, et sans cela il manquerait à la problématisation un point d'appui, les trois chercheurs, en même temps qu'ils définissent d'autres acteurs, dévoilent ce qu'eux-mêmes sont et veulent. Ils se présentent comme des chercheurs « fondamentalistes » impressionnés par les réalisations étrangères, cherchant à parfaire les connaissances disponibles sur une espèce peu étudiée, voulant le bien des marins-pêcheurs et l'accroissement des stocks de coquilles.

Comme on le voit sur cet exemple, la problématisation, loin de se réduire à la simple formulation d'interrogations, atteint au moins partiellement et localement certains éléments constituant le monde social et le monde naturel. Une seule question : *Pecten Maximus* se fixe-t-il ? suffit à problématiser toute une série d'acteurs, c'est-à-dire à établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les lie[25].

1.2. *La problématisation comme définition de points de passage obligés (PPO).* — Les trois chercheurs ne se bornent pas à identifier quelques acteurs. Ils montrent que ceux-ci, dans leur intérêt, doivent admettre le programme de recherche proposé. L'argumentation qu'ils développent dans leurs papiers est toujours la même : si les coquilles Saint-Jacques cherchent à se perpétuer (quels que soient les mécanismes plus ou moins obscurs qui expliquent cette pulsion), si les marins-pêcheurs entendent préserver leur intérêt économique à long terme (quelles que soient les raisons de ces orientations), si les collègues scientifiques visent le progrès des connaissances (quel que soit le ressort de cette ambition), alors ils sont amenés à accepter (1) qu'ils doivent au préalable connaître la réponse à la question : comment les coquilles se fixent-elles ? et (2) que l'alliance autour de cette interrogation est profitable pour chacun d'entre eux[26].

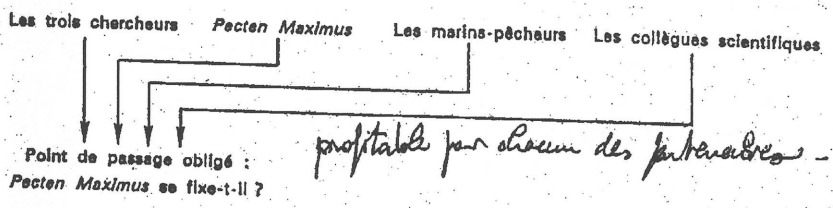

Fig. 1

La problématisation, outre la définition des acteurs qu'elle implique, possède donc des propriétés dynamiques : elle indique les déplacements et détours à consentir et pour cela les alliances à sceller. Définis comme ils le sont, les collègues scientifiques, les coquilles Saint-Jacques et les marins-pêcheurs sont entravés dans leur existence même : ce qu'ils visent, ils ne peuvent l'atteindre par eux-mêmes. Des obstacles-

24. Que le lecteur ne voie pas d'anthropomorphisme dans ces phrases ! Peu importent les raisons du comportement imputé aux coquilles, qu'il s'agisse des gènes, d'un plan divin ou de toute autre cause ! Seule compte ici la définition des comportements des différents acteurs identifiés. Les coquilles sont censées se fixer comme les marins-pêcheurs sont censés poursuivre leurs intérêts économiques à court terme. Dont acte.

25. B. Hindess (Hindess, 1982) a bien montré le caractère négociable des intérêts. Mais il faut aller plus loin : l'identité des acteurs elle-même est controversable et notamment le point de savoir s'ils sont mus par des valeurs, des intérêts ou par leur désir. Voir sur ce point M. Callon et J. Law (1983).

26. Pour une analyse comparable voir M. Callon (1981) et B. Latour (1984).

problèmes se dressent sur leurs routes : l'avenir de *Pecten Maximus* est en permanence menacé par les prédateurs de toutes sortes qui les frappent mortellement : les marins-pêcheurs, en maximisant leurs profits à court terme, ne peuvent assurer leur survie à long terme ; les collègues scientifiques, qui veulent le développement des connaissances, sont obligés d'admettre que manquent de premières et indispensables observations sur les coquilles Saint-Jacques *in situ*. Quant aux trois chercheurs eux-mêmes, leur projet passe par la question préalable de la fixation. Pour tous ces acteurs l'alternative est claire : ou bien changer de route, ou bien reconnaître qu'il faut *d'abord* soutenir l'étude de la fixation des larves et attendre ses premiers résultats[27].

La problématisation, comme le montre ce schéma, décrit un système d'alliances, nous disons d'associations[28], entre des

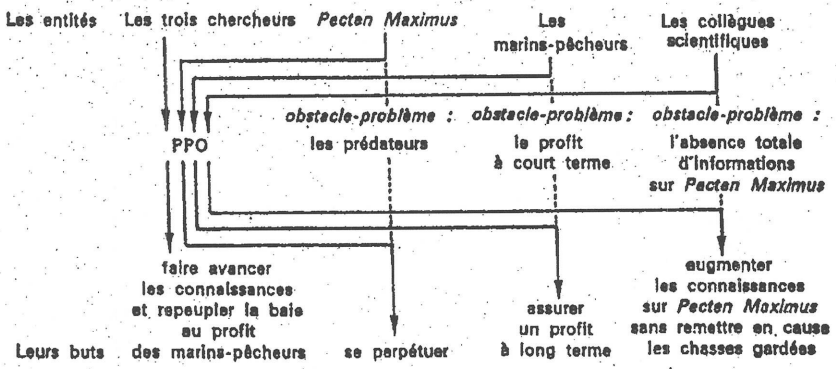

Fig. 2

27. Comme on le sait, par son étymologie, le mot *problème* désigne les obstacles qui sont jetés en travers du chemin suivi par un acteur et qui entravent sa progression. Nous employons donc cette notion dans un sens complètement différent de celui qui est donné par les philosophes des sciences ou les épistémologues. Les problèmes ne sont pas générés spontanément par l'état des connaissances ou la dynamique des programmes de recherche. Ils résultent de la définition et de la mise en relation d'acteurs qui n'étaient pas encore liés les uns aux autres. Problématiser, c'est définir une série d'acteurs et dans le même mouvement identifier les obstacles qui les empêchent d'atteindre les buts ou objectifs qui leur sont imputés. Les problèmes, et les équivalences qui sont postulés entre eux, résultent donc de l'interaction entre un acteur donné et toutes les entités sociales ou naturelles qu'il définit et pour lesquelles il s'efforce de devenir indispensable.

28. Sur la notion d'association voir M. Callon et B. Latour (1981).

entités dont elle définit l'identité ainsi que les problèmes qui s'interposent entre elles et ce qu'elles veulent. Ainsi se construit un réseau de problèmes et d'entités au sein duquel un acteur se rend indispensable. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'une Sainte Alliance pour faire foisonner les coquilles en baie de Saint-Brieuc.

2. Les dispositifs d'intéressement ou comment sceller les alliances

Nous avons souligné l'aspect hypothétique de la problématisation. Sur le papier, ou plus exactement dans les rapports et articles présentés par les trois chercheurs, les groupes identifiés ont une existence réelle. Mais la réalité est un processus. Elle passe (comme on le dit d'un corps chimique) par des états successifs, se réalisant ou s'irréalisant en fonction des épreuves de force qui s'engagent[29].

Chacune des entités convoquées par la problématisation peut se soumettre et s'intégrer au plan initial, ou à l'inverse refuser la transaction en définissant autrement son identité, ses buts, ses projets, ses orientations, ses motivations ou ses intérêts. La situation n'est d'ailleurs jamais aussi tranchée. Comme le montre la phase de problématisation, il serait absurde pour l'observateur de dépeindre des groupes formulant en toute indépendance leur identité et leurs buts. Ceux-ci ne se mettent en forme et ne s'ajustent que dans l'action[30].

Nous appelons intéressement l'ensemble des actions par lesquelles une entité (ici les trois chercheurs) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis par sa problématisation. Toutes ces actions prennent corps dans des dispositifs.

Pourquoi parler d'intéressement ? L'étymologie de ce mot justifie son choix. Intéresser c'est se placer entre (inter-esse), s'interposer. Mais entre quoi et quoi ? Revenons aux trois

29. Un bel exemple d'un tel changement d'état est donné dans J. T. Kidder (1982) où l'on voit l'ordinateur prendre forme dans des conversations, se transformer en ordinateur de papier pour devenir un lacis de câbles et de circuits imprimés. Pour l'argument philosophique sur la réalisation et l'irréalisation voir Irréductions (Latour, 1984).

30. C'est sans doute là l'enseignement majeur de la sociologie tourainienne. L'acteur n'existe pas en dehors du rapport dans lequel il entre. Son identité fluctue en même temps que ce rapport (Touraine, 1974). On notera la différence avec P. Bourdieu pour qui l'acteur, qu'il nomme d'ailleurs agent, est défini par quelques propriétés essentielles (Bourdieu, 1972 et 1975).

chercheurs. Dans le cours de leur problématisation, ils s'allient, sur un objectif commun, les coquilles, les marins-pêcheurs et leurs collègues. Mais pas n'importe quelle coquille, ni n'importe quel collègue ou n'importe quel marin-pêcheur. L'être des uns et des autres, leurs inclinations ou leurs buts sont définis avec soin. Or ces définitions, sauf exceptionnelles coïncidences, sont toujours en compétition avec d'autres. Pour inter-esser B, A doit couper tous les liens que la foule invisible ou au contraire bien présente, active ou au contraire passive, des autres entités C, D, E... s'efforce d'établir avec B[31].

Les propriétés de B et son identité (qu'il s'agisse des coquilles Saint-Jacques, des collègues scientifiques ou des marins-pêcheurs) évoluent donc et/ou se redéfinissent tout au long de ces processus d'intéressement. Parfois une situation stable est atteinte. B « résulte » alors de l'association qui le lie à A et qui, dans le même mouvement, le dissocie de tous les C, D et E (s'il en existe) qui tendent à donner de lui une autre définition. A cette relation élémentaire qui commence à mettre en forme et à consolider le lien social, nous donnons le nom de *triangle de l'intéressement*[32].

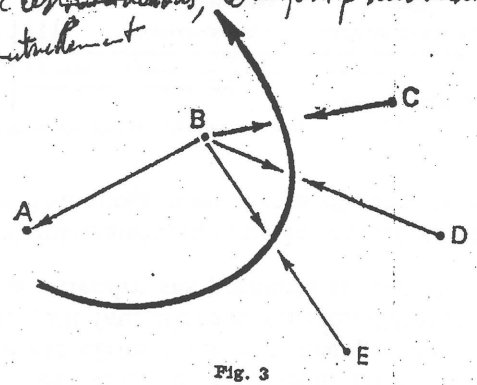

Fig. 3

31. Serres utilise la notion d'intérêt dans un sens voisin (Serres, 1983). Les conclusions qu'il en tire sont opposées. Pour lui les intérêts stérilisent la connaissance parce qu'ils s'interposent entre elle et son objet. L'apologue qu'il utilise est magnifique (celui d'Alexandre s'interposant entre Diogène et son soleil), mais l'interprétation qu'il en donne est fausse comme l'ont montré les développements récents de la sociologie des sciences.

32. Aucune hypothèse n'est faite ici sur la nature ou la taille de A, B, C, D, E... Il peut s'agir indifféremment de classes sociales qui s'entredéfinissent (Touraine, 1974), du père et du fils qui nouent leur complexe d'Œdipe, des mécanismes élémentaires du désir mimétique (Girard, 1982) ou... des coquilles Saint-Jacques qui sont intéressées par des chercheurs.

L'éventail des stratégies et des dispositifs possibles pour réaliser ces interruptions est illimité. Comme le dit Feyerabend pour la méthode scientifique : tout est bon. Ce peut être la force pure et simple au cas où les liens entre B, C, D seraient fortement établis ; ce peut être la séduction ou une simple sollicitation lorsque B est déjà proche de la problématisation de A. Dans tous les cas, sauf situations extrêmement rares où la mise en forme de B coïncide parfaitement avec la problématisation proposée, les entités intéressées voient leur identité et leur « géométrie » se modifier tout au long du processus d'intéressement[33], comme le montre clairement l'histoire de la domestication des coquilles Saint-Jacques.

La domestication des coquilles illustre de façon frappante les mécanismes généraux de l'intéressement. Les trois chercheurs s'inspirent d'un dispositif élaboré par les Japonais. Il s'agit de filières constituées de collecteurs plongés dans la mer. Chaque collecteur comporte un sac à petites mailles enfermant un support pour la fixation des larves. Ceci permet d'assurer un bon passage de l'eau et des larves tout en empêchant les jeunes coquilles de s'échapper. Le dispositif interdit en outre l'accès des prédateurs. Les larves sont donc protégées pendant toute la période où elles se trouvent sans défense, c'est-à-dire sans coquille[34]. Les collecteurs sont montés en série sur une ligne aux deux extrémités de laquelle se trouvent des flotteurs maintenus en mer par un système d'ancrage.

La filière et ses collecteurs constituent un archétype du dispositif d'intéressement. Les larves sont « extraites » de leur contexte. Elles sont en particulier protégées des prédateurs (étoiles de mer) qui les agressent et les exterminent, des courants qui les transportent au large où elles périssent, des coups de drague des marins-pêcheurs qui les mutilent... Elles sont (physiquement) dissociées de tous les acteurs qui les menacent.

Par ailleurs, ce dispositif d'intéressement prolonge et matérialise les hypothèses faites sur l'identité des coquilles et sur leur comportement. Les collecteurs perdent toute efficacité

33. Sur l'analyse de ce processus voir L. Thevenot (Thevenot, 1984) et son concept d'investissement dans les formes.

34. Lorsque la coquille est formée, elle constitue alors un bouclier efficace contre certains prédateurs, comme les étoiles de mer.

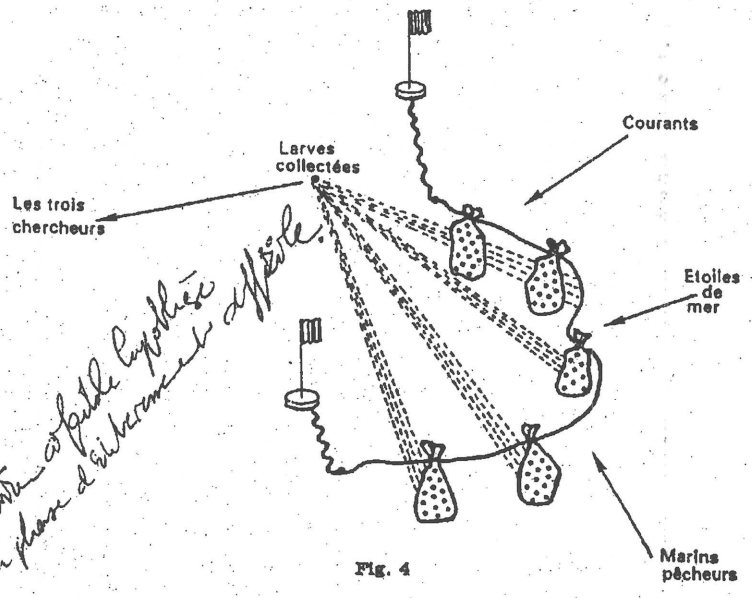

Fig. 4

si les larves « refusent » de se fixer, de croître, de se métamorphoser et de proliférer en (relative) captivité. L'intéressement, s'il réussit, confirme (plus ou moins complètement) la validité de la problématisation qui, dans le cas contraire, se trouve réfutée.

S'il faut des collecteurs pour intéresser les coquilles et leurs larves, une telle « machination » s'avère superflue pour intéresser les marins-pêcheurs et les collègues scientifiques. Les premiers ne sont d'ailleurs pas visés dans leur ensemble. Les trois chercheurs choisissent de convaincre ceux qui les représentent dans les organisations professionnelles. Ils multiplient les rencontres, les débats pour leur expliquer les raisons de l'extinction des coquilles Saint-Jacques à Brest ; ils établissent et commentent des courbes dont personne ne conteste qu'elles « montrent » la diminution spectaculaire du stock de Saint-Brieuc ; ils présentent de façon emphatique les réalisations spectaculaires des Japonais. Quant aux collègues scientifiques, ils sont atteints au cours de colloques ou à travers des publications. L'argumentation développée est toujours la même : une revue exhaustive de la littérature montre qu'on ne sait rien sur les coquilles Saint-Jacques ; ce manque

de connaissance est dramatique car il s'agit (au moins en France) d'une espèce menacée dont l'importance économique va croissante[35].

Dans le cas des coquilles Saint-Jacques, comme dans le cas des marins-pêcheurs et des collègues scientifiques, l'intéressement est fondé sur une certaine interprétation de ce que sont et veulent les acteurs à enrôler et auxquels s'associer. Les dispositifs de l'intéressement, qui créent un rapport de forces favorables, sont, dans le premier cas, une filière immergée en baie de Saint-Brieuc et, dans les deux autres cas, des textes ou des conversations qui amènent les acteurs concernés (collègues, marins-pêcheurs) à suivre les trois chercheurs. Dans tous les cas le dispositif d'intéressement fixe les entités à enrôler, tout en interrompant d'éventuelles associations concurrentes et en construisant un système d'alliances. Des structures sociales prennent forme, composées à la fois d'entités naturelles et humaines.

3. *Comment définir et coordonner les rôles : l'enrôlement*

Aucun dispositif de capture aussi contraignant soit-il, aucune argumentation aussi « convaincante » soit-elle, n'est assuré du succès. En d'autres termes le dispositif d'intéressement ne débouche pas nécessairement sur l'alliance, sur l'enrôlement. L'enjeu est de transformer une question en une série d'énoncés considérés comme certains : *Pecten Maximus* se fixe ; les marins-pêcheurs veulent repeupler la baie.

Pourquoi parler d'enrôlement ? Il ne s'agit pas de revenir à une sociologie fonctionnaliste ou culturaliste, dans laquelle la société est constituée d'un répertoire de rôles et de titulaires de rôles[36]. L'enrôlement n'implique pas, mais n'exclut pas, des rôles préétablis. Il désigne le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte. L'enrôlement est un intéressement réussi. Décrire l'enrôlement c'est donc décrire l'ensemble des négociations multilatérales, des

35. De nombreuses études ont montré qu'il était possible d'analyser l'argumentation scientifique comme un dispositif d'intéressement. Voir entre autres : M. Callon *et al.* (1983*a*) ; M. Callon *et al.* (1984) ; M. Callon, J. Law, A. Rip (eds) (1985) ; J. Law (1983) ; J. Law et R. Williams (1982) ; B. Latour (1984). Ce point étant connu, nous ne présentons pas dans l'analyse ici proposée le détail des mécanismes rhétoriques par lesquels les collègues et les marins-pêcheurs sont intéressés.

36. Pour un exposé systématique et pénétrant de ce cadre d'analyse, voir Nadel (1970).

coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir.

Revenons à nos coquilles et à leur enrôlement. Intéresser les coquilles Saint-Jacques c'est les fixer sur des collecteurs. Mais cette fixation n'est pas simple à obtenir. C'est avec les coquilles que les trois chercheurs doivent conduire les négociations les plus dures et les plus longues. Nombreuses sont les forces ennemies, comme dans un conte de fée, qui contrecarrent le projet des chercheurs et détournent les larves avant qu'elles ne soient prises au piège. Les courants d'abord :

« Sur six filières posées, quatre ont bien débuté leur travail avant de connaître des sorts variables. Il semble très nettement que les larves se fixent mieux à l'intérieur de la baie, dans les zones où les courants de marée sont plus faibles »[37].

Négocier avec les coquilles, c'est négocier d'abord avec les courants qui, par les turbulences qu'ils produisent, s'opposent aux fixations. Mais il n'y a pas que les courants avec lesquels les chercheurs doivent compter. Des parasites en tous genres viennent perturber l'expérience et s'opposer à la capture.

« Une grande partie des variations est imputable aux levées « parasites ». Nous avons eu beaucoup de visiteurs, provoquant des accidents (lignes déplacées, collecteurs emmêlés) se traduisant immédiatement par des résultats nuls : il semble que les coquilles supportent très mal toute manipulation (exondage, collecteurs se frottant les uns aux autres) et réagissent en se détachant de leur support »[38].

C'est un véritable combat qui est livré. Que ce soit les courants ou les parasites, nombreuses sont les forces qui s'opposent au lien par lequel les chercheurs veulent s'associer aux coquilles[39]. Dans le triangle A, B, C dont nous parlions précédemment, C, le tiers qu'on veut exclure, qu'il s'appelle courant ou étoile de mer, ne s'avoue pas battu et veut rendre à A (le chercheur) la monnaie de sa pièce en interrompant la relation A–B, en intéressant à son tour B, les larves par tous convoitées.

Les dénombrements montrent par ailleurs que les fixations sont plus nombreuses « entre le fond et 5 mètres au-dessus. C'est peut-être dû à la profondeur où est la larve comme à un comportement particulier au moment de la fixation, la coquille se laissant tomber et se fixant lorsqu'un obstacle empêche sa chute »[40].

La filière, dispositif d'intéressement, révèle à l'œil de l'observateur les gradients de fixation. Les hypothèses et les interprétations des chercheurs ne sont rien d'autre qu'un programme de négociations : faut-il, larves, aller vous chercher au fond de la baie ou bien vous attendre en chemin et tendre votre piège en travers de votre chute ?

Ce n'est pas tout. Les chercheurs sont prêts à n'importe quelle concession pour attirer les larves. Que préfèrent-elles comme matériaux sur quoi se fixer ? Là encore pour répondre à la question, une série de transactions est nécessaire.

« Il faut noter que les croissances ont été plus faibles avec les collecteurs équipés de paille, genêt ou crin, supports qui se sont tassés et ont empêché une circulation correcte de l'eau à travers le collecteur »[41].

Ainsi est progressivement trouvé un *modus vivendi*. Si toutes ces conditions sont réunies, alors les larves se fixent de façon significative. Mais que signifie l'adjectif « significatif » ? Pour répondre à cette question nous devons introduire comme dans les conférences tripartites de Paris sur le Vietnam, le deuxième acteur avec lequel négocient les trois chercheurs. Il s'agit des collègues scientifiques.

Les différentes communications faites par les trois chercheurs et les discussions auxquelles elles ont donné lieu[42]

37. D. Buestel, J.-C. Dao, A. Muller-Feuga, Résultats préliminaires de l'expérience de collecte de naissains de coquilles Saint-Jacques en rade de Brest et en baie de Saint-Brieuc *in* Colloque sur l'aquaculture, Brest, octobre 1973, *Actes de Colloque*, n° 1, 1974, CNEXO (ed.).

38. *Ibid.*

39. La description que nous donnons n'adopte pas un point de vue délibérément anthropomorphique. Que les courants interviennent pour contrecarrer les expériences des chercheurs ne signifie pas que nous les dotions de quelconques motifs. Les chercheurs peuvent parfois utiliser un vocabulaire tendant à attribuer aux étoiles de mer, aux variations climatiques et aux courants marins des mobiles et des intentions. Mais sur ce point précis se voit la distance qui sépare l'observateur de l'acteur en même temps que la neutralité du premier par rapport aux positions du second. Le répertoire choisi, celui de l'intéressement et de l'enrôlement, permet de suivre les chercheurs dans leur lutte contre ces forces qui s'opposent à eux sans que l'on ait à se prononcer sur les ressorts de cette lutte.

40. Voir note 37, *ibid.*

41. *Ibid.*

42. Les discussions ont fait l'objet de comptes rendus que nous avons pu consulter.

montrent l'absence totale d'opposition à l'hypothèse d'une fixation des coquilles. Par contre, l'acceptation des premiers résultats obtenus ne va pas sans négociations préalables. La proposition : « *Pecten Maximus* se fixe à l'état larvaire », n'est pas évidente, en dépit des expériences réalisées à Saint-Brieuc. En effet, sur certains collecteurs, aucune fixation n'est observée et le nombre de larves fixées par collecteur n'atteint jamais les valeurs obtenues par les Japonais. A partir de quel nombre peut-on affirmer et accepte-t-on de croire que les coquilles en général se fixent ? Nos trois chercheurs préviennent l'objection, puisqu'ils affirment dans leur première communication que les fixations observées ne sont pas accidentelles. D'où l'importance des négociations avec les coquilles pour accroître leur intéressement, et l'entreprise de séduction (plutôt le crin que le nylon...) qui vise à les retenir. Avec les collègues scientifiques la transaction est simple : la discussion montre qu'ils sont prêts à croire à la fixation et à juger l'expérience convaincante, sous la seule condition que soit publiquement reconnue l'existence de travaux antérieurs prédisant, d'une façon certes imparfaite, la phase de fixation[43]. C'est à ce prix que les nombres annoncés pour les fixations seront jugés satisfaisants. Nos trois chercheurs acceptent, après avoir ironiquement fait observer que toute réelle découverte fait surgir comme par miracle des précurseurs jusqu'alors méconnus[44].

Quant aux transactions avec les marins-pêcheurs, ou plutôt avec leurs « représentants », elles sont inexistantes. Ceux-ci observent en spectateur intéressé et attendent le verdict final, prêts à admettre les conclusions retenues par les spécialistes. Leur consentement est acquis (d'avance) sans discussion.

Pour l'essentiel la négociation est donc tripartite, l'adhésion du quatrième partenaire étant obtenue sans qu'il bronche.

43. Un participant à la discussion commente ainsi le rapport de Dao *et al.* : « Sur le plan théorique, il ne faut pas minimiser ce que nous savions déjà sur la coquille Saint-Jacques... il faut rappeler que la biologie de *Pecten* était un peu plus connue que ce que vous avez dit. »

44. Dao : « C'est une observation évidemment très intéressante ; l'expérience montre que c'est en général lorsque l'on a réalisé le travail que les langues se délient et que l'on commence à obtenir des renseignements. Par exemple, les pêcheurs n'avaient jamais vu de coquilles fixées par un byssus. Par contre, depuis que nous en avons montré, on sait où en trouver et on sait où il y en avait. Je crois que pour les renseignements scientifiques, c'est un peu la même chose » (*ibid.*). Sur les discussions autour des précurseurs et du crédit à leur attribuer, voir notamment A. Brannigan (Brannigan, 1979).

Cet exemple illustre différentes éventualités de l'enrôlement : violence physique (contre les prédateurs), séduction, transaction, consentement sans discussion. Il montre que la définition et la distribution des rôles (les coquilles Saint-Jacques qui se fixent à l'état larvaire ; les marins-pêcheurs qui sont persuadés que les collecteurs les aideront à repeupler la baie ; les collègues qui croient en la fixation) résultent de négociations multilatérales au cours desquelles l'identité des acteurs est testée.

4. *La mobilisation des alliés : les porte-parole sont-ils représentatifs ?*

Qui parle au nom de qui ? Qui représente qui ? Ces questions sont cruciales pour la réussite de l'entreprise conduite par nos trois chercheurs. Car, comme le montre la description de l'intéressement et de l'enrôlement, qu'il s'agisse de coquilles, des marins-pêcheurs ou des collègues scientifiques, ne sont concernés que quelques rares individus.

Peut-on affirmer que *Pecten Maximus* se fixe ? Oui, reconnaissent les collègues : les fixations observées ne sont pas accidentelles. Elles ne sont pas accidentelles, tel est du moins l'état des croyances, mais elles sont en nombre limité. Quelques larves sur quelques collecteurs sont considérées comme les représentants crédibles d'une masse anonyme, silencieuse et insaisissable de coquilles tapies au fond des eaux océanes. Les trois chercheurs négocient l'intéressement des coquilles avec une poignée de larves qui représentent toutes celles, innombrables, qui échappent à la capture. Ces dernières, à aucun moment, ne contredisent d'une manière ou d'une autre les larves qui se fixent. Ce qui vaut pour quelques-unes vaut pour l'ensemble de la population. De la même façon le CNPF qui négocie avec des délégués syndicaux peut-il considérer comme représentatifs de l'ensemble des travailleurs ces quelques individus, assis à la même table et qui parlent au nom des autres. Dans un cas les épistémologues parleront d'induction, dans l'autre cas les politologues recourront à la notion de porte-parole. Pourtant la question est la même qui pose le problème de la représentativité : la masse (patrons, ouvriers, coquilles) suivra-t-elle[45] ?

45. Ce n'est qu'un cas particulier du problème général de l'induction.

De porte-parole et de représentativité il est également question dans les transactions avec les collègues et avec les marins-pêcheurs. Ce n'est pas à proprement parler la communauté scientifique qui est convaincue, mais les quelques collègues qui lisent les publications ou assistent aux colloques. Ce ne sont pas tous les marins-pêcheurs, mais leurs délégués officiels qui donnent leur aval à l'expérimentation et soutiennent le programme de repeuplement. Dans l'un et l'autre cas, quelques individus, parlant pour les autres, ont été intéressés au nom des foules qu'ils représentent (ou prétendent représenter).

Les trois chercheurs ne sont donc en relation qu'avec quelques représentants, qu'il s'agisse de larves fixées sur un collecteur, de délégués professionnels ou de collègues scientifiques participant à un colloque. Il pourrait sembler cependant que les situations ne soient pas comparables. Les délégués et les collègues parlent d'eux-mêmes, sans autres intermédiaires, tandis que les larves demeurent silencieuses. Dans un cas il s'agit de véritables porte-parole, dans le second cas de simples représentants. Pourtant cette différence ne résiste pas à un examen approfondi.

Revenons aux coquilles Saint-Jacques. Les larves fixées sur le collecteur « valent » pour l'ensemble des coquilles de Saint-Brieuc. En elles-mêmes elles n'expriment rien. Pourtant elles finissent par disposer, tout comme les marins-pêcheurs, d'authentiques porte-parole. En effet, comme nous l'avons vu, la négociation entre les coquilles et les chercheurs tournent autour d'une seule question : combien de larves se laisseront-elles prendre au piège ? Que le nombre soit retenu comme principal sujet de discussion ne découle d'aucune nécessité absolue. En comptant les larves, les trois chercheurs veulent savoir sur qui ils peuvent compter dans leurs négociations avec leurs collègues et avec les marins-pêcheurs. Leurs interlocuteurs s'attachent aux nombres de fixations, les uns pour être convaincus de la généralité de l'observation, les autres pour être convaincus de l'efficacité du dispositif. Combien d'électeurs se sont déplacés pour choisir leurs représentants ? Combien de larves se sont fixées ? Telle est la seule question qui importe dans l'un et l'autre cas. La fixation des larves c'est l'équivalent du vote lui-même et le comptage des larves fixées correspond au dépouillement des scrutins[46].

Le parallèle entre les deux procédures peut être poursuivi. De la population des marins-pêcheurs, aussi silencieuse que celle des coquilles de la baie, se détachent ceux qui s'approchent des urnes pour y glisser leur bulletin ; les votes sont comptabilisés, puis répartis entre les divers candidats et l'analyse des résultats conduit à la désignation des porte-parole légitimes. Les larves se fixent et sont ensuite dénombrées ; les trois chercheurs enregistrent ces nombres sur des fiches et les convertissent en courbes et en tableaux qui viennent soutenir un article ou un exposé[47]. Les résultats sont analysés et discutés au cours d'un colloque et, s'ils sont jugés significatifs, trois chercheurs sont autorisés à parler de façon légitime des coquilles Saint-Jacques de Saint-Brieuc : *Pecten Maximus* passe par un stade fixé.

La symétrie est parfaite. Une longue série d'intermédiaires et d'équivalences est mise en place qui débouche sur la désignation de porte-parole. Dans le cas des marins-pêcheurs la chaîne est un peu plus longue, car entre le dépouillement des votes et les trois chercheurs, prennent place les délégués professionnels. Mais le résultat est le même : les marins comme les coquilles finissent par être représentés par trois chercheurs qui parlent et agissent en leur nom[48]. Quant à l'accord de la communauté scientifique, il repose sur le même mécanisme : même cascade d'intermédiaires qui de proche en proche réduisent le nombre des interlocuteurs représentatifs. Les quelques collègues qui assistent aux différents colloques

46. D'ailleurs, au tout début des expériences les trois chercheurs ramassent les collecteurs à Saint-Brieuc puis les transportent jusqu'à Brest où se trouve leur laboratoire. Ce n'est qu'une fois arrivés à Brest, et en présence de collègues attentifs, qu'ils procèdent au dénombrement des larves, en les extrayant des collecteurs et en les alignant sur une paillasse quelque part près de la Pointe des Espagnols. On ne fait rien d'autre lorsqu'au soir d'une consultation électorale les urnes sont scellées, puis ouvertes sous l'œil vigilant des scrutateurs qui ont pris place autour de la table pour dépouiller les résultats.

47. Il faudrait montrer dans le détail comment un vote, c'est-à-dire un dénombrement, qu'il s'agisse de larves ou de marins-pêcheurs, peut être transformé en enrôlement et en rapports de force. Ceci reviendrait à mettre en lumière les raisons fondamentales pour lesquelles, qu'il s'agisse de science ou de démocratie politique, l'arithmétique joue un rôle essentiel. Nous reviendrons sur ce point dans une prochaine publication.

48. Cette définition générale de la représentation permettrait d'éclairer la notion de représentation mentale telle qu'elle est utilisée par la psychologie cognitive.

ou séminaires s'expriment au nom de l'ensemble des chercheurs concernés[49]. Une fois la transaction conduite à bien, ce sont trois individus qui, au nom de l'ensemble des spécialistes, parlent des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs.

Le schéma ci-dessous montre comment se construisent, par porte-parole interposés, des entités aussi différentes que : *Pecten Maximus*, les marins-pêcheurs de Saint-Brieuc, la communauté des spécialistes.

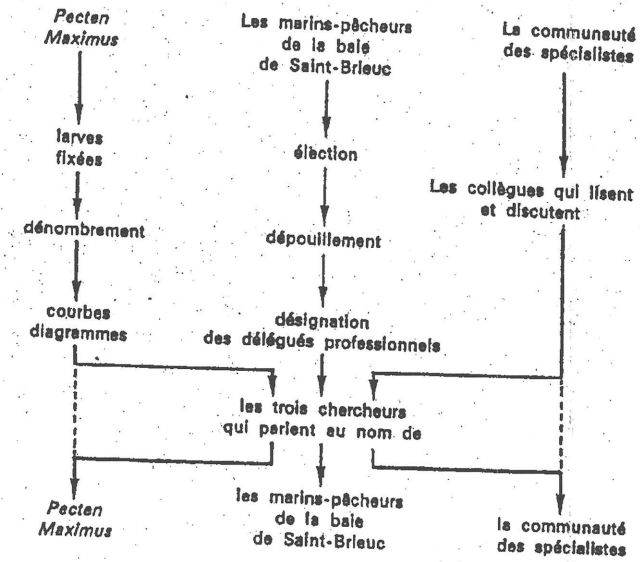

Fig. 5

Que l'on utilise la notion de porte-parole pour les uns et pour les autres, à des stades différents du processus de représentation n'a rien d'impropre. Parler pour d'autres, c'est d'abord faire taire ceux au nom desquels on parle. Il est certes plus difficile de faire taire définitivement des êtres humains ; mais il est moins facile de parler au nom d'entités

49. Au cours de la discussion, le chercheur, auquel les participants font constamment référence pour solliciter son opinion, émet ce jugement : « Je le répète, cette communication très remarquable est une date dans les connaissances et la culture de *Pecten Maximus*. »

qui ne disposent pas de langage articulé : ceci suppose des ajustements incessants et des dispositifs d'intéressement infiniment plus sophistiqués[50].

Trois hommes deviennent influents et écoutés parce qu'ils ont pris la « direction » de nombreuses populations mêlant de doctes experts, de frustes pêcheurs et de savoureux crustacés. Ces chaînes d'intermédiaires qui aboutissent à un seul et ultime porte-parole peuvent être décrites comme la mobilisation progressive d'acteurs qui s'allient et font masse pour rendre crédible et indiscutable ces propositions : « *Pecten Maximus* se fixe » et « les marins-pêcheurs veulent repeupler la baie ». La notion de mobilisation est d'ailleurs parfaitement adaptée aux mécanismes que nous décrivons car elle souligne tous les déplacements nécessaires. Mobiliser, comme le mot l'indique, c'est rendre mobile des entités qui ne l'étaient pas. Au début : des coquilles Saint-Jacques, des marins-pêcheurs et des spécialistes dispersés et difficilement accessibles. A la fin : trois chercheurs, à Brest, qui disent ce que sont et veulent ces différentes entités. Par la désignation de porte-parole successifs et par la mise en place des équivalences qu'ils établissent, tous ces acteurs ont été déplacés et rassemblés au même moment, en un seul lieu. Cette mobilisation, cette concentration, au-delà du système d'alliances qu'elle constitue, a une réalité bien physique. Elle se matérialise par toute une série de déplacements (Law, 1985*b*).

Les coquilles sont transformées en larves, les larves en nombres, les nombres en tableaux et en courbes illustrant des papiers facilement transportables, reproductibles et diffusables (Latour, 1985). Au lieu d'exhiber des larves et des filières à Brest devant leurs collègues, les trois chercheurs se contentent de montrer des graphiques et de présenter des résultats chiffrés. Les coquilles ont été déplacées mais ce déplacement, qui assure leur présence dans la salle de conférence, n'a été rendu possible que grâce à une série de transformations. Le choix de chaque nouvel intermédiaire, de chaque nouveau représentant, répond ainsi à une double exi-

50. Cela n'implique pas que les marins-pêcheurs adhèrent activement dans leur ensemble aux positions prises par leurs délégués. Cela signifie plus simplement qu'ils n'interrompent pas les négociations que ceux-ci conduisent avec les scientifiques et les larves. Comme la suite le prouve, l'interruption se produira sans d'ailleurs qu'à aucun moment les marins-pêcheurs ne se déjugent « publiquement ».

gence : il rend les déplacements plus aisés et il établit des équivalences qui aboutissent à la désignation des trois chercheurs comme porte-parole. Il en est de même pour les marins-pêcheurs transformés en bulletins de votes puis en délégués professionnels dont les propos préalablement enregistrés sont rapportés à Brest.

Le résultat obtenu est saisissant. Une poignée de chercheurs discutent dans une salle close quelques tableaux de chiffres et quelques diagrammes. Mais ces discussions engagent des populations innombrables d'acteurs silencieux, coquilles, marins-pêcheurs, spécialistes, qui sont représentés à Brest par quelques porte-parole. Ces populations diverses ont été mobilisées, c'est-à-dire déplacées de leurs lieux d'origine vers une salle de conférence. Elles participent, par représentants interposés, à la négociation sur la fixation de *Pecten Maximus*. L'enrôlement est transformé en soutien actif. Les coquilles et les marins-pêcheurs sont aux côtés des trois chercheurs un jour de novembre 1974 dans un amphithéâtre du Centre Océanographique de Brest.

Comme cette analyse le montre, les groupes ou populations au nom desquels s'expriment les porte-parole sont à proprement parler insaisissables. Le répondant (ou le référant) existe après coup, une fois établie la longue chaîne des représentants. Il constitue un résultat et non le point de départ. Sa consistance est strictement mesurée par la solidité des équivalences mises en place et la fiabilité des intermédiaires rares et dispersés qui négocient entre eux leur représentativité en même temps que leur identité et leur intéressement (Hennion, 1983). Bien entendu, si la mobilisation réussit, il en résulte que : *Pecten Maximus* existe en tant qu'espèce dont les larves se fixent ; les marins-pêcheurs veulent le repeuplement et sont prêts à soutenir le programme d'expérimentation ; les collègues admettent la validité des résultats obtenus[51]. La « réalité » sociale et naturelle est une conséquence à laquelle aboutit la négociation généralisée sur la représentativité des porte-parole. Si le consensus est atteint, les marges de manœuvre de chaque entité sont alors étroitement délimitées. La problématisation initiale, qui avançait des hypothèses

51. On pourrait là aussi parler, à l'instar de L. Thevenot, d'investissements de forme (Thevenot, 1984).

sur l'identité des différents acteurs, leurs relations et leurs objectifs, a laissé place au terme des quatre étapes décrites [redacted][52]. Mais le consensus et la mobilisation qui le rend possible peuvent être contestés à tout moment. [redacted] devient trahison.

III. — Dissidence : quand la traduction devient trahison

Les sociologues ont consacré, dans les années récentes, de nombreuses études aux controverses, montrant leur importance dans la dynamique des sciences et des techniques. Pourquoi et dans quelles conditions les controverses naissent-elles ? Comment se terminent-elles ? Le schéma d'analyse proposé permet d'examiner dans les mêmes termes ces deux questions tout en maintenant la symétrie entre les controverses qui portent sur la Nature et celles qui portent sur la Société.

Un [redacted]ole ou un intermédiaire est-il représentatif ? Cette question est pratique et non théorique. Elle se pose de la même façon pour les coquilles Saint-Jacques, les marins-pêcheurs et les collègues scientifiques. [redacted] Les controverses désignent donc l'ensemble des [redacted].

Commençons par les coquilles Saint-Jacques. Une première campagne d'expérimentation ou, si nous adoptons notre vocabulaire, d'intéressement, les mobilise sous la forme de larves fixées sur des collecteurs, puis sous la forme de diagrammes discutés à Brest devant une docte assemblée. Celle-ci établit le fait : *Pecten Maximus* se fixe à l'état larvaire. Une centaine de larves cueillies dans des filets au large de Saint-Brieuc ont suffi à convaincre les scientifiques qu'elles exprimaient le comportement de l'innombrable population de leurs invisibles et insaisissables consœurs.

Mais ce mouvement sera-t-il durable ? Les coquilles, génération après génération, continueront-elles à fixer certaines de

52. Pour décrire ce réseau de contraintes et de ressources qui résulte d'une série d'opérations de traduction nous avons proposé la notion d'acteur-réseau (Callon, 1985).

leurs larves sur les collecteurs ? Cette question est vitale pour nos trois chercheurs. Il y va pour eux du repeuplement de la baie, de l'avenir des marins-pêcheurs et par voie de conséquence de leur propre avenir. Or les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'expérience renouvelée se traduit par des résultats catastrophiques. Les chercheurs tendent leurs filières, mais les collecteurs restent désespérément vides. En principe les larves se fixent, en pratique elles refusent d'entrer dans les collecteurs. La difficile négociation qui a réussi la première fois, échoue les années suivantes. Les fixations sur les collecteurs auraient-elles été accidentelles ? Leur caractère contingent tient (telle est du moins l'interprétation des chercheurs dans leur rôle de porte-parole des coquilles) à la multiplicité des interventions hostiles : température des nappes d'eau, courants imprévisibles, prédateurs de toutes sortes, épizooties... L'intéressement et les dispositifs qui le mettent en œuvre se révèlent inefficaces. Une foule d'autres acteurs entraînent avec eux les larves, qui se dissocient des projets des chercheurs et entrent en dissidence. Les larves, d'abord crues sans réticence, sont ensuite trahies par ceux qu'elles étaient censées représenter. La situation est identique à celle où des troupes muettes d'indignation remettent en cause les acquis obtenus par des délégués syndicaux au cours d'une négociation avec le « Patronat »[53].

Cette controverse qui conteste la représentativité des larves fixées la première année, s'accompagne d'une autre qui implique les marins-pêcheurs. Les représentants élus avaient été intéressés sans l'ombre d'une réticence et sans un murmure. Mais la foule de leurs mandataires dément bien vite, sur le terrain, cet engagement. Dans les deux ans qui suivent les premières (et seules) fixations, les coquilles issues des larves « intéressées » par les collecteurs, après avoir été regroupées au fond de la baie dans un parc protégé par une ceinture de béton, sont pêchées sans vergogne, un soir de Noël, par une horde de marins-pêcheurs qui n'ont su résister à la tentation d'une pêche miraculeuse. Brutalement, et sans proférer un mot, ils désavouent leurs porte-parole et leurs calculs à long terme, préférant comme dans l'aphorisme

53. Que la controverse ou le différend ne s'expriment pas de façon explicite n'a rien de surprenant. Il arrive d'ailleurs aux électeurs eux-mêmes de « voter avec leurs pieds ».

célèbre de Lord Keynes, leur intérêt immédiat à une hypothétique satisfaction future.

Face à ces mutineries silencieuses des coquilles et des marins-pêcheurs, la stratégie des trois chercheurs vacille. La fixation est-elle un point de passage obligé ? Même les collègues scientifiques commencent à laisser entrevoir un certain scepticisme qui gagne les supérieurs hiérarchiques des trois chercheurs, ainsi que les collectivités locales qui avaient accepté de financer l'expérience.

Avec la controverse fluctuent l'état des croyances mais également l'identité et les caractéristiques des acteurs impliqués (que veulent au juste les marins-pêcheurs ? Quel est le comportement de *Pecten Maximus* ?...). La Nature et la Société se mettent en forme et se transforment dans un même mouvement.

On comprend mieux, et sans changer de grille d'analyse, les mécanismes de la clôture des controverses puisque celle-ci coïncide avec la mise en place de porte-parole incontestables. Le résultat n'est en général obtenu qu'au terme d'une série, qui peut être longue, de négociations en tous genres. Les coquilles Saint-Jacques ne suivent pas les premières larves fixées et les marins-pêcheurs ne respectent pas les engagements de leurs représentants : ceci amène les trois chercheurs à transformer le dispositif d'intéressement pour les coquilles et leurs larves, à entreprendre une vaste campagne de formation et d'information de la population des marins-pêcheurs, à mettre en place d'autres intermédiaires et d'autres représentants. C'est à ce point de leur histoire que nous les quittons pour tirer quelques enseignements de l'analyse proposée.

REMARQUES FINALES

Tout au long de cette étude nous avons respecté les trois principes établis dans l'introduction.

(1) Le premier (agnosticisme généralisé) nous a amené à suivre les trois chercheurs non seulement dans leur discussion des faits de Nature, mais également dans leur discussion des contextes sociaux qu'ils contribuent à élaborer et à mettre en forme. A aucun moment nous n'avons retiré aux acteurs la possibilité de discuter la société et de douter de leurs partenaires. C'est ainsi que nous avons restitué aussi bien les incer-

titudes sur les marins-pêcheurs et leurs intérêts que celles concernant les propriétés des coquilles Saint-Jacques.

De plus, et ceci nous a permis d'éviter la première des difficultés soulevées par les études récentes de sociologie des sciences, nous nous sommes interdit d'apprécier ou de juger les prises de position des acteurs ou de les réduire à une quelconque interprétation « sociologique ». Par exemple, la croyance des chercheurs en l'existence d'un groupe rassemblant en une communauté d'intérêts les marins-pêcheurs de Saint-Brieuc, n'a jamais été présentée comme une illusion ou une erreur d'appréciation. L'existence ou la non-existence de ce groupe n'est décidable qu'en fin de parcours, et ce sont les trois chercheurs par leurs différentes tentatives qui nous l'apprennent.

2) Le second principe (symétrie généralisée) nous a conduit à ne pas changer de grille d'analyse pour étudier les controverses sur la Nature et les controverses sur la Société. Nous avons scrupuleusement suivi cette exigence en utilisant dans tous les cas le même vocabulaire. La problématisation, l'intéressement, l'enrôlement, la mobilisation et la dissidence (controverse-trahison) valent aussi bien pour les marins-pêcheurs que pour les coquilles ou les collègues scientifiques auxquels elles sont appliquées sans discrimination.

En suivant cette démarche nous avons esquivé la deuxième difficulté signalée dans l'introduction. Nous n'avons pas recouru à des facteurs sociaux, à des normes ou à certaines configurations institutionnelles ou organisationnelles pour expliquer la possibilité d'ouverture ou de fermeture des discussions sur les coquilles ou sur les marins-pêcheurs. Pour établir, *urbi et orbi*, que les larves se fixent il faut aussi bien la complicité des coquilles Saint-Jacques que celle des collègues et des marins-pêcheurs. Ces trois catégories d'acteurs sont aussi essentielles et déterminantes les unes que les autres, et à aucun moment la société ne peut être réduite à une force d'appoint ou à une série de conditions, expliquant la remise en cause ou l'acceptation de savoirs extérieurs à elle.

3) Quant au troisième principe, celui de libre-association, il nous a permis de suivre sans les figer toutes les variations qui ont affecté les alliances passées par les trois chercheurs. Non seulement nous avons laissé fluctuer l'identité des coquilles, ou des marins-pêcheurs ainsi que la représentativité

de leurs intermédiaires et porte-parole (larves fixées, délégués professionnels...), mais nous avons également laissé se développer des rapports imprévisibles entre ces différentes entités. Si ceci a été possible, c'est parce que nous nous sommes imposé de n'introduire dans le compte rendu aucune catégorie ou relation préparée à l'avance. Qui au début de l'histoire pouvait prévoir que la fixation des larves de coquilles influerait sur le sort des marins-pêcheurs ? Qui pouvait deviner les voies par lesquelles passerait cette influence ?

Du même coup la troisième difficulté a été contournée sans problème. L'histoire que nous avons décrite, bien que centrée sur les trois chercheurs, n'a mis en scène aucun acteur que ceux-ci n'aient explicitement convoqués et n'a imposé à ceux qui intervenaient aucune définition immuable.

En dépit de la permissivité, que certains jugeront trop grande, de ces trois principes, le résultat produit n'a pas été un chaos indescriptible. Certes les acteurs étudiés sont confrontés à des incertitudes multiples et variées ; en un certain sens la situation que nous leur proposons est bien plus inconfortable que celle qui leur est généralement accordée par la sociologie des sciences. Mais les compétences dont ils font preuve sont à la hauteur des difficultés qu'ils rencontrent. Ils travaillent en permanence sur la société et sur la nature, définissent et associent des entités, montent des alliances changeantes pour parvenir à des configurations qui ne s'avèrent stables que par endroits et pour une durée déterminée.

Ce choix méthodologique, par lequel la société est rendue aussi incertaine et discutable que la nature, fait apparaître une réalité inhabituelle dont le vocabulaire de la traduction rend compte assez fidèlement.

Tout d'abord, la notion de traduction souligne la permanence des déplacements auxquels donne lieu cette histoire. Déplacements de buts ou d'intérêts, ou encore déplacements de dispositifs, d'êtres humains, de larves ou d'inscriptions : à chaque étape des déplacements ont lieu. Certains jouent un rôle plus stratégique que d'autres. Déplacements au cours de la problématisation : les marins-pêcheurs au lieu de poursuivre leur intérêt individuel à court terme sont invités à déplacer le centre de leurs préoccupations et de leurs projets pour partager les interrogations des chercheurs. Déplacements

au cours de l'étape d'intéressement : les larves qui se laissent tomber au fond de la baie ou qui dérivent au gré des courants, sont déviées et interceptées par les filières. Déplacements au cours de l'étape d'enrôlement où un accord est trouvé à la suite de concessions mutuelles : les collecteurs sont changés de lieux pour mieux capturer les larves qui ont ainsi attiré les chercheurs sur leur propre terrain. Déplacements enfin, et ceux-ci sont essentiels, au cours de l'étape de mobilisation : des larves fixées sur des collecteurs, des marins-pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, des collègues dispersés à travers le monde sont déplacés à Brest, après avoir changé de forme et d'état, pour venir soutenir, ou discuter avec, les trois chercheurs qui prétendent être leur porte-parole. Déplacements encore, au cours de la dernière étape, celle de la dissidence : les marins-pêcheurs pénètrent dans les zones de cantonnement, se jettent sur les parcs et les dévastent ; les coquilles et leurs larves évitent les filières... Fait d'une série de déplacements, l'ensemble du processus peut être décrit comme une traduction qui amène tous les acteurs concernés, au terme de métamorphoses et de transformations variées, à passer par les trois chercheurs et leur programme d'étude et de développement.

Traduire c'est déplacer : les trois chercheurs, inlassablement s'efforcent de déplacer leurs alliés pour les faire passer par Brest et par leur laboratoire. Mais traduire, c'est également exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole. A la fin du processus, s'il a réussi, on n'entend plus que des voix parlant à l'unisson et se comprenant mutuellement. Les trois chercheurs s'expriment au nom des coquilles Saint-Jacques, des marins-pêcheurs et de la communauté scientifique. Au départ ces trois univers sont séparés et ne disposent d'aucun moyen pour communiquer entre eux. En bout de course un discours les a unifiés ou plutôt les a mis en relation de façon intelligible. Mais ceci aurait été impossible sans les déplacements en tous genres dont il a été question précédemment, sans les négociations et ajustements qui les ont accompagnés. Pour désigner ces deux mécanismes indissociables l'un de l'autre, ainsi que le résultat auquel ils aboutissent, nous utilisons le mot : traduction et nous disons que les trois chercheurs traduisent les marins-pêcheurs, les coquilles et la communauté scientifique.

Les traductions sont des processus avant d'être un résultat. C'est pourquoi nous avons parlé d'étapes qui dans la réalité ne se distinguent jamais aussi clairement que dans notre exposé. Chacune d'entre elles marque une progression dans les négociations qui aboutissent finalement à la désignation de porte-parole légitimes qui, dans le cas étudié, disent sans être démentis ce que sont et veulent coquilles et marins-pêcheurs : la problématisation, simple conjecture, a été transformée en mobilisation. La dissidence joue un rôle différent car elle remet en cause une partie des acquis réalisés au cours des étapes précédentes. Les déplacements et les porte-parole sont récusés ou refusés. Les acteurs impliqués ne se reconnaissent pas dans cette histoire et dans cette lente dérive auxquelles ils ont participé, estiment-ils, à leurs corps et âmes défendant. L'aphorisme le dit *(Traduttore-traditore)*, de la traduction à la trahison il n'y a souvent qu'un pas, et c'est celui qui est parfois franchi lorsque certains acteurs s'engagent dans la dissidence. De nouveaux déplacements prolongent les précédents, mais ceux-ci détournent les acteurs des points de passages obligés qui leur avaient été imposés ; de nouveaux porte-parole se font entendre qui dénient toute représentativité aux précédents. La traduction continue mais les équilibres sont modifiés. C'est le cas de l'histoire que nous avons présentée, dans laquelle les trois-chercheurs-porte-parole finissent par être dénoncés. Du même coup la description de la réalité sociale et naturelle se remet à fluctuer.

Comme on le voit la traduction n'est rien d'autre que le mécanisme par lequel un monde social et naturel se met progressivement en forme et se stabilise pour aboutir, si elle réussit, à une situation dans laquelle certaines entités arrachent à d'autres, qu'elles mettent en forme, des aveux qui demeurent vrais aussi longtemps qu'ils demeurent incontestés. Le choix du répertoire de la traduction n'a pas pour seule ambition de donner une description symétrique et tolérante du processus complexe mélangeant réalités sociales et naturelles. Il permet aussi d'expliquer comment s'établit le silence du plus grand nombre qui assure à quelques-uns la légitimité de la représentativité et le droit à la parole[54].

54. Ce point est à rapprocher de l'économie politique du pouvoir proposée par M. Foucault (Foucault, 1976).

Barnes Barry (1977), *Interests and the Growth of Knowledge*, London, Routledge and Kegan Paul.

Barnes Barry (1982), *T. S. Kuhn and Social Science*, London, MacMillan.

Barnes Barry and Shapin S. (eds) (1979), *Natural Order : Historical Studies of Scientific Culture*, London and Beverly Hills, Sage Publications.

Bauin Serge, Callon M., Courtial J.-P., *Le développement de l'aquaculture : analyse d'un système social complexe*, miméo, CSI, 300 p.

Bijker Webe, Pinch T. and Hughes T. P. (1986), *New Directions in the Social Study of Technology*, Cambridge, Mass., MIT Press.

Bloor David (1976), *Knowledge and Social Imagery*, London, Routledge.

Boltanski Luc (1984), La Dénonciation, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 51, 3-40.

Bourdieu Pierre (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.

Bourdieu Pierre (1975), The Specificity of the scientific field and the social conditions of the progress of reason, *Social Science Information*, 14 (6) : 19-47.

Brannigan A. (1979), The reification of Mendel, *Social Studies of Science*, vol. 9, 423-454.

Callon Michel (1980), The State and Technical Innovation : A case study of the electrical vehicle in France, *Research Policy*, 9, 358-376.

Callon Michel (1980), Struggles and negotiations to define what is problematic and what is not ; the Socio-logic of translation, *in* K. D. Knorr et A. Cicourel (eds), *The Social Process of Scientific Investigation. Sociology of the Sciences Yearbook*, vol. 4, D. Reidel Publishing Company.

Callon Michel (1981), Pour une sociologie des controverses technologiques, *Fundamenta Scientiae*, vol. 2, n° 3/4, pp. 381-399.

Callon Michel (1985), The sociology of an actor-network, *in* M. Callon, J. Law, A. Rip (eds).

Callon Michel and Latour Bruno (1981), Unscrewing the Big Leviathan : how actors macrostructure reality and how sociologists help them to do so, *in* K. Knorr Cetina and A. Cicourel (eds), *Advances in Social Theory and Methodology : Toward an Integration of Micro and Macro-Sociologies*, London, Routledge and Kegan Paul.

Callon Michel and Law John (1982), On interests and their transformation : Enrolment and Counter-Enrolment, *Social Studies of Science*, 12, 4, 615-625.

Callon Michel, Courtial J.-P., Turner W. and Bauin S. (1983), From Translation to Problematic Networks : an Introduction to Coword Analysis, *Social Science Information*, 22, 2, pp. 191-235.

Callon Michel, Bastide F., Bauin S., Courtial J.-P. and Turner W. (1984), Les mécanismes d'intéressement dans les textes scientifiques, *Cahiers STS-CNRS*, 4, 88-105.

Callon Michel, Law J. and Rip A. (eds) (1985), *Texts and their Powers : Mapping the Dynamics of Science and Technology*, London, MacMillan.

Collins H. M. (1975), The Seven Sexes : a Study in the Sociology of a Phenomenon, or the Replication of Experiments in Physics, *Sociology*, 9, 205-224.

Crane Diana (1972), *Invisible Colleges, Chicago*, University of Chicago Press.

Farley John and Geison Gerald (1974), Science, Politics and Spontaneous Generation in Nineteenth-Century France : the Pasteur-Pouchet Debate, *Bull. of History of Medicine*, 48, pp. 161-198.

Foucault Michel (1976), *Surveiller et punir. Naissance de la Prison*, Paris, Gallimard.

Freudenthal Gad (1984), The Role of Shared Knowledge in Science : The failure of the constructivist Programme in the Sociology of Science, *Social Studies of Science*, vol. 14, 285-295.

Girard René (1961), *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset.

Girard René (1982), *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset.

Gouldner A. W. (1971), *The Coming Crisis of Western Sociology*, London, Heinemann.

Greimas A.-J. et Courtes J. (1979), *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

Hennion Antoine (1983), Une sociologie de l'intermédiaire : le cas du directeur artistique de variétés, *Sociologie du Travail*, 4, 435-453.

Hesse Mary B. (1974), *The structure of Scientific Inference*, London, MacMillan.

Hickson Hinings (1982), Power Interests and the Outcomes of Struggles, *Sociology*, 16, 4.

Kidder John T. (1982), *The Soul of a New Machine*, Penguin Books.

Knorr K. D., Krohn R., Whitley R. (eds) (1980), *Sociology of the Sciences Yearbook*, 4 : *The social process of scientific investigations*, Dordrecht, London and Boston, Mass., Reidel.

Latour Bruno (1984), *Les microbes, guerre et paix, suivi de Irréductions*, Paris, A.-M. Métaillé.

Latour Bruno (1985), Visualisation and Cognition, *in* H. Kuclick (ed)., *Sociology of Knowledge, Science and Art*.

Latour Bruno and Strum S. (1985), Human Social Origins : Please tell us another origin story, *Journal of Biological and Social Structure* (sous presse).

Latour Bruno and Woolgar S. (1979), *Laboratory Life : the Social Construction of Scientific Facts*, London and Beverly Hills, Sage.

Law John (1983), Enrôlement et contre-enrôlement : les luttes pour la publication d'un article scientifique, *Social Science Information*, 22, 237-251.

Law John (1985a), *Technology, Closure and Heterogeneous Engineering : the case of the Portuguese expansion*.

Law John (1985b), *On the methods of Long Distance Control : Vessels, Navigation, and the Portuguese Route to India*.

Law John and Lodge P. (1984), *Science for Social Scientists*, London, MacMillan.

Law John and Williams R. (1982), Putting facts together : a Study in Scientific Persuasion, *Social Studies of Science*, 12, 535-558.

Lecourt D. (1976), *Lyssenko. Histoire réelle d'une « Science prolétarienne »*, Paris, Maspero.

Lynch M. (1982), Technical Inquiry : Investigations in a Scientific Laboratory, *Social Studies of Science*, 12, 499-534.

MacKenzie D. (1978), Statistical theory and Social interests : a case study, *Social Studies of Science*, 35-83.

Merton Robert K. (1973), *The Sociology of science, theoretical and empirical investigations*, Chicago, The University of Chicago Press.

Nadel Siegfried F. (1970), *La théorie de la structure sociale*, Paris, Ed. de Minuit.

Pickering A. (1980), The role of interests in High-Energy Physics : the choice between Charm and Colour, *in* K. D. Knorr R., Krohn and R. Whitley (eds) (1980).

Pinch Trevor J. (1980), Theoreticians and the production of experimental anomaly : the case of solar neutrinos, *in* K. D. Knorr, R. Krohn and R. Whitley (eds) (1980).

Pinch T. J. (1981), The Sun-set : the presentation of certainty, *Social Studies of Science*, 11, 131-158.

Pinch T. J. and Bijker W. (1984), The Social Construction of Facts and Artefacts : or How the Sociology of Science and the Sociology of Technology might benefit each other, *Social Studies of Science*, vol. 14, 399-441.

Popper K. (1934), *Logik der Forschung*, Vienne, Springer.

Prigogine I. et Stengers I. (1979), *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard.

Serres Michel (1980), Hermes V, *Le passage du Nord-Ouest*, Paris, Ed. de Minuit.

Serres Michel (1983), *Détachement*, Paris, Flammarion.

Shapin S. (1979), The politics of Observation : Cerebral anatomy and Social interests in the Edinburgh Phrenology Disputes, *in* R. Wallis (ed.).

Shapin S. (1982), History of Science and its Sociological Reconstruction, *History of Science*, sept.

Touraine A. (1974), *Production de la Société*, Paris, Seuil.

Thevenot A. (1984), Rules and implements : investment in forms, *Social Science Information*, 23, 1, pp. 1-45.

Wallis R. (ed.) (1979), *On the margins of Science : the Social Construction of Rejected Knowledge*, Keele, University of Keele (Sociological Review Monograph 27).

Watson James D. (1968), *The Double Helix*, Mentor Book, New York.

Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.

Young Robert and Levidov L. (eds) (1981), *Science Technology and the Labour Process*, London, CSE Books.

Yoxen E. (1981), Life as a Productive Force : Capitalising the Science and Technology of Molecular Biology, *in* Young R. and Levidov L. (1981).

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES BIBLIOTHÈQUE
146-289
ecl 5715

Des différentes formes de démocratie technique

BIBLIOTHEQUE ECOLE DES MINES
EMP43387D

Réconcilier savoirs profanes et connaissances scientifiques pour permettre un véritable exercice de la démocratie technique : trois modèles et les conditions de leur acceptation.

par Michel Callon
Professeur à l'Ecole des mines de Paris

Dans son numéro de janvier 1998, Sciences et Vie Junior présente les résultats d'une enquête sur l'état des connaissances des Français, intitulée de manière provocatrice : « Sommes-nous tous nuls en sciences ? » Parmi les questions posées, figure l'inévitable :
« Laquelle de ces propositions est vraie ?
✔ La Terre tourne autour du Soleil ;
✔ Le Soleil et la Terre tournent autour de Vénus ;
✔ Le Soleil tourne autour de la Terre ».

Et les réponses entraînent les auteurs à ces commentaires désabusés, mille fois entendus : « Il y a toujours 23 % des adultes qui pensent, comme Ptolémée (IIe siècle), que le Soleil tourne autour de la Terre ». Cette enquête, toujours selon les auteurs, confirme une fois de plus que, malgré les milliards engloutis annuellement dans l'Education nationale, nos concitoyens demeurent des cancres indécrottables qui ne savent toujours pas répondre à quelques questions « basiques » que leur pose une escouade de professeurs désespérés. La lumière de la science, poursuivent-ils, n'a rien perdu de sa fragilité et n'arrive pas à dissiper les ténèbres des croyances irrationnelles et des superstitions archaïques.

Par rapport aux enquêtes du même acabit dont nous abreuvent périodiquement magazines et journaux, celle-ci ajoute pourtant une réflexion nouvelle : « Si plus de la moitié des adultes entre 35 et 49 ans sont incapables de répondre à des questions élémentaires, on se doute bien qu'il n'y aurait guère que de 1 à 2 % de la population capables de donner un avis autre que passionnel sur la possibilité de cloner des êtres humains, sur les dangers de l'amiante ou sur les effets potentiels secondaires des ondes électromagnétiques basse-fréquence ». Inquiétant en lui-même, l'illettrisme scientifique le serait encore plus au moment où certains songent à instaurer une démocratie technique, c'est-à-dire à rendre discutables des questions comme celles des orientations de la recherche génétique ou de la définition des politiques industrielles compatibles avec la préservation de l'environnement. Le message envoyé par les auteurs est sans ambiguïté : que les Français retournent à leurs chères études et à leurs cours du soir avant de se mêler de débats qui les dépassent. En attendant, que nos concitoyens se rassurent, les scientifiques feront ce qu'ils ont toujours fait : veiller sur le bien commun.

Une telle représentation des relations entre scientifiques et profanes est coutumière, surtout dans notre pays si profondément marqué par l'idéologie

des Lumières. Malgré sa popularité, elle n'est pourtant guère utile pour comprendre les enjeux de la démocratie technique. Pour y voir plus clair sur cette question et pour mieux saisir la diversité des modalités possibles de participation des non-spécialistes aux débats scientifiques et techniques, je propose de distinguer trois modèles. Chacun d'entre eux doit être considéré à la fois comme une manière commode de rendre intelligible une réalité embrouillée et complexe et comme une référence que les acteurs utilisent lorsqu'ils se posent la question des formes pratiques de la démocratie technique. D'un modèle à l'autre, ce qui varie, c'est le degré de monopole des scientifiques et, par voie de conséquence, le degré d'implication des profanes dans l'élaboration et la mise en œuvre des savoirs et des savoir-faire qui viennent alimenter les décisions.

Le modèle de l'instruction publique

(modèle 1)

C'est à ce modèle, le plus simple et le plus répandu, mais probablement le moins adapté aux défis actuels, que se réfère explicitement l'enquête de Sciences et Vie Juniors et avec elle toutes les enquêtes conçues suivant les mêmes principes. Ce modèle présente les caractéristiques suivantes.

(I) Parce qu'elles sont universelles et objectives, les connaissances scientifiques s'opposent aux savoirs profanes ou indigènes qui sont pétris de croyances et de superstitions ; elles ne peuvent s'imposer qu'en obtenant l'éradication totale de ces dernières. Non seulement les scientifiques doivent tout apprendre au public mais, de plus, ils ne peuvent rien apprendre de lui.

(II) La science est une institution séparée et régie par des normes propres. Pour mener à bien son entreprise de connaissance et se prémunir

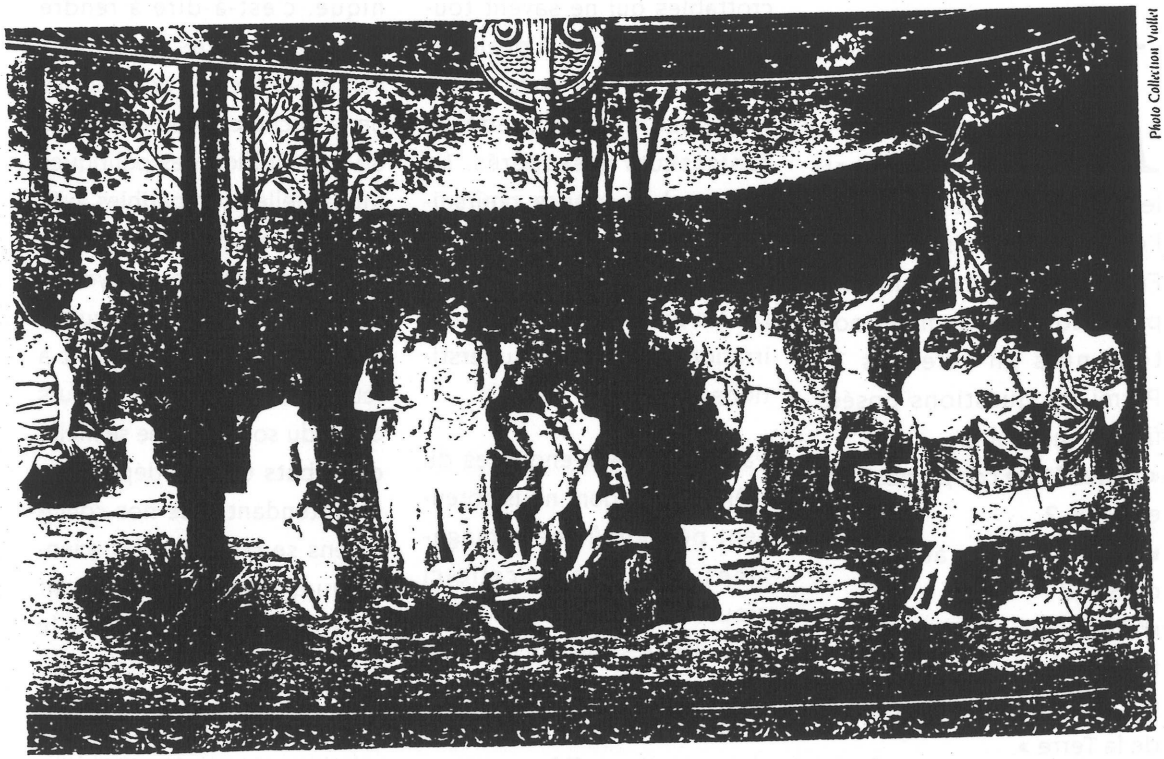

Photo Collection Viollet

Allégorie de la science (détail d'une fresque de la Sorbonne par Puvis de Chavanne)

de toute contamination, elle doit se protéger des savoirs profanes, s'établir contre le sens commun. Les liens entre les scientifiques et le public sont donc indirects : ils sont pris en charge par l'Etat, qui représente les citoyens et leur volonté, et par les entreprises qui se soumettent à la demande des consommateurs. Ainsi la science est-elle autonome, mais pas indépendante : elle se plie au contrôle des pouvoirs publics et se coule dans les projets d'innovation des firmes. Le public ne participe pas directement à la production des connaissances ; il est constitué d'individus qui, soit comme citoyens, soit comme consommateurs, délèguent à des intermédiaires, qui sont en relation directe avec les scientifiques, la satisfaction de leurs attentes et de leurs requêtes.

(III) Les technosciences, à condition qu'elles soient bien utilisées, c'est-à-dire à condition que les pouvoirs publics et les firmes jouent convenablement leurs rôles et respectent les règles du jeu (représentation fidèle, compétition), sont sources de progrès.

(IV) Le point crucial dans le modèle est l'existence de relations de confiance entre profanes et scientifiques. Que la méfiance, due à la distance qui les sépare, vienne à s'installer et l'ensemble des relations ainsi que leur équilibre sont mis en péril. Cette méfiance peut avoir de multiples origines : les scientifiques sont débordés par des résultats non prévus et qui atteignent de manière inattendue le public ; les scientifiques sont divisés et donnent l'image d'une science incertaine et controversée. Dans ses formes extrêmes, cette méfiance peut aller jusqu'à des actions de résistance parfois violentes. Dans tous les cas, sa véritable cause est l'illettrisme du public, son ignorance qui en fait une proie facile pour les croyances et les passions. Le seul antidote, pour combattre le poison de la méfiance, est d'amplifier les actions de formation et d'information : c'est pourquoi le modèle mérite d'être qualifié d'instruction publique. Ce combat pour les lumières et contre toutes les formes d'obscurantisme, ce combat pour que, dans l'esprit du public, la Terre tourne enfin autour du Soleil et non l'inverse, n'est jamais terminé.

(V) Dans ce modèle, les risques associés aux technosciences (risques environnementaux ou sanitaires) existent sous deux formes : une forme objective et une forme subjective. Les risques objectifs sont décrits et analysés par les scientifiques, qui assignent des probabilités à certains événements et identifient des facteurs de risque. Les risques subjectifs sont ceux que les individus, et tout particulièrement les profanes, se représentent indépendamment de toute référence à des savoirs attestés et objectifs. Le risque d'un accident grave dans une centrale nucléaire française se calcule, nous disent les spécialistes, et sa probabilité peut être considérée comme infime. Le risque perçu par les riverains est, lui, variable et peut, dans certaines conditions, être si élevé qu'il semble ne plus avoir aucun rapport avec la réalité. De la même façon qu'elles contribuent à rétablir un climat de confiance, les actions de formation et d'information concourent à rapprocher le risque perçu du risque objectif. Une fois dissipées les émotions et les croyances qui obscurcissent son esprit, le citoyen ou le consommateur est en mesure de prendre des décisions rationnelles : celles-ci n'excluent pas l'existence de risques - une société sans risque est une société immobile - mais les assument en toute connaissance de cause.

(VI) Dans ce modèle, la légitimité des décisions politiques a deux sources. La première concerne les fins poursuivies et ne dépend que de la représentativité de ceux qui parlent au nom des citoyens. La

seconde touche aux moyens mobilisés pour atteindre ces fins et est conférée par la connaissance scientifique, objective et universelle, qui permet d'anticiper les effets produits par certaines actions. Pour être légitime, une décision doit viser des fins approuvées par l'assemblée des citoyens, mais elle doit également être réaliste, c'est-à-dire ne pas vendre des illusions et, pour cela, reconnaître la force des choses et accepter de composer avec elles. L'action politique est faite de consultation (que veut-on faire ?) et d'explication (que peut-on faire ?).

Le modèle du débat public

(*modèle* 2)

Le modèle de l'instruction publique repose sur l'irréductible opposition entre connaissances scientifiques et croyances populaires. Aucune discussion n'est possible avant que les superstitions, ces supposés poisons de la démocratie, n'aient été éradiquées : l'ouverture du débat politique est tout entière suspendue aux résultats du contrôle préalable des connaissances.

Ce modèle, même soigneusement entretenu et reproduit, rencontre parfois des limites, les hypothèses qui le sous-tendent étant infirmées sans qu'il soit possible de rétablir leur pertinence. Cet échec, relatif, conduit à la mise en place d'un second modèle, le modèle du débat public, obtenu par déformation et extension du précédent. Ce modèle propose des relations plus riches entre profanes et scientifiques. A un public indifférencié, fait d'individus - qui agissent suivant les circonstances en citoyens ou en consommateurs et ne se distinguent les uns des autres que par leur niveau de connaissances - viennent se substituer des publics différenciés (en fonction de leurs conditions d'existence, de leurs activités professionnelles, de leur localisation, de leur âge ou de leur sexe, etc...) et qui sont dépositaires de compétences et de savoirs spécifiques, particuliers et concrets, fruits de leurs expériences et de leurs observations, et dont la mobilisation vient enrichir les savoirs abstraits et inhumains des scientifiques.

(1) Comme dans le modèle précédent, le savoir scientifique a une valeur universelle. Mais il est, par construction, incomplet et lacunaire : la contrepartie de son exactitude et de sa généralité est sa grande abstraction et sa pauvreté. En effet, les conditions de validité des connaissances produites par les chercheurs sont très restrictives. Elles ne valent que dans les rares et coûteux endroits où prévalent les conditions expérimentales qui ont permis leur élaboration contrôlée et qui sont celles du laboratoire. Pour qu'elles s'appliquent et se répliquent en tout point et en tout lieu, il faudrait avoir, au préalable, transformé la société en un vaste laboratoire. Ce que certains ont appelé la « laboratorisation » du social s'observe d'ailleurs en de nombreux endroits. C'est ainsi que les différences entre, d'un côté, une usine de production de vecteurs destinés à la thérapie génique ou une unité de fabrication de CD-Rom et, de l'autre côté, un centre de recherche travaillant sur des techniques analogues, s'estompent progressivement. Mais ce mouvement ne peut être total car la réalité finit toujours par déborder, empêchant que des connaissances produites en laboratoire parviennent à éponger toute la complexité et toute la richesse du monde. Les travaux anthropologiques sont nombreux qui démontrent cette faillite. B. Wynne a analysé en détail les interactions entre les bergers, riverains d'une usine de retraitement nucléaire située dans le nord-ouest de l'Angleterre, et les innombrables spécialistes chargés d'en suivre le fonctionnement et d'en évaluer les impacts. Il montre que le monde dans lequel vivent les

bergers et leurs moutons est si riche, si différencié, si complexe et changeant, que les savoirs spécialisés n'en viennent jamais à bout. Une première fois, les modèles des experts sont mis à mal par des particularités géologiques non prévues ; une autre fois, et sur ce point les bergers en savaient beaucoup plus que les chercheurs, c'est l'hypothèse selon laquelle les formes d'alimentation et de métabolisme de moutons paissant dans un enclos sont identiques à celles de moutons paissant en liberté, qui se trouve brutalement démentie. De guerre lasse, les experts finissent par admettre que leurs savoirs sont partiels et que, pour être réalistes, ils doivent être complétés par les observations et les connaissances des « indigènes ». Cette complémentarité des savoirs universels et des savoirs locaux, les seconds venant enrichir les premiers, se retrouve également dans le cas de l'expérimentation de nouveaux médicaments : les patients sont capables d'analyses très fines comme dans le cas des phénomènes d'accoutumance aux psychotropes. Les compétences des profanes vont d'ailleurs bien au delà : elles incluent des capacités d'analyse sociologique (qui les conduisent à relativiser le contenu des prises de position de certains scientifiques en les mettant en relation avec leurs intérêts professionnels ou économiques : tel chercheur favorable aux plantes transgéniques ne serait-il pas influencé par son rôle de conseiller scientifique auprès d'un grand groupe industriel ?). De plus, le scientifique est toujours borné par les limites étroites de sa spécialisation, et se trouve aussi démuni que le profane lorsqu'il aborde des questions d'éthique ou d'économie.



Photo Collection Viollet

La tour de Babel

(II) Puisque la science produite dans les laboratoires est, au mieux, incomplète et au pire irréaliste, ne pouvant rendre compte de la complexité des problèmes particuliers auxquels elle est appliquée, il convient d'ouvrir l'espace de discussion et de délibération pour créer les conditions de son enrichissement. Cette exigence est d'autant plus forte que les situations sont problématiques et controversées. Dans ce modèle, l'absence d'accord entre spécialistes est un appel au débat, à l'enrichissement externe et non le signe, comme dans le modèle I, d'un manque de maturité, d'un nécessaire « approfondissement » interne. Comme le souligne Wynne : lorsque les experts ne parviennent pas à un consensus, c'est fréquemment

parce que le laboratoire n'est pas suffisant pour rendre justice à la diversité des conceptions, des hypothèses et pour anticiper tous les effets envisageables. Pour décider de l'implantation d'un laboratoire souterrain de traitement des déchets nucléaires, il faut explorer non seulement la dureté et la stabilité des couches géologiques profondes mais, également, l'ensemble des retombées sur la société et l'économie régionales.

Les solutions qui ont été, et continuent d'être, imaginées pour réaliser cette ouverture du débat et de la consultation sont nombreuses et variables selon les pays. Dans tous les cas, elles se concrétisent dans des procédures qui visent à élargir le cercle des acteurs discutant des technosciences et de leurs applications. Ces procédures visent à enrichir les interventions des pouvoirs publics et des entreprises. Elles substituent à un public indifférencié, constitué de citoyens ou de consommateurs anonymes, des publics différenciés, ayant des compétences et des points de vue particuliers et contrastés. Il serait fastidieux d'établir une liste exhaustive de ces procédures. Il suffit de mentionner les plus significatives.

La lumière ne vient pas d'une science rayonnante et sûre d'elle-même ; elle naît de la confrontation des points de vue, de savoirs et de jugements qui, séparés et distincts les uns des autres, s'enrichissent mutuellement.

Les enquêtes et les auditions publiques permettent de recueillir les points de vue, les suggestions et les commentaires des différents acteurs ou groupes d'acteurs souhaitant s'exprimer. La méthode des « focus groups », utilisée aussi bien par les pouvoirs publics que par les entreprises, permet de susciter à la fois une dynamique collective et une représentation contrastée des points de vue et des intérêts : dans ce cas, au lieu d'interroger des individus, on organise, en fonction de critères variables, plusieurs groupes homogènes qui élaborent eux-mêmes leurs arguments et recommandations. Les comités locaux d'information, qui se sont multipliés au cours des dernières années en France (dans le domaine des déchets, des risques industriels ou de la gestion de l'eau), constituent des mini-parlements où sont discutées des décisions et des mesures qui concernent toujours des territoires ou des situations particulières : savoirs, hypothèses, prévisions et arguments sont confrontés ; parfois même, certaines expériences sont entreprises. Les conférences de consensus ou conférences citoyennes qui ont fleuri dans les pays scandinaves et anglo-saxons et que la France adopte en les transposant, organisent un dialogue, strictement encadré, entre profanes et scientifiques sur des thèmes d'intérêt général. Plus que les savoirs indigènes locaux, ce qui est mobilisé, dans ce cas, c'est la compétence irremplaçable qu'ont les non-spécialistes d'apprécier les enjeux politiques, culturels et éthiques de certaines recherches (par exemple sur le clonage génétique) de manière à les encadrer et à limiter la liberté des chercheurs.

(III) Ces procédures qui instaurent des espaces publics de débat contribuent à brouiller les frontières habituelles entre spécialistes et non spécialistes. Celles-ci cèdent devant la mutiplication des divisions qui parcourent en tous sens la communauté des scientifiques et le public. L'accord s'obtient par compromis et ceux-ci résultent le plus souvent de jeux stratégiques compliqués : dans ce modèle, la lumière ne vient pas d'une science rayonnante et sûre d'elle-même; elle naît de la confrontation des points de vue, de savoirs et de jugements qui, séparés et distincts les uns des autres, s'enrichissent mutuellement.

Les acteurs, au lieu de se voir imposer des comportements et une identité dans lesquels, éventuellement, ils ne se reconnaissent pas, sont en position de les négocier.

(IV) Les crises qui, dans le modèle 1, sont attribuées à une perte de confiance des profanes vis à vis des scientifiques et de la science s'expliquent dans ce modèle par la soudaine libération d'une parole qui n'avait pas eu la possibilité de s'exprimer. En effet, de ce que le public ne dit mot, ne doit pas être inféré son consentement. Le silence s'explique, plus simplement, par l'absence de procédures destinées à donner la parole, à organiser les différends.

La crise de confiance, qui peut prendre la forme de revendications brutales, n'est que l'expression soudaine, radicale et dramatique, de critiques bien présentes qui, formulées en privé, ne parvenaient pas à être articulées dans un espace public.

Elles sont donc inaudibles. Ces critiques s'enracinent dans des savoirs indigènes et dans les évaluations que ces savoirs permettent : pour prévenir la crise, il suffit de leur donner des possibilités d'expression.

(V) Comme dans le modèle 1, les réticences vis-à-vis des technosciences sont liées aux risques que celles-ci font courir. Mais, à la différence du modèle 1, les risques, dans le modèle 2, ne sont pas associés à l'occurrence d'événements inattendus qui viendraient frapper de l'extérieur les acteurs. Ils concernent l'identité même de ces derniers. Ce que montre bien Wynne, c'est que les bergers ne sont pas plus pusillanimes que les chercheurs et qu'ils ne sont pas plus prisonniers de leurs croyances que les experts.

Ce qu'ils craignent par-dessus tout, c'est qu'on décide à leur place de ce qui est bon pour eux, et que ces décisions soient prises dans une profonde ignorance de leurs besoins et de leurs projets.

Ce qu'ils craignent par-dessus tout, c'est qu'on décide à leur place de ce qui est bon pour eux, et que ces décisions soient prises dans une profonde ignorance de leurs besoins et de leurs projets. De même, les patients sur qui on expérimente des médicaments nouveaux désirent-ils pouvoir donner leur avis au lieu d'être contraints à des comportements auxquels ils répugnent.

Et les viticulteurs de la région de Marcoule tiennent à ce que l'on prenne en considération le fait que le marché japonais risque de se fermer à leurs vins élevés au-dessus de zones de stockage de déchets radioactifs. Risquer de perdre son identité, par la méconnaissance des savoirs et des compétences qui la nourrissent, telle est la crainte qui saisit les profanes dans le modèle 2. Et l'antidote n'est pas la formation, mais la prise de parole.

(VI) La construction d'un espace public de discussion, quelles qu'en soient la forme, la structure et l'extension, transforme en profondeur le processus de décision, publique ou privée. A la décision prise dans les arcanes secrètes du pouvoir et s'appliquant à tous sans discussion, se substituent des décisions qui tiennent compte de l'existence et de la diversité de situations locales controversées ; elles donnent la parole aux différentes parties prenantes, établissant un droit minimal d'accès à l'information. Dans ces conditions, la légitimité de la décision tient pour l'essentiel à l'existence d'une consultation et d'un débat ouvert. Ceci vaut aussi bien pour l'entreprise qui s'efforce de faire admettre par des agriculteurs inquiets le bien-fondé de son projet d'épandage de boues résiduelles de traitement des eaux usées, qu'aux pouvoirs publics qui explorent les diverses options de retraitement des déchets nucléaires.

Cette forme de légitimité connaît des limites qui lui sont propres. Elle bute sur la

question épineuse de la représentativité. Qui inclure dans le débat ? Qui représente qui ? Le modèle 2 permet d'échapper au monopole de la parole dont disposent les scientifiques. Mais une fois ouverte, la question de la représentativité peut difficilement être close. Dans le modèle 2, elle constitue une interrogation permanente.

Le modèle de la co-production des savoirs (*modèle* 3)

Dans le modèle 1, la tâche prioritaire est l'éducation d'un public atteint d'illettrisme scientifique. Dans le modèle 2, le droit à la discussion est premier, car le profane détient des savoirs et des compétences qui viennent enrichir et compléter celles des scientifiques et des spécialistes. Au delà de leurs différences, ces deux modèles partagent pourtant une même obsession : celle de la démarcation. Le modèle 1, sous une forme brutale, et le modèle 2, sous une forme douce et pragmatique, dénient au profane toute compétence pour participer à la production des seules connaissances qui vaillent : celles qui méritent le qualificatif de scientifiques. Dans le modèle 1, l'exclusion est totale ; dans le modèle 2, elle est négociée, mais dans l'un et l'autre cas, la peur est de voir les laboratoires pris d'assaut, en dehors des journées portes ouvertes, par des hordes de non-spécialistes. Le modèle de la co-production des savoirs, ou modèle 3, tend à surmonter ces limites en associant activement les profanes à l'élaboration des connaissances les concernant.

(I) Dans ce modèle, le rôle des non-spécialistes dans la production des savoirs et des savoir-faire est capital. Dans le modèle 1, la préoccupation de tous les instants est de se débarrasser des savoirs locaux et indigènes ; dans le modèle 2, elle est de n'en tenir compte que pour enrichir l'expertise officielle. Dans ce modèle, la dynamique des connaissances est le résultat d'une tension toujours renouvelée entre la production de savoirs à portée générale, standardisée et la production de connaissances tenant compte de la complexité des situations locales singulières. Ces deux formes de connaissances ne sont pas radicalement incompatibles, comme dans le modèle 1 ; elles ne sont pas engendrées indépendamment les unes des autres comme dans le modèle 2 ; elles sont les sous-produits conjoints d'un même et unique processus dans lequel les différents acteurs, spécialistes et non-spécialistes, se coordonnent étroitement.

(II) A la notion de publics différenciés (M2) ou indifférenciés (M1), se substitue celle de groupe concerné, dont un bon exemple est fourni par les associations de malades. Comme le nom l'indique, ces associations, sont des groupements volontaires s'engageant dans des actions collectives qui ne sont pas réductibles à l'addition d'actions individuelles. Elles affirment en outre publiquement l'existence d'une singularité, celle d'êtres humains frappés par une maladie commune qui les dote d'une identité spécifique, partagée et qui les distingue des autres êtres humains. Dans la dynamique de production de savoirs et de savoir-faire concernant leurs maladies, les membres de ces associations jouent, dans un certain nombre de cas, un rôle actif voire même, dans certaines circonstances, prépondérant. Prenons le cas d'un groupe de malades souffrant de maladies génétiques rares, « orphelines » pour reprendre la terminologie consacrée. Ignorés par la médecine instituée, ils s'organisent pour exister, face à des spécialistes démunis qui leur retirent parfois jusqu'au droit à la survie : « laissez-les mourir, ne vous y attachez pas, il n'y a rien à faire, ils sont

condamnés ». Pour affirmer et faire reconnaître leur existence, ils s'engagent naturellement dans ce que l'on pourrait appeler une accumulation primitive de connaissances scientifiques : repérage et identification des malades ; organisation et participation active à la collecte d'ADN ; réalisation de films ou constitution d'albums de photos qui sont conçus comme de véritables instruments d'observation permettant de suivre et de comparer les évolutions cliniques de la maladie ou d'établir les effets de certains traitements ; rédaction de récits-témoignages qui transmettent des expériences vécues ; réalisation d'enquêtes auprès des malades, qui vont parfois jusqu'à la rédaction et à la publication d'articles dans des revues académiques. La contribution active des malades ne se limite pas à cette accumulation primitive qui fait exister la maladie et les malades dans le champ de la connaissance objective. Elle va au-delà, avec, par exemple, une participation directe aux expérimentations thérapeutiques et à l'évaluation de leurs résultats.

Dans cette dynamique, les interactions entre les profanes - ici les malades - et les spécialistes - ici les médecins et les chercheurs biologistes - sont permanentes. Les savoirs, depuis les plus universels et les plus généraux (par exemple sur les gènes) jusqu'aux plus spécifiques (par exemple sur l'art et la manière de gérer un malade trachéotomisé), sont appropriés, discutés, modalisés par un collectif hybride, qui inclut les malades et les spécialistes. Cela ne signifie pas, bien entendu, que n'existe pas une répartition des tâches au sein de ce collectif savant, mais, plus fondamentalement, que chacun a son mot à dire et que les complémentarités dominent: des informations sont échangées et les actions entreprises par les uns et par les autres sont étroitement coordonnées. Le malade, ou plutôt le groupe de malades, est un point de passage obligé : il a dû s'organiser, et faire reconnaître son existence, pour se transformer en objet de savoir et il a fallu qu'il s'étudie pour devenir un objet de recherche à part entière.

Il est possible, dans ce modèle, de parler d'apprentissage collectif croisé puisque les différents savoirs s'enrichissent mutuellement dans le cours même de leur coproduction.

Cette entreprise d'objectivation n'est, malheureusement, jamais achevée car chaque progrès des connaissances, en favorisant la survie, contribue à l'émergence de nouvelles questions et de nouveaux problèmes qui relancent la dynamique collective.

(III) Il est possible, dans ce modèle, de parler d'apprentissage collectif croisé puisque les différents savoirs s'enrichissent mutuellement dans le cours même de leur coproduction.

Ce qui distingue ce modèle des précédents, c'est évidemment l'existence de ce que nous avons appelé le groupe concerné. Directement impliqué, et sur une base nécessairement collective (chaque cas ne peut se saisir que par comparaison avec d'autres cas), il peut, sous certaines conditions, jouer un rôle de leader dans la production des savoirs, leur orientation et leur évaluation. Il peut, en fonction de ses préoccupations, commanditer des états de l'art sur des sujets qu'il considère comme stratégiques, ou, par exemple, décider des expérimentations thérapeutiques et participer à leur évaluation. Le savoir produit par les laboratoires est aussi crucial que dans les modèles 1 et 2, mais il est encadré, nourri par les actions des profanes, vascularisé par le flux des connaissances et des questions que ceux-ci élaborent.

Ce qu'il produit est d'autant plus riche et plus pertinent que ces relations sont étroites et constantes. Dans le même mouvement les malades se mettent en position de maîtriser

les savoirs touchant à leur maladie et, du même coup, ils ont accès à la construction de leur propre identité.

(IV) Participant à l'action collective de production, de dissémination de savoirs et de savoir-faire le concernant, le groupe ne vit pas ses relations avec les spécialistes sur le mode de la confiance ou de la méfiance puisqu'il est de plain pied avec eux. Il ne se contente pas non plus, comme dans le modèle 2, de revendiquer une identité déjà-là et qu'il estimerait menacée : il participe à la construction d'une identité nouvelle, reconfigurée et qui lui donne accès à la reconnaissance sociale. Le malade atteint d'une grave déficience génétique, en participant activement au collectif hybride, élabore une nouvelle identité qu'il s'attache à faire reconnaître et dans laquelle il se reconnaît : par exemple, d'être à peine humain, sans existence, accablé d'une tare qu'il cache, il se transforme progressivement en être public à part entière, victime d'un erreur de codage génétique, mais semblable, à cette erreur près, à tous ses frères humains. Cette identité construite et négociée, en même temps que les savoirs et les techniques qui en fournissent les ingrédients, entretient avec la science un rapport tout à fait original. Les gènes ne sont plus, dans le cas considéré, des réalités extérieures aux malades et qui imposeraient leur logique impitoyable à des êtres humains réduits à ne plus être que la conséquence de déterminismes biologiques qui leur échappent : ils sont intégrés, domestiqués, partagés, manipulés, maîtrisés collectivement. Grâce à eux, grâce aux recherches qui permettent de mieux comprendre les modalités de leur fonctionnement et de leurs dysfonctionnements, les malades ont prise sur leurs comportements, sur leurs souffrances et sur leur destin, en un mot sur leur identité. Et, cette maîtrise, ils amènent les chercheurs et les praticiens à la partager avec eux.

(V) La légitimité de cette entreprise commune, par laquelle de nouvelles connaissances et de nouvelles identités sont conjointement élaborées, repose entièrement sur la capacité des groupes concernés à faire reconnaître le bien-fondé de leurs actions.
Comment développer ces recherches consacrées à une maladie singulière sans ressources financières, et comment accumuler ces ressources sans mobilisation du public, c'est-à-dire sans effort d'intéressement de tous ceux qui ne sont pas directement concernés par la maladie en question ?

Ou bien le groupe concerné est capable d'une telle mobilisation et, du même coup, il légitime à la fois les recherches qu'il soutient et la nouvelle identité qu'elles lui permettent de construire pièce à pièce ; ou bien il n'y parvient pas et il sombre dans la méconnaissance et dans l'inexistence. Un exemple de la première éventualité est fourni par l'association contre les myopathies et la reconnaissance que signe le Téléthon : les myopathes ne sont plus des êtres « tarés » que leur famille cache, mais des êtres humains comme les autres qui sont admis à se produire sur un plateau de télévision. Un exemple de la seconde éventualité est fourni par les victimes du saturnisme, qui, recrutées dans les milieux sociaux les plus démunis, sont exclues une seconde fois puisqu'elles n'ont ni les moyens ni la volonté de faire entendre leur différence et de se construire une nouvelle identité.

La pierre angulaire du modèle 1 est la confiance des profanes dans les scientifiques ; celle du modèle 2 est la question de la représentativité. La viabilité du modèle 3 dépend de la problématique conciliation entre la reconnaissance de minorités, dont l'identité dépend étroitement des connaissances produites, et la réalisation d'un bien commun

qui ne soit pas absorbé dans les intérêts particuliers : comme le suggère l'exemple des maladies génétiques, les technosciences contribuent à cette possible conciliation : la connaissance des gènes explique le handicap, permet d'agir sur lui, en même temps qu'elle sert de base à des actions concernant le plus grand nombre.

Conclusion

Chacun des modèles propose une forme originale de démocratie technique qui combine de manière spécifique à la fois la nature des connaissances élaborées **(I)**, leurs complémentarités **(II)**, les modalités de coopération entre spécialistes et profanes **(III)** et **(IV)**, ainsi que les conditions d'efficacité et de légitimité des décisions prises **(V)** et **(VI)**.

Chaque modèle, nous l'avons souligné, peut être considéré à la fois comme une description idéalisée des réalités existantes et comme une référence mobilisée en tant que de besoin par les acteurs pour organiser, de manière systématique, le monde dans lequel ils ont décidé de vivre.

Une des conséquences en est qu'il n'y a aucune raison pour qu'un modèle supplante définitivement les autres : on voit mal, par exemple, comment la physique des particules pourrait se plier au modèle 3, elle qui a, pour réussir, dû se couper du public et travailler dans le secret de ses laboratoires, retranchée derrière de gros équipements ésotériques.

En revanche, l'organisation et la production des connaissances sur les problèmes environnementaux, sur les problème de santé ou de sécurité alimentaire, pourraient parfaitement se couler dans les modèle 2 et 3 et les forums hybrides qu'ils organisent. Toutes ces questions supposent en effet une contribution active des profanes soit pour enrichir, compléter, relancer les connaissances scientifiques produites dans le laboratoire, soit pour participer directement, au moins en certaines occasions, à leur élaboration.

Dans ces différents cas, interviennent des publics particuliers ou des groupes concernés, par exemple les populations à risques mises en évidence par les enquêtes épidémiologiques, qui se mobilisent et qui, en participant à la production de connaissances, se battent pour définir et imposer leur propre identité. Dans des affaires aussi embrouillées que l'encéphalite spongiforme bovine, le retraitement des déchets nucléaires ou les pollutions aquatiques, ce qui se joue, c'est la capacité pour certains groupes, soudain interpellés, de se définir, à travers la production de connaissances, des intérêts, des risques admissibles, des projets, et, bien que minoritaires, de les faire reconnaître comme légitimes.

Ceci n'est qu'un cas particulier d'un problème politique actuel plus général : celui de la reconstruction du lien social à partir de l'existence reconnue de minorités.

Sociologie du travail (1999) 41, 65–78

Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement

Michel Callon*[1]

1. Introduction

Qu'est-ce que l'engagement du sociologue dans la cité ? La question est redoutable, au moins pour deux raisons. D'abord parce qu'elle tombe au milieu d'un drame médiatique au centre duquel se trouve P. Bourdieu, drame qui remet sur le devant de la scène les intellectuels et leurs rôles dans la société française. Ensuite, parce que, dans sa formulation même, la question nous replonge dans des débats surannés dont je voudrais sortir.

Mais comment échapper à l'actualité, comment s'extraire des catégories prêtes à l'emploi et qui, dès qu'elles sont mobilisées, nous entraînent sur des terrains qui à force d'avoir été labourés sont devenus stériles ? D'abord en s'imposant deux contraintes : ne pas parler de Bourdieu et de la controverse au cœur de laquelle il s'est plongé lui-même ; refuser de partir de notions comme celles d'intellectuels et d'engagement. Deuxièmement, et c'est le seul stratagème que je puisse imaginer, s'appuyer sur les apports des *sciences studies* (ou recherches sur la science), pour replacer les sciences sociales dans la dynamique sociale. En effet, comment parler de l'engagement du sociologue, comment décrire ses relations avec le monde qui l'entoure, sans prendre en considération le contenu de ses activités, sans se poser d'abord la question de la sociologie et de ses rapports avec les objets qu'elle construit et étudie ?

Malheureusement, alors qu'on commence à mieux comprendre comment l'anthropologie (Thomas [23]), la géographie [2], l'économie (Callon [10]) participent à la mise en forme du social, peu de données et peu de travaux historiques ou sociologiques sont disponibles pour notre propre discipline.

Puisque ces travaux n'existent pas, j'ai pris le parti, dans cette note destinée à introduire le débat, de rappeler quelques résultats de l'anthropologie des sciences de la nature ou de la vie, en m'efforçant de les transposer à notre discipline, les matériaux empiriques que j'utilise étant pour l'essentiel liés à mon expérience personnelle.

---

* Correspondance et tirés à part.
Centre de sociologie de l'innovation, École des mines de Paris, 60, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris
[1] Je remercie A. Hennion et Y. Barthe pour leurs commentaires et suggestions.
[2] Grâce aux travaux autour des revues *Hérodote* ou *Espace-Temps*.

2. De la performation du social

Un des apports essentiels des recherches sur les sciences est d'avoir montré la pertinence de la notion de porte-parole, habituellement réservée au domaine de l'action politique, pour rendre compte du travail du chercheur et des rapports qu'il établit avec les objets qu'il étudie.

Quand Watson et Crick écrivent dans leur article historique publié dans *Nature* : « la structure de l'ADN est une double hélice », ils parlent au nom de l'ADN et de sa structure particulière. L'ADN comme entité non-humaine ne dispose pas du langage articulé ; mais le scientifique, et c'est ce qui définit à la fois son savoir-faire et parfois son génie, parvient à faire s'exprimer cette entité, grâce à un dispositif expérimental ingénieux qui produit des inscriptions qu'il déchiffre et interprète. L'énoncé est le point d'aboutissement d'une longue chaîne de traduction mise en forme par l'expérience et qui rend bavardes des entités jusque-là muettes et silencieuses. Dans le même mouvement, ces entités, d'invisibles deviennent visibles. Leur identité, leurs propriétés sont discutées dans les débats et controverses qui s'établissent entre des chercheurs qui définissent parfois différemment les entités au nom desquelles ils parlent. Des expériences sont refaites, de nouvelles épreuves imaginées, en vue de départager les points de vue. Une fois l'accord obtenu, les scientifiques deviennent, ne serait-ce que pour un certain temps, les porte-parole légitimes d'entités dont l'identité est stabilisée.

Ce qui est important dans ce mouvement c'est que le chercheur (disons la science) fait émerger des entités jusque-là invisibles et qu'il s'érige, au terme de controverses et de débats avec ses collègues (c'est le fond de son métier) en porte-parole légitime et incontestable de ces entités. S'établir en porte-parole, et c'est là l'intérêt de la notion, c'est s'engager dans une opération de performation de la réalité. Le chercheur représente (dans tous les sens du mot) l'entité au nom de laquelle il parle, et, à travers le dispositif expérimental qui permet cette représentation, il intervient dans la constitution, dans la mobilisation de cette entité. Représenter et intervenir, telles sont les deux composantes, inextricables, du travail de recherche (Hacking [14]). On voit comment ce point de vue s'applique aisément aux sciences de la nature et de la vie : leur seule obsession est de faire proliférer des entités nouvelles, quarks, prions, neutrinos ; les dispositifs qui produisent cette prolifération constituant simultanément les moyens de la mobilisation (plus ou moins) contrôlée et maîtrisée de ces entités. La recherche scientifique allonge jour après jour la liste des êtres qui composent notre monde et avec lesquels nous devons apprendre à (ou refuser de) cohabiter.

Cette analyse vaut également pour notre discipline (comme l'a montré Akrich [1], elle s'applique aussi à la technologie et aux ingénieurs). Puisqu'il est question actuellement de mouvement social, comment ne pas voir le rôle joué par les sociologues dans la performation de ces mouvements. Quand Touraine intervenait pour mettre en forme un mouvement social qui se posait la question de la place du nucléaire dans la société française et dans sa production, il travaillait, en bon chercheur, à la performation d'une entité (le mouvement anti-nucléaire) qui, une fois constituée, venait en quelque sorte modifier la société française, sa composition et

ses débats. Ce mouvement, tel que redéfini par le sociologue, et dont il ne s'agit pas de décider ici s'il a duré ou si sa construction était suffisamment robuste pour qu'il transforme le débat social, ce mouvement donc, est né de la mise en place d'un dispositif expérimental (la montée vers l'historicité) soigneusement défini par Touraine et ses collègues. De même, Bourdieu et ses élèves, quand ils mettent en scène la misère du monde ou quand ils parlent au nom du mouvement de 1995, rendent-ils visibles de nouveaux acteurs, de nouvelles identités, qui d'une certaine manière étaient présentes mais invisibles. Que ces nouvelles entités entrent durablement dans notre société, voilà une autre question qui est celle de la robustesse de la représentation et de la capacité de ces sociologues d'être les porte-parole légitimes des acteurs qu'ils amènent à l'existence publique (tout comme la robustesse de l'entité : neutrino dépourvu de masse, dépend des épreuves organisées par leur porte-parole en désaccord). On pourrait multiplier les exemples qui montreraient la validité du parallèle entre sciences dures et sciences souples. Les deux reconfigurent le monde qui est le nôtre en important de nouvelles entités et en s'efforçant de produire des effets de réalité suffisamment forts et durables pour que nous ne puissions plus les ignorer.

Que ce monde, notre monde, soit enrichi par des non-humains (sciences dures) et par une reclassification des humains (sciences souples), invite évidemment à ne pas dissocier les deux entreprises. C'est sans doute l'apport principal de ce qui est appelé maintenant l'Actor-Network Theory (ANT ou théorie de l'acteur-réseau) : le monde que nous constituons est un collectif hybride fait d'humains et de non-humains, et il n'est pas possible (telle est du moins l'hypothèse de l'ANT) d'étudier séparément ses composantes humaines ou non-humaines. Performer un monde social hybride, tel était l'objectif explicite d'un de mes articles dont je dois dire que le destin m'a surpris (Callon [9]). Dans cet article, fondé sur une longue enquête auprès de chercheurs et de marins-pêcheurs travaillant en étroite coopération, je n'ai rien fait d'autre que de proposer une nouvelle définition du collectif et du lien social, qui rendait visibles toutes les entités non-humaines auxquelles nous sommes attachés, par des liens qui demeuraient, au moins dans le champ de la parole légitime, invisibles. C'est en ce sens que cet article a pu être jugé fondamental : non point parce qu'il était théorique, mais parce qu'il redéfinissait explicitement la liste des entités habituellement retenues pour définir la société et la nature. Que cette performation ait réussi est une autre question, que l'ANT soit devenue le porte-parole reconnu de ces collectifs hybrides, est une affaire non tranchée. Mais la question est là, devant nous, et difficilement contournable.

On voit en quoi l'expression commode : rendre visible ce qui était invisible, est dangereuse, et pourquoi j'ai préféré la notion de porte-parole. Le neutrino existe réellement, mais il n'existe que dans le faisceau créé par les dispositifs qui le font écrire (c'est la définition de l'instrument donnée par Latour [16]) et qui permet aux physiciens de parler en son nom. La catégorie des cadres, en France, existe, comme l'a bien montré Boltanski, dans et par un dispositif institutionnel, politique, discursif et procédural, qui non seulement l'équipe de représentants légitimes mais de plus la

transforme en « chose » manipulable et dotée d'une réalité robuste (Boltanski [3] voir aussi Desrosières [12]).

Il serait intéressant de dresser une carte de la sociologie dans laquelle apparaîtrait sur un même plan de projection les noms des chercheurs et les entités dont ils sont les porte-parole, avec les caractéristiques revendiquées pour ces entités. On verrait ainsi se dessiner un monde bariolé, d'une étonnante diversité : habitants d'un village dans le Vaucluse, bandes d'adolescents vivant dans la rue, aliénés enfermés dans des hôpitaux psychiatriques, drogués suivant des traitements de substitution, personnes âgées handicapées se battant avec les moyens de transports, familles redéfinissant leurs rapports internes, jeunes en dérives, immigrés sur le bord de l'exclusion, etc. Les sciences sociales ne sont ni moins productives ni moins imaginatives que les sciences de la vie. Avec ces dernières elles contribuent à la prolifération d'entités qui composent notre monde commun et au nom desquelles elles prennent la parole.

Cette vision du travail de recherche comme performation est évidemment à l'opposé des réalismes simplets qui considèrent qu'il existe quelque chose qu'on appelle société et qui existe à distance du chercheur et dont il s'emploie à découvrir les règles de fonctionnement. Le sociologue ne dévoile pas : il représente, et son succès dépend de sa capacité à rendre robustes ses représentations. L'obtention de cette robustesse n'a rien à voir avec l'habileté rhétorique, elle suppose la mise en place d'équipements, d'outils qui parviennent à rendre durables les entités représentées : celles-ci, et c'est en cela que consiste l'effet de réalité, participent à la fabrication de leur propre identité à travers les instruments mobilisés (cette remarque est vraie à la fois pour les neutrinos ou pour les ainsi nommés exclus).

3. Des outils plus que des mots

Par quels truchements les savoirs scientifiques produisent-ils des effets ? Les recherches sur les sciences ont apporté une réponse claire à cette question en montrant l'importance des savoirs incorporés dans les instruments, outils, et êtres humains. Ce ne sont pas les théories mais les dispositifs dont sont issues ces théories qui changent le monde.

Ce résultat me semble s'appliquer parfaitement à notre discipline. Pour montrer l'inefficacité des théories, aussi longtemps qu'elles ne sont pas accompagnées des instruments et des compétences qui leur donnent un sens et un intérêt, qu'on me permette de prendre un exemple personnel. Dans les années 1970, j'ai consacré un long travail de recherche au véhicule électrique. J'avais choisi cet objet, après la lecture de *La Production de la société* de Touraine. Le véhicule électrique, à l'époque à l'état de projet, promettait d'être ce que j'avais alors appelé une innovation totale, touchant à tous les compartiments de la vie sociale (recherche académique, industrie, marché, urbanisme, styles de consommation, énergie, politiques publiques). Le cas me semblait intéressant pour suivre la mobilisation d'acteurs qui, à travers des programmes techniques et économiques, se posaient la question de l'organisation et des finalités de la vie en société.

Ce travail, dont l'essentiel n'a pas encore été publié, m'avait notamment amené à reconstituer en détail, à travers interviews et archives, l'aventure de la DGRST [3]. Au moment où j'écrivais la dernière ligne de mes rapports, j'étais probablement un de ceux qui, en France, connaissait le mieux les limites et les avantages des différentes procédures d'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la science et de la technologie. C'est sur ces entrefaites que la gauche est arrivée au pouvoir après un long exil. Pour des raisons personnelles et qui n'ont sans doute rien à voir avec la sociologie (encore que !), j'ai accepté d'être rapporteur général adjoint du Colloque national Recherche et Technologie, organisé par Jean-Pierre Chevènement. Comme il s'agissait de mettre en chantier une nouvelle politique de la recherche et d'apporter les retouches institutionnelles nécessaires, je m'imaginais que l'expérience que j'avais accumulée, notamment sur le rôle et les effets des procédures, pourrait être utile dans le large débat qui s'ouvrait. J'étais notamment arrivé à la conviction que les liens entre sciences et société ne se laissaient pas saisir par le modèle linéaire, mais plutôt par un modèle en réseau, montrant tous les liens réels constitués entre les chercheurs et leurs différents partenaires, liens qui allaient bien au-delà des traditionnelles relations personnelles ou financières pour toucher à la constitution même des objets de recherche. Rien de bien original, encore qu'à cette date ces idées fussent plutôt marginales. Je pensais que ce colloque pouvait être l'occasion de rendre visibles et de traduire dans des formes institutionnelles différentes, les réseaux que j'avais vu se dessiner dans les archives et dans les entretiens. Je venais de publier deux articles, dont l'un (Callon [8]) était le premier d'une longue série qui avec ceux de Latour puis de Law allaient donner forme à la sociologie de la traduction et à l'analyse des réseaux socio-techniques. En un mot, je me sentais intellectuellement armé pour être une force de proposition.

Le résultat a été sans appel. J'ai beaucoup appris de l'expérience, et notamment des mécanismes de décision politique en situation de forte mobilisation sociale [4], mais je crois pouvoir dire que personne n'a rien appris de moi. Pas une des lignes que j'ai écrites, pas une seule des réflexions que j'ai avancées n'a résisté plus d'une journée. Quand je parlais science, les plus cultivés me renvoyaient Popper. Quand je parlais procédures, les plus ouverts y allaient de leurs remerciements et passaient à autre chose. Les forces qui étaient en jeu me débordaient de tout côté. Je ne pense pas que ce que je disais, par exemple sur la procédure des actions concertées, sur les programmes mobilisateurs, sur les conditions du transfert, sur les métiers du chercheur, était faux. C'était tout simplement inaudible, et pourtant j'étais placé à l'endroit où je pouvais être entendu, c'était tout simplement inintelligible et pourtant quatre ans plus tard le même discours paraissait aller de soi. Les seules traces que j'ai laissées sont dérisoires : une longue introduction, même pas signée de mon nom, aux actes du colloque, que j'avais tenu à écrire pour essayer de fixer, à chaud, des lignes d'interprétation de l'événement. Une association, l'Ademast, à laquelle j'ai consacré

---

[3] La Délégation générale à la recherche scientifique et technique a été créée en 1958, par le pouvoir gaulliste pour doter notre pays d'une politique scientifique volontariste.

[4] J'ai tenu un journal détaillé des discussions qui ont abouti à la loi d'orientation et de programmation (LOP) votée par le Parlement en 1982.

beaucoup de mon temps et de mon énergie, qui, sur le modèle des associations hollandaises, a organisé des forums sur des choix techniques et qui est morte de sa belle mort au milieu du désintérêt général. Et pourtant le projet n'était pas stupide : la multiplication actuelle des instances de discussion publique des choix techniques le prouve à l'envi.

Il y a plusieurs manières d'expliquer ces échecs. La première est mon inexpérience et ma jeunesse. La seconde mon isolement. Mais la seule et véritable explication est que des analyses, lorsqu'elles ne sont pas incorporées dans des instruments qui rendent visibles et palpables leurs résultats, lorsqu'elles ne sont pas relayées par des acteurs qui les portent, soit parce qu'ils s'y reconnaissent soit parce qu'ils y ont été formés, n'ont aucune raison de convaincre et encore moins de mettre en forme des pratiques et des décisions. Ce que j'ai appelé les réseaux de l'innovation ou les réseaux technico-économiques étaient partout, mais invisibles, et je ne disposais d'aucun instrument, d'aucun témoignage pour les imposer comme des évidences incontournables. Ils sont maintenant sous nos yeux, tout simplement parce que des outils, patiemment conçus par des chercheurs en sciences sociales, permettent de les visualiser. Un discours, seul, ne rend jamais visible, ce sont les instruments, les méthodes qui y parviennent. Un discours sans instrument ne peut être qu'incantatoire, dénonciateur, ou répéter ce que tout le monde sait déjà, sous une forme un peu plus attrayante, un peu plus chatoyante.

On a beaucoup trop sous-estimé, me semble-t-il, l'importance et le rôle joué par les instruments qu'ont élaborés les sociologues au cours du temps. Des apports de la sociologie, on ne retient bien souvent que les concepts et les cadres théoriques. Pourtant, à l'instar de toutes les autres disciplines, l'essentiel des effets produits par la sociologie est passé et passe par les instruments, méthodes, dispositifs d'observation que les chercheurs ont élaborés et par les activités de formation qu'ils ont mis en place. Envisagée dans cette perpective on peut dire que la sociologie a réussi au delà de tout espoir. On ne peut plus interviewer un acteur sans tomber sur des outils et par conséquent des modes de raisonnement qui à un moment où à un autre ont été conçus, testés, transportés, inculqués par des sociologues. Nos sociétés sont sociologisées de part en part, grâce à la dissémination des méthodes et des instruments utilisés pour produire des données qui, en retour, c'est une dette acquittée, facilite la poursuite du travail sociologique (sur le rôle des statistiques sociales voir Desrosières et Thévenot [11]). Enquêtes, questionnaires, analyses factorielles de correspondance, sondages, analyses stratégiques, tables de mobilité, il faudrait une bibliothèque pour recenser ces outils qui font plus que décrire la société, puisque, utilisés en permanence par les acteurs eux-mêmes, ils la mettent en forme, la composent, la structurent et par voie de conséquence influencent fortement le cours des actions.

4. Un transfert de compétences

Un livre fait actuellement sensation dans le domaine des *Science studies* : celui de Gibbons [13]. Il dit, sous une forme simplifiée et sans doute un peu caricaturale,

que les modes de production des connaissances scientifiques ont changé. Au modèle linéaire, qui sépare production académique de connaissances fondamentales et applications de ces connaissances, il oppose un modèle dans lequel les connaissances sont produites sur une base multidisciplinaire mais surtout développées dans des contextes d'applications disséminés à travers la société et faisant collaborer spécialistes et non-spécialistes. Des historiens comme Pestre soulignent à juste titre que le premier modèle est une invention très récente (et ajoute-t-il essentiellement rhétorique), surtout valable pour la physique théorique, et que le caractère local des contextes de production a toujours été la règle tout comme la prolifération des liens entre les laboratoires et leur environnement social, économique et politique (Pestre [19]). La production de connaissance est un travail collectif, et qui ne se réduit pas aux seuls chercheurs. Sont particulièrement actifs, soit directement soit par porte-parole interposés, ceux qu'on appelle les utilisateurs et tous les intermédiaires, dont les idées, les techniques de mesure et les réactions contribuent constamment à la dynamique des connaissances. La prégnance de cette forme d'organisation est encore plus évidente dans les sciences sociales, mêmes si les efforts rhétoriques y sont plus intenses pour rendre invisibles tous ces liens et toutes ces coopérations...

Il faudrait une histoire sociale des sciences sociales (sur l'anthroplogie voir Stocking [21]) qui reste en grande partie à écrire pour montrer le déploiement et la dynamique de ces solidarités. Mais celles-ci, et c'est là que le changement se trouve si changement il y a, sont maintenant revendiquées par certains sociologues. À une sociologie du dévoilement (le sociologue rend visibles des liens que les acteurs ne voient pas), succède une sociologie qu'on peut qualifier de constructiviste et qu'il serait plus juste d'appeler performative [5]. Son ambition est de restituer et d'analyser la capacité des acteurs à construire les collectifs dans lesquels ils vivent. Aux acteurs agis par des structures, noyés dans des contextes, ballotés par des champs, mis en scène par la sociologie du dévoilement (ou de l'*Aufklärung)*, cette deuxième forme de sociologie substitue des acteurs faisant flèches de tout bois pour constituer de nouveaux collectifs, pour se donner de façon réflexive et volontaire des environnements à leur action et pour les mettre en forme [6]. Cette sociologie attentive aux phénomènes émergents opère en quelque sorte un transfert de compétences. Ce qui caractérisait jadis le savoir-faire du sociologue sert désormais à définir l'acteur qui se dote d'outils lui permettant de reconstituer ces trames invisibles et d'agir sur (et avec) elles. Les questions, généralement qualifiées de théoriques, que le sociologue se posait, voilà qu'on découvre que certains acteurs se les posent, et que c'est parce qu'ils se les posent que ces questions ont des réponses : celles, pratiques, inventées et sanctionnées, dans le cours de l'action elle-même. Le sociologue n'est plus celui qui fait apparaître des explications cachées. Il laisse les acteurs construire leurs identités et les négocier avec d'autres acteurs (Strathern [22]), inventer de nouvelles formes d'organisation, s'interroger sur les conséquences attendues ou non de leurs actions, et il s'efforce de restituer les mécanismes complexes, changeants, foison-

[5] Le recours à la notion de performation permet d'éviter le relativisme sociologique associé à l'expression : construction sociale.

[6] Sur ce point l'apport de l'ethnométhodologie et de l'interactionnisme symbolique a été capital.

nants qui permettent aux acteurs de parvenir à leurs fins. Il participe avec ses propres outils à l'entreprise réflexive, et c'est précisément cette participation qui lui permet à la fois de produire des connaissances et de contribuer à la performation continue du social. L'*homo sociologicus* est devenu un hybride, à la fois acteur et sociologue.

Le choix des acteurs auxquels le sociologue s'associe est par conséquent crucial. De lui dépendent le contenu et la qualité des connaissances qu'il va produire. On dit dans l'industrie des services que la force d'une entreprise dépend désormais des compétences et de l'imagination de ses clients. La maxime s'applique à la sociologie qui ne peut faire l'économie de cette collaboration avec ceux qu'elle étudie, collaboration qui laisse aux sujets sous analyse toute l'autonomie dont ils ont besoin et qui les dote de tous les instruments d'auto-réflexivité qu'ils requièrent.

À plusieurs reprises de telles relations se sont nouées au cours des travaux que j'ai conduits ou auxquels j'ai participé. J'en donnerai un exemple récent, celui d'une recherche en cours avec une association de malades : l'AFM (Rabeharisoa et Callon [20]). Voilà une organisation réflexive qui se pose des problèmes que le sociologue se pose : quelles procédures, quelles formes d'organisation ou d'incitation, quels outils concevoir et mettre en œuvre pour permettre une coopération étroite entre d'un côté les spécialistes (chercheurs cliniciens, médecins, chercheurs en biologie, professions paramédicales), et de l'autre côté les malades et leurs familles. Cette interrogation qui depuis près de vingt ans taraude les responsables de l'association, n'est pas très éloignée de la question des relations entre expertise et décisions politiques posée par les recherches sur les sciences depuis plusieurs années : sous quelles conditions les profanes sont-ils associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des savoirs scientifiques et des options technologiques ? Quelles modalités de participation, de débats émergent dans la mise en place de ces interactions ? L'AFM est un acteur collectif compétent qui imagine au jour le jour de telles procédures et qui, dans le même mouvement, s'interroge sur la caractérisation de ces procédures et sur leurs effets. Voici un cas où la collaboration ne peut-être que fructueuse, la fameuse distance épistémologique entre problème social et problème sociologique étant réduite au strict minimum, savoirs théoriques et pratiques coulant pour ainsi dire de la même source. La construction est d'autant plus impressionnante qu'au total c'est une triple coopération qui se forme autour de l'AFM, puisque sont embarqués dans la même aventure réflexive et dans la même entreprise de performation du social à la fois les sciences sociales, les professions médicales, les biologistes, les malades et leurs représentants. Le tissu est sans couture. Émergeront sans aucun doute de ce processus de nouvelles formes d'organisation sociale mais également les connaissances permettant de les décrire et d'agir sur elles.

Pour l'association, cette collaboration s'inscrit dans sa volonté de maîtriser en continu l'apprentissage collectif dans lequel elle s'est investie. Pour nous, l'enjeu théorique est considérable, puisqu'au delà de la question de l'engagement des non-spécialistes dans la production de savoirs et de savoir-faire les concernant, c'est à une véritable anthropologie politique des corps que nous sommes confrontés : si les malades peuvent intervenir c'est parce qu'ils ont des corps, multiples, à la fois objets

et sujets de science. Après avoir rapatrié dans l'analyse du lien social les non-humains, l'enjeu est maintenant de montrer l'importance des corps souffrants, singuliers, opaques, dans la construction du corps politique, qui depuis les Lumières ne mobilise que des volontés désincorporées.

Se lier à des acteurs considérés comme compétents (au sens sociologique), confrontés à des problèmes qui supposent une forte dose de réflexivité, tel est l'enjeu central de la recherche sociologique : ce qui est crucial c'est le choix des sujets et non le choix de l'objet.

5. Transports de savoirs

Derrière la question du rôle des intellectuels, de leur engagement et de leur capacité à éclairer les acteurs, se profile l'immense et terrible silhouette de l'universel. Les sciences sociales, logées, de ce point de vue, à la même enseigne que les sciences dures, ne produisent-elles pas, grâce à leur autonomie chèrement acquise et bruyamment revendiquée, des savoirs qui transcendent les conditions locales et les circonstances particulières de leur production ? La quête de l'universel n'est-elle pas assurée par les institutions et les mécanismes d'incitation qui contraignent les chercheurs à se soumettre constamment à la critique mutuelle (Merton [17]) ?

Cette vision orthodoxe a été sérieusement ébranlée par les recherches sur les sciences et au premier chef par les historiens des sciences. Il ne faut pas confondre deux choses : les mécanismes et les procédures qui conduisent à des épreuves au cours desquelles sont testés des savoirs, et les conditions de validité et de transportabilité de ces mêmes savoirs. À un modèle diffusionniste classique, qui distingue le temps de la production et le temps de la dissémination, les recherches sur les sciences ont substitué un modèle en réseau, la notion de réseau devant être entendue dans sa signification logistique ou métrologique. Les savoirs sont toujours produits localement, et leur transport dépend du transport des dispositifs matériels, humains, techniques auxquels ils sont attachés (Callon [4]). La généralité du savoir se construit pas à pas par déplacement, chaque déplacement enrichissant et transformant les savoirs eux-mêmes. On duplique les laboratoires et non pas les énoncés.

La conclusion s'impose d'elle-même : à la notion inutile et mystificatrice d'universalité, doit être substituée celle de degré de généralité des savoirs, ce degré étant mesuré par la taille, la longueur des réseaux dans lesquels ont été dupliqués l'ensemble des savoirs incorporés et des dispositifs techniques qui permettent la reproduction ou la mobilisation de ces savoirs (Callon [5]). Dans ce modèle chaque duplication, chaque extension nouvelle est une épreuve : il faut convaincre, résister aux assauts d'autres collègues, rendre compatibles les savoirs en cours d'émergence avec les savoirs institués, etc. Il n'y a pas moins de débats, d'épreuves ou de controverses dans le modèle de la traduction qu'il n'y en a dans le modèle de la diffusion. Pour que les réseaux s'étendent, et par conséquent pour que les savoirs se généralisent et deviennent utilisables en plusieurs points, il faut des institutions qui organisent ces affrontements et ces transports.

Revenons à la sociologie et au cas de l'AFM. Le sociologue qui se lie à cette association pour étudier avec elle les conditions de mise en œuvre d'un nouveau modèle de co-production des savoirs et des savoir-faire est inévitablement enfermé dans les conditions particulières du cadre d'action de cette association. Les expériences collectives, les apprentissages qui se déroulent et dont, avec les acteurs, le sociologue s'efforce de déchiffrer les enseignements, sont locaux, dépendant des circonstances particulières de leur déroulement, ou encore de la spécificité des maladies neuro-musculaires.

C'est à ce point précis que se manifeste l'importance des opérations de transport des connaissances. Celles-ci définissent la singularité du sociologue par rapport aux acteurs avec lesquels il est engagé. En élaborant des outils, en contribuant à l'interprétation des mécanismes à l'œuvre, en travaillant à l'identification des effets produits, le sociologue rend plus visibles, plus palpables, plus tangibles, les mécanismes émergents. Ce qui est tissé par les acteurs, engagés dans l'expérimentation de nouvelles formes d'action, d'identité et d'organisation, le sociologue, grâce à ses propres compétences, le fait apparaître, l'exprime, l'explicite, le rend manipulable, évaluable.

C'est précisément dans ce travail d'explicitation que se trouve la possibilité de la généralisation. Le seul apport possible des sciences sociales, mais il est immense, est de participer avec les acteurs eux-mêmes à la mise en forme des leçons qui peuvent être tirées d'une expérience collective en cours, toujours singulière, de manière à en exprimer la possible généralité pour ensuite la transporter ailleurs, en espérant que d'autres acteurs seront convaincus par l'équivalence et s'en saisiront (Hennion et la notion de médiation [15]). Ce que nous espérons, dans ce cas particulier, c'est que les procédures inventées par l'AFM, (et à l'explicitation-évaluation desquelles nous sommes ou serons associés), pour faire dialoguer sur des sujets scientifiques, fortement ésotériques, très incertains et engageant l'identité profonde des acteurs impliqués, des experts et des non-experts, seront susceptibles d'être dotées d'une portée générale. Il n'est par exemple pas déraisonnable de considérer qu'elles sont transposables à d'autres forums hybrides (Callon et Rip [6]), dans lesquels expérimentations et apprentissages collectifs, mêlant spécialistes et profanes, sont cruciaux.

Mais ce transport ne s'opère pas tout seul ; il suppose un investissement de la part du sociologue. Aucun transfert n'est gratuit, et il inclut toujours des adaptations qui relancent le processus d'évolution. En s'attribuant ce rôle d'abeille butineuse la sociologie ne déroge pas à la vocation de toute science : fabriquer du général à partir du particulier, tisser des équivalences, construire des similitudes. Et dans ce travail toujours recommencé, il ne jouit que d'un bref instant d'autonomie, celui du transport, ou encore de la transposition, qui lui permet d'opérer un lien inattendu entre deux situations jusque-là indépendantes, entre par exemple, le forum hybride des maladies génétiques et celui de la vache folle. Instant d'autonomie qui est également instant d'incertitude, qui est aussi au cœur du travail scientifique et qui lui donne cet attrait si particulier, car personne ne peut savoir si l'équivalence tiendra. C'est cette autonomie, celle du transport, que doit à tout prix préserver ce qu'on

appelle l'institution scientifique. C'est au cours de ce transport que le sociologue, comme tout scientifique, doit rencontrer ses collègues, discuter avec eux, car c'est dans ce mouvement qu'il sort du local pour fabriquer une équivalence, étendre un réseau, et il ne peut le faire, qu'encadré par d'autres sociologues attachés à d'autres lieux, à d'autres acteurs. La science ne naît pas d'une prise de distance, ce mot d'ordre rabâché n'a aucun sens. Elle est engendrée par le double mouvement de la coopération et du transport, de l'attachement et du détachement (cet argument est développé par Callon et Rabeharisoa [7]) [7].

6. Attachement et détachement

Le choix des acteurs avec lesquels le sociologue décide de travailler est stratégique. À qui s'attacher ?

La réponse à cette question est évidemment complexe. Elle engage des considérations à la fois scientifiques, politiques et éthiques. Je ne peux donner ici que des indications.

a) Il me semble tout d'abord qu'une première gamme de choix est liée au degré d'innovation dont font preuve les acteurs. Certains se posent des problèmes pour lesquels il n'existe aucune solution toute faite, problèmes qui prennent à revers les configurations existantes, qui font émerger de nouvelles questions et de nouvelles pratiques. Par exemple, dans le cas de l'AFM, ce qui est en jeu c'est la question originale du remodelage des rapports entre spécialistes et non-spécialistes et de l'irruption du corps dans le débat politique. La charge théorique de ces interrogations est élevée. Une des compétences du sociologue est précisément d'être capable, appuyé sur une littérature qu'il maîtrise, d'évaluer le degré de nouveauté des questions qui sont posées.

À l'inverse, dans d'autres situations, qui correspondent à ce que j'ai appelé ailleurs des réseaux socio-techniques consolidés, les transports, transferts de connaissances sont aisés, car les équivalences sont faites, les dispositifs et compétences étant dupliqués et largement disponibles. Le travail que nous effectuons avec l'AFM pourra peut-être un jour être utilisé sans difficulté dans n'importe quel forum hybride. Mais si ceci s'avère possible, c'est parce que pendant de longues années des équivalences auront été patiemment construites par le CSI mais également par d'autres acteurs. Par goût personnel, je préfère renouveler les expériences risquées, ou, si l'on préfère, faire de la théorie (mais dans le sens redéfini ici), sans pour autant me désintéresser du travail de transport : les premières équivalences sont évidemment stratégiques, car c'est la robustesse des savoirs qui s'éprouvent ; les extensions suivantes ne sont pas moins passionnantes ni moins cruciales, car j'ai tendance à penser qu'une des grandeurs de notre métier est d'être les agents de cette généralisation des expériences réussies, qui performent une société différente et d'où à leur tour émergent de nouvelles questions et pratiques.

---

[7] Je remercie Vololona Rabeharisoa de m'avoir permis d'utiliser dans cet article une réflexion qui nous est commune.

b) La seconde gamme de choix est liée aux asymétries que le sociologue aide à créer. Dans le cas de l'AFM, il est clair que le CSI va contribuer à doter cette association d'outils de représentation qui accroîtront sa force. Choisir de rendre visibles, de mettre en relation et de faire apparaître des liens, et ceci pour le compte de certains acteurs, c'est retirer des marges de manœuvre à d'autres acteurs, c'est contribuer à fabriquer des asymétries et à rendre impossibles certaines configurations. Il s'agit donc d'un travail politique. Là encore deux options s'offrent au sociologue.

Ou bien il se contentera d'assumer cette responsabilité : dans le cas de l'AFM, il dira par exemple que la construction et le renforcement de ce nouveau centre de calcul (Latour [16]) va permettre de contrebalancer le pouvoir d'autres centres de calcul existants (entreprises, organismes publics de recherche – OPR) qui, par leurs pratiques mêmes, tendent à exclure certaines sous-populations, celles souffrant de maladies dites orphelines, du système de santé.

Ou bien il ira jusqu'à contribuer à la mise en débat des différentes représentations qui émergent, en partie grâce à ses interventions. Par exemple en faisant en sorte que les représentations concurrentes des entreprises, des OPR et de l'AFM, représentations qui font foisonner des entités et des relations profondément différentes, voire contradictoires, deviennent objets de discussion politique. Puisque le travail du sociologue, comme de tout scientifique, est de participer à la multiplication des porte-parole et des entités au nom desquelles il parle, sa tâche politique pourrait être d'introduire, voire d'organiser, le débat entre ces porte-parole : voulons-nous un collectif dans lequel les myopathes et leur association, la thérapie génique, l'appel à la générosité publique, le marché et les financements étatiques coexistent ? Je trouverais parfaitement légitime qu'après avoir contribué à rendre visible l'introduction de nouvelles entités dans le collectif, le sociologue poursuive son travail en s'associant à l'organisation du débat sur la place de ces nouvelles entités dans le collectif.

S'attacher à des acteurs pour produire avec eux la théorie de leurs pratiques émergentes, et faire proliférer, avec eux, les porte-parole et les entités nouvelles, suppose, par symétrie, une volonté de détachement.

Détachement de ces acteurs, une fois le travail de transport et de mise en politique réalisé (Barthe [2]), mais également travail de détachement d'autres acteurs qui auraient pu être candidats à cette coopération. Tous les acteurs réflexifs et émergents se valent-ils ? Je dois dire que je bute sur cette question qui est à la frontière de la morale et de la politique. J'aurais tendance à répondre, et je vois évidemment la filiation avec les Lumières qu'implique ma réponse, que ce qui fait l'intérêt de la vie en société et ce qui la rend tout simplement humaine, c'est cette faculté constante qu'ont les acteurs de se déprendre des liens qu'ils tissent dans leur actions, pour ouvrir de nouveaux espaces. Se détacher pour s'attacher autrement : telle me semble être la seule définition acceptable de l'action, qui, sans cesser d'être dépendante des actions passées, devient moins déterminée par ces dernières. S'attacher puis se détacher, telle me semble être la seule définition possible du travail sociologique. Ce chassé-croisé définit les positions et les rôles respectifs tout en

montrant les complémentarités et les solidarités entre action et analyse de l'action. Aller vers les acteurs qui se donnent pour raison d'être ce travail de détachement et d'attachement, s'attacher à eux pour faciliter leur détachement, et s'en détacher quand ils sont pris dans leurs nouveaux attachements (sur les dilemmes moraux engendrés par cette double stratégie d'attachement et de détachement, voir les profondes réflexions de Moser et Law [18]) telle me semble être la seule morale à suivre [8].

La période actuelle, avec le retour en force du débat ancien sur le rôle des intellectuels, est sans doute une des moins favorables qui soit pour ouvrir à nouveaux frais le débat sur la place du sociologue dans la cité. Ce que j'ai essayé de montrer c'est qu'il fallait avoir le courage de se débarrasser de ces notions d'un autre temps et qui ont fait leur temps. Ne plus parler d'intellectuel, spécifique ou non, collectif ou non, organique ou non, ne plus s'interroger sur les conditions de l'engagement ou du dégagement, faire son deuil de la prise de distance et de l'universalité : tel me semble être l'effort collectif que nous devons entreprendre. Tous ces mots sont impuissants pour décrire les pratiques réelles des sociologues et la contribution des sciences sociales à la performation toujours locale, toujours recommencée des collectifs hybrides dans lesquels nous vivons.

La vision que j'ai proposée devrait nous soulager. Au lieu de nous laisser écraser par des responsabilités qui nous dépassent et qui nous accablent, au lieu d'avoir devant les yeux cette terrible interrogation, source de tant de malheurs et d'erreurs : que faire ?, laissons nous guider par ces simples questions que nous avons à résoudre au jour le jour : à qui décidons-nous de nous attacher ? de qui est-il temps de se détacher ? comment organisons-nous ce détachement et le transport d'un lieu à un autre ? Je ne dis pas que les réponses à ces questions sont évidentes ; je dis qu'elles sont tout simplement à notre portée, et que, dans les solutions que nous inventons, nous avons le droit à l'erreur sans risquer autre chose que notre propre peau.

Références

[1] Akrich M., The De-Scription of Technical Objects, in : Bijker W., Law J. (éd.), Shaping Technology/Building Society, The MIT Press, Cambridge, MA, 1992, pp. 205–224.

[2] Barthe Y., La mise en politique des déchets nucléaires, thèse de l'École des mines de Paris, 1999.

[3] Boltanski L., Les cadres. La formation d'un groupe social, éditions de Minuit, Paris, 1982.

[4] Callon M. et al., Four Models for the Dynamics of Science, in : Jasanoff S. et al (éd.), Handbook of Science and Technology Studies, Sage, Londres, 1995, pp. 29–63.

[5] Callon M., Analysis of strategic relations between firms and university laboratories, in : actes de la conférence de (1997), The need for a new econmics of science, University of Notre-Dame, (1998).

[8] Les notions d'attachement et de détachement me semblent préférables à celle d'engagement qui rabat sur le même plan science, morale et politique.

[6] Callon M., Rip A., Humains, Non-humains : morale d'une coexistence, in : La terre outragée. Les experts sont formels ! Autrement, Paris, 1992, pp. 140–156.

[7] Callon M., Rabeharisoa V., Le pouvoir des malades. L'association française contre les myopathies et la recherche, Éditions de l'École des mines de Paris, Paris, 1999.

[8] Callon M., Struggles and negotiations to define what is problematic and what is not. The Socio-logic of Translation, in : Knorr K., Krohn R., Whitley R. (éd.), The Social Process of Scientific Investigation, Reidel Publishing Company, Dordrecht, 1980.

[9] Callon M., Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, L'Année sociologique 36 (1986) 169–208.

[10] Callon M., The Laws of the Markets, Blackwell, Oxford, 1998.

[11] Desrosières A., Thévenot L., Les catégories socioprofessionnelles, La Découverte, Paris, 1988.

[12] Desrosières A., La politique des grands nombres, La Découverte, Paris, 1993.

[13] Gibbons M., et al., The new production of knowledge, Sage, Londres, 1994.

[14] Hacking I., Concevoir et expérimenter, Christian Bourgois, Paris, 1989.

[15] Hennion A., La passion musicale : une sociologie de la médiation, Métailié, Paris, 1993.

[16] Latour B., La science en action, La Découverte, Paris, 1989.

[17] Merton R., The Sociology of Science : Theoretical and Empirical Investigations, The University of Chicago Press, Chicago, Londres, 1973.

[18] Moser I., Law J., What makes a person ? methodology, ethics and politics (mimeo), 1998.

[19] Pestre D., La production des savoirs entre académie et marché, Revue d'Économie Industrielle 79 (1997) 163–174.

[20] Rabeharisoa V., Callon M., L'implication des malades dans les activités de recherche soutenues par l'association française contre les myopathies, Sciences Sociales et Santé (3) 16 (1998) 41–66.

[21] Stocking W., Victorian Anthropology, New York University Press, New York, 1987.

[22] Strathern M., What is Intellectual Property after ? in : Law J. (éd.), Actor-Network Theory and After, Blackwell, Oxford, 1998.

[23] Thomas N., Entangled Objects. Exchange, Material Culture and Colonialism in the Pacific, Harvard University Press, Harvard, 1991.

SOMMAIRES DES NUMÉROS PRÉCÉDENTS

1/98 JANVIER-MARS 1998

Gwenaële Rot : Autocontrôle, traçabilité, responsabilité. **Sylvie Monchatre :** Les déroulements de carrières en entreprise : variations sur le thème de l'anticipation. Le cas des techniciens et cadres. **Renée Zauberman :** La répression des infractions routières : le gendarme comme juge. **Muriel Tapie-Grime :** Coopération et régulation dans les collectes sélectives des ordures ménagères. **Françoise Piotet :** De quelques contributions récentes à une sociologie de l'Entreprise. **Comptes rendus.** English Summaries.

2/98 AVRIL-JUIN 1998 – RECONFIGURATIONS DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Janine Goetschy et Michel Lallement : Avant-propos. **Richard Hyman :** La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation. **Jeremy Waddington :** Les syndicats au Royaume-Uni depuis 1979 : expérience néolibérale et réformes. **Philippe Pochet :** Les pactes sociaux en Europe dans les années 1990. **Marie-Laure Morin, Gilbert de Terssac et Jens Thoemmes :** La négociation du temps de travail : l'emploi en jeu. **Michel Lallement :** Relations professionnelles et emploi : du niveau à la configuration. **Walther Müller-Jentsch :** Les théories des relations industrielles : une mise en perspective. **Jean-Michel Denis et Patrick Rozenblatt :** L'institution d'un syndicalisme fédéré interprofessionnel. Le groupe des Dix. **Comptes rendus.** English Summaries.

3/98 JUILLET–SEPTEMBRE 1998

Alain Jeantet : Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception. **Monique Selim :** Entreprises vietnamiennes face au marché. **Jean-Louis Meyer :** Intermédiaires de l'emploi et marché du travail. **Jean-Marc Weller :** La modernisation des services publics par l'usager : une revue de la littérature (1986–1996). **Philippe Bernoux :** Contrainte et domination sans autonomie ni acteurs ? Réponse à l'article de David Courpasson : « Régulation et gouvernement des organisations. Pour une sociologie de l'action managériale « *(Sociologie du travail,* n°1/97). **Comptes rendus.** English Summaries.

4/98 OCTOBRE–DÉCEMBRE 1998

Jean-Pierre Durand et Paul Stewart : La transparence sociale dans une usine française à capitaux japonais. **Michèle Grosjean et Michèle Lacoste :** L'oral et l'écrit dans les communications de travail ou les illusions du « tout écrit ». **Bénédicte Reynaud :** Les propriétés des routines : outils pragmatiques de décision et modes de coordination collective. **Bernard Conein :** La notion de routine, problème de définition. **Sophie Dubuisson :** Regard d'un sociologue sur la notion de routine dans la théorie évolutionniste. **Geneviève Teil :** Devenir expert aromaticien : y a-t-il une place pour le goût dans les goûts alimentaires ? **Comptes rendus.** English Summaries.

ISBN 2-84299-104-4

9 782842 991043

ISSN 0038-0296
166 F

Une introduction à la dynamique scientifique du domaine " Science-Technique-Société "

Support de cours réalisé par

Marc BARBIER
UMR INRA SADAPT, Equipe PRAXIS
INRA SADAPT - Paris Grignon
barbier@grignon.inra.fr
Web Page: http://mcbarbier.free.fr

Pour citer :

Barbier M. (2003). *Une introduction à la dynamique scientifique du domaine "Science-Technique-Société"*, INRA SAD, Paris-Grignon, 32 pages

La Chenille et Alice se regardèrent pendant quelques instants en silence; finalement la Chenille retira de sa bouche le houka et, d'une voix traînante et léthargique, s'adressant à Alice :
« Vous, qui êtes-vous ? » lui demanda-t-elle.
Ce n'était pas là un début de conversation bien encourageant. Alice répondit, non sans quelque embarras : « je... je ne sais pas trop, madame, pour le moment présent du moins, je sais qui j'étais quand je me suis levée ce matin, mais j'ai dû, je crois, me transformer plusieurs fois depuis lors. »
in L.Carroll, *Les aventures d'Alice au pays des merveilles,* 1968.

Ce support de cours est extrait de: Barbier M., (1998). Pratiques de recherche et invention *d'une situation de gestion d'un risque de nuisance. D'une étude de cas à une recherche-intervention*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Jean Moulin Lyon 3, 420 p. + ann.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

1. La genèse du domaine " Science-Technique-Société " 3
   1.1. Le tournant de la Sociologie des sciences 4
      1.1.1. Le système normatif de la Science 4
      1.1.2. La dynamique de la « science normale » 4
      1.1.3. La sociologie d'une forme particulière de croyance 6
   1.2. De la sociologie des sciences à l'anthropologie de laboratoire 7
      1.2.1. Le problème de la distinction entre technique et société 7
      1.2.2. La réponse de l'anthropologie de laboratoire 8
      1.2.3. Le continuum « Sciences-Techniques-Sociétés» 11

2. La théorie de l'Acteur-Réseau 12
   2.1. Méthodes de la théorie de l'acteur-réseau 13
      2.1.1. La notion de traduction 13
      2.1.2. Opérations de traduction et morphogenèse des réseaux technico-économiques 14
   2.2. La sémiotique des réseaux 17
      2.2.1. Que signifie une lecture sémiotique des réseaux ? 18
      2.2.2. Le réseau comme mise en texte et mise en contexte 18

3. Le projet de l'anthropologie symétrique 19
   3.1. Une relecture de la production conjointe des techniques et de la société 19
   3.2. Le dévoilement du « Grand-Partage » 21
   3.3. Les pratiques de la technoscience et le problème de l'action à distance 25

CONCLUSION 28

INTRODUCTION

Considérer les problèmes de société qui implique des activités scientifiques - à la source de ces problèmes ou à l'origine de leur résolution- implique de faire un détour consistant par les études du domaine Science-Technique-Société. On pourra utilement se référer pour un état des lieux international au site Web « Penser les sciences et les techniques contemporaines » et à quelques ouvrages pertinents comme Hess (1997) Science Studies. An advanced introduction, ou le Handbook of Scientific and technological Studies, ou encore en français Vinck eds. (1993). Gestion de la recherche.

1. LA GENESE DU DOMAINE " SCIENCE-TECHNIQUE-SOCIETE "

Notre présentation sera ici chronologique et on se focalisera sur quelques temps forts qui ont marqué la constitution du domaine "Science-Technique-Société". Nous prendrons la peine d'entrer pour cela dans une recension succincte des travaux menés dans le champ de la sociologie de la connaissance, parce qu'ils marquent le cheminement qui permet d'accéder à un lieu épistémologique où les activités de recherche peuvent être considérées comme d'autres activités professionnelles. Les travaux de sociologie de l'innovation qui résultent de ce cheminement marquent de plus en plus le champ des sciences sociales et progressivement les sciences de l'ingénieur.

Un autre intérêt d'une telle recension est plus directement lié aux préoccupations relatives à l'étude des problèmes de société qui impliquent les sciences et les techniques. Nous donnons donc ici une certaine vision de la sociologie de la connaissance qui pourrait donner lieu en conséquence à bien des critiques et des discussions du fait de sa seule limitation. Notre objectif est simplement d'expliciter au maximum quelques grandes questions qui ont marqué le développement du domaine des STS[1], et que nous pensons structurantes pour penser les rapports entre sciences et société dans l'innovation et plus généralement dans les modes d'existence des techno-sciences. Nous sommes tout à fait conscients de la limitation du regard que nous portons et du caractère orienté de ce regard du fait d'une place importante laissée à la sociologie de la traduction et à l'anthropologie symétrique. Si nous avons fait ce choix c'est aussi parce que la vitalité des travaux que l'on recouvre aujou'd'hui sous l'appelation de Acot-Network-Theory (Law and Hassard, 1999; Latour, 2005).

[1] Notre exploration bibliographique est fondée notamment par les contributions d'Akrich (1994), Bloor (1991), Callon (1989), Collins (1985), Latour (1989), Law (1992), Pickering, (1993), Hess (1997) et de Vinck (1995).

1.1. Le tournant de la Sociologie des sciences

1.1.1. Le système normatif de la Science

L'article de Merton (1942) peut être considéré comme le point de départ d'une sociologie des sciences prenant pour objet le système **normatif de la science**. La science est définie comme une **institution** à laquelle le scientifique est censé devoir se conformer, et qui incarne une forme unique et particulière de connaissance indépendante de son rapport à la société et à ses enjeux: « *L'ethos de la science moderne procède de la suspension temporaire du jugement et du détachement des croyances, la science rentre souvent en conflit avec d'autres institutions au regard de ce scepticisme parfois frondeur. L'ethos de la science moderne se définit par: l'universalisme, le communalisme, le désintéressement et le scepticisme organisé* », (Merton, 1942). Il ya don ici un présupposé de séparation entre l'activité scientifique et les problèmes de société.

Les formes sociales normales de l'exercice des activités scientifiques, autrement dit le **système de normes du fonctionnement de la science**, sont ainsi les formes de la **certification des connaissances** qui permettent aux scientifiques de présenter rationnellement la science-déjà-faite dans le but de son développement, certification qui en retour apporte la satisfaction de contribuer à une **morale universelle indépendante des enjeux politiques et économiques** qui marquent les autres activités professionnelles.

La portée d'une telle sociologie de la science est de permettre de rendre compte **de l'institution et du contrôle social de l'ethos du scientifique**, une fois la découverte scientifique consommée hors du monde social et dépendante uniquement du rapport au monde physique des faits naturels, rapport dont la logique est celle du seul ressort de l'épistémologie. Il est intéressant de noter que le fonctionnement de cette institution de la science représente pour K.Merton un **véritable modèle de démocratie**, nous reviendrons sur cette sécularisation de la science avec la critique de D.Bloor.

1.1.2. La dynamique de la « science normale »

Avec T. Kuhn, c'est une toute autre approche qui se développe au fil des années soixante. La notion de **paradigme** qu'il défend propose une autre façon de considérer la science visant à rendre compte de la constitution et de la fragmentation de groupes ou d'écoles de pensée: « *les manuels présentent l'ensemble de la théorie acceptée et ses réalisations, ils définissent les problèmes et les méthodes légitimes d'un domaine de recherche et ont en commun deux caractéristiques: l'accomplissement scientifique est considéré comme suffisant par les chercheurs d'un tel domaine pour soustraire un groupe cohérent d'adeptes à d'autres formes d'activités scientifiques concurrentes; d'autre part, ils ouvrent des perspectives suffisamment vastes pour fournir à ce*

nouveau groupe de chercheurs toutes sortes de problèmes à résoudre. Les performances qui ont en commun ces deux caractéristiques, je les appellerai désormais paradigmes, terme qui a des liens étroits avec celui de science normale. » (Kuhn, 1983. p.30). Pour T. Kuhn le **paradigme reste ainsi la face immergée de la science normale**, et ce qu'il veut entreprendre c'est la compréhension du **fonctionnement culturelle et politique** des chercheurs qui manquait à la « science de Merton », et qui est alors abordée à partir de la prise en compte de ce que les scientifiques font également dans leurs **activités quotidiennes.**

L'activité scientifique n'est pas conçue par T.Kuhn comme un simple exercice verbal ou de mise en théorie, il considère les **situations pratiques sur lesquelles le langage du scientifique prend appui comme formant le cœur de l'activité scientifique.** C'est ce travail d'adéquation des concepts aux situations pratiques qui devient ensuite le **support d'enjeux de légitimation des travaux et des théories**, légitimation qui passe alors par la mise en transaction des points de vue, garantie par une culture particulière, celle des scientifiques. C'est au sein de la vie des groupes de scientifiques que le mouvement d'accord plus ou moins général sur des manières **de faire de la science au laboratoire et de l'énoncer** et pour trouver des **alliances**, débouche sur la formation de ce que T.Kuhn appelle un **paradigme**.

Le chercheur ne cherche pas à vérifier le paradigme, il **résout des énigmes**. Le vérificationnisme apparaît alors plus comme une spéculation des épistémologues que comme mode de fonctionnement effectif des pratiques de recherche, c'est même au contraire le *« caractère incomplet et imparfait de la coïncidence entre la théorie et les données connues qui définit bon nombre des énigmes qui caractérisent la science normale »* (op.cit., p.202).

La position de T.Kuhn conduit donc la sociologie et l'histoire des sciences à un point de vue **constructiviste en ce qui concerne l'élaboration des faits, et relativiste par rapport à la diversité des théories en usage.** La science normale procède de l'accord de collectifs de chercheurs sur des méthodes, des questions, et des positions adoptées par rapport à d'autres collectifs dans une dépendance à la société dans laquelle ils sont plongés. Les faits et les théories résultent de la plus ou moins grande **généralisation de cet accord**, et non pas de l'administration logique de la preuve. « Faire la preuve » c'est donc convaincre de la force d'un paradigme: *« un candidat au nouveau paradigme est exploré par des chercheurs qui l'améliorent, explorent ses possibilités et donnent l'idée de ce que ce serait que d'appartenir à un groupe guidé par lui. En même temps, si le paradigme est de ceux qui sont destinés à vaincre, le nombre et la valeur des arguments en sa faveur augmenteront; ses adhérents se feront donc plus nombreux et l'étude du nouveau paradigme se poursuivra »*, (op.cit., p.218).

1.1.3. La sociologie d'une forme particulière de croyance

Le « programme fort » de la **sociologie de la connaissance** de Bloor (1976) poursuit le travail de renversement opéré par T.Kuhn, en étendant la critique de la position des « mertoniens » et des épistémologues des sciences exactes, mais surtout en introduisant au cœur de la production de connaissances scientifiques des actes ayant une dimension sociale: le dévoilement des lois naturelles ne détermine plus à lui seul la logique de la production de connaissances scientifiques. La connaissance serait donc relative aussi à des **contingences sociales qui s'exprimeraient dans sa production elle-même et pas seulement dans son institution**. La démarcation affirmée par Bloor (1991) consiste à libérer la sociologie de la connaissance de l'épistémologie rationaliste et d'une inhibition à penser la science comme objet d'une sociologie possible, au même titre que le fut la religion, « *tous les savoirs, qu'ils soient ceux des sciences empiriques ou même des mathématiques, devraient être pris encore et toujours, comme objets d'investigation* », (Bloor, 1991, p.3) .

La position de D.Bloor est celle d'une critique radicale de ce qu'il appelle la **vision internaliste de la science** pour laquelle le développement de la science se déduirait d'une dynamique propre de la formation rationnelle de l'esprit scientifique, les formes sociales et techniques de ce développement ne constituant qu'un prolongement de l'institution de la science. Dans cette vision internaliste, la production de connaissances fausses est alors soit un manquement **à la logique de la découverte**, soit l'irruption néfaste de **facteurs externes** comme l'idéologie, l'esthétique, la politique, l'économique bref l'irruption de la société dans **l'activité intime du scientifique par essence fondamentalement hors du monde**[2].

Le programme fort naît à la fois d'une libération de l'approche institutionnelle et d'une conquête d'un objet sociologique nouveau par la production d'une sociologie qui étudie **symétriquement la distribution des croyances et les facteurs qui influencent cette distribution.** L'hypothèse de symétrie est majeure puisqu'elle vise à expliquer la production sociale de connaissances vraies ou fausses avec la même théorie : « *Le but de la mécanique est de comprendre les machines qui fonctionnent ou celles qui ne fonctionnent pas, les ponts qui tiennent et ceux qui s'écroulent. De la même façon le sociologue est à la recherche de théories qui rendent compte des croyances qui sont fondées indépendamment de la façon dont lui même peut les évaluer* », (Bloor, op.cit. p.5). C'est sur cette hypothèse que D.Bloor fonde son programme pour sortir

[2] Tous les philosophes des sciences ne s'accordent pas avec une telle rationalisation de la formation de la science, et notamment Bachelard (1938) ou même Popper (1978). La réflexion porte sur ce qui distingue la connaissance de sens commun de celle du scientifique, à la fois dans un travail sur soi (la rupture épistémologique ou la réfutabilité) et un travail sur les autres (discussion, justification et controverse). Notons que G.Bachelard conçoit très tôt par une lecture psychanalytique l'importance des procédures d'observation et d'expérimentation dans la constitution d'un détachement vis à vis de l'imaginaire.

d'une sociologie de la science-déjà-faite dans les normes de son institution[3].

1.2. De la sociologie des sciences à l'anthropologie de laboratoire

1.2.1. Le problème de la distinction entre technique et société

Pour passer de la sociologie de Bloor à l'anthropologie de laboratoire nous allons nous appuyer sur la lecture critique que M.Mulkay fait des travaux de D.Bloor (Mulkay, 1979) , afin de présenter comment la sociologie de la connaissance butte en particulier sur la distinction entre **technique et société**, et comment l'anthropologie de laboratoire constitue une sortie pour la compréhension de la science telle qu'elle se fait. M.Mulkay s'attache plus particulièrement à soulever le problème du relativisme que pose le programme de symétrie forte. L'ambition de D.Bloor d'étudier **comment des facteurs sociaux déterminent, ou non, la production de connaissance dans leur contexte de production**, peut selon M.Mulkay conduire à un cercle vicieux dans la mesure où une telle sociologie de la connaissance serait elle-même relative à ses propres conditions sociales d'observation et serait donc mise en demeure de définir sa propre épistémologie, ce qui constituerait un formidable retour vers les débats épistémologiques que D.Bloor se proposait de dépasser.

En effet si les connaissances ne sont pas nécessairement fausses parce qu'elles sont socialement déterminées, de même elles ne sont pas pour autant vraies parce qu'elles le sont. C'est donc replier la production de connaissance vraie ou fausse dans une causalité sociale indépendamment de ce qui se joue dans les **instances où cette validité fait justement l'objet d'un travail**. Eviter ce piège du relativisme ou d'un retour à une **causalité sociale objective**, ne revient pas pour M.Mulkay à abandonner l'idée d'une sociologie de la science mais plutôt à revoir la conception de la validité des croyances: les acteurs négocient les croyances et ne sont pas des **boules de billards qui s'entrechoquent sous l'effet d'une force sociale exogène et déjà là avant le choc**. La sortie que propose M.Mulkay est de dire « *qu'il y a des ressources culturelles dont le sens doit être re-interprété et re-créé constamment dans le cours de la vie sociale* » (Mulkay, 1979, p.93).

Une telle validité des connaissances peut donc être considérée dans les liens qui se tissent entre la **formation des connaissances** et leur **concrétisation pratique dans des artefacts,** ce qui sort alors la question de la validité des connaissances du cerveau de l'épistémologue, et l'étend donc à la place que peut tenir la technique dans l'établissement des faits et dans la concrétisation de ces

[3] Nous sommes ici caricatural en centrant notre présentation de D.Bloor sur l'hypothèse de symétrie puisque le programme fort est plus précisément: 1.l'affirmation du caractère causal des conditions sociales ou autres qui font passer les croyances à la connaissance, 2. l'attention identique à la vérité ou la fausseté, la rationalité ou l'irrationalité, l'échec ou la réussite, 3. la symétrie de l'explication (les mêmes types de causes expliquent des croyances vraies et fausses) 4. la réflexivité: ce type de sociologie est applicable à la sociologie elle-même (Bloor, 1991, p.7).

connaissances. Néanmoins M.Mulkay est réticent à concevoir les formes de la traduction effectives des connaissances comme une validation de leur caractère scientifique[4].

Mais au delà de cette réticence, l'ouverture aux objets dans la définition qu'il donne de la connaissance nous semble limitative: « *la connaissance est constituée différemment en fonction d'intérêts variés, d'objectifs, de conventions et de critères de compétence, dans différents contextes ou groupes sociaux, et les jugements de " l'exactitude " cognitive sont nécessairement contingents; il s'en suit que les jugements de l'efficacité pratique ne peuvent servir sans poser problème à la validation des prétendues connaissances qui sont proposées en relation avec différents contextes d'interprétation et en relation avec différents objectifs socialement déterminés* ». (Mulkay, op. cit. p.105). Est ce parce que les techniques serait aussi objectives pour les travailleurs de la preuve que ce que les faits naturels pouvaient l'être pour les scientifiques dans le modèle internaliste ? Cette validation par **l'effectivité de la connaissance** n'est certes pas une condition suffisante, pas plus que l'universalité du savoir scientifique ou la causalité sociale de ce savoir ne pouvait l'être.

Ce que contient alors un tel débat pour le développement d'une observation de la science-telle-qu'elle se-fait, ce n'est pas le problème de la validité[5] par l'effectivité mais bien celui de **penser symétriquement non seulement les échecs et les réussites mais également comment les aspects cognitifs, sociaux et les aspects techniques** sont définis au cours de la **production scientifique et se trouvent traduits sous des formes variées dans différentes audiences**[6].

1.2.2. La réponse de l'anthropologie de laboratoire

C'est donc progressivement la nécessité d'une approche des situations du travail des « **travailleurs de la preuves** » qui se dessine, pour justement mettre en évidence ce qu'est la connaissance scientifique du point de vue de ce qui est engagé dans la négociation de sa production. Des travaux **ethnographiques** explorent, à peu près à la même période, les pratiques de la science-en-train-de-se-faire (Latour & Woolgar, 1979; Knorr-Cetina, 1981; Lynch, 1985) dans la perspective de refuser une distinction entre des problèmes sociaux qui seraient étudiés par les sociologues et des problèmes techniques ou scientifiques qui seraient étudiés par des technologues ou des épistémologues.

---

[4] Cette validation par l'effectivité de la connaissance n'est pas une condition suffisante pas plus que l'universalité du savoir scientifique ne pouvait l'être. L'étude de la vaccination contre la syphilis par Fleck (1979) cité par Pickering (1993) en est un exemple.

[5] On peut retourner ici contre lui-même l'objection que M.Mulkay faisait à D.Bloor.

[6] Sur l'invention de l'instance du laboratoire comme instruction des faits naturels devant témoins, voir évidemment Shapin et Schaffer (1985), ainsi que le travail de Licoppe (1996) sur le discours de la preuve expérimentale du XVII° au XIX° siècle.

L'autre aspect déterminant de ces travaux est de tenir une position très ferme pour éviter de poser l'existence d'une forme scientifique de la pensée différente de celle du sens commun, et qui préexisterait en quelque sorte à toute pratique dite scientifique. **Le moment de l'observation des pratiques de laboratoire n'est alors précédé d'aucune hypothèse sur le caractère scientifique ou nom de ces activités.**

Du même coup le fait de savoir si de telles pratiques répondent d'un ordre de la mise en œuvre de technique ou de la réalisation d'un ordre social tombe. **Une telle distinction n'est justement à considérer que comme produit de l'activité qui se tient dans l'instance du laboratoire à partir d'un point de vue agnostique sur la nature des pratiques**. Cette distinction est un aboutissement de la production par les chercheur quand ils peuvent désigner ce qui est social et ce qui est technique : « *Nous voulons considérer les faits " techniques " dans le sens où les terminologies des chercheurs qui séparent les aspects " techniques " et " intellectuels " est clairement une composante importante de leur activité. Mais nous considérons l'utilisation de tels concepts comme un phénomène à expliquer. Plus explicitement, nous pensons qu'il est important que notre explication de l'activité scientifique ne dépende en aucune manière d'une utilisation non argumentée des concepts et de la terminologie qui forment une partie de cette activité.*» (Latour et Woolgar, 1979, p.27). Une telle démarche n'est donc pas relativiste, elle est simplement agnostique considérant avant tout le point de vue propre de ceux qui conduisent ces activités qui font la science.

L'étude de la science en action poursuit alors le but d'une anthropologie de la vie au laboratoire[7]. Par rapport à la sociologie de la connaissance cette attention à l'observation de longue durée contourne la difficulté que pose l'entretien sociologique pour rendre compte des pratiques « après coup »: « *le fait que les scientifiques changent souvent la manière et le contenu de leur opinions quand ils s'adressent à des personnes extérieures pose des problèmes à la fois à leur reconstruction des événements scientifiques et à une appréciation de la façon dont la science est faite. (...) Comment se fait-il que les réalités des pratiques scientifiques se transforment en énoncés qui disent comment la science se fait. Nous considérons l'immersion prolongée d'un observateur extérieur dans les activités quotidiennes des chercheurs comme l'un des meilleurs moyens par lequel cette question et d'autres similaires peut trouver une réponse* ». Latour & Woolgar op. cit., p. 28-29 .

Une telle observation des lieux et des moments de la fabrication de la science

---

[7] *«Le terme anthropologie veut signifier la présentation préliminaire de l'accumulation de matériaux empiriques. Sans prétendre à l'exhaustivité de la description des activités de tous les praticiens, nous avons pour objectif de fournir une monographie de nos investigations ethnographique d'un groupe spécifique de scientifiques* ", et plus loin " *l'anthropologie est un terme qui renvoie à l'importance accordée à la familiarisation à l'objet d'étude. Sans contenir le caractère exotique de la science comme un monde à part.* » (Latour et Woolgar, 1979, p.28 et 29).

a des conséquences méthodologiques importantes qui vont au delà de la discussion du constructivisme.

Parce que les activités de recherche impliquent des situations variées où se joue la production de faits et d'énoncés, l'ethnométhodologie constitue une ressource méthodologique de première importance pour l'enregistrement de ces situations (Garfinkel, 1967). Elle apporte également un point de vue sur l'acteur tout à fait fondamental pour l'anthropologie du laboratoire, qui consiste à saisir l'acteur en temps réel aux prises avec l'exposabilité de sa compréhension et de sa propre création du monde (Button eds., 1991). C'est le sens de la notion d'exposabilité (accountability) que propose Garfinkel pour désigner « *les justifications des membres sur les affaires de tous les jours* » qui sont utilisées « *comme des prescriptions avec lesquelles les membres se localisent, identifient, analysent, classent, rendent reconnaissable ; les prescriptions qu'ils observent sont des quasi-lois, spatialement limitées et distendues*[8]. A travers le terme de « *Distendues* » Garfinkel signifie « *que bien qu'elles soient logiquement conditionnelles, la nature des conditions est telle qu'elles ne peuvent souvent pas être énoncées complètement de manière exhaustive*» (Garfinkel, 1967, p.2).

Plongée dans l'arène du laboratoire, Lynch (1985) conduit ainsi l'étude des activités quotidiennes des scientifiques en s'attachant à rendre compte de la façon dont les chercheurs discutent, au moment de l'observation, de ce qui distingue le fait de l'artefact, exposabilité du fait bien différente de ce que l'épistémologie rationaliste dit de la découverte. C'est en quelque sorte les limites de l'exhaustivité de la référence décrite par Garfinkel qui fait le caractère toujours conditionnel des énoncés, que ceux ci soient situés dans la discussion du laboratoire, ou dans l'article scientifique quand ils renvoient à un autre texte ou à un graphique, lui même issu d'une activité située ailleurs. C'est peut-être ici qu'il faut trouver la notion de traduction, comme processus de médiation qui met en mots ou en choses un référent non complètement descriptible au nom duquel on parle de façon non exhaustive: « *Traduire c'est déplacer (...) mais c'est également exprimer dans sa propre langue ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole (...). La traduction est un processus avant d'être un résultat* ». (Callon, 1986, p.204-205).

Traduire c'est toujours trahir un référent, mais c'est devenir provisoirement porte-parole, à moins d'être contesté par lui où par d'autres qui parlent eux-aussi en son nom[9]. Le laboratoire peut ainsi être vu comme une sorte d'usine à traductions dont ne sortent que des énoncés ou des artefacts stabilisés, qui traduisent à leur tour, ailleurs, l'activité du laboratoire dans son ensemble. Ils se

---

[8] Nous sommes peu sûr de notre traduction du terme « loose », mais la présence de guillemets dans le texte original autorise une certaine liberté...

[9] ... pour peu que l'accord soit fait sur la qualification du référent, accord qui peut mobiliser lui même d'autres référents ou des montées en généralité jusqu'à épuisement de la justification. Sur cette question de la constitution de l'accord impliquant la constitution de référents stabilisant la dispute voir évidement Boltanski et Thévenot (1991), bien que le monde social des chercheurs n'y soit pas étudié.

proposent à devenir temporairement des actants autonomes et immuables d'autre traductions au sein d'autres instances, que ce soit celle de la citation dans l'article scientifique, de la conférence, de la mise en oeuvre d'un brevet ou d'un prototype etc. La question de la validation des connaissances scientifiques par leur effectivité matérielle prend alors un tout autre sens, puisqu'elle n'est plus tournée vers le problème de l'attribution du label « scientifique » mais vers la capacité des chercheurs à mettre en monde les activités qui se déroulent dans l'arène du laboratoire.

1.2.3. Le continuum « Sciences-Techniques-Sociétés»

Dans ce trajet historique possible qui va du cerveau du chercheur distancié à l'enchâssement social de la science, puis de cet enchâssement aux pratiques de la recherche, c'est une façon nouvelle de considérer la **mise en forme et en mondes de la science qui se constitue**. Cette approche que l'on trouve particulièrement formalisée dans les travaux de M.Callon et B Latour (Latour, 1989, Callon, 1989) reconfigure en fait la notion de science elle-même, refusant d'extraire d'un continuum « **Sciences Techniques Sociétés** » une science-déjà-faite. Mais cette approche va au delà d'une ethnographie de l'arène du laboratoire puisqu'elle refuse également de s'en tenir au compte-rendu de la science-en-train-de-se-faire au laboratoire, comme on rend compte de pratiques clandestines. C'est l'inscription du continuum « Sciences-Techniques-Sociétés » lui même dans des chaînes de traduction qui devient alors l'objet de l'investigation. Il nous faut maintenant présenter le tournant que représente cette approche qui dépasse le cadre d'une sociologie de la science-faite ou en train de se faire, et propose une théorisation de ce continuum grâce à cette notion d'acteur-réseau.

La lecture que nous donnons ici de la constitution du domaine « Sciences-Techniques-Sociétés » à partir de la sociologie des sciences est limitative, car il serait abusif de replier la sociologie de la connaissance scientifique dans le seul programme fort de D.Bloor, comme de tout ramener à une anthropologie de laboratoire de la fin des années soixante-dix. L'ouverture de la boîte noire du cerveau de l'épistémologue ou de la science-comme-institution poursuit sa route en accumulant les études de cas et en s'appuyant sur une diversité d'approches. Tout d'abord les travaux d'histoire des sciences et des techniques qui ne se contentent pas d'une muséologie des objets techniques ou d'une hagiographie des inventeurs, sont autant d'études de cas nécessaires pour justifier l'importance d'observer aujourd'hui la science-en-action (Serres, eds. 1989), d'autres travaux sont orientés vers la compréhension du jeu des intérêts dans la production scientifique (voir le point sur le « modèle de l'intérêt » dans Woolgar (1981)), enfin d'autres vers l'étude de la construction des faits et des objets techniques dans les processus d'innovation (Pinch & Bijker (1984)).

Ces orientations diverses donnent lieu à des discussions et des controverses

nombreuses au sein du domaine STS, tournant principalement autour du statut accordé aux humains et aux techniques dans la constitution d'un modèle symétrique de la science-en-train-de-se-faire (Pickering, 1993, pp.560-564). Dans la brèche ouverte par Bloor, les travaux ethnographiques et ethnométhodologiques font sortir l'étude des pratiques de laboratoire du strict champ de la sociologie, l'objet n'étant plus l'acteur humain placé au centre (ici le chercheur), mais les situations dans lesquelles et par lesquelles la science se fait. Ces travaux débouchent sur l'articulation entre deux façons de résoudre les controverses ouvertes par Bloor.

D'une part le métier de chercheur est considéré comme un travail d'entretien de sa crédibilité à travers un cycle d'échanges reposant sur des instances hétérogènes (alliances politico-financières, audiences de publicisation, instruments de mobilisation du monde, autonomisation professionnelle) que stabilise la production d'énoncés théoriques et de concepts (activité de théorisation) (Latour, 1995).

D'autre part le laboratoire est considéré comme un centre de traductions participant à la structuration technique et sociale de la société à travers la mise en réseaux tissés par l'activité scientifique depuis lui (Latour, 1989). Comprendre la science en train de se faire c'est alors comprendre ce que Pickering (1993) appelle la lessiveuse des pratiques (« *the mangle of practice* . Plutôt que de partir d'une séparation de l'organisation du laboratoire entre sa forme sociale (*human agency)* et sa forme matérielle (*non-human agency*) pour expliquer ensuite le sujet humain connaissant qui mobiliserait cette séparation déjà là comme une ressource[10], la métaphore de la lessiveuse consiste à décentrer l'acteur humain[11] pour placer au centre de l'étude la structuration conjointe des formes sociales et technique de l'agence[12]. Une telle structuration n'est donc plus considérée comme pré-requis logique d'une sociologie des pratiques mais comme phénomène à expliquer.

2. LA THEORIE DE L'ACTEUR-RESEAU

L'émancipation progressive de ces approches ethnographiques de la fabrication de la société et des techniques à partir du laboratoire aboutit à la formalisation de la notion d'acteur-réseau reposant sur la notion de traduction (Callon 1986, 1991; Law, 1992) et d'une sémiotique des réseaux que tissent ces traductions (Bastide, 1990, Latour 1990b, 1992b). Elle vise à formaliser des méthodes d'étude et d'analyse des innovations pour constituer une

[10] Ce qui reproduit au passage dans l'agence du laboratoire la distinction macroscopique entre Technique et Société pour laquelle la Science joue traditionnellement le rôle de masse manquante.

[11] Pickering nomme post humanisme un tel décentrage.

[12] On retrouve ici la perspective des travaux de Giddens, mais aussi et surtout ceux de la théorie des organisations qui proposent la notion d'isomorphisme institutionnel (DiMaggio et Powell, 1983).

anthropologie du domaine « Sciences-Techniques-Société ».

2.1. Méthodes de la théorie de l'acteur-réseau

Nous allons particulièrement développer ces méthodes dans la mesure où elles vont constituer le coeur de notre méthodologie de suivi et d'analyse du processus d'innovation qui a permis à NAIADE de gérer son problème de nuisance. Nous insisterons notamment ici sur la notion de traduction et sur la méthode du graphe socio-technique qui permettent de fixer les principales définitions de nombreux termes que nous emploierons au fil du texte. Tous les développements méthodologiques correspondant aux méthodes mobilisées dans cette étude du processus ne seront cependant pas détaillés à ce niveau. Certaines ne seront explicitées qu'au moment de leur emploi au fil de notre analyse (ce qui est aussi une façon de rendre justice à notre propre démarche constructiviste et ne pas trop purifier notre démarche souvent tâtonnante...).

2.1.1. La notion de traduction

M.Callon dans son article sur la domestication des coquilles St-Jacques et des marins-pêcheurs de la baie de St-Brieuc (Callon, 1986), souligne trois difficultés que rencontrent les sciences sociales dans l'explication des sciences et des techniques: 1. difficulté d'ordre stylistique (les compte-rendus sur les pratiques scientifiques gomment généralement toutes les discussions des acteurs sur les structures sociales, les savants n'étant censés ne débattre que de la Nature et des instruments); 2. Difficulté d'ordre théorique (les sociologues sont en peine de se mettre d'accord entre eux, l'explication sociologique des controverses est autant controversée que ce dont elle rend compte); 3. Difficulté d'ordre méthodologique (l'explication sociologique ne rend pas compte du fait que les identités et la réalité des acteurs d'une controverse sont problématiques). Pour répondre à ces trois enjeux il propose trois principes de méthode auquel nous tenterons de nous conformer dans notre description du processus de traitement du problème de NAIADE :

1. agnosticisme de l'observateur : il rend compte symétriquement des arguments sur la nature et sur la société ;

2. principe de symétrie généralisée : utilisation d'un même répertoire pour rendre compte des argumentations portant sur des enjeux scientifiques et techniques ou sur la constitution de la société ;

3. principe de libre-association : abandon de toute distinction a priori entre faits de nature et faits de société et d'une frontière prédéfinie entre les deux, et reconnaissance que les acteurs eux-mêmes discutent en permanence de ces frontières.

La traduction *« n'est rien d 'autre que le mécanisme par lequel un monde social et naturel se met progressivement en forme et se stabilise pour aboutir, si*

elle réussit, à une situation dans laquelle certaines entités arrachent à d'autres, qu'elles mettent en forme, des aveux qui demeurent vrais aussi longtemps qu'ils demeurent incontestés. Le choix du répertoire de la traduction permet d'expliquer comment s'établit le silence du plus grand nombre qui assure à quelques-uns la légitimité de la représentativité et le droit à la parole. » (Callon, 1986, p.205). La notion de traduction se décompose en quatre étapes qui décrivent comment s'opère le passage d'une mise en problème à la réalisation d'une action (Encadré 3-1).

Encadré 3-1

1° étape : la problématisation ou comment se rendre indispensable ?

La mise en problème que produit un acteur (ou problématisation[13]) contient déjà la définition des acteurs dans la place qu'il leur fait; elle indique donc aux acteurs les déplacements et détours à consentir pour prendre cette place et pour cela les alliances à sceller. La problématisation est « *un système d'associations entre des entités dont elle définit l'identité et les problèmes qui s'interposent entre les alliances.* Callon (1986, p.184). La réalité est un processus, elle passe par des états successifs de réalisation ou de déréalisation en fonction des épreuves qui s'engagent et des ajustements qui s'opèrent dans l'action.

2° étape : les dispositifs d'intéressement ou comment sceller les alliances

La création d'un dispositif d'intéressement pour sceller les alliances est l'exercice d'une métis, c'est à dire la mise en forme d'une stratégie qui propose un passage à la réalisation (qui est aussi une déformation de l'énoncé performatif selon les ressources disponibles). L'intéressement est ainsi l'ensemble des actions par lesquelles une entité s'efforce d'imposer et de stabiliser les identités des autres acteurs qu'elle a définies dans sa problématisation. Intéresser c'est solliciter l'accord sur une transformation de l'identité pour provoquer un alignement des acteurs sur la problématisation.

3° étape : l'enrôlement ou comment définir et coordonner les rôles

La performation d'un intéressement n'est pas suivie par l'alignement systématique des entités, le modèle de la traduction n'est pas un modèle déterministe. L'enrôlement désigne le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte. *Décrire l'enrôlement c'est donc décrire l'ensemble des négociations multilatérales, des coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent de prendre forme. (op. cit. p.189).*

4° étape : la mobilisation des alliés et l'alignement des porte-parole

Si le modèle de la traduction n'est pas déterministe il n'est également pas statique. *La traduction est un processus avant d'être un résultat. (p.204-205).* Aligner des acteurs sur une problématisation et parler au nom des alliances passées, c'est se constituer en porte-parole du réseau. Parler pour d'autres c'est d'abord faire taire ceux au nom desquels on parle, mais parler au non des entités qui ne parlent pas suppose également des ajustements incessants et des dispositifs d'intéressement sophistiqués pour maintenir les porte-parole en tête de pont des chaînes d'intermédiaires au nom desquelles ils parlent: la remise en cause des porte-parole par les acteurs-réseaux est une trahison pour celui qui les a enrôlés, de traduction à trahison il n'y a qu'un déplacement des identités dans l'intéressement.

2.1.2. Opérations de traduction et morphogenèse des réseaux technico-économiques

Cette notion de traduction est absolument centrale pour comprendre la dynamique des réseaux. Elle a donné lieu à une formalisation plus serrée dans Callon (1991)[14]. Nous allons préciser comment cette formalisation peut permettre d'opérationnaliser une description d'un réseau technico-économique en le considérant comme un ensemble coordonné d'acteurs hétérogènes qui participent à la conception, à l'élaboration, à la production et à la distribution-diffusion qui lient trois pôles : celui de la science (S), celui des techniques (T) et celui du marché (M)[15]. Entre ces trois pôles s'opèrent des activités

[13] On trouvera un développement du concept dans Callon (1980, pp. 197-219), le mot sera employé en ce sens dans la suite du texte.

[14] Notons que ce texte a bénéficié de l'appui du réseau du CSI, et de Latour, Boltanski, Bowker, Fixari, Hatchuel, Law, Riveline, Rip, Star et Thévenot, et peut présenter à ce titre une formalisation paradigmatique de la notion de réseau.

[15] Cette approche des liens entre les trois pôles repose notamment sur une critique du modèle classique de diffusion des techniques (Akrich et al, 1988, et pour une recension voir Akrich (1994)), critique qui met en avant les jeux d'irréversibilisation des techniques dans les opérations de traduction.

d'intermédiation reposant sur des compromis et des alliances que les acteurs passent entre eux. Ce modèle sera utilisé dans le cadre de notre intervention aussi jugeons-nous utile d'en décrire quelques fondements.

a. Les opérateurs de traduction

Ces activités « soudent » en quelque sorte les opérations de traduction par des objets intermédiaires qui supportent l'alliance. Un acteur est donc une entité qui peut associer différents actants qui sont les ressources d'un projet de transformation (des inscriptions ayant une immutabilité, des artefacts techniques entités assez stables et organisées de non-humains, des êtres humains et des compétences qu'ils incorporent et enfin la monnaie). L'opération de traduction définit et construit, avec plus ou moins de succès, un monde peuplé d'autres entités, en les dotant d'une identité et en qualifiant les relations qui les unissent (voir l'Encadré 3-2).

Encadré 3-2

Schéma d'une opération de traduction

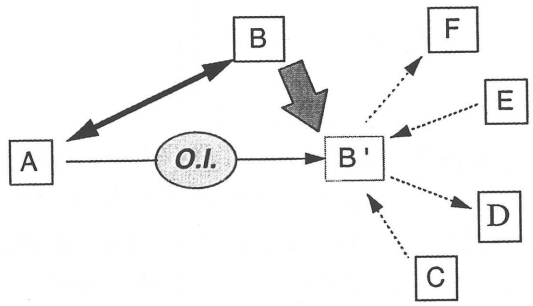

A travers le dispositif d'intéressement O.I., A propose à B d'adopter une nouvelle identité B' définie par les relations qu'elle entretient avec C, D, E et F . Le succès de l'opération est aussi une transformation de l'identité de A .

b. L'acteur

Le modèle de l'acteur repose en fait sur la définition de l'action qui « *tient tout entière dans la circulation de ces intermédiaires bariolés qui portent des messages et décrivent inlassablement les réseaux inscrits dans les matériaux dont ils sont constitués. Toute interaction inclut un mécanisme d'attribution des intermédiaires. Un acteur ne diffère en rien d'un intermédiaire, si ce n'est par le mécanisme d'attribution dont il est l'objet : un acteur est un intermédiaire auquel la mise en circulation d'autres intermédiaires est imputée* » (Callon, op.cit.). La sociologie de la traduction est ainsi une extension de la science des inscriptions au monde tel qu'il est créé par les acteurs. Elle replie les capacités cognitives des acteurs dans la négociation des dispositifs d'intéressement, mais ne mobilise pas celles-ci dans l'explication de ce qui advient avec la stabilisation d'un réseau. Derrière l'hétérogénéité des acteurs et de leurs productions se rassemblent ainsi des mises en texte, des descriptions qui parfois se répondent et se lient les unes aux autres. C'est là que la commensurabilité, si elle existe, doit être cherchée et non d'abord dans les capacités cognitives des acteurs.

Donnons maintenant les propriétés qui permettent de qualifier les réseaux,

dont on a compris du fait de leur dynamique qu'ils sont particulièrement mouvants, et dont le repérage consiste principalement à décrire des opérations de traduction suffisamment stabilisées pour laisser des traces interprétables comme telles.

c. Propriétés des réseaux

La convergence est définie par le degré d'accord engendré par une série de traduction et par les objets-intermédiaires qui les opèrent en même temps qu'elle permet de repérer les frontières du réseau. Deux dimensions définissent ce concept: l'alignement et la coordination des opérations de traduction.

L'alignement des traductions

Une traduction [A → I →B] est « parfaite », s'il y a équivalence entre les êtres et superposition des discours. Il y a le début d'un réseau quand au moins trois acteurs {A, B, C} s'alignent, selon deux configurations élémentaires :

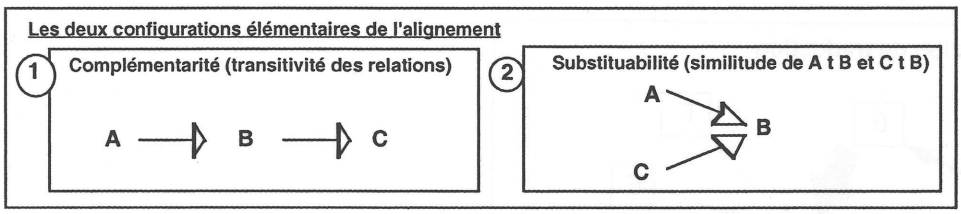

Le réseau se construit selon la logique propre des traductions et « *l'agrégation n'est pas une procédure inventée par l'observateur pour simplifier la complexité du réel, elle est le mouvement même de la vie sociale* ». Le travail de l'observateur est seulement d'apprécier de degré d'alignement des acteurs: un alignement fort correspond à une opération de traduction qui aligne les actants dans des identités stables, un alignement faible correspond à une traduction truffée de dislocations et d'incohérences.

La coordination

Si tout type de travail d'intéressement est possible, le jeu qu'il opère sur la mobilisation des identités suppose des acteurs qu'ils habitent un monde suffisamment commun pour trouver du sens à de tels déplacements d'identité au point de les accepter. Il ne s'agit pas ici de réintroduire des surdéterminations cognitives ou sociales mais d'invoquer le point de vue subjectif de l'acteur, doté a priori de compétences propres pour exposer la justification de tels déplacements. Les opérations de traduction ne se déroulent pas plus dans le vide qu'elles sont une re-création permanente du monde dans son ensemble. Les réseaux contiennent toujours des actants qui procèdent de l'histoire de réseaux plus anciens, soit qu'ils s'y appuient, soit qu'ils les re-transforment ou les brisent. Le modèle de la traduction suppose donc une économie des règles de la traduction sur lesquelles les acteurs peuvent prendre appui pour s'assurer de leur identité (première règle). La réalisation d'une traduction suppose la capacité d'un acteur à intéresser d'autres acteurs mais aussi des conventions plus ou moins explicites qui cadrent, aux yeux des autres acteurs, la légitimité de sa volonté (deuxième règle). Enfin et réciproquement si tout est possible a priori,

les acteurs restent fondamentalement contestables dans leur projet de réalisation d'une volonté : cet espace des dénonciations possibles est lui même le produit de ces conventions (troisième règle). On peut donc caractériser le réseau par le régime des opérations de traduction (la raréfaction des traductions correspond à un alignement fort) et par la plus ou moins grande généralité des conventions qui régulent ces opérations (l'ajout de règles locales syncrétise la coordination) (voir Tableau 3-1).

Tableau 3-1

	pas de règles locales de coordination par rapport aux conventions générales	ajout local de règles de coordination par rapport aux conventions générales
coordination des traductions	***faible***	***forte***
alignement des traductions	***faible***	***fort***

Autres propriétés

Ces deux propriétés d'un réseau (alignement et coordination) peuvent être synthétisées dans la notion de degré de convergence qui résulte des degrés d'alignement et de coordination des opérations de traduction qui stabilisent le réseau. Plus un réseau est convergent, plus les acteurs qui le composent travaillent à une entreprise commune sans être à tout moment contestés en tant qu'acteurs ayant une identité propre. Inversement plus les alignements sont faibles et les règles contestées moins le réseau est convergent, jusqu'à sa dissolution complète dans une controverse permanente ou sa déréalisation complète. Le degré d'irréversibilité des opérations de traduction dans des objets intermédiaires dépend ainsi de deux facteurs: de l'impossibilité pour les actants traduits de retrouver une situation ouverte de négociation, et de la prédétermination d'autres traductions à venir. Une traduction sera donc d'autant plus irréversible qu'elle rendra fortement probables les traductions qui se substitueront à elle ou qui viendront la prolonger ou la compléter. Ainsi l'enchaînement des associations peut contenir un plus ou moins grand nombre d'actants. La convergence étant prise comme mesure de l'extension du réseau, si on parcourt les associations de proche en proche sans que la convergence du réseau soit affectée on peut dire que le réseau s'allonge. Ainsi dans un régime d'innovation, les réseaux peuvent s'étendre du marché au techniques et s'allonger jusqu'au laboratoire.

2.2. La sémiotique des réseaux

Le deuxième parti-pris important de la théorie de l'acteur-réseau est de formaliser des méthodes d'inscription des réseaux grâce à une lecture sémiotique des associations d'actants qui les constituent. C'est une position forte qui consiste à opérer un décentrage de la sociologie de l'acteur-sujet vers une définition étendue de l'acteur, telle que la notion de traduction la contient. Traduction et sémiotique des réseaux fonctionnent ainsi en même temps.

2.2.1. Que signifie une lecture sémiotique des réseaux ?

D'un point de vue méthodologique, la description des réseaux tire partie de l'analyse sémiotique de l'article scientifique (Gusfield, 1976 ; Latour et Fabbri, 1977; O'Neill 1981). Celle-ci envisage l'écriture du texte scientifique comme un exercice rhétorique, pour lequel l'auteur puise dans la scène du laboratoire les ressources pour convaincre les lecteurs et augmenter son capital dans le champ scientifique (Latour et Fabri, 1977). L'analyse rhétorique du texte scientifique est l'analyse d'une opération de traduction particulière[16], elle considère le texte comme un réseau qui ponctualise un double mouvement: celui qui va des instruments de laboratoire vers les énoncés (qui correspond à l'écriture de l'article), et celui qui va du texte vers les faits (qui correspond à la lecture de l'article). L'article scientifique lie la vie de laboratoire à un moment de son trajet à un monde extérieur fait d'autres articles. Du même coup la co-citation d'article devient indicatrice de la force non seulement de l'article mais de ce que les auteurs ont fait tenir ensemble dans leurs énoncés.

Passer de l'analyse sémiotique de l'article scientifique à celle des récit d'innovations n'opère donc qu'un simple déplacement de perspective, en considérant ces récits d'innovation comme des textes qui rendent compte et fournissent le script d'un parcours socio-technique de l'auteur. L'innovateur parle ainsi au nom des traductions qui se sont opérées dans le trajet d'innovation, comme le scientifique parle au nom des faits fabriqués dans le laboratoire. Conduire l'analyse du script d'une innovation c'est ainsi remonter de l'artefact qui ponctualise l'innovation vers les opérations de traduction, c'est ré-ouvrir dans l'analyse de la succession des traces, ce que l'innovation avait réussi à lier.

Ce parcours dans le script de l'innovation peut faire l'objet d'une inscription, c'est à dire d'une re-présentation de la constitution de la mise en réseau, et cela au même titre que le chercheur de laboratoire rend compte de son activité par des inscriptions sous forme de tableau classificatoires, de courbes, de schémas, de photos ou de toutes formes de représentation qui renvoient à « l'exercice de la preuve » (Amann et Knorr Cetina, 1990). Conduire une sémiotique des trajectoires des associations d'humains et de non-humains, mobilise alors des méthodes spécifiques de la sociométrie (Teil, 1991; Latour, Maugin et Teil, 1991; Callon, Courtial, et Turner, 1991).

2.2.2. Le réseau comme mise en texte et mise en contexte

La forme réseau peut être considérée comme une forme qui se déploie par les opérations de traduction successives qui se réalisent ou se déréalisent dans des

---

16 « *Une analyse positiviste de la science élude le fait que les perspectives rhétoriques et littéraires, ciblent le phénomène de l'élaboration d'une audience dans et par la formation de l'argumentation rhétorique. Il est peut être plus opportun de parler de réceptacle de l'enquête scientifique écrite, dont la pragmatique est un problème d'étude empirique pour la sociologie internaliste des sciences* », (O'Neill, 1981, p.117).

mots ou des choses que mobilisent les acteurs dans leurs activités (Latour, 1990; Akrich et Latour 1992). Ce que le « sociotechnicien » des réseaux étudie, ce sont les traces laissées par la trajectoire du réseau dans des objets (marchandises, objets techniques) et dans des mises en mots (textes, interviews d'acteur). C'est alors cette mise en texte formé par les traces du réseau qui prend en quelque sorte la place de l'article scientifique, si on veut poursuivre la comparaison avec l'analyse sémiotique de ces derniers. Dans une certaine mesure, les réseaux convergents et fortement irréversibilisés sont plus faciles à tracer que des réseaux dont les opérations de traduction se sont peu concrétisées et ont laissé peu de traces[17].

C'est en ce sens qu'un réseau n'est pas le résultat d'une détermination par l'effet d'un contexte (naturel, social, politique ou technique ou autre) dans lequel il vient trouver la place qui lui serait préparé, mais justement la conséquence de la production d'un texte et d'un contexte dans les opérations de traduction qui le tissent. Inscrire la trajectoire d'un réseau, c'est ainsi le représenter comme mise en texte (ce qui devient des traces) et mise en contexte de la réalisation d'une volonté de faire le monde. Ce point est tout à fait capital pour comprendre le sens que la théorie de l'acteur-réseau donne aux activités des innovateurs. Les règlements de controverses sont le résultat de la stabilisation de représentations conjointes de la nature et de la société dans des mises en mots et des mises en objets, il n'y a donc pas d'état de nature ou d'état de la société qui prédéfinissent le chemin du règlement d'une controverse (Latour 1989, chapitre 2 et 3), mais simplement des opérations de traduction qui réussissent plus ou moins et qui durent plus ou moins dans les réseaux qu'elles tissent.

Suivre les réseaux procède donc d'un travail d'archéologie des traces dans les récits d'innovation, mais aussi de création des traces dans le compte-rendu que l'on peut solliciter des innovateurs et des acteurs. Ceci implique de passer par une structuration de la narration du processus, structuration qui permet d'obtenir un script des opérations de traduction qui constituent la dynamique du réseau.

3. LE PROJET DE L'ANTHROPOLOGIE SYMETRIQUE

3.1. Une relecture de la production conjointe des techniques et de la société

Nous avons vu comment l'anthropologie de laboratoire permet une description de la science-en-action qui met alors en évidence un fonctionnement du monde interne de l'activité scientifique très différent de celui que voudrait décrire l'épistémologie. La description de la formation des réseaux, la description des pratiques de mobilisation du monde extérieur par les chercheurs met en évidence

[17] ... moins il y a de trace moins il y a de réseau ! Ici réside une difficulté pour l'observation de trajets d'innovations encore « tout chauds » où les acteurs n'établissent pas encore clairement de séparation entre ce qui est de l'ordre du social et des techniques, ou plus radicalement quand l'innovation porte sur la construction d'un hybride sociotechnique comme dans notre cas d'invention d'une situation de gestion.

le fonctionnement continuiste de la construction des faits, des techniques et de la société bien au delà de l'enceinte du laboratoire ou de la communauté scientifique. Elle permet de voir que *« la plupart des difficultés pour comprendre la science et la technique viennent du fait que nous croyons en l'existence indépendante de l'espace et du temps comme un cadre de référence à l'intérieur duquel les évènements et les lieux prendraient place. Cette croyance rend incompréhensible la façon dont différents espaces et différents temps peuvent être produits à l'intérieur des réseaux construits pour mobiliser, cumuler et recombiner le monde », Latour, 1989,* p.371.

Les descriptions des réseaux d'innovation correspondent à une vision de la structuration du continuum Science-Technique-Société fondamentalement hybridée et imprévisible, représentation radicalement opposée au modèle de la diffusion des techniques à partir de la science. Seule préside à cette structuration le prolongement des volontés dans des opérations de traduction qui font les réseaux et déploient les forces qu'ils nécessitent pour être maintenus et étendus, et parfois contre d'autres volontés. Un réseau n'est donc que le produit d'opérations de traduction qui ont réussi à prendre forme dans des objets durables et une redistribution plus ou moins irréversible des identités des actants. Traduire est une activité stratégique d'un acteur qui joue sur la transformation et la redistribution des identités des actants ou du porteur du projet, identités toujours définies dans et par des relations (voir sur ce point la description détaillée des formes que prend la ruse de l'enrôlement des acteurs dans Latour (1989, p.172-194). Suivant la description des opérations de traduction, passer d'un énoncé qui dé-réalise le monde tel qu'il est, à un énoncé qui est une réalisation et une reconfiguration du monde, suppose toujours des alliés stabilisés dans des identités qui rendent leurs actions aussi prévisibles que possible. La formation d'une boîte noire que projette l'activité des acteurs des technosciences, dépend de la force des traductions et de leur durabilité (la convergence et l'irréversibilité), elle n'est donc jamais gagnée d'avance: elle advient.

Cette force et cette durabilité ne procèdent pas, dans la théorie de l'acteur-réseau, de l'exercice d'une domination idéologique des sciences et de la technique qui préparerait le terrain d'une colonisation du monde, mais de la concrétisation des relations dans des objets ou des acteurs qui deviennent des points de passages obligés de la circulation des mobiles immutables dans les réseaux, *« les technosciences peuvent être ainsi décrites à la fois comme une entreprise démiurgique qui multiplie le nombre des alliés et à la fois comme une activité rare et fragile qui ne fait pas parler d'elle ou qui n'est importante que par le poids de ceux qui l'utilisent »,* op. cit. p.290. Ainsi, dans cette lecture du déploiement des réseaux toujours plus longs de la technoscience, on ne trouve ni apologie de la technique et de la science comme activité rationalisatrice, ni une critique de la technique et de la science comme vecteur d'une domination politique sur le monde comme le propose Habermas (1973). En effet, dans le

lien établi entre la volonté de maîtrise qui anime le capitaliste et l'institution des stabilités notamment juridiques et techniques qui permettent le déploiement de la machine-usinière puis de la « cage de fer » au nom d'une logique de l'intérêt, J.Habermas voit une vaste entreprise idéologique supposant un mouvement de rationalisation des pratiques du travail, du langage et de la domination. Un tel mouvement est fondamentalement lié, selon lui, à l'activité scientifique et technique qui fait aujourd'hui tenir la légitimité de l'action-rationnelle-selon-des-fins[18] grâce une domination idéologique par la science et la technique[19].

L'étude du domaine « Sciences-Techniques-Sociétés» suppose une lecture pragmatique de cette activité de rationalisation. Plutôt que de reporter dans le champ de la philosophie politique le constat d'un développement des techno-sciences et de conduire l'apologie ou la critique de la transformation des structures sociales par la Science comme vecteur d'une domination, l'anthropologie symétrique des réseaux de la technoscience est aussi une anthropologie de ces apologies et critiques du mouvement de rationalisation étendue, en repliant en quelque sorte les discours sur ce mouvement dans son mode d'existence et non pas comme l'effet d'une entreprise de domination qui tairait son nom.

3.2. Le dévoilement du « Grand-Partage »

On peut présenter avantageusement cette anthropologie des réseaux longs de la technosciences en s'appuyant sur un dévoilement fondamental qui s'opère, avec les travaux de Goody (1979) et son renoncement à considérer comme évidente la dichotomie entre Eux (les sauvages) et Nous (les modernes) tout en tenant le relativisme des mentalités pour trompeur. C'est aussi une sorte de dichotomie assez équivalente que l'on retrouve avec le projet de l'anthropologie symétrique. Car que faire de cette vision double que l'on obtient avec d'un côté la description sociologique du fonctionnement de la science qui nous parle d'une activité culturellement et socialement déterminée, et de l'autre les épistémologues qui nous parlent de la logique de la connaissance scientifique ?

D'un côté des chercheurs construisent des alliances avec des acteurs hétérogènes, inventent des collectifs hybrides, et cherchent à passer à travers un paradoxe qui fait de leur activité une activité stratégique. En effet ils doivent en même temps mobiliser le plus grand nombre possible d'alliés pour propager

---

18 L'action rationnelle selon des fins « se *définit comme une activité déterminée par des expectations du comportement des objets du monde extérieur ou de celui d'autres hommes, en exploitant ces expectations comme "conditions" ou comme "moyens" pour parvenir rationnellement aux fins propres, mûrement réfléchie qu'on veut atteindre* », (Habermas, 1973, pp.3-4).

19 Pour Habermas « *Dans la mesure où la science doit d'abord conquérir l'objectivité de ses énoncés contre la pression et la séduction des intérêts particuliers, elle se dissimule d'un autre côté les intérêts fondamentaux auxquels elle doit non seulement les impulsions qui l'animent mais les conditions mêmes de toute objectivité possible.* », (Habermas, op.cit., p.151-152); voir également la troisième thèse concernant l'étude des rapports entre connaissance et intérêts: « *les intérêts qui commandent la connaissance se forment dans le milieu du travail, dans celui du langage et dans celui de la domination* », p.155.

leurs propres énoncés, et limiter ce nombre pour ne pas voir ces énoncés être trop transformés par des négociations et des alliances trop nombreuses qui les rendraient méconnaissables[20]. De l'autre une « symphonie » permanente rendue au culte de la science-déjà-faite et de la technologie du progrès qui dit le contraire de ce qui se passe, en dénonçant les pratiques de la découverte en cas d'erreur scientifique ou d'incomplétude quand une nouvelle théorie apparait, et en portant au pinacle de la logique scientifique les découvertes qui marchent, jetant au passage un voile pudique sur l'existence de pratiques équivalentes dans les deux cas.

C'est cette situation qui fait voir double que tente de penser et de comprendre l'anthropologie symétrique. Elle se donne pour projet d'expliquer la coexistence des pratiques des technosciences (qui ignorent les séparations préalables entre science, société et technique puisque ces dernières en sont la conséquence), et la croyance généralisée qu'il existe une telle séparation, effective qui plus est. Cette anthropologie s'appuie pour cela sur une lecture historique d'une mise en monde des réseaux des technosciences comme un mouvement cumulatif de transformations de la circulation des énoncés et des pratiques que cela implique (Latour, 1991b). Elle s'attache ainsi à rendre compte d'une histoire de la production incessante des technosciences comme faite de multiples tentatives, d'échecs et de réussites dans la construction des réseaux de plus en plus longs permettant l'action à distance (Latour, 1989, p.417-418 et une application dans Latour (1992a)).

C'est à partir d'un telle accumulation de « chroniques » du développement des technosciences que l'anthropologie symétrique propose de faire de la notion de Grand-Partage ce qui constitue les modernes dans leur croyance de l'être. Quand Jack Goody étudie les méthodes classificatoires de la raison graphique (Goody, 1979), il refuse de considérer comme pertinente la séparation entre une pensée sauvage pré-scientifique et une pensée moderne scientifique pour rendre compte des différences de développement entre les sociétés[21]. Il s'attache à montrer d'abord comment l'écriture « *favorise des formes spéciales d'activité linguistique et développe certaine manière de poser et de résoudre des problèmes, pour lesquels la liste, la formule et le tableau jouent à cet égard un rôle décisif p.267* ». Ce qui change pour lui se sont les pratiques classificatoires et pas la substance de l'esprit humain[22], et c'est surtout des formes spécifiques d'action à distance que les pratiques mobilisant le graphisme de la représentation et l'écriture permettent (l'écriture sépare l'homme de ses mots).

---

[20] « *Le problème de ceux qui construisent des faits, qui cherchent à durcir le monde, est de résoudre ce dilemme. La production des techniques est une réponse à ce problème, le fait de stabiliser les faits dans la production de machines et de mécanismes est la façon que les chercheurs et les ingénieurs ont de lier les intérêts humains et des ressources non-humaines. Telle est la logique des démiurges des techno-sciences, car pour eux, hors des réseaux, tout est fondamentalement embrouillé et immaîtrisable* » (Latour, 1989, p.338).

[21] C'est ici une attaque assez frontale des travaux de Lévi-Strauss, voir Goody (1978, p.37-54).

[22] On retrouvera une telle position dans les travaux de P.Veynes sur les pratiques de la gladiature dans l'empire romain plus ou moins christianisé (Veynes, 1978).

Nous représentons dans le Tableau 3-2 la configuration de ce « Grand-Partage »[23].

Tableau 3-2

EUX (les primitifs)	NOUS (les modernes)
leurs pensée est non logique leurs cultures croient en des choses	notre pensée est logique notre culture sait les choses
le bricoleur le sorcier	le savant le médecin
les actes sociaux sont symboliques le savoir est incorporé dans la société	les actes sociaux sont utiles le savoir est hors de la société dans la science
l'action à distance est le résultat de forces magiques l'action magique consiste à localiser les forces de la nature dans des fétiches	l'action à distance est le résultat de lois scientifiques l'action scientifique consiste à mettre en circulation des faits qui font la nature

L'apport de l'anthropologie symétrique est ainsi de reprendre cette idée du « Grand-Partage » pour l'appliquer non plus au seul relativisme de Lévi-Strauss, mais à cette croyance des modernes qui partage le monde entre ce qui répond des faits et ce qui répond des fétiches. Un partage qui va bien au delà du seul monde des ethnologues, puisqu'il est posé comme coextensif au développement des technosciences, c'est à dire à la constitution de réseaux de plus en plus longs qui évincent, prennent la place ou créent d'autres formes de circulation des énoncés que ceux de la vie orale. L'anthropologie qui est proposée ici déplace son propos, il ne s'agit plus de valider le « Grand-Partage » par des collections d'études de cas attestant de la richesse des cultures perdues pour le monde moderne (ce qui tend à fonder une ethnographie populaire tolérante), mais de prendre l'ambivalence de la modernité comme objet d'une anthropologie[24]. L'objectif n'est donc pas de conduire la critique de ce « Grand Partage » pour relativiser les croyances dans un évolutionnisme de la pensée humaine, mais de montrer comment il opère effectivement une transformation du rapport au monde que les technosciences en quelque sorte « valident » par l'extension de réseaux de plus en plus long. Leur établissement repose sur des pratiques dont le rationalisme ne peut rendre compte mais que la sociologie de la traduction parvient à décrire de façon symétrique. Ce point de vue permet de s'affranchir du relativisme et de raréfier les pratiques des technosciences comme mode d'établissement de faits durs par rapport à des pratiques ordinaires de mise en circulation de faits souples, principalement dans les formes orales de la vie quotidienne ("chez les primitifs" comme "chez nous" par ailleurs). Nous avons ainsi deux idéaux-types de réseaux ayant des modes de vie différents, des réseaux courts qui sont dans le domaine du proche où les énoncés subissent des transformations permanentes, et des réseaux longs (ceux des technosciences) qui

[23] On se réfère ici au chapitre 8 de Goody (1978) et au chapitre 4 de Latour (1991).

[24] Cette construction technoscientifique de la Nature permise par les réseaux longs peut se concevoir dans le prolongement de la façon dont la construction sociale de la Nature opère dans les peuples non-modernes (Descola, 1996).

agissent à distance où les énoncés résistent aux volontés de transformation qu'ils subissent, d'autant plus évidement que le réseau tend à exister par une succession de « boites noires ». Nous représentons cette dichotomie dans le Tableau 3-3 [25].

Tableau 3-3

VIE ORALE des faits souples	VIE HYBRIDE des faits durs
l'énoncé est transformé par tout le monde, l'absence de comparaison avec des énoncés antécédents assure le succès de sa négociation	l'énoncé est transféré sans être transformé
l'énoncé a autant d'auteurs que ceux qui s'en saisissent	le détenteur de l'énoncé premier se considère comme son auteur, l'appropriation de l'énoncé est générateur de controverses
l'énoncé n'est jamais nouveau, il est une adaptation permanente d'un énoncé considéré comme plus ancien	l'énoncé est nouveau et provient d'une négociation des identités et d'une lutte pour le crédit que son appropriation confère
la transformation de l'énoncé reste invisible car il n'est jamais maintenu aucun étalon de référence	le nouvel énoncé est mesuré par rapport aux précédents, il produit une histoire positive des croyances
l'énoncé tire son efficacité de sa souplesse d'adaptation au contexte de sa performation	les moyens déployés pour durcir l'énoncé évincent les croyances de ceux qui n'y adhèrent pas
⇓	⇓
Réseau court	**Réseau long**

Cette dichotomie ne repose donc pas sur une distinction entre Nous et Eux, elle distingue des pratiques différentes de mise en circulation d'énoncés, et décrit en quelque sorte la modernité comme étant le déploiement des faits durs, non pas nécessairement contre les faits souples ou en en leur place, mais en concurrence ou à côté. Ce déploiement des technosciences correspond ainsi, dans le temps long, à une production conjointe d'objets techniques et de sociabilités médiées par les faits durs. Mais c'est aussi un déploiement qui fait beaucoup parler, qui met en circulation énormément de frayeurs, d'ironie, de perplexité, de louange et de violence dans la « vie souple », « vie souple » qui devient l'anti-monde-moderne signifié par le babélisme des rumeurs persistantes, des mentalités résistantes et des déviances politiques. Croire à une distinction de nature entre les faits souples et les faits durs établit le « Grand Partage », alors que c'est à l'aune d'une telle distinction que les pratiques « clandestines » de la formation des réseaux mélangent les genres et peuvent généraliser ce qui est ensuite pris pour une validation de ce partage. Ce que propose d'énoncer l'anthropologie symétrique est de considérer que la domestication de la pensée sauvage que permet la rationalisation de l'anthropologue n'advient pas en dernière instance de la nature de sa propre rationalité scientifique, mais d'abord de pratiques classificatoires reposant sur l'imprimé qui permet de mettre « l'Autre » à bonne distance d'une observation, et de le faire connaître à distance[26]. La désignation de la « pensée sauvage » implique ainsi plus qu'une philosophie de la raison, elle suppose de nombreux

[25] A cette dichotomie entre faits souples et faits durs il faudrait rajouter celle qu'opère Latour (1990b), entre « logique de procession » de la religion et « logique de réseau » de la technoscience. On retrouverait peut-être ici sous la forme de trois pratiques de la références (religieuse, scientifique et orale) les trois formes de domination que M.Weber voyait dans le pouvoir charismatique, rationnel-légal ou traditionnel.

[26] On rejoint ici, par un autre chemin, les propos développés ci-dessus sur l'observation participante.

voyages d'ethnologues, ainsi que leur retour chez « Nous », puis la constitution de classifications, de cartes, d'ethnies, de « razzia » d'objets pour cause de collections coloniales (etc.): inventer la pensée sauvage est un travail qui implique donc un peu plus que son abstraction... Ce que pose donc l'anthropologie symétrique c'est qu'« *on ne découvrira pas le moindre critère particulier expliquant pourquoi les gens croient en des choses irrationnelles, si cette irrationalité résulte simplement du regard que l'on porte de l'intérieur du réseau après avoir mis entre parenthèse tous les moyens nécessaires à son existence, à son extension et son entretien* », (Latour, 1989, p. 300).

L'anthropologie symétrique propose de comprendre ce phénomène où la création des réseaux longs ne repose pas sur le mystère de l'expansion de la rationalité dans un monde baigné par des croyances incultes (parce que mal éclairée par une raison transcendantale), mais sur la production effective d'un « Grand Partage » entre des formes acculturées de connaissances (celles des primitifs) et des formes de savoir indépendantes de la société par leur caractère formel et rationnel (celles des Lumières). C'est en quelque sorte ce « Grand Partage » qui autorise le déploiement des faits durs de la technoscience dans des réseaux qui assoient la maîtrise de l'action à distance des « centres ». Le pouvoir des centres n'est donc qu'une conséquence de la structuration de réseaux longs, il résulte d'une action à distance qui n'agit que par et dans les réseaux, et tant que ceux-ci conservent un alignement suffisant des actants. (« *Personne n'a jamais observé un fait, une théorie ou une machine capable de survivre en dehors des réseaux technoscientifique qui lui ont donné naissances. (...) Les techonsciences n'ont pas de dehors* » (Latour, op.cit., p. 407).

Voyons à partir de ces quelques fondements de l'anthropologie symétrique comment nous pouvons dès lors relier l'activité de formation des réseaux longs à celle qui va nous intéresse plus directement en tant que chercheur en gestion, qui est celle de leur maîtrise.

3.3. Les pratiques des technosciences et le problème de l'action à distance

La description de l'extension des réseaux est aussi une description des pratiques de maîtrise de l'action à distance pour s'attacher les alliés dans la durée et assurer la circulation des mobiles muables et immutables qui matérialise les réseaux. Avec la lecture historique du domaine « Sciences-Techniques-Sociétés » à laquelle l'anthropologie symétrique nous conduit à partir de cette description, nous pouvons envisager la place des techno-sciences comme des formes spécifiques d'exercice de volonté de maîtrise des modernes: « *Nous savons finalement que la construction, l'extension et le maintien de ces réseaux reviennent à agir à distance, c'est à dire à accomplir des actions dans les centres qui rendent parfois possible de dominer la périphérie dans l'espace tout autant que dans le temps* », (Latour, 1989, p.377). Que sont ces centres ? Ce peut être un laboratoire, une administration, une entreprise, tout acteur qui

s'attache la collaboration de ces pratiques spécifiques de durcissement des faits pour exercer sa volonté de maîtrise de ce monde qu'il instaure en contexte d'une action. Ce qui fait alors le pouvoir, le savoir, le capital pris comme des résultats, c'est d'abord la longueur et la durabilité des réseaux qui convergent vers ces centres, c'est à dire la capacité d'agir continument à distance par la mise en circulation des mobiles qui circulent dans ce réseau, et par l'information que cette circulation procure en retour.

De telles pratiques de l'action à distance n'opèrent pas en marge du monde mais dans le monde, elles sont complètement liées au maintien des réseaux sans lesquelles elles ne peuvent rien. C'est en ce sens que supposer un mouvement de rationalisation dans les esprits comme préalable, ou supposer des formes idéologiques de domination surdéterminant ces pratiques, prend la médiation pour la cause. Passer par les physiciens pour acquérir la force de frappe nucléaire, passer par le laboratoire pour développer une action d'hygiène publique, passer par des anthropologues pour comprendre comment prendre pied chez « Eux », telle est aussi la façon dont les technosciences se trouvent attachées à d'autres centres et font le monde à travers leurs alliances. Qui traduit qui ? Dans quel sens sont orientées les forces ? Il est difficile de savoir comment les multiples disciplines du savoir des modernes participent à ces formes de gouvernementalité qui assoient l'entretien d'une maîtrise mais pour Latour (1989, p.361): « *toutes les distinctions que l'on peut souhaiter introduire entre domaines (économie, politique, science, technique, droit) sont moins importantes que le mouvement unique qui les faits converger vers un but unique: un cycle d'accumulation qui permet à un point de devenir un centre en agissant à distance sur de nombreux autres points* ».

Une fois les réseaux attachés à quelques centres, cela implique pour ceux qui les agissent, une activité continue de maîtrise des informations qui remontent des réseaux et dont l'hétérogénéité pose un problème d'organisation. Le problème du centre est alors aussi de ne pas être dépassé par cette accumulation et d'en garder la maîtrise: c'est un problème permanent de re-présentation des réseaux et de logistique de leur entretien. Par re-présentation des réseaux il faut ici comprendre les modalités de repli du réseau dans quelques théories ou abstraction mise à plat sur des imprimés, qui les rendent calculables voire prévisibles. Tel est par exemple le rôle de la comptabilité que de pouvoir synthétiser sur de tableaux des états et des flux, tel est aussi le rôle des modèles mathématiques que de pouvoir intégrer les informations nombreuses qui remontent juqu'au centre, tel est encore par exemple le rôle des modèles statistiques que de simplifier une information pléthorique en quelques indicateurs "représentatifs". Cette pratique de l'abstraction des réseaux dans leur re-représentation donne ainsi lieu à une organisation spécifique des centres qui consiste à ne pas être dépasser par les évènements: c'est à dire définir, coordonner, et évaluer des activités, ce qu'on appelle « gérer ».

CONCLUSION

Ce qui est ici tout à fait important dans ce repli des réseaux dans les centres, c'est qu'il s'opère lui-même sous les projecteurs ou les « loupiottes » du travail des sciences politiques, des sciences de l'administration et de la gestion qui souhaitent apporter un regard sur l'organisation et l'efficacité des centres. Les pratiques de la re-présentation dans les centres font à leur tour l'objet d'un regard scientifique ! Moins que la subtilité du paradoxe, ce qui doit retenir notre attention c'est bien que ce déploiement des réseaux s'accompagne d'un travail de recherche sur les conditions et l'efficacité de cette maîtrise, notamment par la constitution des sciences qui étudient l'organisation. L'ensemble des activités des centres fait ainsi l'objet d'un investissement permanent pour l'entretien de cette efficacité de l'action à distance. Quelle que soit la taille des centres, laboratoire, entreprise, administration, état, leur organisation est un problème permanent pris autant sous l'angle des pratiques (celles de la gestion des centres), que sous l'angle de la science (avec les recherches sur l'organisation). Ainsi les sciences de l'organisation, de la gestion ou de l'organisation contribuent, elles aussi, à la survie des centres auxquels elles fournissent des discours stabilisateurs pour maintenir la performance des pratiques, mais aussi des méthodes pour augmenter l'efficacité de l'agencement de ces centres.

BIBLIOGRAPHIE

Akrich M. (1994). Comment sortir de la dichotomie technique/société, Présentation des diverses sciologies de la technique, in *De la préhistoire aux missiles balistiques, l'intelligence sociale des techniques*, Latour B. et Lemonnier P. (ed.), Paris: La Découverte, Coll. « Recherches ».

Akrich M. et Latour B. (1992). A summary of a convenient vocabulary fot thr semiotics of human and non-human assemblies, in *Shaping Technology/building society*, Bijker W.E. and Law (ed.), Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.

Akrich M., Callon M. et Latour B. (1988). « A quoi tient le succès des innovations. L'art de l'intéressement », *Annales des Mines, Gérer et Comprendre,* (11): 4-18 et (12): 14-29.

Bastide F. (1990). The iconography of scientific texts: principles of analysis, in *Representation in scientific practice*, Lynch M. et Woolgar S. (ed.), Cambridge, Mass., The MIT Press.

Bijker W.E. et Law J. (eds.), (1992). *Shaping technology/building society, studies,* Cambridges (Mass.) et London (England): The MIT Press.

Bloor D. [1976] (1991). *Knowledge and social imagery*. Chicago and London: The University of Chicago Press, 2°Ed.

Boltanski L. et Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris: nrf Gallimard.

Button G. (ed.) (1991). *Ethnomethodology and the Human Sciences,* Cambridge: Cambridge University Press, p. 278.

Callon M. & Rip A. (1991). Forums hybrides et négociations des normes socio-techniques dans le domaine de l'environnement, la fin des experts et l'irrésistible ascension de l'expertise, in Theys J. (eds.) « Les experts sont formels », *Cahier du GERMES*, (13), p.227-238.

Callon M. (1986). « Elements pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saints-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc », *L'Année sociologique*, (36): 169-208.

Callon M. (1991). Réseaux technico-économiques et irréversibilités, in *Les Figures de l'irréversibilité*, Boyer R., Chavance B. et Godard O. (dir), Paris: Ed. de l'EHESS, p.195-230.

Callon M., Larédo P. et Mustar P., (eds.) (1995). *La gestion stratégique de la recherche et de la technologie, L'évaluation des programmes*; Paris : Economica..

Callon, M. (1989). *La science et ses réseaux. Génèse et circulation des faits scientifiques, Anthropologie des sciences et des techniques*, Paris: La Découverte.

Collins H.M. (1985). *Changing order. Replication and induction in scientific pratice*, Sage, Londres.

Descola P. (1996). « Les cosmologies des indiens d'amazonie, Comme leurs frères du nord, la nature est une construction sociale », *La Recherche*, (292): 62-67.

DiMaggio, P.J.; Powell W.W. (1983). " The Iron Cage revisited: institutionnal isomorphism and collective rationality in organizationnal fields ", *American Sociological Review*, vol.48 (april): 147-160.

Garfinkel H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Norwich: Printice-Hall Policy Press.

Goody J. (1978). *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris: Les éditions de minuit.

Habermas J. (1973). *La technique et la science comme « idéologie »,* Paris: Gallimard.

Hess, D., (1997). *Science Studies*, New York: NYU Press, 1997Hess (1997)

Knorr-Cetina K.D. (1981). The manufacture of knowledge. An essay on the constructivist and contextual nature of Science, Oxford: Pergamon Oxford.

Kuhn T. [1970] (1983). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris: Flammarion.

Latour B. (1989). *La science en action.* Paris, La Découverte.

Latour B. (1990a). Drawing things together, in *Representation in scientific pratice*, Lynch M. et Woolgar S. (ed.), Cambridge, Mass. : The MIT Press.

Latour B. (1990b). « Quand les anges deviennent de bien mauvais messagers », *Terrain*, n° Spécial, (14) : 76-91.

Latour B. (1991b). *Nous n'avons jamais été modernes, essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.

Latour B. (1991c), « Inscrire dans la nature des choses ou la clé berlinoise », *Alliage*, (6): 4-16.

Latour B. (1992a). *Aramis ou l'amour des techniques.* Paris, La Découverte.

Latour B. (1995). Le *métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, Paris, INRA Editions, coll. Sciences en questions.

Latour B. et Lemonnier P. (ed.) (1994). *De la préhistoire aux missiles balistiques, l'intelligence sociale des techniques*, La Découverte, Coll. « Recherches ».

Latour B., (2005). Reassembling the Social- An Introduction to Actor-Network-Theory, Oxford University Press. [Traduction en français French translation par Nicolas Guilhot « Réassembler le social –une introduction à la théorie de l'acteur-réseau », La Découverte, Paris, printemps 2006]

Latour B. et Woolgar S. (1979). *Laboratory life, the social construction of scientific facts*, Bevely Hills, Sage, Library of Social Research, vol. 80.

Law J. (1992). « Notes on the theory of the actor-network: Ordering, Strategy, and Heterogeneity », *Systems Pratices*, vol.5 (4) : 379-393.

Law J. and Hassard J. (eds), (1999). *Actor Network Theory and After*, Blackwell

Law J. et Callon M. (1992). « The life and the death of an aircraft: a network analysis of tehcnical change ». in *Shaping Technology/building society*, Bijker W.E. and Law (ed.) The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.

Licoppe C. (1996). *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en france et en angleterre (1630-1820),* Paris: Editions La Découverte.

Lynch M. (1985). *Art and artifact in laboratory science, a study of shop work and shop talk in a research laboratory*, London, Boston, Routledge & Kegan Paul, Studies in Ethnomethodology (Garfinkel H. Edited by).

Merton K. (1942). « Science and technology in a democratic order », *Journal of Legal and Political Socology*, (1): 115-126

Mulkay M. (1979). *Science and the sociology of knowledge*, Controversies in sociology: 8, Bottomore T.B. & Mulkay M.J. ed., London: Gearge Allen & unwin.

O'Neill J. (1981). « The literary production of natural and social inquiry : issues and applications in the social organization of science », *Canadian Journal of Sociology*, 6, (2).

Pickering A. (1993); « The mangle of practice : agency and emergence in the sociology of science », *American Journal of Sociology*, vol.99, (3): 559-589.

Pinch T.J. et Bijker W.E. (1984), « The social construction of facts and artefacts: or how the sociology science and the sociology of technology might benefit each other », *Social Studies of Science*, vol.14; pp 399-441.

Pinch T. & Bijker W. (eds) (1992). *Shaping technology / Building society, studies in sociotechnical change*, London: The MIT Press.

Serres M. (1989) (eds.). *Eléments d'histoire des sciences*, Paris: Bordas Cultures.

Shapin S. and Schaffer S. (1985). *Leviathan and the air pump. Hobbes, Boyle as the experimental life*, Princeton: Princeton University Press.

Shinn T. (1980). « Division du savoir et spécificité organisationnelle, le laboratoire de recherche industrielle en France », *Revue Française de Sociologie*, XXI: 3-35.

Veynes P. (1978). *Comment on écrit l'histoire suivi de Foucault révolutionne l'histoire*, Editions du Seuil coll. Points, 242 p.

Vinck D. (coord.) (1991). *Gestion de la recherche*, Bruxelles: De Boek.

Weber M. (1959). *Le savant et le politique* (avec une introduction de R.Aron), Paris: Plon.

Woolgar S. (1981). « Interest and explanation in the Social study of Science », *Social Studies of Science*, (11): 365-394.

Bruno Latour :
" Moderniser ou écologiser ?
à la recherche de
la " septième " cité ".

BIBLIOTHEQUE ECOLE DES MINES
EMP53325D

Bibliothèque
N°
144091
CU 5653

ECOLOGIE POLITIQUE

NUMERO
13
PRINTEMPS
1995

SCIENCE CULTURE SOCIETE

MODERNISER OU ÉCOLOGISER ? À LA RECHERCHE DE LA « SEPTIÈME » CITÉ

Bruno Latour •

La question se pose depuis une dizaine d'années de savoir si le mouvement écologique correspond à une nouvelle politique, à une branche de la politique ou à un secteur particulier de l'administration. La difficulté des partis écologistes à trouver leur place reflète cette incertitude. En voie d'intégration rapide dans les préoccupations de tout le monde, l'écologie pourrait subir le sort de l'hygiène au XIXe siècle — mouvement avec lequel elle a d'ailleurs une grande ressemblance de contenu. La défense et protection de l'environnement s'intégrerait dans les mœurs, les règlements, les administrations et la police comme la vaccination préventive, les analyses de laboratoire sur la qualité des eaux, ou les carnets de santé. On ne jetterait pas plus de papier dans les bois que l'on ne cracherait par terre, mais, sans faire, avec ces nouvelles habitudes de politesse ou de civilité, toute une politique. Pas plus qu'il n'y a aujourd'hui de parti hygiéniste, il n'y aura bientôt de parti écologiste[1].Tous les partis,

Bruno Latour est philosophe et sociologue. Il enseigne au Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines de Paris et à l'université de San Diego.

* Une partie de cet article est fondée sur une étude financée par la Direction de l'eau du ministère de l'Environnement. Cet article a bénéficié grandement des discussions au sein du séminaire Environnement du Centre de sociologie de l'innovation. Je remercie Laurent Thévenot d'avoir accepté de le commenter ainsi que Rémi Barbier pour ces critiques et ses informations.

toutes les administrations, tous les citoyens, ajouteront à leurs préoccupations communes cette nouvelle couche de mœurs et de règlements. On pourrait probablement repérer cette banalisation et cette dépolitisation progressive de l'écologie, à la création d'un corps administratif spécialisé, comme ceux des Ponts et Chaussées ou des Eaux et Forêts, et qui serait d'autant plus fort qu'il se coulerait dans les habitudes anciennes de la bonne administration.[2]

La solution inverse consiste à faire prendre en charge par l'écologie toute la politique et toute l'économie, selon l'argument que tout se tient, que l'homme et la nature ne font qu'un et qu'il faut maintenant, grâce aux secours d'une pensée complexe, gérer un seul système de nature et de société afin d'éviter un cataclysme moral, économique et écologique. Cette globalisation par l'écologie, même si elle constitue le fond commun de nombreux articles militants et grand public, ne semble pourtant pas mordre sur le terrain.

Aussi convaincus que soient ses adeptes, cette plongée de toute la politique et de toute la société dans la nature, paraît invraisemblable. Elle paraît manquer de sens ou de vraisemblance politique, pour au moins deux raisons faciles à comprendre[3]. Premièrement, le Tout dans lequel la politique et la société humaine devraient prétendument se fondre est supérieur, par nature, à l'horizon des citoyens. Or ce tout n'est pas humain comme on le voit assez dans l'hypothèse Gaïa.[4] Deuxièmement, les seuls qui soient à même de définir ces liens et de révéler l'architecture infiniment complexe de cette totalité, sont des spécialistes que leurs connaissances et leur largeur de vue font sortir du lot commun de l'humanité[5]. En tout cas, ces demi-dieux scientifiques n'appartiennent pas au menu peuple des conseils généraux, des

1. Pour comparer l'hygiénisme avec l'écologie, on pourra consulter les livres suivants : David S. Barnes, *The Making of a Social Disease. Tuberculosis in 19th Century France*, California University Press, Berkeley, (1994). William Coleman, *Death is a Social Disease. Publich Health and Political Economy in Early Industrial France*, University of Madison Press, Madison Wisconsin, (1982). Richard J. Evans, *Death in Hamburg. Society and Politics in the Cholera Years 1830-1910*, Penguin Books, Harmondsworth, (1987). L'anthropocentrisme de l'hygiénisme du XIXe siècle le distingue évidemment de l'écologie. Personne ne défendait les miasmes ou les microbes pour eux-mêmes...

2. Pierre Lascoumes, *Eco-pouvoir. Environnements et politiques*, La Découverte, Paris, (1994).

3. En dehors des nombreuses raisons propres à la France développées dans Alain Roger et François Guéry, (ouvrage dirigé par), *Maîtres et Protecteurs de la Nature*, Champ Vallon.

4. James Lovelock, *The Ages of Gaia. A Biography of our Living Earth*, Bentam Books, New York.

5. Claudette Lafaye et Laurent Thevenot (1993), « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34(4), p. 495-524.

conseils d'administrations et des associations de quartier. Accepter que l'écologie porte sur la totalité des liens, ce serait donc perdre deux fois l'humanité de vue, d'abord au profit d'une unité supérieure aux hommes, ensuite au profit d'une technocratie de cerveaux supérieurs aux pauvres humains.

Par conséquent, d'un côté, l'écologie se banalise sans pouvoir devenir la plate-forme d'un parti spécifique, de l'autre, elle s'enfle au point de prendre en charge tous les programmes de tous les partis, mais en laissant la plume à des hommes et des femmes qui n'appartiennent pas au monde politique et qui parlent d'une unité globale qui n'a plus la cité pour horizon.

La pratique, pourtant, ne vérifie ni l'une ni l'autre de ces hypothèses extrêmes[6]. Les actes militants demeurent à la fois beaucoup plus radicaux qu'on pourrait le croire si l'hypothèse de banalisation était juste — rien à voir, de ce point de vue, avec l'hygiène qui fut toujours l'œuvre de notables — et beaucoup plus partiels qu'ils ne le devraient si l'on acceptait l'hypothèse de globalisation. C'est toujours tel invertébré, tel bras de rivière, telle décharge, tel POS qui se trouve pris en charge, défendu, critiqué ou cassé.

En pratique donc, l'écologie politique reste beaucoup moins intégrable qu'elle ne le craint, mais beaucoup plus marginale qu'elle ne le souhaite. Pour penser ce paradoxe de la totalité future et de la marginalité présente, elle ne manque pas de formules qui lui permettent de se tirer d'affaire : «*think globally, act locally* », gestion intégrée, nouvelle alliance, etc. Il ne faudrait pas, d'après elle, la juger à la modestie de ses scores électoraux. Elle débute par des cas particuliers, mais va bientôt, va sûrement, va assurément les englober tous dans un mouvement général étendu à la Terre entière[7]. Selon elle, le courage de s'attaquer à de petites causes lui vient justement de la certitude de bientôt devoir prendre en charge toutes les grandes.

Si tel était le cas, on devrait assister à une montée peut-être hésitante, mais en tout cas irréversible, de l'écologie politique. Le scénario de la banalisation devrait sembler de moins en moins vraisemblable. Or, en

6. Bryan Wynne en Angleterre, Charis Cussins et Peter Taylor en Amérique, Camille Limoges et Alberto Cambrosio au Québec, Rémi Barbier en France, et quelques autres, ont commencé à accumuler des analyses détaillées sur le travail pratique des militants écologiques. Il serait intéressant d'en faire la comparaison de façon systématique.

7. Rémi Barbier, *Une cité de l'écologie*. EHESS, mémoire de DEA, (1992).

France du moins, ce n'est pas le cas. Les partis écologiques ont beau se multiplier, leur total ne dépasse toujours pas 5%, et paraît même régresser. Rien n'est irréversible en politique et, malgré la présence de trois candidats a l'élection présidentielle, l'écologie peut partir comme elle était venue et passer comme le café. Pour un parti qui doit prendre en charge jusqu'à la Terre-mère, il y a dans cette marginalisation durable plus qu'un problème. Il s'agit d'un défi qui oblige à repenser le fondement même de cet espoir à devenir global.

Je voudrais avancer l'hypothèse que la montée en puissance de l'écologie politique est gênée par la définition qu'elle se donne et de la politique et de l'écologie ! De ce fait, la sagesse pratique qu'elle accumule après des années de militantisme, l'écologie ne semble pas capable de l'exprimer par un principe de triage et de sélection qui soit politiquement efficace[8]. Comme le disait Jonas du peuple hébreu, *« elle ne sait pas distinguer sa gauche et sa droite. »* Faute de ce principe de sélection, elle ne mord pas sur l'électorat, elle ne parvient pas, à partir de tous les débats qu'elle révèle pourtant si efficacement et si courageusement, à mouliner de la vie politique durable et régulière.

La septième cité à jamais perdue

Ce principe de triage on peut le définir négativement en faisant appel au modèle des cités de Boltanski et Thévenot[9]. Le modèle des cités a l'inconvénient d'insister sur la justification au détriment des autres formes d'action et d'engagement qui pourraient, de façon subreptice, inventer des formes originales de vie politique, sans pour autant produire de philosophie propre. C'est la limite du modèle qu'il nous faut accepter afin de chercher si des formes nouvelles de justification se font jour ou non. En tout cas, les affaires mettant en cause la nature se prêtent admirablement à l'application

8. J'utilise l'expression vague d'écologie, faute de disposer justement de ce principe de sélection qui permettrait d'en distinguer pour de bon les nuances, fractions, sectes et sous-sectes. Pour deux classifications toutes deux militantes mais dans des sens opposés, voir d'une part Martin W. Lewis, *Green Delusions. An Environmentalist Critique of Radical Environmentalism*, Duke University Press, Durham, (1992) et, d'autre part, Carolyn Merchant, *Radical Ecology. The Search for a Livable World*, Routledge, London, (1992).

9. Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, (1991).

du travail de Boltanski et Thévenot puisque leur nouveauté même oblige à des montées en généralité, qui sont nombreuses et explicites [10].

Pour vérifier l'originalité des justifications écologiques, il suffit de voir si elles sont réductibles à l'une des six autres cités reconnues par le modèle et assises par l'histoire. Autrement dit, l'écologie est-elle soluble dans les six autres ? Existe-t-il ou non une septième cité ? A condition, bien sûr, qu'elle obéisse à l'axiomatique du modèle, c'est-à-dire qu'elle reconnaisse un principe supérieur compatible avec la notion de commune humanité. Les cités racistes, sadiennes, simiesques ne font pas partie de la réponse puisqu'elles ne comptent pas comme cités humaines [11].

L'écologie est soluble dans les autres cités

A première vue, la cause est entendue. Il ne peut y avoir de cité de l'écologie puisque dans le modèle offert par Boltanski et Thévenot c'est de l'homme et de l'homme seul qu'il s'agit [12]. On doit donc pouvoir réduire sans trop de difficulté toutes les affaires étudiées à l'une des six autres cités, au prix peut-être de quelques compromis originaux.

Les travaux empiriques poursuivis au CSI, semblent, en première approximation, valider cette interprétation. En effet, la plus grande partie des affaires entendues — dans le cas du paysage, de l'eau et des déchets — se rapportent sans difficulté à la cité domestique. Il s'agit de défendre un terroir, un patrimoine, une tradition, un lignage, contre le caractère insensé, déterritorialisé, apatride, monstrueux, d'une entreprise économique ou technique. A partir de ces principes de justification, on peut dénoncer sans scrupule la cité industrielle et, chose nouvelle, la cité civique. C'est probablement pourquoi l'écologie politique a semblé originale, du moins au début. En effet, elle redonnait de la valeur à la cité domestique que deux cents ans d'esprit républicain et révolutionnaire avaient réduite justement à

10. Je m'inspire des tentatives analogues d'utilisation du même modèle, par Barbier (op. cit), Lafaye et Thévenot (op. cit) et Olivier Godard (1990), « Environnement, modes de coordination et systèmes de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel », *Revue économique*, vol. (2), p. 215-242.

11. Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences*, A.-M. Métailié, Paris, (1990). Luc Boltanski, *La Souffrance à distance*, Anne-Marie Métailié, Paris, (1993).

12. On retrouve la même impossibilité dans une perspective classique chez Luc Ferry, *Le Nouvel Ordre écologique (l'arbre, l'animal et l'homme)*, Grasset, Paris, (1992). voir Bruno Latour (1993),« Arrachement ou attachement ? » (Compte-rendu du livre de Luc Ferry *Le Nouvel Ordre biologique, l'arbre, l'animal et l'homme*, Grasset, Paris,1992), *Ecologie politique*, vol. 5, p. 15-26.

la seule « domesticité », à la seule demeure. Grâce à l'écologie, le monde domestique redevient en partie la chose publique qu'il était avant la république.

L'alliance curieuse entre conservateurs, conservateurs du patrimoine et conservateurs de la nature s'explique alors aisément. Contre la cité civique ou industrielle, une autre justification reprenait de la fraîcheur après des centaines d'années de dénonciations impitoyables. En attaquant une ligne de TGV, un jardin, un nid d'oiseau rare, une vallée épargnée par la banlieue, on pouvait enfin être à la fois réactionnaire et moderne. Bref, l'originalité de l'écologie n'était qu'une apparence provisoire, le temps de réhabiliter en partie la cité privée. La nature, on le conçoit aisément, devient aussi «domestique » dans la vallée de Chevreuse que chez les Achuars[13]. L'état de grandeur est donné par l'ancienneté, par la durée, par la familiarité. L'état de petitesse par le déracinement des arbres comme des gens[14].

D'autres affaires se rangent sans difficulté dans la cité industrielle[15]. C'est le cas notamment de toutes les luttes contre les gaspillages, les nuisances, les cycles de production que l'on avait oublié de boucler.[16] Là encore, l'originalité de l'écologie disparaît rapidement au profit d'un appareillage et d'une réglementation qui mettent fin aux gaspillages, réduisent les nuisances et bouclent les cycles par des rétroactions enfin efficaces parce qu'elles utilisent les autorégulations d'autres agents naturels.

13. Philippe Descola, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuars*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, (1986) et tout le travail, effectué depuis par cet auteur, sur l'appropriation du monde social, voir en particulier son article sur la non-domestication du pécari dans Bruno Latour et Pierre Lemonnier, (ouvrage dirigé par), *De la préhistoire aux missiles balistiques - l'intelligence sociale des techniques*, La Découverte, Paris, (1994).

14. Rappelons que le modèle des cités permet de classer les êtres des plus misérables aux plus grands selon un principe à chaque fois différent et en recourant à des épreuves qui varient selon le principe de justification.

15. Rémi Barbier et Philippe Larédo, *Il y a du neuf dans les poubelles. Caractérisation de onze opérations innovantes de gestion des ordures ménagères*, rapport pour l'ADEME, 1994 Bruno Latour et Jean-Pierre Le Bourhis, *Comment faire de la bonne politique avec de la bonne eau ?* Rapport sur la mise en place de la nouvelle loi sur l'eau pour le compte de la Direction de l'eau, Centre de sociologie de l'innovation, miméo, Paris, (1995) (toutes les citations sur l'eau dans cet article sont empruntées à cette étude).

16. Réflexion typique d'un responsable de DDA parlant du traitement de la rivière Gardon : *« On a massacré complètement la rivière avec des chenaux de crue, dégagée avec la bénédiction des services de l'Etat, massacre complet qui ne sert à rien en cas de crue, qui déstabilise la rivière, au point de construire des seuils pour contrebalancer, en faisant disparaître en partie la nappe c'est le système Shaddock. »*. A ce gaspillage scandaleux on n'oppose pas la rivière pour elle-même, mais la rivière comme agent industriel parmi d'autres,du moins au début quand les entreprises ne sont pas formées . On est bien là dans une logique industrielle qui se sert de la rivière afin de soulager en partie les efforts d'autres agents.

Après quelques cris d'horreur devant les bilans à établir, les coûts à assumer et les équipements à installer, l'écologie c'est *business as usual* pour la cité industrielle. Les déchets domestiques deviennent des matières premières gérées comme les autres par une simple extension de la production. Les droits à polluer s'échangent sur un marché qui cesse bien vite de paraître exotique. On surveille dorénavant la santé des rivières comme celle des ouvriers. Ce n'est pas la peine de faire de l'écologie toute une affaire, il suffit de faire, grâce à elle, de nouvelles et bonnes affaires. Il y avait du gaspillage. On y a mis fin. Il suffit maintenant de contrôler, surveiller, gérer. Point. *Exit* les barbus et chevelus maintenant inutiles.

Plus difficile est la réduction des quelques affaires restantes à la cité civique. En effet, l'écologie dans sa prétention à la totalité, rencontre dans le bien commun défini par la volonté générale un concurrent d'autant plus redoutable qu'il a pour lui la quasi-totalité des institutions politiques de la république. Là encore, les écologistes ne parviennent pas à asseoir longtemps leurs justifications et ne peuvent prétendre représenter plus qu'un lobby parmi d'autres. Si quelqu'un peut parler au nom du bien commun, c'est le maire qui signe le POS et non pas l'association qui défend, pour des raisons particulières et mesquines, tel ou tel bout de jardin [17]; c'est le préfet qui interdit la mise en route d'une usine polluante et non l'industriel qui, au nom de l'efficacité, fait un chantage à l'emploi ; c'est l'Agence de l'eau qui défend la ressource pour tout le monde et non pas le syndicat de pêche qui ne suit que ses goujons. Réhabiliter la tradition domestique ou étendre l'efficacité aux cycles naturels est une chose ; concurrencer directement la volonté générale sur un terrain si proche semble autrement délicat[18].

Le compromis nouveau qui permet à la cité politique, sans se modifier durablement, d'absorber la plupart des affaires écologiques consiste à étendre aux générations futures de citoyens l'électorat censé participer à

17. Barbier (1992), op. cit.

18. On voit bien l'opposition dans ces deux réflexions, la première par un militant écologiste bon teint, et le second par un élu instituteur communiste : *« Les élus défendent leurs électeurs, nous on défend une population dans son environnement, dans sa globalité, tous les autres défendent des intérêts particuliers, chacun défend sa chapelle, même le pêcheur défend son poisson, nous nous sommes les seuls désintéressés. »*; ce à quoi l'autre répond : *« Quand on fait des équipements, on a forcément des ennemis, c'est çà l'homme d'Etat, c'est çà faire de la politique, je ne suis pas un ennemi des écologistes, mais il y a un intérêt collectif qui doit primer sur les intérêts individuels. »*

l'expression de la volonté générale[19]. Les générations futures sont muettes certes, mais pas plus que les mineurs déjà nés, les ancêtres déjà morts, les abstentionnistes qui votent avec leurs pieds, les incapables du sort desquels on sait bien se préoccuper.

Au prix d'un léger élargissement du nombre des mandants, la cité civique peut absorber la plupart des affaires pendantes. Au prix d'un compromis délicat avec la cité domestique elle pourrait même reconstituer cette communauté des morts, des vivants et des descendants qui lui permettrait d'être à la fois de droite et de gauche, c'est-à-dire de ratisser large... en diluant le vote écologique.

Selon les réductions qui précèdent, il n'y aurait donc pas de cité écologique puisque les affaires qu'elle monte en épingle sont toutes solubles dans le domestique, l'industriel et le civique ,la cité de l'inspiration permettant de localiser ceux qui se prennent pour la Terre et qui parlent en son nom par une sorte de science infuse ; la cité marchande, quant à elle, récupère sans complexe les innombrables « produits verts », « labels verts » et autres biens « naturels »[20]. Avec cette hypothèse, on expliquerait la vogue forcément passagère de l'écologie.

Bien que ces justifications se réduisent au répertoire classique, elles portent malgré tout sur des « objets », des « mondes nouveaux » — au sens de ces mots chez Boltanski et Thévenot. En voyant survenir dans les débats les cours d'eau, les paysages, les bruits, les poubelles, la couche d'ozone et les enfants à naître, la société civile a mis quelque temps à y reconnaître ses

19. C'est la solution explorée par Godard (1990) op. cit. Voir aussi le classique E. Weiss-Brown, *In Fairness to Future Generations*, Transnational Publishers, New York, (1989). Témoin cette montée en généralité du maire d'une minuscule commune de la Côte-d'Or qui s'adresse à une réunion locale sur l'eau et se tourne vers un moine de Cîteaux pour le prendre à témoin : *« Croissez et multipliez et dominez la Terre, c'est pas le père Frédéric qui va dire le contraire, il faut que nos petits enfants aient de l'eau pure. »* Le thème théologique de la Création est interprété de manière d'ailleurs contradictoire puisque Dieu donne à l'homme un pouvoir de maîtrise qu'il se refuse à lui-même, puisqu'« Il » a donné la liberté à sa créature. Il suffit de traiter la nature comme le Créateur nous a traités, pour renverser complètement le prétendu lien entre christianisme et domination...

20. Témoin cette réflexion d'un des rares élus écologistes, qui mélange hardiment le souci de la nature avec le souci civique de la Région et celui de l'économie marchande : *« L'amont du Limousin veut l'eau de rivière et un milieu les plus naturels possible, pas pour lui-même mais pour le développement économique, l'environnement préservé c'est notre carte, on ne va pas rattraper trente ans d'industrie lourde, on ne doit pas opposer écologie et économie, on n'est pas encore pollué, on a 700 000 habitants, on peut jouer la qualité de vie.».*

anciennes préoccupations[21]. Elle a donc cru, pendant quelques années, à l'originalité de ce nouveau mouvement social, avant de s'apercevoir que, au fond, il n'offrait aucune réelle menace. Nous restons entre humains malgré la prise en compte de la nature... Par conséquent, au fur et à mesure que les anciennes cités reprennent de l'importance, l'originalité de l'écologie s'efface peu à peu et sa faveur électorale s'amenuise à chaque élection.

Une autre raison rendrait inévitable l'échec des partis écologiques français. En dehors de la cité civique, un parti n'a aucune chance de se situer dans le cadre classique de la scénographie gauche-droite. Or essayer de définir une super-volonté générale, c'est à la fois accepter le cadre classique de la vie politique, mais courir à l'échec si l'on ne peut opposer aux porte-parole et aux mandants habituels que des choses muettes — oiseaux, plantes, écosystèmes, bassins versants et biotopes — ou des spécialistes — savants, fanatiques, experts, militants — parlant en leur nom mais de leur propre autorité. Sans porte-parole, les choses de la nature manquent de voix ou ne sont plus représentées que par un savoir incommensurable à la vie publique[22]. En devenant un parti, l'écologie politique courait au casse-pipe. Mais en refusant la vie de parti, elle aurait couru le risque de devenir soit une branche des mouvements associatifs domestiques,voire réactionnaire, soit un secteur particulier de la production industrielle ou marchande.

Faut-il abandonner la commune humanité ?

Pour échapper à cet horrible sort il n'y a, semble-t-il, qu'une solution : sortir du modèle des cités en abandonnant son axiome principal, celui de la commune humanité. Il ne s'agit plus de l'homme, même étendu aux générations futures, mais de la nature, ensemble supérieur commun qui

21. Combien de temps faut-il pour reconnaître derrière cette phrase l'anthropocentrisme le plus intéressé ? : *« Le Gardon c'est un cordon ombilical, on y est tous très attaché, au bout on n'a pas le droit de polluer et on n'a pas le droit de capter, pour ne pas priver les autres d'une matière dont ils ont besoin, il faut qu'on arrive à se partager »*; et derrière celle-ci qui laisse pourtant la bride sur le cou à la rivière mais pompe Bruxelles en même temps : *« Sur le Bas Doubs les agriculteurs voulaient qu'on bride la rivière avec des enrochements, on a bloqué cette politique, on veut créer un espace de liberté pour la rivière, là où il y a des agriculteurs qui changent leur cultures pour qu'il y ait des aides au titre de l'ex article 19 de la CEE sur les mesures agro-environnementales.»..*

22. Le savoir scientifique demeure, sauf exception rarissime, une boîte noire dans les mouvements écologiques où la sociologie des sciences ne sert à peu près jamais de référence pour ouvrir les controverses entre experts. Voir Bruno Latour, Cécile Schwartz et Florian Charvolin (1991), « Crises des environnements : défis aux sciences humaines », *Futur antérieur*, vol. (6), p. 28-56.

inclurait l'homme parmi d'autres partis prenants à d'autres écosystèmes.
On a vu plus haut l'incohérence politique de cette solution. Comment mouliner de la vie politique avec un ensemble total, la nature, qui n'est connu que par la science des systèmes complexes ? Au mieux, on parviendrait à une sorte de super-saint-simonisme, gouvernement des experts, des ingénieurs et des savants qui abolirait la différence de la cité civique et de la cité industrielle par une gestion réglée des cycles naturels; au pire, à un organicisme qui abolirait la différence entre la cité domestique et toutes les autres, et qui serait prêt à sacrifier les petits humains pour le maintien du seul objet vraiment grand : la Terre-mère. Périsse l'humanité, pourvu que les éléphants, les lions, les escargots, les fougères et les forêts tropicales humides retrouvent leur « équilibre » d'antan, c'est-à-dire la féroce sélection naturelle, toujours en déséquilibre[23].

Difficile, on le conçoit, de se présenter devant ses électeurs avec une programme qui envisage la possibilité de les faire disparaître au profit d'un congrès des animaux qui ne vote même pas et ne paie pas de taxe d'habitation ! Quant à sortir du cadre des élections, on le pourrait sans doute, mais au nom d'un fondamentalisme qui échapperait sans retour à la démocratie. Et au profit de qui ? De leaders inspirés directement par la nature ? De savants-fous experts en complexité ? Devant cette alternative, la réaction du citoyen de base est compréhensible : « J'aime mieux périr plus tard en démocratie que sacrifier tout de suite ma vie et celle de mes descendants à la défense d'une nature muette représentée par de tels gens...»
On voit la difficulté de découvrir la septième cité, qui ressemble maintenant à ces villes perdues dans la jungle que les « aventuriers de l'arche perdue » espéraient retrouver.

Ou bien l'on accepte le principe de commune humanité, et alors il n'y a plus aucune originalité dans l'écologie politique qui se réduit, avec plus ou moins de difficulté, aux trois (ou aux six) autres cités. Ou bien l'on sauve l'originalité de l'écologie politique qui est de s'intéresser aux non-humains comme aux humains, mais on sort du cadre de la plus élémentaire morale et de la plus saine des démocraties.
Devant de telles difficultés intellectuelles, on conçoit que les partis

23. Pour une critique détaillée de l'idée d'équilibre naturel voir Daniel B. Botkin, *Discordant Harmonies. A New Ecology for the 20 th Century*, Oxford University Press, Oxford, (1990), pour son histoire, voir Jean-Marc Drouin, *Réinventer la nature. L'écologie et son histoire* , Desclée de Brouwer, Paris, (1991).

écologiques aient quelque peine pour expliquer à eux-mêmes, à leurs adhérents et à leurs électeurs, le sens de leur combat.

Et si l'écologie ne s'occupait pas de la nature ?

Peut-être avons-nous fait fausse route. Peut-être avons-nous mal compris le modèle des cités qui nous a guidé jusqu'ici ? Peut-être avons-nous suivi trop servilement ce que l'écologie politique disait d'elle-même, sans assez considérer sa pratique qui, heureusement, diffère grandement de ses explications. Il semble en effet que l'originalité de l'écologie politique soit beaucoup plus subtile que nous ne l'imaginions jusqu'ici.
Reprenons les arguments en mesurant la distance qui sépare la pratique de sa représentation selon deux listes consécutives, la première qui reprend ce que l'écologie croit devoir faire sans y parvenir vraiment, la seconde qui découvre tous les avantages qu'il y aurait à ne pas suivre l'idéal qu'elle affiche avec tant d'obstination.

Ce que l'écologie croit devoir faire sans y parvenir

L'écologie politique prétend parler de la nature, mais elle parle d'imbroglios innombrables qui supposent toujours la participation des humains.
Elle prétend protéger la nature et la mettre à l'abri de l'homme, mais dans tous les cas empiriques que nous avons lus ou étudiés, cela revient à inclure davantage les humains qui interviennent encore plus souvent, de façon encore plus fine, encore plus intime et avec un appareillage scientifique encore plus envahissant[24].
Elle prétend défendre la nature pour elle-même — et non pour un succédané d'égoïsme humain—, mais, à chaque fois, la mission qu'elle s'est donnée, ce sont des hommes qui la mènent à bien et c'est pour le bien-être, le plaisir ou la bonne conscience d'un petit nombre d'humains soigneusement sélectionnés qu'on parvient à la justifier, généralement des Américains mâles, riches, éduqués et blancs.

24. Alston Chase, *Playing God in Yellowstone. The Destruction of America's First National Park*, Harcourt Brace, New York, (1987). David Western et Pearl, (ouvrage dirigé par), *Conservation for the 21st Century*, Oxford University Press, Oxford, (1989)David Western, (ouvrage dirigé par), *Natural Connections*, Island Press, Washington DC, (1994).

Elle prétend penser par systèmes connus par les lois de la science, mais à chaque fois qu'elle se propose de tout inclure dans une cause supérieure, elle se trouve entraînée dans une controverse scientifique dans laquelle les experts sont incapables de se mettre d'accord[25].
Elle prétend prendre ses modèles scientifiques dans des hiérarchies réglées par des boucles cybernétiques ordonnées, mais elle met toujours en évidence des assemblages surprenants, hétérachiques, dont les temps de réaction et les échelles prennent toujours à contre-pied ceux qui croient parler de la fragilité ou de la solidité, de la taille ou de la petitesse de la nature.
Elle prétend parler du Tout, mais elle ne réussit à ébranler l'opinion et à modifier le rapport des forces, qu'en s'attachant à des lieux, des biotopes, des situations, des événements particuliers ; deux baleines prisonnières des glaces, cent éléphants à Amboseli, trente platanes sur la place du Tertre.
Elle prétend monter en puissance et incarner la vie politique de l'avenir, mais elle est réduite partout à la portion congrue des sièges éjectables et des strapontins électoraux. Même dans les pays où elle est un peu plus puissante, elle n'apporte qu'une force d'appoint.
De ce constat sévère on pourrait se désespérer. Mais on peut aussi saisir tout l'avantage qu'il y aurait pour l'écologie politique à décevoir ses propres illusions. Ce ne sont justement que des illusions. Sa pratique vaut infiniment plus que son utopie de super-cité naturelle, gérée par des savants pour le bénéfice exclusif d'une Terre-mère qui pourrait à tout moment devenir marâtre.
Reprenons la liste de ses déceptions, en considérant maintenant les défauts de la pratique comme autant d'avantages décisifs. Le message crypté qui permet de retrouver la cité perdue s'éclaire aussitôt d'un sens nouveau, comme les trois parchemins superposés que Tintin porte à la lumière du soleil dans *le Trésor de Rackham le Rouge.*

Ce que l'écologie fait heureusement fort bien

L'écologie politique ne parle pas de la nature et n'a jamais cherché à en parler. Elle porte sur des associations d'êtres aux formes compliquées : règlements, appareils, consommateurs, institutions, mœurs, veaux, vaches,

25. Philippe Roqueplo, *Climats sous surveillance. Limites et conditions de l'expertise scientifique*, Economica, Paris, (1993).

cochons, couvées qu'il est tout à fait superflu d'inclure dans une nature inhumaine et anhistorique. La nature n'est pas en question dans l'écologie qui en dissout au contraire les contours et en redistribue les agents, ressemblant ainsi bien davantage qu'elle ne le croit à l'anthropologie prémoderne[26].
L'écologie politique ne cherche pas à protéger la nature et n'a jamais cherché à le faire. Elle veut au contraire prendre en charge, de façon encore plus complète, encore plus mêlée, une diversité encore plus grande d'entités et de destins. Au modernisme de la domination du monde, elle ajoute un modernisme au carré[27].
L'écologie politique n'a jamais prétendu servir la nature pour son propre bien, car elle est absolument incapable de définir le bien commun d'une Nature déshumanisée. Elle fait beaucoup mieux que défendre la nature (soit pour elle même, soit pour le bien des futurs humains). Elle suspend nos certitudes concernant le souverain bien des humains et des non-humains, des fins et des moyens.
L'écologie politique ne sait pas ce qu'est un système écologico-politique et ne procède pas grâce à une science complexe dont le modèle et les moyens échapperaient d'ailleurs tout à fait à la pauvre humanité pensante et cherchante. C'est sa grande vertu. Elle ne sait pas ce qui fait ou non système. Elle ignore ce qui est lié ensemble ou non. Les controverses scientifiques où elle s'enferre, voilà justement ce qui la démarque de tous les autres mouvements scientifico-politiques du passé. Elle est la seule à pouvoir bénéficier d'une autre politique de la science.
Ni la cybernétique ni la hiérarchie ne permettent de comprendre les agents déséquilibrés, chaotiques, darwiniens, tantôt locaux, tantôt globaux, parfois rapides, parfois lents qu'elle met à jour par une multitude de dispositifs expérimentaux originaux dont l'ensemble mêlé ne forme justement pas une science certaine.
L'écologie politique est incapable d'intégrer dans un programme total et hiérarchisé l'ensemble de ses actions ponctuelles et particulières, et elle n'a jamais cherché à le faire. Cette ignorance sur la totalité est justement ce qui la sauve puisqu'elle ne peut jamais ordonner dans une hiérarchie unique les

26. Voir Descola *op. cit.*, et pour une analyse récente Marylin Strahern « The New Modernities », *Miméo* (1995).
27. Position particulièrement claire dans le livre de Lewis (1992) *op. cit.*

petits humains et les grandes couches d'ozone, ou les petits éléphants et les moyennes autruches. Le plus petit peut devenir le plus grand. *« Elevez-vous et vous serez abaissés. » « La pierre qu'on avait rejetée est devenue la pierre d'angle. »*

L'écologie politique est heureusement demeurée marginale jusqu'ici, car elle n'a encore saisi ni sa politique, ni son écologie. Elle croit parler de la nature, du système, d'une totalité hiérarchisée, d'un monde sans l'homme, d'une science assurée, et c'est justement ces propos trop ordonnés qui la marginalisent, alors que les propos décousus de sa pratique lui permettraient peut-être d'accéder enfin à la maturité politique si elle parvenait à en saisir le sens.

On voit la solution nouvelle vers laquelle on pourrait maintenant se tourner. Si nous laissons de côté les explications trop claires que l'écologie donne d'elle-même, pour nous attacher seulement à sa pratique embrouillée, voici qu'elle se met à dessiner un tout autre mouvement, un tout autre destin: l'écologie politique ne parle aucunement de la Nature, elle ne connaît pas le Système, elle s'enfonce dans les controverses, elle plonge dans les imbroglios socio-techniques, elle prend en charge de plus en plus d'entités aux destins de plus en plus divers, elle en sait de moins en moins avec certitude...

Ce qu'il y a de commun dans l'expression commune humanité

Avant de crier au paradoxe, il convient d'essayer cette nouvelle voie. Les messages, même décryptés, peuvent avoir un double sens. (On se rappelle la déconvenue de Haddock dans l'ouvrage cité plus haut et l'ambiguïté de la notation « sous la croix de l'aigle ».) Or, si l'on revient au modèle des cités, on s'aperçoit qu'au prix d'une réinterprétation capitale mais minuscule de l'axiome central, la septième cité, qui avait si longtemps échappé aux regards, émerge d'un seul coup tel le château de Merlin.

Qu'est-ce en effet que la « commune » humanité ? Boltanski et Thévenot se sont contentés de la lecture usuelle offerte par les commentateurs canoniques qu'ils avaient choisi de considérer. Ils ont pris l'humain détaché que leur offrait la tradition humaniste, l'humain dont le risque suprême serait d'être confondu avec la nature a-humaine. Mais le non-humain n'est

pas l'inhumain. Si l'écologie a pour but la nature et non l'homme, il va de soi qu'il ne saurait y avoir une cité de l'écologie. Mais si l'écologie a pour but d'ouvrir la question de l'homme, il va de soi, au contraire, qu'il existe une septième cité[28]. Le sens de l'adjectif « commune » dans l'expression « commune humanité » change totalement si les non-humains ne sont pas « la nature »[29].

Que serait un homme sans éléphant, sans plante, sans lion, sans céréale, sans océan, sans ozone et sans plancton, un homme seul, beaucoup plus seul encore que Robinson sur son île ? Moins qu'un homme. Certainement pas un homme. La cité de l'écologie ne dit pas du tout qu'il faut passer de l'humain à la nature ; et c'est pourquoi on a mis si longtemps à la trouver, car cette exigence paraissait trop absurde. La cité de l'écologie dit simplement que nous ne savons pas ce qui fait la commune humanité de l'homme et que peut-être, oui, sans les éléphants d'Amboseli, sans l'eau divaguante de la Drôme, sans les ours des Pyrénées, sans les palombes du Lot, sans la nappe phréatique de Beauce, il ne serait pas humain.

Pourquoi ne le savons-nous pas ? Mais à cause de l'incertitude sur le rapport des moyens et des fins. Pour définir l'écologie, il suffit de revenir à la définition que donne Kant de la morale humaine, définition tellement connue que l'on a oublié de voir qu'elle s'appliquait magnifiquement aux non-humains. Reprenons cette définition :

« Dans la création tout entière, tout ce qu'on veut et ce sur quoi on a quelque pouvoir peut être employé simplement comme moyen; l'homme seulement et avec lui toute créature raisonnable, est fin en soi. C'est qu'il est le sujet de la loi morale, qui est sainte en vertu de l'autonomie de sa liberté. Pour cette raison, toute volonté, même la volonté propre à chaque

28. On pourrait évidemment ouvrir la question du côté de la charité comme l'a fait Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, A.-M. Métailié, Paris, (1990) mais cette ouverture nous éloigne de la politique et plus encore des non-humains. Seule l'incertitude sur la grandeur ressemble à la situation d'agapè, ce qui permet d'expliquer les mouvements qui lient écologie et théologie selon le modèle de François d'Assise. Malgré cette incertitude, la septième cité appartient au modèle de la justification.

29. « La nature » en effet n'est que la catégorie non -codée qui s'oppose à la culture chez les modernes, de même que l'homme était, avant le féminisme, la catégorie noncodée qui s'opposait à femme. Or l'anthropologie des sciences, en codant la catégorie d'objet naturel, ne retrouve jamais l'ancienne dichotomie nature/culture. Le lien avec le féminisme est ici évidemment étroit. Voir Donna Haraway, «The Promises of Monsters : A Regenerative Politics for Inappropriate/d Others », in C. N. Lawrence Grossberg, Paula A. Treichler (ouvrage dirigé par), *Cultural Studies*, Routledge, New York, London, (1992), p. 295-337.

personne, dirigée sur la personne elle-même, est astreinte à la condition de l'accord avec l'autonomie de l'être raisonnable, c'est-à-dire à ne le soumettre à aucun but qui ne serait pas possible d'après une loi pouvant tirer son origine de la volonté du sujet même qui subit l'action, par conséquent à ne jamais employer le sujet simplement comme moyen, mais conjointement avec elle-même comme fin. »[30]

Le style est abominable, mais la pensée claire. Dans cette définition de la morale, seule la première phrase est à modifier qui suppose une création faite de simples moyens offerts comme un tas de sable à l'ingénuité du petit d'homme. Généralisons à tous les êtres de la création l'aspiration aux règnes des fins. Que trouvons-nous ? Une définition précise des liens pratiques établis par les écologistes avec ceux qu'ils défendent : rivières, animaux, biotopes, forêts, parcs et insectes. Ils ne disent nullement qu'il ne faut pas les utiliser, les commander, les servir, les dominer, les agencer, les répartir ou les étudier, mais qu'il faut, comme pour les humains, ne jamais les considérer comme de simples moyens mais toujours aussi comme des fins. Ce qui ne colle pas dans la définition de Kant, c'est cette idée proprement incroyable qu'il existerait de simples moyens et que le principe d'autonomie, de liberté, serait réservé à l'homme isolé, c'est à dire à l'inhumain même. Ce qui ne colle pas dans les théories de l'écologie, c'est cette croyance invraisemblable dans l'existence d'une nature extérieure à l'homme et que celui-ci menacerait par sa domination et son irrespect[31].
Tout s'éclaire si l'on applique aux éléphants, aux biotopes, aux rivières, cette admirable phrase : *« ne les soumettre à aucun but qui ne serait pas possible d'après une loi pouvant tirer son origine de la volonté du sujet même [disons, de l'acteur même] qui subit l'action, par conséquent à ne jamais employer le sujet [l'acteur] simplement comme moyen, mais conjointement avec elle-même comme fin* ». C'est cette conjonction

30. Kant, *Critique de la raison pratique*, p 90 (souligné dans l'original). Luc Ferry souhaitait revenir à Kant, et il avait bien raison, mais il s'est trompé de critique, ayant choisi de revenir à l'esthétisme de la troisième au lieu de la morale de la deuxième.
31. Depuis le livre classique de Chistopher D. Stone, Should Trees Have Standing ? *Towards Legal Rights for Natural Objects*, William Kaufmann, Los Altos California, (1972), les juristes ont été beaucoup plus loin que les philosophes politiques dans l'invention de droits partiels faisant des simples moyens des fins partielles, voir par exemple Marie-Angèle Hermitte (1993), « L'animal à l'épreuve du droit des brevets », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 1(1), p. 47-55.

d'acteurs qui ne peuvent jamais se prendre les uns les autres pour de simples moyens, qui explique la généreuse incertitude où nous plonge la septième cité. Il n'y a pas de moyens, il n'y a pas moyen. Il n'y a que des fins, autrement dit, il n'y a que des médiateurs.

Descendons des hauteurs de la philosophie morale pour écouter ce que disent les acteurs engagés dans la défense par exemple d'une rivière. *«Avant l'eau allait de soi*, dit un élu, *elle faisait partie des meubles, elle faisait partie de l'environnement.* » Cette phrase, paradoxale, signale bien le statut de l'eau qui, à rebours des mythes écologiques, passe de l'extérieur à l'intérieur du monde social. Elle était un simple moyen, elle faisait partie des meubles, et voici qu'elle devient l'objet des préoccupations politiques. Pour entrer dans l'écologie, il faut qu'elle sorte de l'environnement... Mais le paradoxe s'explique si l'on écoute les écologistes : *« Nous, on défend la satisfaction de la rivière, la rivière hors de tout contexte humain, la rivière-rivière »*, dit ce militant, semblant justifier les fureurs des moralistes et suivre à la lettre les mythologies de son mouvement social. Mais il se reprend et ajoute aussitôt : *« quand je dis la rivière hors de son contexte humain, je veux dire de l'humain agressif traitant la rivière uniquement comme utile. »* Et voilà qu'il applique à la lettre le slogan de Kant. Il ne défend pas la rivière pour elle-même, mais il ne veut pas qu'elle soit traitée uniquement comme un simple moyen[32].
En adoptant cette perspective, on comprend que les phrases ambiguës qui semblaient ressortir de la cité industrielle parce qu'elle ne prenait pas la nature en compte seulement pour elle-même, mais aussi pour le bien des humains, appliquent également la loi kantienne.

« Il faut être très humble avec une rivière, explique cet ingénieur d'une Agence de l'eau, *vous payez des travaux, vous en prenez pour trente ans. Dans les travaux productivistes, il fallait se débarrasser de la flotte, rectifier, curer, calibrer, c'était ça le mot d'ordre, on ne savait pas que les rivières se vengent par l'érosion régressive qu'on a corrigé par de seuils pseudo-naturels. Ça n'évolue pas vite, il y a des DDA encore où une rivière après remembrement, cela s'appelle fossé d'assainissement sur la carte !*

32. Les rivières offrent un très beau sujet de conflit entre cité civique et cité verte, parce que les grandes villes se situant le plus souvent en aval, la volonté générale se trouve rapidement d'accord pour sous-représenter l'amont rural et dépeuplé.

Heureusement qu'il y a la pression forte des pêcheurs et des défenseurs de la nature. Il y a une claire différence de génération, ils parlent tous de milieu naturel ; dans le même couloir vous pouvez avoir un gars qui fait du tout droit et qui remembre à tour de bras, pendant que l'autre reméandre et refait des chevelus ! »[33]

Une telle analyse ne recoupe ni la notion de nature livrée à elle-même en sacrifiant les intérêts humains ni celle d'un humain libre dominant la nature au profit de sa seule liberté. La rivière canalisée est mauvaise, misérable au sein de la septième cité, non parce que l'aménagement inutile va coûter cher pour trente ans, mais parce que l'on a traité le cours d'eau comme un simple moyen, au lieu de le prendre aussi comme une fin. En conspirant avec une *« loi pouvant tirer son origine de la volonté du sujet même qui subit l'action »*, selon l'expression de Kant, on reméandre les rivières, on leur laisse leurs chevelus, on leur abandonne leurs zones inondables, on suspend le drainage des tourbières[34]. Bref, on laisse les médiateurs déployer en partie la finalité qui est en eux[35].

Une cité de la prudence ?

Cette suspension de la certitude concernant les fins et les moyens, définit une autre échelle dans la cité de l'écologie qui, cette fois-ci, ne saurait se réduire aux autres formes de grandeur. Qu'est-ce que l'état de petit dans la nouvelle cité ?

Savoir qu'une chose a ou, au contraire, n'a pas de lien avec une autre, et le savoir absolument, irréversiblement, comme seul un expert sait quelque chose. A l'inverse, quel est l'état de grandeur ? C'est laisser ouverte la

33. Ces chevelus-là sont sans rapport direct avec les écologistes et les baba cools ! Ils désignent le beau réseau que font en amont des rivières les ruisseaux non canalisés...

34. Sous l'expression de la rivière qui se venge, nul anthropomorphisme, mais simplement la révélation, parfois douloureuse, d'un être à part entière, qui possède sa liberté et ses fins. Etonnante phrase d'un spécialiste de l'eau, formé dès sa jeunesse à la culture de l'eau-tuyau et qui avoue : *« On n'imaginait pas que ce qu'on faisait ponctuellement avait des répercussions, personne ne croyait qu'on pouvait assécher la rivière, personne ne croyait qu'on pouvait prélever des graviers ici et déchausser le pont de Crest à vingt kilomètres de là, il faut arriver à des situations extrêmes pour le comprendre. »*

35. Il faut évidemment revenir sur la différence entre nécessité et liberté et donner aux sciences un rôle à la fois beaucoup plus important et beaucoup plus anthropologique, voir Bruno Latour, « Les objets ont-ils une histoire ? Rencontre de Pasteur et de Whitehead dans un bain d'acide lactique », in I. Stengers (ouvrage dirigé par), *L'effet Whitehead*, Vrin, Paris, p. 197-217, (1994).

question de la solidarité entre les fins et les moyens. Tout se tient ? Non, pas forcément. On ne sait pas ce qui se tient, ce qui se trame. On tâtonne. On expérimente. On essaie. Nul ne sait ce que peut un environnement[36].

La superficialité de l'écologie profonde

L'un des nombreux avantages de cette définition de la grandeur c'est qu'elle lève un obstacle qui avait ralenti tout le monde dans la marche vers la cité perdue. En effet, malgré ses prétentions, l'écologie fondamentaliste, la *Deep ecology* occupe l'état de petit dans la septième cité. Plus une écologie est sûre que tout se tient et ne voit dans l'humain qu'un simple moyen pour la réalisation de Gaïa, l'ultime fin, et plus elle est petite. Plus elle est stridente, militante, assurée, plus elle est misérable -tout en pouvant aspirer à la grandeur dans une autre cité, industrielle, raciste, eugénique, sadienne, etc. L'état de grandeur propre à cette septième cité, au contraire, suppose une incertitude profonde sur la nature des attaches, leur solidité et leur répartition, puisqu'elle ne considère que des médiateurs dont chacun doit être traité selon sa loi propre.

On comprend qu'un tel résultat ait longtemps caché la cité perdue sous un épais camouflage de frondaisons... L'écologie politique ne peut apparaître qu'à la condition de réduire à sa juste place ceux qui l'ont jusqu'ici terrorisée. Or l'écologie fondamentaliste a longtemps joué le même rôle vis-à-vis de l'écologie politique que le Parti communiste envers le socialisme : une surenchère tellement bien justifiée qu'elle paralysait l'adversaire/allié qui se croyait toujours trop mou, trop compromis, trop « social-traitre ». Il n'y pourtant aucune surenchère, aucune gradation de virulence dans le courage ou la radicalité politique entre les différents mouvements, puisque l'écologie profonde n'a tout simplement pas sa place dans la cité de l'écologie — de même que, à l'inverse, n'y a pas sa place, la certitude tranquille des modernistes qui lâchaient jusqu'ici dans la nature extérieure des objets sans aucune autre fonction, sans aucun autre risque que ce qu'ils

36. Avantage important de cette Cité, elle peut absorber le darwinisme qui n'a rien à voir bien sûr avec le social-darwininisme, lequel sait au contraire beaucoup trop bien qui est fin et qui est moyen et sait aussi beaucoup trop facilement comment hiérarchiser les forts et les faibles, chose impossible lorsqu'on abandonne toute téléologie. Voir, Stephen-Jay Gould, *La vie est belle*, Le Seuil, Paris, (1991).

croyaient en savoir[37]. On pourrait s'étonner que, pour définir la septième cité, il faille invoquer la pratique des mouvements écologiques et l'opposer à la justification de ses adeptes. On s'écarte ainsi de la méthode de Boltanski et Thévenot qui se servaient, avec adresse, du travail des théoriciens pour dégager les principes de justification mis en œuvre dans les manuels et les modes d'emploi. Ici, à l'inverse, nous avons d'excellents manuels, d'excellents modes d'emploi, mais le travail de justification politique effectué par les théoriciens nous égare et perd les militants comme les électeurs, incapables, après vingt ans de mouvement social, de donner un fondement à leurs programmes.

La raison de ce déficit me semble pourtant claire. Pour justifier la cité de l'écologie, il faut pouvoir parler de science et de politique de façon à suspendre deux fois leurs certitudes, d'une part sur les sujets, d'autre part sur les objets. Or toutes les autres cités appartiennent clairement à l'univers du discours politique. Elles sont toutes anthropocentriques[38]. Seule la septième cité oblige à parler de science et à plonger l'humain dans ce qui le fait tel[39]. Mais comme les adeptes des sciences répugnent à ce travail de justification qui les obligerait à jeter leur épistémologie aux orties ; et comme les partisans des sciences politiques trouvent qu'il faut connaître décidément trop de sciences et s'intéresser à trop de non-humains pour rendre compte de ces débats qui échappent tout à fait au cadre usuel de la vie publique, on ne trouve pas d'auteurs qui s'intéressent aux deux[40].
Ainsi, au contraire des autres cités, nous n'avons pas les livres-maîtres pour dégager la justification des modes d'emploi, et, quand ils parlent, les grands auteurs nous embrouillent puisqu'ils basculent de la science à la politique sans pouvoir déconstruire efficacement les deux. Pour cette raison, la cité de

37. Témoin cette réflexion d'un technicien : « *Mon prédécesseur était très aménagiste... on faisait de la technique, on faisait passer l'eau, point à la ligne* » et il ajoute pour faire sentir la complication propre à une cité qui n'a plus que des médiateurs et ne peut plus se simplifier la vie en allant « tout droit »: « *maintenant on exagère dans l'autre sens on peut plus rien faire* ».
38. En fait, elles ont chacune modifié tour à tour la composition de l'humain, mais on ne s'en aperçoit que grâce à l'effet rétrospectif que la septième cité a sur les six autres (Laurent Thévenot, com. pers.).
39. D'où le rôle clef mais encore inaperçu de la sociologie des sciences et de la politique scientifique, voir à ce sujet Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, (1991).
40. L'éthique et le droit, en revanche, sont fort développés mais en laissant toujours intact la question des objets scientifiques. Même ceux qui, comme Stone *(op.cit)*, s'intéressent aux choses, laissent la production des faits et l'émergence des objets hors de leurs analyses. Seul Serres à sa manière avait tenté de faire le lien entre statut scientifique des objets et statut juridique des personnes : Michel Serres, *Le Contrat naturel*, Bourin, Paris, (1990).

l'écologie attend toujours son Rousseau, son Bossuet, son Augustin ou son Hobbes....Du point de vue de la septième cité, on peut dénoncer toutes les autres parce qu'elles se simplifient décidément trop la vie en s'entourant chacune d'un univers de simples moyens.

La cité des objets chevelus

Dans la nouvelle cité, tout est compliqué et chaque décision exige précautions et prudences. On ne peut jamais aller droit, aller vite. On ne peut jamais moderniser sans crainte et sans pudeur. Nous savons maintenant, par exemple, que s'il faut tout prendre en compte le long d'une rivière, on n'aboutira qu'à un système hiérarchisé qui donnera peut-être sur le papier l'impression d'une belle science avec de belles boucles de rétroaction mais qui ne moulinera pas de vie politique nouvelle. Pour obtenir une agitation politique, il faut ajouter de l'incertitude de sorte que les acteurs, qui savaient jusqu'ici ce que pouvait ou non supporter une rivière, se mettent à en douter suffisamment. Le mot doute n'est d'ailleurs pas adéquat, car il donne l'impression de scepticisme, alors qu'il s'agit plutôt d'une situation d'enquête, de recherche et d'expérimentation, bref, d'un apprentissage collectif sur les associations possibles entre choses et gens sans que ni les uns ni les autres puissent dorénavant servir de simples moyens aux autres.
L'écologie politique, nous l'avons maintenant compris, ne se définit pas par la prise en compte de la nature, mais par la carrière différente que prennent, aujourd'hui, tous les objets. Un aménageur de la DDA, un irriguant, un pêcheur, un concessionnaire des eaux potables savaient, auparavant, les nécessités de l'eau. Ils pouvaient en assurer la forme, en assumer les limites, en ignorer les tenants et les aboutissants. La grande différence entre la situation actuelle et la précédente ne réside pas dans le fait que l'on ignorait auparavant la rivière pour s'en préoccuper aujourd'hui, mais dans le fait que l'on ne peut plus délimiter les tenants et les aboutissants de cet objet rivière. Sa carrière d'objet n'a plus la même forme si chaque ruisseau, chaque méandre, chaque source, chaque bosquet, doit servir à la fois de fin et de moyen pour ceux qui prétendent les aménager.

Au risque de faire un peu de philosophie, disons que les formes ontologiques de la rivière ont changé. Il n'y a plus, à la lettre, d'objets. Cette expression n'a rien à voir avec un sentimentalisme de la Terre-mère, avec

une fusion du pêcheur, du martin-pêcheur et du goujon. Elle désigne seulement le caractère incertain, échevelé des entités prises en compte par le plus petit contrat de rivière ou le plus petit schéma d'aménagement. Cette expression ne renvoie pas non plus à « l'inévitable complexité des milieux naturels et des interactions homme-environnement », car les relations nouvelles ne sont pas plus complexes que les anciennes (si elles l'étaient d'ailleurs aucune science, aucune gestion, aucune politique ne pourraient se faire à leur propos, comme l'a si bien montré Florian Charvolin[41]). Elle renvoie seulement à l'obligation de se préparer à prendre en compte d'autres acteurs qui peuvent survenir sans prévenir, ou disparaître comme par enchantement, et qui tous aspirent à participer au « royaume des fins » en mélangeant brusquement les rapports du local et du global. Pour suivre ces « objets chevelus », ces quasi-objets, il faut donc inventer des procédures nouvelles qui soient à même de gérer cette arrivée et ces départs, ces fins et ces moyens, procédures tout à fait différentes de celles qui, naguère, devaient gérer des objets.

En fait, si l'on voulait résumer les études de cas que nous avons effectuées, il faudrait dire que l'écologie n'a rien à voir avec la prise en compte de la nature, de ses intérêts et de ses buts propres, mais qu'elle est plutôt une autre façon de tout considérer. Ecologiser une question, un objet, une donnée, ce n'est pas la remettre dans son contexte, lui créer un écosystème, c'est l'opposer, terme à terme, à une autre activité, poursuivie depuis trois siècles, et que l'on appelle, faute d'un meilleur terme, modernisation. On entend de plus en plus d'ailleurs dans les entretiens, sur le terrain, parler d'agriculture traditionnelle ou d'aménagement traditionnel. Le mot traditionnel, ici, veut dire moderne, moderne, « à l'ancienne »... En fait, cette expression confuse est très éclairante. Partout où l'on avait modernisé, il faut maintenant écologiser. Ce slogan reste évidemment ambigu et même faux, si l'on pense à l'écologie en tant que système total des relations, comme s'il s'agissait seulement de tout prendre en compte. Mais il devient profondément juste si l'on utilise le mot écologie en lui appliquant le principe de sélection défini plus haut et en le référant au principe de justification néo-kantien de la cité verte.

41. Florian Charvolin (1993). *L'invention de l'environnement en France (1960-1971). Les pratiques documentaires d'agrégation à l'origine du ministère de la Protection de la nature et de l'environnement.* Thèse de doctorat, Ecole nationale supérieure des mines de Paris, université de Grenoble.

Ecologiser veut dire créer les procédures permettant de suivre un faisceau de quasi-objets dont les liens de subordination demeurent incertains et qui obligent donc à une activité politique nouvelle adaptée à leur suivi. On comprend que cette opposition de la modernisation et de l'écologisation va beaucoup plus loin que la mise en place d'un principe de précaution ou de prudence. Ou plutôt, en définissant la cité de l'écologie, on parvient à sélectionner dans les arguments du principe de précaution ceux qui appartiennent à la nouvelle vie politique et ceux qui font partie de l'ancien répertoire de la prudence. En écologie il ne s'agit pas seulement de « faire gaffe » pour éviter de faire des gaffes. Il faut mettre en place d'autres procédures de recherche et d'expérimentation politico-scientifique[42].

En contrastant modernisation et écologisation (il faudrait évidemment trouver un autre terme, à la fois plus élégant et plus mobilisateur !), on pourrait peut-être échapper aux deux destins contraires dont nous étions partis. L'écologie politique peut échapper à la banalisation comme à l'enflure. Non, elle n'a pas à tout prendre en compte et surtout pas la nature, et en tous cas pas la nature-pour-elle-même. Non, elle n'a pas à limiter ses desseins à l'existence d'un corps d'administrateurs chargé de l'environnement, comme d'autres sont chargés de la santé scolaire ou du suivi des installations classées. Il s'agit bien de tout considérer différemment, mais ce tout ne se subsume pas sous l'expression de Nature, et cette différence ne se réduit pas à l'importation de savoirs naturalistes dans les querelles humaines. En précisant, à partir de la cité verte et selon la méthode de Boltanski et Thévenot, le jeu croisé des dénonciations de toutes les autres cités et des compromis inévitables à passer avec elles, on parviendrait peut-être à sortir l'écologie politique de son marasme et à lui faire prendre cette place que la gauche, en état d'implosion, laisse ouverte depuis trop longtemps.

42. C'était l'argument développé dans Bruno Latour (1994), « Esquisse du parlement des choses », *Ecologie politique*, n°(10), p. 97-107.

SOMMAIRE

Moderniser ou écologiser ?
A la recherche de la septième cité 5
Bruno Latour

LES VILLES DURABLES

L'avenir des villes 31
Jean Paul Deléage

Les villes durables : l'émergence de nouvelles temporalités dans de vieux espaces urbains 37
Cyria Emelianoff

La ville durable et l'innovation en Europe 59
Voula Mega

Construire mieux 73
Nicholas Lenssen et David Malin Roodman

L'ÉCOLOGIE EN CHINE

Trois mille ans de développement insoutenable
La Chine de la période archaïque à aujourd'hui 83
Mark Elvin

Le vert peut-il se mélanger au rouge ? 99
Todd Lappin

SOURCES

Robinson : « l'ordre atlantique »
ou les « limbes du Pacifique » 107
François Ost

Voyage au pays du virtuel 125
Marie-Dominique Perrot

Le développement durable,
le travail et l'Europe 137
Cédric Philibert

REPÈRES / ACTUALITÉ

Inondations et politique de l'eau 143
Pierre Rousset

La destruction du capital biologique de l'océan 146

Croisssance démographique et développement 147
Jean Paul Deléage

In mémoriam 149
Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994)
Jacques Grinevald

LA POLITIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DU RISQUE[1]

par Ulrich Beck

La société du risque désigne une époque dans laquelle les aspects négatifs du progrès déterminent de plus en plus la nature des controverses qui animent la société. Ce qu'initialement personne ne voyait et surtout ne souhaitait, à savoir la mise en danger de chacun et la destruction de la nature, devient le moteur de l'histoire. Il ne s'agit donc pas d'analyser les dangers en tant que tels, mais de démontrer que, devant le péril industriel qui nous menace et la disparition des enjeux traditionnels du conflit de classe, *apparaissent de nouvelles configurations.*

Pour l'analyse politique, le plus important est tout d'abord de *distinguer entre risques et dangers.* C'est la confrontation de la société avec son potentiel d'autodestruction créé de toutes pièces qui marque à mes yeux la rupture. Les dangers de l'atome, de la chimie, de la manipulation génétique constituent des risques qui, contrairement à la première période industrielle 1) ne sont limités ni dans l'espace, ni dans le temps, ni sur le plan social, 2) ne peuvent être imputés à des personnes selon les règles de la causalité, de la culpabilité et de la responsabilité en vigueur, et 3) ne peuvent faire l'objet d'une compensation ou d'une quelconque assurance. Là où les assurances privées refusent de couvrir les risques – tel est le cas pour les développements technologiques que nous avons évoqués –, on franchit le seuil entre les risques calculables et les risques incalculables. Autrement dit : au regard des risques encourus, le système régulateur qui contrôle « rationnellement » les destructions industrielles ressemble à des freins de bicyclette montés sur un avion supersonique.

Si les effets secondaires non pensés de la production industrielle sont bien devenus les foyers d'une crise écologique globale, il ne faut pas pour autant en conclure que nous avons affaire à de simples problèmes environnementaux. Il s'agit bien davantage d'une *crise profonde des institutions de la société industrielle* dont les enjeux politiques sont considérables. On fabrique de façon industrielle des dangers qui sont tout à la fois externalisés sur le plan économique, individualisés sur le plan juridique, légitimés sur le plan scientifique, et minimisés sur le plan politique !

La question décisive est alors de savoir comment une politique écologique pourrait s'imposer et ainsi imposer des limitations à ce processus.

---

1. Ce texte constitue l'introduction à *Politik in der Risikogesellschaft. Essays und Analysen,* paru en 1991 (Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main, p. 9 à 29).

I

Il faut avant tout se garder de toute attitude naïve. Tout d'abord, une telle politique ne peut s'appuyer mécaniquement ni sur l'ampleur du danger ni sur l'idée implicite que tout le monde se sent nécessairement concerné. En effet, certains dangers – par exemple, celui des radiations atomiques – sont invisibles et imperceptibles pour l'homme de la rue. Les destructions et leur dénonciation sont des réalités qui doivent être médiatisées par des symboles – ainsi de la « mort des forêts » (*Waldsterben*). C'est seulement à travers des images et par la mise en scène de symboles significatifs que l'on peut devenir « attentif » aux dangers imperceptibles qui menacent à notre insu le quotidien.

Ensuite, plus le danger est grave et proche, plus, paradoxalement, on résiste à en reconnaître l'évidence. Ceux qui sont le plus durement touchés sont souvent aussi ceux qui nient le plus obstinément le danger – et qui doivent le nier pour pouvoir continuer à vivre. Multiplier les visions apocalyptiques peut facilement engendrer des effets contraires à ceux que l'on recherchait, et renforcer l'impuissance et le fatalisme.

Enfin, la quête d'un *sujet révolutionnaire* que nous a légué la société de classe ne pourra pas aboutir si l'on cherche un substitut au prolétariat en feuilletant les pages d'un fanzine de la contre-culture. Bref, il n'existe pas de « prolétariat écologique ». Mais faut-il en rester là ? À mon avis, non. Cette façon de voir reste aveugle aux nouvelles formes de mobilisation. Malgré leur fragilité, celles-ci, en tirant le signal d'alarme, manifestent, face à une bureaucratie qui avait promis la sécurité, une prise de conscience des menaces qui pèsent sur la vie de chacun. La question centrale est donc celle de *la réflexivité politique du danger*. Si on se rend à l'évidence et que l'on prouve que les gardiens de la rationalité et de l'ordre permettent qu'on nous mette en danger de mort en toute légalité, cela va vraiment faire désordre au niveau politique. On peut dire qu'à la question de savoir quel était le sujet politique de la société industrielle correspond aujourd'hui celle de savoir en quoi consiste la réflexivité politique dans la société du risque. Il faut néanmoins souligner qu'une telle préoccupation collective pour les problèmes de sécurité, de la part à la fois des institutions et des médias, repose sur des conditions exceptionnelles qui sont le lot des démocraties les plus développées et les plus riches. De plus, cette réflexivité politique n'est l'apanage de personne. Comme on a pu s'en rendre compte au lendemain de Tchernobyl, elle sert à la fois les mouvements de contestation écologistes et le développement de politiques industrielles. Que l'écologie apparaisse dans les sondages comme une urgence n'est donc pas sans rapport avec les nombreuses initiatives citoyennes menées dans ce domaine. Mais il ne faut pas oublier qu'une telle urgence est indissociable du fait que les dangers de destruction sont aujourd'hui *tout à la fois* normalisés et en progression constante. Comment faut-il alors comprendre cette situation étrange ?

II

Le conflit industriel qui opposait le capital au travail avait un enjeu *positif* : des profits, de la prospérité, des biens. Le conflit écologique a un enjeu *négatif* : des destructions, des menaces, des maux. À la suite de Claus Offe, nous dirons qu'il correspond à un jeu négatif à somme nulle de nuisances collectives – un jeu qui se retourne contre les joueurs. Bref, à un jeu entre perdants. Ou plus précisément entre des perdants qui ne veulent pas prendre conscience de leurs pertes et qui les refoulent. Il s'agit, si l'on veut, d'une fin de partie (au sens de Beckett) dans laquelle les avantages pour lesquels on lutte sont toujours relatifs, toujours menacés. Elle consiste principalement 1) à nier les dangers (à les masquer ou à les euphémiser), ou encore, 2) dans la mesure où ce déni ne fonctionne pas, à dissimuler ou à empêcher l'établissement des relations de cause à effet, ou plus généralement, des responsabilités.

Le principe de survie exige légitimement que l'on sauvegarde la vie et que l'on écarte tous les dangers qui la menacent. Ce qui est nouveau et décisif en la matière, c'est ce conflit négatif dont l'unique enjeu est la distributions des maux. C'est un combat contre des ombres. Dans l'immédiat, il s'agit avant tout de lutter contre ces maux – et indirectement seulement pour les avantages qui y sont liés (éviter certains coûts, améliorer l'image de l'entreprise et sa position sur le marché, favoriser des valeurs comme la santé, la détente et les loisirs dans la nature) –, et surtout de refouler les effets, les conséquences et les responsabilités. Plus les aspects négatifs du progrès augmenteront, plus les agents industriels deviendront transparents. À terme, ils deviendront des personnages lumineux, rayonnant néanmoins comme une matière radioactive.

Dans la roulette écologique il n'y a donc pas de gagnants, mais seulement des avantages relatifs, éphémères et toujours incertains. D'une part, en raison de destructions qui s'étendent sans cesse et effacent toute frontière entre les agents et les victimes ; d'autre part, à cause des victoires toujours provisoires dans les luttes qui s'opposent à ces refoulements et ces dénis, qu'elles résultent de connaissances scientifiques nouvelles ou de l'activisme de certains groupes spécialisés. Les positions menacées ressemblent à une poudrière susceptible, dans certaines circonstances, d'exploser au contact d'une seule étincelle d'information. C'est une menace pour tous, universelle, et donc une menace aussi pour les centres de la puissance industrielle, qui n'est pas sans répercussions jusque dans la sphère politique. J'ai constaté au cours de conversations combien les yeux des dirigeants de consortiums mondiaux pouvaient être fixés sur les actions apparemment dérisoires de certains groupuscules, comme celle par exemple, de l'un d'eux proclamant les îles de la mer du Nord « zone sans produits chimiques ». Ces dirigeants savent, ou se doutent, que de telles activités peuvent déclencher un incendie à grande échelle, dans lequel tout ce qu'ils ont élaboré pour assurer leur position sur le marché ou mis en œuvre en termes de sécurité peut

être balayé, sans qu'ils puissent disposer de réels moyens de contrôle pour y faire face. Même l'intérêt explicite pour la « syndicalisation » du mouvement écologiste renvoie à cette détresse et à cette expérience d'impuissance du pouvoir industriel face à ce que le mouvement de contestation écologiste contient de diffus, d'incalculable et de *fondamentalement légitime*.

III

Dans le conflit opposant le capital au travail, à la baisse des salaire correspondait d'un point de vue comptable une hausse des profits. En revanche, dans le conflit écologique (considéré comme type idéal), cette interdépendance des intérêts opposés n'existe pas. Refouler ou nier les dangers ne signifie pas forcément récolter des profits. Ce qui importe avant tout, c'est de *marginaliser les victimes*. Si on ne peut nier le dommage, alors il faut le rendre le plus diffus possible afin que la faute ne soit pas imputable et que les dommages soient circonscrits à un nombre limité de victimes. Que l'on n'y parvienne pas toujours ou seulement ponctuellement, c'est fort possible, notamment en raison du fait que les destructions s'opèrent désormais à tous les niveaux et que la sensibilisation de la population aux thèmes écologiques ne cesse de croître. Les couches moyennes – et elles sont influentes – sont elles-mêmes de plus en plus touchées. Leur prospérité (leur jardin, leur petite maison, leurs vacances) et tous les fruits de leur labeur sont menacés. Lorsque la couche moyenne de la société subit un tel sort – comme la sociologie peut approximativement l'établir –, le système politique entend alors les cloches sonner… Plus grave encore : les enfants des responsables économiques, techniques et politiques posent aussi des questions embarrassantes. Mais tout cela n'a, bien sûr, rien d'automatique.

IV

Il convient de distinguer deux étapes dans le conflit écologique. La première est celle du conflit d'un seul contre tous, celui-ci révélant ce que les autres ne veulent pas voir tant ils ne perçoivent que les opportunités du développement industriel. Il s'agit donc à ce stade de faire prendre conscience du problème et de l'étendue du péril contre la croyance aveugle au progrès. De ce conflit, qui a débuté chez nous dans les années soixante-dix, le mouvement écologiste est sorti vainqueur d'une manière tout à fait inattendue – en comparaison avec d'autres pays. C'est bien ce que montre le « pic » de la sensibilisation pour l'écologie qui, pour la grande majorité des citoyens de l'Allemagne fédérale, vient avant le chômage. Ce succès est dû à une *politique de scénarios d'horreurs réalistes* qui a révélé par les moyens du diagnostic scientifique le scandale (par rapport aux prétentions du sys-

tème) et qui a conduit à une plus grande réflexivité politique tant au niveau des médias que dans tous les recoins et toutes les couches de la société.

La seconde étape débute lorsque la connaissance écologique de l'étendue des destructions *est totale* en principe, alors que, en même temps, il ne se passe rien ou on se contente d'interventions de façade. Soit que les représentants de l'industrie aient tiré les leçons des mouvements de citoyens (ainsi le drame du trou dans la couche d'ozone peut-il donner une nouvelle légitimité à l'énergie nucléaire), soit que des blocages s'opèrent au niveau des institutions, soit encore que les priorités changent avec l'actualité (la croissance éclair de la RFA à la suite de l'écroulement de la RDA). Tout ce qui était douteux du côté de l'Ouest brille maintenant de tout son éclat. Le conflit qui éclate est désormais un *conflit de responsabilité.* Les stratégies de refoulement et de normalisation des institutions occupent alors le devant de la scène. Je crois que nous sommes, depuis le milieu des années quatre-vingt, parvenus progressivement à ce stade, mais sans le comprendre vraiment. C'est l'une des raisons de la stagnation du mouvement écologiste. Ses questions et ses thèmes se sont imposés. Toutes les formations politiques en ont fait leur bannière. Mais on ne pourra faire de nouvelles conquêtes avec la désinvolture qui avait permis de briser la cuirasse du déni au cours de la première phase.

En tout cas, on ne doit pas aborder de travers le problème principal, celui de *l'empoisonnement normal et légal*, notamment en fixant des seuils trop élevés ou pas de seuils du tout, ou en suggérant d'indémontrables liens de cause à effet au profit des victimes. Le mouvement de contestation finit par s'engluer dans ce qui a fait jusqu'à maintenant son succès : des scénarios d'horreur scientifiques, qui restent aveugles et paralysants par rapport aux normes qui devraient être élaborées sur le plan institutionnel et politique.

L'effacement général des indices doit être dissocié des cas individuels et mis en rapport avec le déficit historique des systèmes régulateurs. C'est seulement ainsi que d'autres règles et d'autres formes d'imputation des responsabilités, et par là d'autres dispositifs de répartition des coûts, d'autres modes de traitement des risques, d'autres obligations de justifier de ses choix, d'autres processus d'apprentissage seront rendus possibles et pourront être mis en œuvre. Même de petites avancées, peu spectaculaires (par exemple dans le droit pénal), pourraient, parce qu'elles concernent de nombreux cas et ont des effets à long terme, stimuler un processus d'apprentissage exemplaire et nécessaire si l'on veut se donner quelques chances d'obtenir des succès politiques.

Disons-le autrement : il est nécessaire de *mettre en place des dispositifs d'imputabilité de la faute* à tous les niveaux et par tous les moyens. Exemples :

– modifier d'une façon générale la charge de la preuve : que les entreprises et les scientifiques aient obligation de se justifier devant l'opinion publique (premiers pas : les lois sur l'environnement en Californie) ;

– ouvrir les cercles de discussion et d'expertise politiques, scientifiques et industriels au pluralisme disciplinaire en favorisant les contre-expertises

et l'intervention d'avocats de l'autre bord ;

– soulever de nouvelles questions en matière de responsabilité civile, réformer le droit pénal ;

– faire apparaître au grand jour les lacunes du système assuranciel et l'impossibilité de couvrir par l'assurance de nombreux développements de la haute technologie ;

– reformuler le principe d'imputabilité de la faute : établir des responsabilités régionales en distinguant gagnants et perdants, par exemple dans les régions côtières où les structures hôtelières voient fuir leurs clients parce que les régions industrielles mettent du poison dans leurs plats ;

– proposer et négocier des conventions régionales entre les entreprises industrielles et la population en matière de reconnaissance des dommages infligés et d'octroi de dédommagements (comme au Japon en partie).

Les dispositifs de départ possibles sont nombreux : on peut fixer d'abord des seuils élevés, susceptibles d'être revus à la baisse si les preuves de « toxicité » sont difficiles à fournir ou, si l'on ne sait pas trop à quoi s'en tenir, déterminés de telle manière que la sécurité de la population prime sur les intérêts de l'industrie. Comment se fait-il en effet que des expérimentations en plein air, mais aussi de nombreuses productions chimiques normales et d'autres de plus grande ampleur puissent être mises en œuvre sans être couvertes par des assurances ? Comment est-il possible qu'il soit question, dans la loi sur les manipulations génétiques, « d'une culpabilité indépendante des responsabilités quant aux dangers » où la charge de la preuve incombe en fin de compte à nouveau aux victimes ? (Ce qui signifie qu'on se décharge *a priori* des dommages sur les perdants.) Dans le conflit écologique, les oppositions simples peuvent être trompeuses.

Toutefois, avec l'augmentation des périls et de leur évidence (*cf.* la peste des algues !), l'éventualité qu'ils se cristallisent sur un espace donné s'accroît. Ne serait-il pas possible par exemple, d'identifier les perdants et les coupables, sur le plan régional ou national, et de demander à ces derniers de passer à la caisse ? D'identifier les pays qui jettent leurs ordures et ceux qui doivent nettoyer celles des autres ? De cette manière, l'anonymat serait rompu et des conflits instructifs pourraient se développer, révélant l'inadaptation des normes établies en matière d'imputation des responsabilités. (Il est clair que cela ne concerne pas seulement les centres industriels de la plaine du Pô dans le nord de l'Italie et les villégiatures de la côte adriatique, mais aussi l'opposition entre les régions industrielles au bord du Rhin et des pays riverains de la mer du Nord.)

De la même manière que s'est posée au XIXe siècle la « question sociale », la « question écologique » doit aujourd'hui être mise en rapport, sur le plan théorique et politique, avec des possibilités d'action au niveau de la société. C'est-à-dire sur le plan institutionnel, ce qui correspond bien au contexte dans lequel la question sociale avait été posée. La question de la responsabilité n'était pas claire dans les accidents du travail au XIXe siècle. Le travailleur était-il lui-même à l'origine de l'accident parce qu'il avait mal

introduit son bras, maintenant sectionné, dans la machine? Était-ce de la responsabilité de l'ingénieur qui avait conçu le parc des machines? de l'entrepreneur qui avait augmenté les cadences? Le problème de la responsabilité reste *toujours* ambigu, ne serait-ce que pour des raisons scientifiques. Le problème de la responsabilité devait et doit être réglé – comme pour la question sociale – par des accords acquis de haute lutte, par des *contrats sociaux*, des normes juridiques. Ces expériences historiques doivent être appliquées à l'écologie. Il faut se battre autant contre un faux naturalisme que contre le moralisme optimiste qui s'expriment au sein du mouvement écologiste. Il s'agit dans les deux cas d'un aveuglement, d'une cécité à prendre la mesure du processus complexe qui permet, dans le droit, la science ou la politique, de refouler les questions écologiques[2].

V

L'industrie a tiré une leçon du mouvement écologiste : ce n'est pas la mise en évidence du danger et la perspective de sa suppression qui dominent la scène politique (comme on le sous-entendait au premier stade), mais le *processus de refoulement des risques majeurs*. Il ne s'agit plus seulement de nier les dangers, mais surtout de *dénigrer les alternatives*. On peut aussi « écarter » un risque en mettant à dessein l'accent sur un autre, qui occupe alors la première place au titre de risque majeur. On y parvient surtout lorsque plusieurs risques majeurs cherchent à capter l'attention du politique, donc sur fond d'une politique de prise de conscience réussie. L'énergie nucléaire n'a pas besoin de propagande ouverte, elle peut conquérir à nouveau des marchés de façon pour ainsi dire défensive au moment même où l'on décrit les menaces qui pèsent sur la couche d'ozone. Lorsque les possibilités de sombrer abondent, la mise en scène politique des risques permet de fausser le jeu, de jouer l'innocent en accusant les autres des pires tourments.

Cette politique de refoulement, qui fonctionne si parfaitement, n'exerce-

2. La sociologie est *la* science (peut-être la seule, si elle collabore avec les sciences historiques et politiques de la « question sociale ») qui peut rompre avec l'incapacité à agir des autres sciences, telle qu'elle résulte de leur regard morcelé sur la nature, de recherches et d'argumentations à courte vue, impuissantes à répondre aux défis actuels. Pour être plus prudent : elle pourrait le devenir si elle renouait avec sa perspective socio-historique et sa force de diagnostic. Il lui appartient d'élaborer la doctrine qui permettra, *contre* la société industrielle et ses institutions, de faire changer ceux qui bloquent la nécessaire réforme écologique tant au niveau de la pensée que de l'action. La « modernisation des sociétés modernes » – le thème du Congrès de sociologie de 1990 – vise au fond une modernisation des sociétés *industrielles*. Modernité et société industrielle désignent les deux pôles d'un conflit dont on ne prend conscience que peu à peu. C'est la norme des Lumières – c'est-à-dire la libération de contraintes qui n'ont plus de sens –, de la démocratie et de l'humanité, qui peut mettre en échec l'industrialisme déchaîné. La sociologie, qui a partie liée avec la société industrielle, jusque dans les cadres conceptuels et paradigmatiques de ses propres controverses, est appelée à réviser ses prémisses et ses théories au regard du défi écologique. C'est ce qu'elle doit faire si elle veut subsister. Sinon elle disparaîtra avec les erreurs de la société industrielle.

t-elle pas une réelle force d'intimidation ? Peut-être – mais on méconnaît alors que c'est jouer avec le feu sur le plan politique. En effet, la question de l'écologie c'est au fond, d'un point de vue politique et sociologique, celle de la *violation des droits fondamentaux conditionnée et légitimée par les systèmes* – notamment le droit à la vie et à l'intégrité des citoyens. Et cela n'a pas lieu en passant, accidentellement, dans quelques cas isolés. Cette violation des droits fondamentaux résulte du développement de l'industrie, de la prospérité, de la rationalité technique, et se produit aujourd'hui en plein jour, sous les projecteurs des médias et sous le regard lucide des initiatives citoyennes démocratiques. On pourrait dire sans trop exagérer que, face à l'autodestruction programmée par l'industrie, les formes et les instances traditionnelles de protection des droits fondamentaux ne font pas le poids. Un décret écologique, analogue à celui dont on s'est servi contre les extrémistes dans les années soixante-dix[3], aurait pour effet d'interdire à l'État lui-même d'intégrer la fonction publique et de placer l'industrie dans une situation où elle ne pourrait plus contourner les obstacles mis sur son chemin par la Constitution et qui lui en imposeraient le respect le plus strict.

On peut expliquer cela en suivant la théorie politique et sociale de Thomas Hobbes – théorie que l'on ne saurait assimiler à une théorie critique pour diverses raisons. Celui-ci plaide en faveur d'un État fort, autoritaire, mais mentionne un « droit de résistance » pour les citoyens. En raison de ses connotations actuelles surprenantes, il vaut la peine de citer ce texte : si un État met le citoyen dans une situation qui met en péril sa vie, au point qu'il « doive se dispenser des aliments, des médicaments, de l'air et de tout ce qui est nécessaire pour conserver la vie, dit Hobbes, alors le citoyen est libre de s'y opposer » [*Léviathan*, 1980, p. 194].

Violation des droits fondamentaux de l'homme par un système : le stalinisme vient juste de s'écrouler comme un château de cartes. C'est sûrement incomparable… mais, dans le cas de l'écologie, ne s'agit-il pas aussi d'une crise des droits fondamentaux, une crise refoulée et atténuée par la prospérité, mais dont les effets à long terme qui fragilisent la société ne sauraient être sous-estimés ?

VI

Dans le conflit industriel traditionnel, il s'agissait, et il s'agit toujours, de questions de répartition, de propriété, de participation à la vie de l'entreprise, donc d'un éventail d'options politiques relativement limitées. À travers le nouveau conflit écologique, un universalisme étrange voit le jour. Tout peut être entraîné dans le conflit : l'air, l'eau, l'énergie, les produits

3. Notamment pour interdire aux membres des partis d'extrême gauche l'accès à l'administration (*ndt*).

industriels, les modes de production, les normes, les institutions, les entreprises, les partis. À la lumière du péril général, les contraintes objectives perdent de leur caractère contraignant et objectif. Elles deviennent moins rigides et peuvent même être contournées lorsqu'émergent de nouvelles alternatives, d'autres possibilités qui avaient été exclues en raison de décisions implicites.

Ce qui ne manque pas d'intérêt, c'est que le réseau des institutions du pouvoir se modifie également. À travers les conflits liés aux problèmes de pauvreté, se sont développés des partis et des institutions – sans oublier les syndicats et diverses formes de participation collective. Dans les conflits écologiques qui couvent à petit feu et qui sont susceptibles d'éclater à tout instant, les acteur les plus actifs de la modernisation, à savoir le *management*, les gouvernements nationaux ou locaux, les syndicats, les partis politiques se trouvent soudain confrontés à des contraintes nouvelles qu'ils ne contrôlent pas. Ils font face à d'autres acteurs ou à des adversaires qu'ils n'avaient jamais rencontrés dans les arènes traditionnelles de la négociation collective et qui d'ailleurs n'y sont même pas représentés. Ainsi, les compromis et les garanties qui avaient été trouvées et fixées sont désormais susceptibles d'être contournés et anéantis. En d'autres termes : les garanties *juridiques* (contractuelles) et les garanties *sociales,* effectives, *ne vont plus de pair* : l'opinion et ceux qui la font, en fournissant des informations, jouent un rôle décisif; les acquis de la connaissance et les questions que soulèvent les scientifiques peuvent bouleverser du jour au lendemain tout ce qui avait été décrété non dangereux par pur refoulement. Les associations de citoyens et de consommateurs peuvent évidemment jouer un rôle semblable. Sans oublier l'accident improbable qui survient certes à l'autre bout du monde ou chez la concurrence, mais à la suite duquel tous les remparts de sécurité s'effondrent sous les projecteurs d'une opinion alarmée.

À partir du moment où la survie de tous est en cause, les conflits écologiques sont suffisamment fondés moralement et socialement. Ils font éclater ces faux-semblants de sécurité, creusent en profondeur leurs sillons avec les interrogations et la défiance croissante qui s'introduit jusque dans les familles. Les conflits éclatent entre le père et le fils, le père et la fille, la mère et l'enfant. Perçus et gérés autrement par les femmes que par les hommes, ils peuvent même rendre la séduction plus difficile, stigmatiser des personnes, des groupes professionnels, des entreprises et provoquer des névroses tant individuelles que collectives. Tout cela sans que, vu de l'extérieur, le vernis des actions mises en œuvre, des décisions prises, des affirmations rassurantes en paraisse égratigné.

Ce dont personne ne peut plus se dispenser aujourd'hui, c'est de mener, ne serait-ce que du bout des lèvres, une politique écologique. Les activités industrielles qui nous portent préjudice ne peuvent être aujourd'hui poursuivies qu'à condition de s'avancer masqué, de décliner toute responsabilité et d'endosser le *credo* de la protection de la nature.

Mais cela signifie que la ligne de démarcation des conflits ne passe

plus seulement entre ceux qui sont « pour » et ceux qui sont « contre » une production écologique et politiquement consciente. Le « pour » se divise en deux pôles : le pôle du « maquillage » et de l'intervention symbolique qui ne remonte pas aux causes et qui s'apprête en fait à bloquer et à refouler la reconnaissance véritable du problème, et le pôle de ceux qui souhaitent éviter ses conséquences *avant et dès* sa genèse.

VII

Les richesses sont des biens tangibles. Même lorsque, sous leur forme monétaire, elles deviennent plus abstraites, les gens en font une expérience concrète et quotidienne. En revanche, les destructions écologiques et les effets de la croissance industrielle dépendent du jugement des experts, d'une connaissance méthodique, de procédés de calcul, de règles de responsabilité et de reconnaissance scientifique et juridique, tout autant que de la politique d'information, le plus souvent défensive, des entreprises sur lesquelles se portent les soupçons et des institutions qui collaborent avec elles. Afin de « savoir », les gens doivent franchir des murs de néant. Et le problème est qu'ils n'y parviennent que très rarement en raison notamment du fait qu'ils ne peuvent s'appuyer sur de véritables contre-expertises. *Les conflits écologiques se polarisent autour de cette question de la rationalité professionnelle.* Ces conflits et la conscience écologique elle-même présupposent donc cet antagonisme des jugements d'experts.

La nature et la portée de ces conflits de rationalité constituent en même temps de bons indicateurs de la force et de l'ancrage d'un mouvement écologiste conscient : les opinions d'experts « déviants » s'expriment-elles encore à titre individuel ou commencent-elles à s'organiser ? Disposent-elles de moyens spécifiques de représentation ? Ces experts peuvent-ils mener leurs recherches au sein d'institutions reconnues ? Occupent-ils une place dans les cercles de décision ? Est-ce déterminant pour leurs carrières ? Dans la plupart des cas, il s'agit là moins d'intégrer directement des conceptions écologiques que d'élaborer et de mettre en œuvre des alternatives en termes de responsabilité et de reconnaissance des dangers. Les médecins doivent porter à la connaissance du public le problème social et politique que constituent les maladies provoquées par la dioxine. Les scientifiques doivent s'attaquer au problème du refoulement des causes, proposer et tester des modèles de responsabilité adaptés à la dimension internationale des dommages causés, et ainsi de suite.

Or ce qui est décisif, c'est l'architecture causale du péril révélée au moment de sa négociation publique et politique. La causalité, par principe, peut rester obscure, ambiguë, indécidable. Et au bout du compte, on désignera le plus souvent *une* matière, *un* produit, *une* branche professionnelle auxquels on attribuera la palme du pire dans le grand concours du refoulement écologique. Les causes, qui sont globales, seront ramenées à des causes par-

ticulières. Tel est le rituel sacrificiel moderne propre à la politique écologique symbolique. Ainsi de la « mort des forêts » : on ne met pas en cause l'absence de limitation de vitesse, la circulation des poids lourds ou l'industrie houillère, mais les voitures, voire même – selon la vieille recette industrielle qui a fait son succès – le défaut d'équipement en pots catalytiques. C'est ainsi que se met en place, à grand renfort d'analyses scientifiques, ce processus de refoulement et d'évitement dans le traitement des problèmes collectifs.

Cette lutte pour la détermination de la cause principale de la destruction écologique fait rage. Aujourd'hui on accuse la *croissance démographique*. Si on s'entend définitivement là-dessus, alors les pays les plus industrialisés s'en sortiront bien et on aura refilé le mistigri aux pays du tiers monde, auxquels on pourra décerner la palme du pire en matière de destruction de la planète.

VIII

Une nouveauté essentielle par rapport au conflit de l'époque industrielle, c'est que le scénario écologique prévoit que *des individus ou des petits groupes puissent agir d'une manière très efficace*. Cela est assez curieux, voire paradoxal. D'une part, lorsqu'ils sont menacés par une catastrophe industrielle, les régions, les États deviennent des ilôts de détresse. D'autre part, au sein des zones dangereuses, se joue un intéressant « judo politique ». Il s'agit en effet de retourner les conséquences de la puissance industrielle dominante contre elle-même, par exemple en faisant valoir que les matières dangereuses sont devenues pratiquement omniprésentes. Prenons l'exemple d'un conflit actuel. En Allemagne, les sols sont contaminés par la dioxine, souvent bien au-delà des seuils autorisés, en particulier dans les régions industrielles, ce qui augmente les risques de cancer, en particulier pour les nourrissons et les enfants qui jouent à même le sol. Faire connaître au public le taux de toxicité des sols et l'importance du danger dans certaines régions, et proposer des seuils acceptables qui tiennent compte de l'incertitude générale est susceptible de déclencher une tempête politique, grâce à laquelle il deviendra peut-être possible d'imposer une politique de prévention. Ce qui d'ailleurs pourrait avoir des répercussions sur d'autres sujets et d'autres pays.

Redessiner ainsi les frontières du politique dans la société du risque ne conduit pas pour autant à affirmer que l'action collective menée par les instances politiques traditionnelles soit devenue superflue. Au contraire, modifier les dispositifs d'imputation des responsabilités, c'est nécessairement faire appel à la capacité de la « grande politique » à prononcer des sanctions. Néanmoins, les opportunités d'action politique sont aujourd'hui démultipliées. Les lieux et les instances où, apparemment, on ne fait que se plier aux contraintes objectives, deviennent des espaces politiques périphériques qui, dans l'interdépendance générale qui règne, ne peuvent ni être

soumis à un contrôle absolu ni agir de façon autonome, mais peuvent en revanche faire émerger des alternatives qui rendent manifeste l'échec des politiques de prévention menées au niveau des institutions.

Répétons-le encore une fois, mais autrement : la politique écologique a une portée universelle par *ses thèmes*. Le conflit traverse même les personnes. Là où le cœur bat pour la nature, la raison est secouée et souvent aussi la routine des vieilles habitudes. Tout cela constitue l'arrière-plan d'un renversement qui ne peut être accompli, en dernière instance, que si de nombreuses personnes y contribuent. Les révolutions écologiques ne passent que par un étroit trou de serrure, par des changements infimes dans les façons de penser et d'agir des individus. Il y a bien sûr des objectifs généraux, des priorités et des dangers de dérapage. Réussir à contourner ces obstacles dépendra surtout *de révolutions de fourmis, de ces millions de petites démarches à la base comme au sommet* par lesquelles la possibilité d'un approfondissement écologique de la démocratie pourra être expérimentée voire conquise de haute lutte.

IX

Tout cela soulève à nouveau la question du sujet politique. L'individu doit-il donc vraiment rouler sa pierre sur la montagne avec sa contre-chimie de pacotille ? Non. Le scénario écologique libère, comme nous l'avons dit, une réflexivité d'ordre politique. Celle-ci ne favorise pas seulement une réaction écologique, mais chatouille très efficacement les institutions, renverse éventuellement les bases du calcul, remet en cause les autorités industrielles, déstabilise les certitudes les mieux établies, court-circuite la séparation instituée des espaces d'intervention et ranime en filigrane les vieilles oppositions sous des formes renouvelées. Bref, cela crée du mouvement – même involontaire – contre l'ordre dominant, dans ce système figé par les discours péremptoires et les faux-fuyants du monde industriel. Et grâce à ce vent, qui peut devenir tempête, les voiliers des Lumières écologistes peuvent trouver une dynamique et naviguer, tout autant dans le sens du vent que contre lui.

À travers cette réflexivité politique, dont l'exploitation à moitié naïve et stratégique a fait le succès du mouvement écologiste, se concentrent tous les ingrédients du conflit écologique : l'importance désormais attestée et objective d'accidents et de périls dissimulés ; l'erreur séculaire de la gestion traditionnelle des dangers ; le *double jeu* des institutions chargées de garantir la sécurité collective et de ceux qui mettent en danger les biens les plus fondamentaux que nous avons en commun ; l'appel aux « nécessités objectives » comme vecteur de victoires durables dans la répartition des moyens ; la fragilité qui finit par affecter toute forme de garantie, désormais suspendue à des connaissances susceptibles d'être sans cesse remises en cause.

X

Encore une fois : pourquoi alors ne fait-on rien – ou plus rien ? Cette fois, je répondrai par une autre question : en quoi consiste la compréhension et la prise au sérieux du danger *dans et pour le quotidien* ? La question sociale, face à ce problème, a fait une expérience singulière. On peut circonscrire la pauvreté par des définitions, on peut la faire disparaître dans les statistiques, mais elle n'en demeure pas moins pour l'homme une épreuve sensible et douloureuse. En revanche, l'écologie n'est pas seulement abstraite : elle suppose, au contraire, une défiance à l'égard des sens. Ce n'est souvent que contre les apparences de normalité que l'on peut percevoir le péril.

Ce n'est qu'à l'aide d'instruments de mesure compliqués, souvent coûteux, et de procédés méthodiques que l'on peut décider de la nature et du degré du danger. Les dangers en question conduisent en quelque sorte à remplacer les organes de perception individuels par des « organes » étatiques, bureaucratiques, scientifiques. Ce sont les instituts de recherche qui deviennent nos yeux, les institutions de santé publique nos oreilles et les ministères de l'environnement nos mains – ministères qui d'ailleurs le plus souvent s'en lavent les mains ! Pour reprendre cette image : que la main droite ignore ce que fait la main gauche, telle est ici la règle. Avec la reconnaissance du « poison de la semaine », on se décharge subrepticement sur des institutions de sa propre faculté de juger. Pour le dire autrement, faire le hérisson face au danger constitue une forme de défense civile. La défense de l'autonomie souveraine des sens et de la conscience de soi contre ces définitions venues de l'extérieur, de surcroît infantilisantes et intimidantes, des flots de dangers qu'aucun barrage ne saurait contenir, constitue une vertu originaire de la démocratie. En fin de compte, pour que la peur disparaisse et retourne là d'où elle est (apparemment) venue : du néant, il faut continuer à faire la chose la plus naturelle au monde : faire confiance à ses yeux.

Expropriation des sens ou acceptation des dangers que l'on ne peut pas percevoir et manifestement pas éviter, voilà le *dilemme* central dans lequel nous plonge la pluralité mouvante des dangers au quotidien. Si on ne dénoue pas cette situation, toutes les initiatives dirigées contre les institutions ne serviront à rien, parce qu'elles ne font rien contre l'infantilisation des citoyens ; bien au contraire elles contribuent à la consacrer.

Ce que voit ou ne voit pas un individu n'est pas déterminé par l'acuité de sa vue, et ne dépend pas seulement de lui et de son attention, mais essentiellement de ce qu'il sait ou de ce qu'il ignore. C'est la connaissance qui libère le regard. Celui qui sait davantage et autrement voit mieux, voit autrement et d'autres choses. Là où il est culturellement possible mais aussi de la plus haute importance de savoir quels sont les êtres vivants qui souffrent de la pollution de l'air, le phénomène devient visible et sensible. On percevra en conséquence les symptômes des arbres mourants même là où les institutions restent muettes sur la disparition des espèces ou la dédramatisent.

L'aveuglement quotidien devant l'omniprésence de dangers universels

formalisés scientifiquement est donc un *processus relatif, susceptible d'être changé*. Il dépend de la connaissance dont dispose la société, de sa capacité à donner une forme concrète à son expérience et de l'attention que sa culture permet d'accorder « au premier coup d'œil » à des processus dont les effets sont discrets. Dans une perspective extrêmement lointaine, une société qui aura accordé toute son attention à la destruction industrielle de la vie et de ses normes, permettra d'acquérir et de diffuser des connaissances, mettra en valeur ce qui peut rendre visible ce qui était jusqu'à maintenant resté invisible, soumettra au moins certaines de ses caractéristiques fondamentales au jugement de tous. C'est seulement ainsi que, face au développement sauvage d'une « expertocratie *ès danger* », l'idée même de démocratie pourra être préservée. Celui qui souhaite ouvrir les yeux sur les questions écologiques et les garder ouverts doit produire et faire partager du savoir et des manières de voir, donc développer une culture.

On peut légitimement supposer qu'il existe une relation entre le macrocosme qui produit les dangers et le microcosme qui agit au quotidien, tant par rapport aux autres qu'à lui-même. De tels rapprochements demeurent encore largement impensés et inexplorés. Mais il est permis de penser par exemple, qu'une population qui se donne la peine de trier ses déchets aura bien du mal à comprendre pourquoi on continue à produire des montagnes de détritus. Les décharges deviendront donc les paratonnerres de la colère démocratique. *A contrario*, accepter et assumer sans distance critique la brutalité de la circulation automobile constitue la meilleure préparation mentale au prochain accident nucléaire majeur. La politique de la circulation est indissociable d'une culture politique plus large : elle consiste à établir des accords partout où cela est possible, à gagner un peu de tranquillité, même si cela peut conduire à imposer à certains des contraintes douloureuses.

Ce n'est pas seulement ce qui est perdu, mais l'absence de souvenir de cette perte qui la consacre une seconde fois, pour de bon. Le souvenir qui préserve ce qui est perdu d'une disparition dans les limbes est indissociable de la recherche d'une culture, du désir de maintenir une présence. Celui qui, enfermé dans l'éphémère du présent, méprise le passé parce qu'il est passé et n'ouvre pas son horizon à d'autres possibilités – dans sa propre vie, dans le rapport à la nature, à la politique – perdra jusqu'au souvenir de ce qu'il a perdu, y compris la douleur de la perte qui est à l'origine de toute contestation.

La nature est muette, certes. Pourtant, même les plantes peuvent commencer à témoigner lorsque l'attention de celui qui se soucie d'elle est sollicitée – sans mots, seulement à travers l'activité et l'observation humaines. L'environnement naturel devient ainsi un monde de signes et d'indices, un miroir, le symbole d'entités sensibles et de processus qui ne se voient pas à l'œil nu, mais apparaissent à celui qui, comme le dit le vieux Goethe, a appris à lire « dans le livre de la nature ».

XI

Ce n'est pas le fait que des espèces disparaissent qui attire l'attention sur la disparition des espèces. La contestation est elle aussi essentiellement un écho du spectacle donné dans les grands journaux et les émissions de télévision. C'est seulement lorsque la nature s'inscrit dans les images quotidiennes des hommes, dans les histoires qu'ils racontent, que les beautés et les souffrances qui en émanent sont exposées au regard.

Voir, c'est voir à travers la culture. L'attention naît par le récit. La culture, c'est nous qui voyons, qui écoutons par l'intermédiaire de symboles à travers lesquels ce qui est invisible ou oublié apparaît et vit d'une façon imagée. Cela ne va pas de soi, mais c'est ainsi que les choses se passent; et cela correspond à du travail, à de l'art, le plus souvent à un travail rédactionnel qui doit surmonter bien des résistances. Cet aspect sensible de la culture est pour cette raison aussi important que le courage et le savoir objectif. *La réflexivité politique a besoin d'images pour se mettre en œuvre et se développer.* Elle suppose donc une conception « journalistique » de son programme et des questions à creuser dans les médias où se fabrique l'opinion publique.

Tout cela présuppose de restaurer et de redéfinir, contre la science, les conditions mêmes de l'expérience dans la société. Car la science n'est plus depuis longtemps une science de l'expérience; c'est une science qui produit des données, des méthodes, des produits et dont la réussite – mesurée à l'aune de la compréhension qu'elle a d'elle-même – repose justement sur la limitation et la dévalorisation de l'expérience en tant que source subjective de l'incertitude sensible. Telle qu'elle se montre et règne aujourd'hui, la science s'est imposée pour ainsi dire contre l'expérience et son omnipotence, afin de parvenir à la puissance et à l'objectivité technique. L'expérience – entendue au sens de l'appréhension sensible de l'individu – est l'orpheline de ce monde transformé par la science. L'expérience, témoin n° 1, juge de la vérité, devient le concept essentiel du subjectif, une relique – l'atelier de faussaires qui s'emparent de la raison et se jouent d'elle. Ce n'est pas la science, mais c'est le sujet, la subjectivité qui se trompent. Dépourvue de sujet, la science serait, conformément à son idéal, aussi parfaite que la technique qui doit mettre l'homme entre parenthèses lorsqu'il s'agit de maîtriser les dangers auxquels elle l'a exposé.

Mais c'est par cette expérience de la société qui proteste contre l'aveuglement dévastateur de la machine industrielle que l'on se fait entendre. La Science tire les leçons de la « science » de l'expérience publique, non seulement une fois en passant, mais d'une façon systématique, avec néanmoins quelques bons coups de main et en opposant une résistance farouche au dévoilement des effets qu'elle produit et des erreurs qu'elle refoule.

En effet, deux orientations et deux types de science commencent à se dissocier dans la civilisation du danger : la science des données et celle de l'expérience. La vieille science des laboratoires, aujourd'hui à son apogée,

pénètre et structure le monde – jusqu'à manipuler le code génétique. Mathématisée, technicisée, cette science ne repose pas sur l'expérience. Or c'est justement cette expérience discursive et publique qui, par les controverses qu'elle mène, révèle les objectifs et les moyens, les conséquences et les dangers. Toutes deux ont leurs perspectives, leurs défauts, leurs contraintes et leurs méthodes particulières. La science des données et des laboratoires ne sera jamais capable de supprimer l'incertitude du probable, qui par définition n'exclut rien, et elle est aveugle aux conséquences qui accompagnent ses réussites et les mettent en péril. La négociation publique des dangers établit au contraire un lien avec le quotidien, elle est saturée d'expériences. Mais elle est aussi dépendante des médias, susceptible de subir des manipulations, d'une certaine manière hystérique. Dans tous les cas, dépourvue de laboratoires, elle dépend de la recherche et de l'argumentation scientifiques, alors qu'elle a besoin de la science (c'est là la tâche classique qui incombe aux universités !) pour poser des questions longtemps passées sous silence et se maintenir en éveil contre toutes les formes de résistances. Il ne s'agit donc pas d'une science des réponses, mais d'une *science des questions*. Mais elle peut aussi, par l'expression d'opinions controversées, proposer à l'examen public des objectifs et des normes, et éveiller ainsi des doutes et les rendre tenaces, des doutes qui seraient toujours restés à l'écart du champ de la science, traditionnellement aveugle aux conséquences. Dans les deux cas, il s'agit aussi d'un type de connaissance tout à fait différent. Là, il est spécialisé, complexe, dépendant de méthodes. Ici, il porte sur des caractéristiques concrètes et des erreurs fondamentales (par exemple, cette question décisive des seuils intangibles).

L'objectif serait – au sens de Popper – de rompre avec le *diktat* de la science des laboratoires, de le réguler par une forme de participation scientifique transparente et d'interpellation publique, et ainsi de surmonter les insuffisances de la conscience quotidienne et des *mass media*. Cette science de l'expérience publique produit déjà quelques effets. Néanmoins, elle reste à organiser et à doter des symboles de la connaissance et d'une compétence décisionnelle – dont la rationalité propre doit être fondée. Elle pourrait alors jouer le rôle d'une sorte de « chambre supérieure ». Elle devrait prendre comme critère d'évaluation la question : comment voulons-nous vivre ? et l'appliquer aux projets et aux conséquences de la recherche scientifique. C'est seulement à partir du déploiement maîtrisé de cette science de l'expérience, en dépit des controverses nécessaires qu'elle suscite à l'encontre des cercles fermés de la science des laboratoires, que la vigueur du droit, de la politique et du quotidien pourrait se faire entendre contre la domination des experts (et des contre-experts). C'est ainsi qu'aujourd'hui, comme on s'opposait hier aux passe-droits du monarque, on pourrait rétablir et fonder à nouveau frais la séparation des pouvoirs, le contrôle démocratique et le droit d'expression contre la technocratie de tous les dangers.

XII

Tout cela peut paraître idéaliste, passablement abstrait, bien improbable, technocratique et, ce qui est le plus vraisemblable, passer seulement pour une belle idée. Contre tous ces reproches, je ne peux ni ne souhaite me défendre. Il me semble que le passage d'une politique de révélation des scénarios d'horreur inspirée par la science à une nouvelle orientation portée par les sciences sociales et qui soulève avant tout le problème des responsabilités (quelle que soit la portée des question en jeu) permet de reprendre l'initiative politique et de fournir une réponse devenue très urgente au grand concours mondial du risque majeur avec les meilleures chances de succès.

Le mouvement écologiste et les Verts eux-mêmes ne sont pas les derniers à être divisés sur la question de savoir si l'ampleur et l'urgence des dangers ne contraignent pas à envisager des mesures technocratiques. Certains redoutent que lorsqu'il est minuit moins cinq et qu'il ne reste que quelques courts instants à vivre, on ne soit plus en situation de prendre des gants avec la liberté ou les idéaux des Lumières périmés depuis longtemps. À mon avis il y a ici une erreur de raisonnement. On méconnaît l'affinité élective secrète entre le mouvement écologiste et la démocratisation de la société. Une politique à long terme contre les dangers exige de freiner le développement des techno-sciences, d'ouvrir des possibilités de l'infléchir, de le réviser et d'établir les responsabilités, bref suppose une capacité à rechercher des accords, donc à étendre la démocratie dans ces domaines jusque-là réservés de la science, de la technique et de l'industrie. On ne reconnaît pas et on n'exploite pas « *les opportunités* de la société du risque » (Thomas Schmid). Il s'agit bien plutôt de jouer pleinement la carte du doute contre les certitudes dogmatiques de l'industrie. L'objectif n'est pas de revenir en arrière, mais de proposer une autre modernité, une modernité qui reste fidèle à l'exigence d'autodétermination et lutte contre sa négation dans la société industrielle.

Traduit par Stéphane Bornhausen et Philippe Chanial.